

LIBRE

Livre Blanc de la recherche française sur les esclavages

Rapport réalisé à la demande du
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
et coordonné par
Dominique ROGERS,
Maîtresse de conférences en histoire,
Université des Antilles

Avril 2025

Synthèse	3
Introduction	7
1. Les enjeux : pourquoi un Livre Blanc sur les recherches menées en France sur les traites, les esclavages et leurs héritages ?	9
1.1. Un enjeu essentiel de compréhension du monde actuel	9
1.1.1. L'esclavage colonial, une page importante de l'histoire de France	9
1.1.2. Les héritages persistants de l'esclavage colonial en France	10
1.1.3. Un enjeu diplomatique important et sensible	12
1.1.4. « L'esclavage moderne » : une réalité encore actuelle	13
1.2. Une urgence pour la recherche française	14
1.2.1. Pour répondre aux besoins de la société française	14
1.2.2. Pour franchir une nouvelle étape dans la structuration du champ	14
1.3. La méthodologie du Livre Blanc	15
2. Le constat : un champ dynamique, en manque de visibilité et de structuration	19
2.1. Un champ dynamique	19
2.1.1. Un champ quantitativement dynamique par le nombre et la diversité de ses chercheurs confirmés et de ses doctorants	19
2.1.1.1. Les chercheurs travaillant sur l'esclavage, les traites et leurs héritages en France	19
2.1.1.2. Un champ attractif pour les doctorants	25
2.1.2. Un champ quantitativement et qualitativement dynamique par le renouvellement des connaissances scientifiques produites, de ses méthodes et de ses approches	30
2.1.2.1. Les recherches sur les traites	30
2.1.2.2. Les esclavages de l'Antiquité à nos jours	42
2.1.2.3. Les héritages des traites et des esclavages	63
2.1.2.4. Des chercheurs impliqués dans la démocratisation de la recherche au profit du grand public	99
2.1.2.5. Des acteurs et partenaires reconnus du monde de la Culture	103
2.1.2.6. Des intervenants réguliers dans les médias	106
2.1.4. Un champ médiatiquement dynamique par l'importance et la diversité de ses activités de démocratisation de la recherche	96
2.1.4.1. Des chercheurs impliqués dans la formation des plus jeunes et de leurs enseignants.	96
2.1.4.2. Des chercheurs impliqués dans la démocratisation de la recherche au profit du grand public	99
2.1.4.3. Des acteurs et partenaires reconnus du monde de la Culture	103
2.1.4.4. Des intervenants réguliers dans les médias	106
2.2. Un champ en manque de visibilité et de structuration	107
2.2.1. Un champ qui sur les deux dernières décennies a été davantage soutenu financièrement par l'Union européenne que par la France.	107
2.2.1.1. Un soutien national plus faible que nos voisins	107
2.2.1.2. Une recherche bien soutenue par l'Union européenne, mais où les projets coordonnés par les Français restent peu nombreux.	108
2.2.2. Une manque persistant de structuration institutionnelle	112
2.2.2.1. L'absence de laboratoires dédiés	112
2.2.2.2. L'importance et les limites du CIRESC	113
2.2.2.3. Le rôle des associations et réseaux dans la structuration du champ	116
2.2.2.4. Les attentes du monde de la culture	118

2.3.	Le problème des recrutements dans l'ESR : peu de postes, peu d'embauches	119
2.3.1.	La situation dans les universités	119
2.3.2.	La situation au CNRS	120
2.4.	État des lieux de la formation dans l'Enseignement supérieur	121
2.4.1.	La situation en licence	123
2.4.2.	La situation en master et en doctorat	128
3.	Propositions : un champ mieux organisé, plus soutenu, plus reconnu	135
3.1.	Organiser la structuration du champ en s'appuyant sur les équipes existantes	135
3.1.1.	Favoriser le développement d'une organisation réticulaire avec des nœuds scientifiques aux moyens renforcés	135
3.1.2.	Créer un Groupement d'Intérêt Scientifique pour structurer la recherche française en lien avec les thématiques du Livre Blanc	136
3.1.2.1.	Le Groupement d'Intérêt Scientifique : une structure qui répond aux besoins actuels du champ	136
3.1.2.2.	Un GIS au périmètre large, pluridisciplinaire et ouvert	137
3.1.2.3.	Des projets fédérateurs pour porter l'action du GIS	139
3.1.3.	Amplifier le réseau à moyen terme (4-5 ans), en développant des laboratoires et des clusters d'excellence	140
3.1.4.	Créer un réseau propre au monde francophone ?	140
3.2.	Renforcer les moyens dédiés aux thématiques du Livre Blanc	142
3.2.1.	Améliorer la formation et l'insertion des étudiants de la licence au doctorat	142
3.2.1.1.	Inciter à l'introduction de modules de cours dédiés dès la licence	142
3.2.1.2.	Renforcer la formation au niveau du master	143
3.2.1.3.	Renforcer l'encadrement doctoral	144
3.2.2.	Améliorer les moyens dédiés à l'insertion professionnelle des jeunes chercheuses et chercheurs	145
3.2.2.1.	Augmenter les recrutements pérennes	145
3.2.2.2.	Soutenir davantage le développement de l'archéologie de l'esclavage et des traites dans les universités de l'ESR	146
3.2.2.3.	Améliorer les moyens de la recherche pour la production et la valorisation des travaux	147
3.2.2.4.	Diversifier les sources de financement de la recherche	148
3.3.	Faciliter l'accès aux sources disponibles	149
3.3.1.	Faciliter la signalisation et l'identification des sources	150
3.3.2.	Augmenter l'accessibilité des sources archivistiques, iconographiques et à la documentation imprimée	152
3.3.3.	Enrichir, mieux identifier, mieux valoriser les fonds	153
3.3.4.	Développer les recherches sur les collections des différents services dédiés au patrimoine et à la culture	155
Annexes		157
Annexe 1: Liste des contributeurs		157
Annexe 2: Liste des propositions		165
Annexe 3: Lettre de Mission du Président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage		168

Synthèse

Le présent Livre Blanc sur la Recherche française sur les Esclavages (LiBRE) a été réalisé par la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME) à la demande du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans le cadre de la deuxième convention pluriannuelle entre l'État et la FME pour la période 2023 à 2026.

Coordonné par l'historienne Dominique Rogers, en délégation au CNRS et affectée à la FME pour conduire cette mission, le Livre Blanc dresse un état des lieux de la recherche française sur les traites, les esclavages et leurs héritages, dans le monde entier et à toutes les époques, dans la diversité des disciplines des sciences humaines et sociales ; il analyse l'organisation de ce champ et formule des propositions pour le rendre plus visible, mieux structuré et donc mieux à même de répondre aux attentes de la société comme des pouvoirs publics.

Pour les besoins de ses travaux, l'équipe du Livre Blanc animée par Dominique Rogers a eu des échanges (par le biais d'auditions, de questionnaires ou de sollicitations ponctuelles) avec 244 personnes appartenant pour 137 d'entre elles au monde de l'enseignement supérieur et de la recherche et pour 107 d'entre elles du monde de la culture et relevant de 99 institutions différentes.

1. Un sujet important et sensible

Le Livre Blanc rappelle tout d'abord que, dans beaucoup de pays dont la France, ce qui touche à l'esclavage et à ses héritages soulève aujourd'hui des questions sensibles, sur lesquelles l'éclairage de la recherche est particulièrement utile.

Les travaux des chercheurs aident à mieux saisir l'importance que l'esclavage colonial et les combats pour son abolition ont eue pour la France. Ils montrent également comment les héritages multiples de ce passé continuent d'exercer leurs effets dans la société française contemporaine, dans les outre-mer comme dans l'Hexagone. Face aux polémiques, aux approximations voire aux contre-vérités que l'évocation de ce passé et de ses conséquences peut susciter dans l'opinion, les apports de la recherche sont essentiels pour préserver la qualité du débat public.

Les questions liées à l'esclavage sont également sensibles au niveau international. D'une part parce qu'elles continuent de marquer les relations entre les anciennes puissances coloniales et leurs anciennes colonies, à travers notamment la question des réparations de l'esclavage qui est devenue ces dernières années le sujet d'un débat mondial, et dont les travaux des chercheurs aident à mieux saisir les enjeux. D'autre part parce que les traites et des formes contemporaines d'esclavage continuent d'exister et que, pour pouvoir être combattues de manière efficace, il est nécessaire de mieux les connaître grâce aux apports de la recherche.

2. Un champ dynamique, mais en manque de visibilité et de structuration en France

La mission du Livre Blanc a identifié 256 chercheuses et chercheurs qui travaillent actuellement en France sur des questions liées aux esclavages, aux traites et/ou à leurs héritages, auxquels on peut ajouter 67 doctorantes ou doctorants au 1^{er} mars 2025 dont la diversité, en ce qui concerne tant les disciplines couvertes (14 au total) que les établissements de rattachement (29 différents), témoigne de l'attrait de ce champ pour les jeunes chercheurs et chercheuses de toute la France.

Trois quarts de ces 256 chercheurs sont enseignants-chercheurs (en activité ou émérites) dans un établissement d'enseignement supérieur, les autres se répartissant entre les chercheurs employés par le CNRS ou l'IRD, les agents du ministère de la Culture et de ses établissements et 9% de chercheurs indépendants. Moins de la moitié d'entre eux sont des historiens, les 57% restants relevant de 18 disciplines différentes, les principales étant la littérature, l'anthropologie, l'archéologie et l'étude des civilisations étrangères (35 % de l'ensemble). Quatre chercheurs sur dix travaillent en Ile-de-France, trois sur dix dans le reste de l'Hexagone et autant dans les outre-mer (où 70 personnes travaillent sur les thématiques du LiBRE).

Le Livre Blanc fournit ensuite un tour d'horizon approfondi des travaux produits par les chercheurs français sur les traites, les esclavages et leurs héritages. La diversité des thématiques couvertes – toutes les aires et tous les périodes

sont couvertes –, la pluridisciplinarité des approches (un même objet pouvant être envisagé du point de vue de l'histoire, de la littérature, de la philosophie, de l'anthropologie, de la littérature ou d'autres sciences humaines et sociales encore), la reconnaissance qui leur est apportée par les médias, les acteurs culturels comme le monde de l'édition, soulignent la grande richesse d'un secteur qui répond à une attente réelle du public, et éclaire les pouvoirs publics sur des questions très actuelles.

Ce tour d'horizon montre le développement ces dernières années en France de nouveaux domaines de recherche : les archéologues enrichissent nos connaissances sur la matérialité des esclavages et des traites, voire de l'engagisme ; les formes contemporaines de l'esclavage dit moderne mobilisent les juristes ; les historiens d'art et les musicologues cherchent son empreinte sur les œuvres et dans le patrimoine ; la question des réparations est désormais un objet d'étude ; historiens, sociologues et philosophes nourrissent un débat sur les liens entre race et esclavage... Epuisant des tendances observables au niveau international, la recherche française s'est également ouverte à l'histoire globale, ainsi qu'à la micro-histoire, avec des travaux qui cherchent à restituer les existences et la parole de personnes en esclavage ou soumis à diverses formes de travail contraint. Sur le plan aréal, la recherche française sur les esclavages s'intéresse à toutes les régions du monde, et a notamment développé de fructueuses coopérations avec les chercheurs africains, même si, par rapport aux Amériques très bien couvertes, peu de chercheurs français travaillent sur l'Afrique, l'Europe, le monde arabe et, plus encore, l'Asie. Si le domaine littéraire s'est bien développé ces dernières années, l'étude des traites marque le pas, tout comme l'histoire économique de l'esclavage pourtant très dynamique dans le reste du monde.

Le Livre Blanc souligne également l'importance que revêt pour les chercheurs les institutions culturelles et patrimoniales, qui conservent une bonne partie des sources sur lesquelles ils peuvent s'appuyer, et qui participent à la valorisation de leurs travaux dans les expositions permanentes ou temporaires ainsi que dans les contenus numériques que ces institutions proposent.

Ce dynamisme et l'écho que rencontrent les recherches françaises sur les thématiques du LiBRE contrastent avec les faiblesses constatées par la mission dans l'organisation du champ. En effet, si un grand nombre de chercheurs travaillent en France sur ces problématiques, beaucoup le font de manière isolée, et peinent à porter de grands projets, au niveau national dans le cadre de l'Agence Nationale de la Recherche comme au niveau international dans le cadre de l'Union Européenne ; ils sont également peu visibles hors des frontières en raison de l'absence en France de structures spécifiquement dédiées aux esclavages, à l'exception du Centre International de Recherches sur les ESClavages et post-esclavages (CIRESC), institution pionnière créée en 2005 mais qui ne saurait à elle seule répondre aux besoins de visibilité et de coopération des chercheurs français qui travaillent sur ces questions.

Si le champ des études sur l'esclavage souffre comme l'ensemble des sciences humaines et sociales en France du faible nombre de recrutements permettant aux jeunes chercheurs de poursuivre après leur doctorat une activité de recherche, il est également victime des lacunes du système de formation supérieure, qui traite en licences et en masters les sujets liés aux esclavages et à leurs héritages de manière variable selon les territoires et les disciplines.

3. Propositions pour un champ mieux organisé, plus soutenu, plus reconnu

Le Livre Blanc formule 51 propositions regroupées en trois grands axes pour remédier aux limites relevées par la mission dans ses constats, et donner plus de force et plus de visibilité au secteur des études françaises sur les esclavages, les traites et leurs héritages :

- **Organiser la structuration progressive du champ**, en commençant par la création en 2026 d'un Groupement d'intérêt scientifique - GIS, mode d'organisation souple entre des structures de recherche, devrait rassembler la quinzaine d'institutions françaises qui sont aujourd'hui les plus engagées dans les études sur l'esclavage ; il a vocation à aider les acteurs à porter des initiatives fédératrices pour le secteur, tels que l'organisation en France d'un congrès international, ou le lancement de grands projets destinés à être soutenus par l'ANR et/ou l'Union Européenne ; la création d'un réseau international autour de la francophonie devrait également être étudiée ainsi que, à plus long terme, la création d'un ou plusieurs laboratoires dédiés à ces questions.
- **Renforcer les moyens dédiés aux thématiques du Livre Blanc**, afin de combler les lacunes diagnostiquées dans le constat ; cela devrait passer notamment par un effort longitudinal commençant dès la formation initiale (en développant l'offre sur ces thématiques au sein des licences et en masters), puis au niveau du doctorat et à l'entrée de la carrière, à travers une politique de recrutement plus ouverte ; la mission recommande également de diversifier les sources de financement de la recherche, en mobilisant de nouveaux acteurs publics et privés (institutions financières...), comme d'autres pays ont su le faire.
- **Investir dans le secteur de la culture et du patrimoine**, afin de faciliter le repérage des sources disponibles (archives, œuvres, objets et autres éléments de patrimoine...), leur accessibilité et leur valorisation auprès des chercheurs comme du grand public, en s'appuyant notamment sur le numérique ; le Livre Blanc insiste également sur le renforcement des moyens alloués à l'archéologie de l'esclavage ainsi que, d'une façon plus générale, les liens entre le monde de la recherche et les institutions culturelles et patrimoniales.

Alors que, aux Etats-Unis, la recherche sur les esclavages et leurs héritages ne fait plus partie des priorités de la nouvelle administration présidentielle, le Livre Blanc affirme au contraire l'importance de ce champ, non seulement pour la France mais aussi pour le monde. En renforçant la structuration, les moyens, la visibilité de ce champ d'études, la France réaffirmerait à l'international comme auprès des Françaises et des Français sa volonté d'être en pointe sur ces questions. Elle répondrait mieux aux attentes sociales, elle participerait à l'amélioration de la qualité du débat public, et elle permettrait aux pouvoirs publics de disposer d'une expertise plus solide pour fonder leurs politiques sur des questions qui restent sensibles aujourd'hui.

Introduction

Le présent Livre Blanc est le fruit d'une démarche initiée par la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage (FME), reprise et confirmée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'occasion de la préparation de la deuxième convention pluriannuelle entre l'État et la FME.

Crée par décret le 12 novembre 2019, la FME a, dès sa création, souhaité effectuer un bilan de la recherche publique française sur l'esclavage, afin de pouvoir le présenter à l'occasion des vingt ans de la loi du 21 mai 2001 portant reconnaissance de l'esclavage et de la traite comme crime contre l'humanité, dite « loi Taubira », dont elle est l'héritière directe. Faute de moyens, la Fondation n'a pas pu réaliser ce bilan en 2021, mais le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a validé le principe d'une telle étude en 2022, dans le cadre de la préparation de la nouvelle convention État-FME, portant sur la période 2023-2026.

Cette convention dispose que « *le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation soutient le développement d'une recherche française historique et pluridisciplinaire d'excellence sur l'esclavage. À cette fin, il accompagne la Fondation dans son ambition de réaliser et publier un Livre blanc d'ici 2024, en l'informant des meilleurs dispositifs à mobiliser pour y parvenir.* » Pour réaliser ce travail, la Fondation a disposé de l'appui d'une chercheuse en délégation, Dominique Rogers, maîtresse de conférences en histoire à l'Université des Antilles, avec pour mission, validée par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de coordonner les travaux du Livre Blanc pour le compte de la Fondation dans le cadre d'une lettre de mission signée par son président¹, en lien avec son conseil scientifique et le comité de pilotage ad hoc mis en place pour suivre ce chantier².

Officiellement lancé à la fin 2023, le Livre Blanc a été achevé dans un contexte international significativement transformé pour les chercheuses et les chercheurs qui travaillent sur les questions relevant de ce champ.

En effet, depuis janvier 2025, aux États-Unis, plusieurs déclarations et décisions de la nouvelle administration présidentielle ont suscité l'inquiétude dans le monde académique, en raison des menaces qu'elles font peser sur la liberté académique des chercheurs, ainsi que sur les ressources et l'autonomie de leurs institutions. Le champ des études sur les esclavages, leurs héritages et leur transmission apparaissent particulièrement visés : dès février 2025, plusieurs informations concernant cette page de l'histoire américaine ont été retirées du site internet du service des parcs nationaux, qui relève du gouvernement fédéral³ ; en mars 2025, le décret présidentiel « *Restoring Truth and Sanity to American History* », condamne une prétendue volonté « de réécrire l'histoire », qui « approfondit les divisions de la société et nourrit un sentiment de honte nationale ». Dans une déclaration signée par 34 organisations, institutions et sociétés savantes, l'*American Historical Association* a présenté ce décret présidentiel comme « déform[ant] complètement le travail des historiens »⁴.

Un tel climat fait craindre l'arrêt de programmes d'études, le licenciement de chercheurs et la suspicion jetée sur tout un secteur de la recherche, ce qui est susceptible d'impacter la recherche française d'au moins trois façons : d'abord à travers le retour en France de chercheuses et de chercheurs français ayant perdu leur emploi dans le pays, ou ne désirant plus y travailler ; ensuite, à travers l'exil de chercheuses

¹ Lettre du 30/10/2023, jointe en annexe.

² Pierre-Yves Bocquet, Audrey Célestine, Romuald Fonkoua, Jean-Paul de Gaudemar, Jean Hébrard, Paulin Ismaïd, Raphael Janeault, Coralie de Souza-Vernay, Bruno Maillard, Thomas Mouzard, François-Joseph Ruggiu..

³ Cf. « Amid anti-DEI push, National Park Service rewrites history of Underground Railroad », par Jon Swaine et Jeremy B. Merrill, The Washington Post, 06/04/2025.

⁴ Cf. « Historians Defend the Smithsonian », AHA et 33 autres institutions, 31/03/2025.

et chercheurs étrangers (américains ou d'autres nationalités) qui, pour les mêmes raisons, pourraient souhaiter poursuivre leurs travaux dans un autre pays ; enfin, parce que, si des programmes de recherche sur les esclavages et leurs héritages devaient être arrêtés aux États-Unis, se poserait la question de leur reprise par d'autres institutions à travers le monde, et donc de la capacité de la France à participer à un tel effort, seule ou avec d'autres pays.

Dans un tel contexte, il est d'autant plus important pour le gouvernement français de montrer l'importance qu'il attache à l'étude des esclavages et de leurs héritages, ainsi qu'aux valeurs de liberté académique et de rigueur scientifique qui doivent guider la recherche sur ces questions. Sans viser de façon spécifique à accueillir en France davantage de chercheuses et chercheurs travaillant actuellement sur ces questions aux États-Unis et désirant quitter ce pays (cet objectif supposant des mesures particulières non analysées ici), le Livre Blanc vise à créer un climat et des conditions générales plus favorables à la recherche en France sur ces sujets, dont l'un des effets devrait être de rendre notre pays plus attractif pour les chercheuses et chercheurs étrangers (ou français travaillant à l'étranger).

Selon la forme habituelle de ce type d'exercice, le présent Livre Blanc, après avoir analysé les enjeux au sein desquels s'insère le champ de recherche sous revue, dresse un bilan de l'état de la recherche française, de ses moyens, de ses résultats (productions, grands projets, etc.) et de la façon dont elle est structurée, avant de formuler des propositions destinées à renforcer encore ce secteur, son organisation, ses partenariats et sa visibilité nationale et internationale.

Le champ de recherche examiné par le présent Livre Blanc est celui de l'esclavage et de ses héritages, tel qu'il est couvert par les chercheurs travaillant en France et les institutions de recherche ainsi que d'enseignement supérieur françaises. Par « esclavage », on entend les formes les plus extrêmes de travail contraint, auxquels on ajoutera les traites (le commerce des êtres humains destinés à l'esclavage) ainsi que les héritages de ces phénomènes, dans toutes leurs dimensions (économiques, sociales, culturelles, humaines...), à toutes les époques et dans tous les pays – même si, conformément à l'objet de la Fondation et au fait que le Livre Blanc est commandé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche de la France, un intérêt particulier (mais non exclusif) est donné à la connaissance de l'esclavage colonial français et de son empreinte contemporaine.

A l'intérieur de ce cadre, l'équipe du Livre Blanc a envisagé le traitement de ce sujet par toutes les disciplines des sciences humaines et sociales. Si l'histoire est la discipline la plus mobilisée en termes de travaux produits comme de chercheuses et chercheurs mobilisés, elle ne constitue qu'un des secteurs de la recherche sur ces questions. De nombreuses autres disciplines sont concernées, faisant de ce champ un domaine d'une très grande richesse d'approches, où la pluridisciplinarité est d'ailleurs très fréquente.

Dans la suite du rapport, celui-ci est appelé de façon raccourcie « LiBRE » pour « Livre Blanc de la Recherche française sur les Esclavages ».

1. Les enjeux : pourquoi un Livre Blanc sur les recherches menées en France sur les traites, les esclavages et leurs héritages ?

1.1. Un enjeu essentiel de compréhension du monde actuel

Phénomène mondialisé héritier de pratiques antérieures et s’inscrivant dans un usage touchant toutes les civilisations, l’esclavage concerne des territoires et des époques très variées, de l’esclavage antique mentionné dans les textes et les inscriptions épigraphiques jusqu’aux pratiques d’exploitation humaine extrême observables dans l’économie mondiale contemporaine. La prise en compte des héritages de toute nature de ces phénomènes élargit encore la variété des questions étudiées, l’esclavage ayant laissé sa trace dans les arts et la littérature, dans les pratiques sociales et culturelles des populations qui en sont issues, dans les économies des territoires concernés, dans les représentations agissantes jusqu’à nos jours dans les sociétés post-esclavagistes…

1.1.1. L’esclavage colonial, une page importante de l’histoire de France

Au sein de ce paysage général, la place de la France n’est pas négligeable : sur le plan historique tout d’abord, dans l’Antiquité et durant la première partie du Moyen-Âge, le phénomène de l’esclavage n’a pas épargné les territoires aujourd’hui constitutifs de la France, même si la prégnance de celui-ci s’est ensuite réduite, le sol du royaume de France devenant même théoriquement « franc » avec l’Édit Royal de Louis X Le Hutin (1315).

Si elle reste au début relativement absente de la pratique, à partir du XVe siècle, de l’esclavage des peuples non-européens par les puissances européennes dans le « Nouveau Monde », à partir du XVIIe siècle elle s’engage résolument dans la traite transocéanique destinée à pourvoir les territoires qu’elle a conquis aux Amériques et dans l’Océan Indien en travailleurs serviles. Les évaluations de la base de données mondiale *Slave Voyages* montrent que la France est la troisième puissance coloniale esclavagiste en termes de nombre de captifs africains déportés dans ses colonies, derrière l’ensemble formé par le Portugal et le Brésil, et le Royaume-Uni : entre 1,2 et 1,5 millions de personnes auraient ainsi été victimes de la traite française. En tout, entre 1625 et 1848, on estime qu’environ 4 millions de personnes auraient été victimes de l’esclavage dans l’espace colonial français, 2,5 millions de personnes nées en servitude dans les colonies françaises s’ajoutant aux chiffres de la traite.

Derrière ces chiffres se cachent une participation de la France à l’économie mondialisée de l’époque moderne qui n’a fait que croître jusqu’en 1789 et la création de sociétés coloniales complexes, dont les pratiques comme les produits ont transformé la société d’Ancien Régime de la métropole. La remise en cause de ce système sous la Révolution a suscité un bouleversement inédit dans l’histoire de l’Humanité, qui a contribué à fonder autant les valeurs républicaines de liberté, d’égalité et de fraternité de la République Française (notamment à la faveur de la révolution de Saint-Domingue / Haïti) que la nouvelle idéologie de la « mission civilisatrice » qui a ensuite officiellement guidé la constitution du second empire colonial français.

Le projet comme les modalités de mise en œuvre de ce second empire colonial français sont de fait imprégné d’idées, de pratiques et d’autres héritages directement issus des sociétés esclavagistes du premier empire colonial français. Après la départementalisation des « vieilles colonies » et la décolonisation, cet héritage n’a pas disparu : il continue d’imprégnier les sociétés contemporaines, dans l’Hexagone et les outre-mer, qu’il n’est pas possible de comprendre en ignorant ce legs bien particulier.

1.1.2. Les héritages persistants de l'esclavage colonial en France

Dans la France du début du XXI^e siècle, les héritages de l'esclavage colonial se lisent dans une multitude de situations.

Ces héritages sont naturellement présents dans les collectivités d'outre-mer, territoires sur lesquels l'esclavage a été pratiqué jusqu'en 1848 (Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion, ainsi que, avec une histoire différente, Mayotte). Les sociétés de ces territoires, leurs économies, leurs cultures, les rapports réciproques qu'ils entretiennent avec le reste de la France sont pour partie les fruits de cette histoire, dont les effets continuent de marquer les imaginaires, les discours et les actes sur place, comme dans le regard que l'Hexagone porte sur eux et il est tout simplement impossible d'en comprendre le fonctionnement si l'on ignore cette réalité.

Cela ne veut pas dire que ces sociétés seraient immobiles, ou enfermées dans un passé dont elles ne parviendraient pas à s'extraire : leur richesse réside précisément dans le fait qu'elles ne cessent d'évoluer, et le rôle des sciences humaines et sociales est précisément d'aider à saisir la nature de ces évolutions, à la lumière de l'histoire longue de ces territoires et de la façon dont ils ont été traités dans l'espace français depuis près de quatre siècles. Cet examen est d'autant plus important lorsque, comme cela est arrivé à plusieurs reprises ces dernières années, ce sont les images de l'esclavage colonial et de son cortège d'inégalités et d'injustices qui ont pu être mobilisées dans des mouvements sociaux de grande ampleur⁵. Les apports de la recherche aident alors à identifier ce qui constitue effectivement un héritage de cette histoire et ce qui relève du rapprochement abusif.

Mais la question des héritages de l'esclavage en France ne saurait se limiter à celle des outre-mer et à la façon dont ils s'insèrent dans l'ensemble français. Les préjugés, les pratiques et les réactions que le système esclavagiste a suscité n'ont pas seulement marqué les outre-mer ; ils se sont diffusés dans le reste de la société française, où ils ont contribué à nourrir à la fois le racisme antinoirs et les discriminations qu'il induit⁶ et les idées de liberté, d'égalité et de fraternité fortifiées par les combats pour l'abolition et la justice dans les outre-mer⁷.

C'est pourquoi la connaissance de l'histoire de l'esclavage et des résistances qu'il a entraînées est également indispensable pour aborder certains phénomènes contemporains dans la société française. L'une des plus importantes est cette « condition noire » évoquée par l'historien Pap Ndiaye dans un livre de 2008, dont les différentes formes ont nourri les expériences sociales ainsi que les revendications politiques des populations afro-descendantes pour plus de dignité et de reconnaissance.

Cette question a acquis une nouvelle visibilité dans les années 2010 en lien avec la persistance du racisme et des discriminations hérités de cette histoire, dans toutes leurs dimensions⁸. Mais elle travaillait déjà la société française dans les décennies précédentes, qui ont été traversées par des demandes qu'enfin soient prises en compte l'histoire et la mémoire des populations d'ascendance africaine, portées également dans de nombreux autres pays du monde.

En France, ces demandes se sont notamment exprimées à plusieurs reprises au cours de l'année 1998, lors du 150^{ème} anniversaire de l'abolition de l'esclavage, d'où est sortie la loi du 21 mai 2001 dite

⁵ Lors de la grande grève de 2009 qui a eu lieu dans les trois DFA, le thème de l'esclavage est revenu à plusieurs reprises dans les discours. Cf. Ary Gordien, « Guadeloupe, l'après LKP : Anticolonialisme, identité et vie quotidienne », *Revue Asylon(s)*, N°11, mai 2013.

⁶ Cf. sur ce point la Note de la FME n°3 *Racisme et esclavage – Une histoire liée*, décembre 2023 et Pap Ndiaye, *La Condition noire : essai sur une minorité française*, Calmann-Lévy, 2008.

⁷ Cf. F. Alexis et JM Théodat, *Oser la Liberté – Figures des combats contre l'esclavage*, Éditions du Patrimoine 2023, catalogue de l'exposition *Oser la Liberté* au Panthéon du 9 novembre 2023 au 11 février 2024.

⁸ Le 34^{ème} rapport annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie confirme les difficultés toujours prégnantes au quotidien.

« Taubira » portant reconnaissance de l'esclavage et de la traite comme crimes contre l'humanité⁹. Ces événements ont donné une visibilité nationale à un mouvement qui touchait déjà, depuis plusieurs années, des collectivités liées à cette histoire dans l'Hexagone, telle Massy où a été inaugurée en 1989 la première statue de Toussaint Louverture en France ou Nantes avec l'exposition les « Anneaux de la mémoire » au château des Ducs de Bretagne, entre décembre 1992 et mai 1994. Dans les années 2000 et 2010, le mouvement s'est amplifié en France, comme d'ailleurs au Royaume-Uni, avec la création d'institutions culturelles pérennes (dont la principale est le Mémorial ACTe en Guadeloupe en 2015), mais aussi la mise en place, au sein des collections permanentes, de salles ou de parcours dédiés permanents dans de nombreux musées d'histoire¹⁰, enfin la création de nouveaux lieux de mémoire comme le Mémorial de l'abolition de l'esclavage à Nantes en 2012 ou le monument « Mémoires des Esclavages » inauguré à Brest en 2015. La question a mobilisé également de nouveaux acteurs de la société civile, tels que le Comité Marche du 23 mai 1998 (CM98), créé en 2000, le Conseil représentatif des Associations noires (CRAN), fondé en 2005, ou le Conseil Représentatif des Français d'Outre-Mer (CREFOM) en 2014.

Ce mouvement s'est également observé à l'étranger, les années 1990 ayant vu par exemple les ports de la façade atlantique de l'Angleterre s'engager, eux aussi, dans des démarches de reconnaissance : ainsi Bristol avec les parcours urbains du *Slave Trade Trail* en 1996 et Liverpool, dont le conseil municipal a présenté des excuses officielles à la communauté noire locale en 1999 et qui a ouvert en 2000 un Musée international de l'esclavage. Les Pays-Bas se sont engagés plus tardivement dans ce chemin, avec la création en 2002 du *National Institute for the Study of Dutch Slavery and its Legacy* (NiNsee), suivie de l'institution d'un jour de célébration officielle, le 1^{er} juillet, anniversaire de l'abolition dans les colonies néerlandaises, le 1^{er} juillet 1873.

Au niveau mondial, la première conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée à Durban en 2001 a vu la reconnaissance de l'esclavage et de la traite transatlantique comme crimes contre l'humanité¹¹. L'ONU, dans le fil de cette reconnaissance, a désigné le 25 mars « Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves »¹².

Les grandes manifestations antiracistes de l'année 2020, à la suite de la mort de George Floyd et autour du slogan « *Black Lives Matter* »¹³, ont relancé le débat public en France sur ces questions, en le posant en de nouveaux termes par rapport aux années 1990-2000, durant lesquelles les revendications portaient plutôt sur la mise en visibilité des traces de l'esclavage occultées jusque-là dans l'espace public (toponymie, musées, statuaires, mémoriaux), alors que celles cristallisées autour de la mort de Georges Floyd (mais initiées déjà dans les années 2010) ajoutent désormais à ces revendications une demande d'effacement des traces évoquant l'ordre esclavagiste dans l'espace public, symbolisée par

⁹ Parmi la dizaine d'actions et d'événements de cette année 1998, on pourrait évoquer le 23 janvier 1998, la création du « Comité pour une commémoration unitaire du cent cinquantenaire de l'abolition des nègres dans les colonies françaises » rassemblant plusieurs dizaines d'associations métropolitaines de militants d'origine ultramarine qui se présentent comme « descendants d'esclaves » et programmant une marche silencieuse le 23 mai ; les 11-13 mars 1998, le colloque international à la Sorbonne sur Édouard Glissant et la déclaration finale d'Édouard Glissant, Patrick Chamoiseau et Wole Soyinka demandant la qualification de la traite et de l'esclavage de crimes contre l'humanité ; le 3 avril 1998, le colloque organisé en Martinique par le Comité Devoir de mémoire (Serge Chalons et Christian Jean-Etienne) sur la reconnaissance de la traite et de l'esclavage comme crimes contre l'humanité auquel participaient E. Glissant, P. Chamoiseau, le professeur de droit E. Jos et Christiane Taubira, à l'occasion duquel le discours officiel abolitionniste est dénoncé comme néocolonial. ; les 6-7 mai 1998, colloque « La traite négrière comme crime contre l'humanité » organisé à l'Unesco par le Collectif des Filles et Fils des Africains déportés.

¹⁰ En 2007, au château des ducs de Bretagne à Nantes ; en 2009, au Musée d'Aquitaine à Bordeaux ; enfin, à La Rochelle, au musée du Nouveau Monde, dès 1982, mais surtout à partir de la nouvelle scénographie de 2009.

¹¹ Point 13 du rapport final de la conférence

¹² <https://docs.un.org/fr/A/RES/62/122>

¹³ Cf. Audrey Célestine, Nicolas Martin-Breteau et Charlotte Recoquillon, « Introduction - Black Lives Matter : un mouvement transnational ? », *Esclavages & Post-esclavages*, 6 | 2022.

les exemples emblématiques de déboulonnage ou de marquage de statues mais qui recouvrent aussi d'autres aspects (livres, films, nom de rues, de quartier, etc). Ces demandes ont également souligné la nécessité de leur apporter un éclairage fondé sur l'histoire propre de la France, montrant à la fois l'importance et les spécificités des héritages de la colonisation et de l'esclavage dans l'espace français et des contributions des populations qui en sont issues¹⁴.

1.1.3. Un enjeu diplomatique important et sensible

Cet effort est d'autant plus important qu'aujourd'hui la mémoire de l'esclavage est devenue un véritable enjeu dans les relations internationales entre les pays du Nord et les pays du Sud, autour de la question des réparations de l'esclavage colonial.

Si ce thème avait déjà fait l'objet de demandes de la part de l'organisation de l'Union Africaine dans les années 1990, c'est avec la conférence déjà citée de Durban en 2001 que cette question a commencé à être discutée dans le cadre des Nations Unies, entre les anciennes colonies et leurs anciennes puissances coloniales, alors résolument hostiles à ouvrir cette discussion. Depuis, la question n'a cessé de prendre de l'ampleur. En 2006, a lieu au Ghana la première conférence internationale sur les réparations liées à l'esclavage. En 2014, la CARICOM adopte un plan de réparation en 10 points, qui met en cause la Grande-Bretagne au premier chef, mais aussi la France, l'Espagne, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède qui ont tous eu des colonies dans la Caraïbe.

De marginale, cette demande est devenue avec les restitutions l'un des fers de lance des revendications en lien avec les héritages de la colonisation européenne, à laquelle appartiennent l'esclavage et les traites atlantiques et leurs prolongements dans l'Océan Indien¹⁵, revendications que les pays européens ne peuvent plus ignorer, comme l'ont montré en 2023 le sommet entre l'Union Européenne et la communauté des états sud-américains et caraïbes (CELAC) et en 2024 le sommet du *Commonwealth*, dont les déclarations finales mentionnent chacune la question des réparations de l'esclavage, tandis que l'Union Africaine a décidé de faire de cette question son thème de travail de l'année 2025.

Face à ces demandes, nombre d'institutions et de gouvernements européens et américains se sont engagés dans des démarches volontaristes ces dernières années, non seulement en reconnaissant, après la France, l'esclavage comme crime contre l'humanité, mais également en s'engageant plus concrètement dans des démarches de reconnaissance assorties de moyens financiers tournées vers les populations issues des groupes mis en esclavage (ainsi aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, au Brésil, en Colombie¹⁶) ou victimes de crimes coloniaux (ainsi de l'Allemagne avec les Herero et les Nama de Namibie).

¹⁴ Comme le rappelle Sébastien Ledoux dans un article récemment mis en ligne, longtemps les récits historiques traditionnels des divers pays européens mentionnaient la présence des minorités noires au sein des sociétés coloniales ou postcoloniales, mais ils transmettaient ce passé « dans une narration eurocentrée et par le prisme d'une glorification civilisatrice fondée soit sur l'expansion coloniale, soit sur le mouvement abolitionniste blanc libérant les esclaves ». cf. Sébastien Ledoux, « Les enjeux mémoriels des traites et esclavages en Europe », Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe [[en ligne](#)].

¹⁵ Les collaborations entre le musée de Blois et l'*Intercontinental Slavery Museum* de l'île Maurice, autour des « Visages d'ancêtres » de la collection d'Eugène de Froberville, témoignent, dans un contexte plus apaisé, de l'importance de tels enjeux.

¹⁶ Le gouvernement néerlandais, après avoir instauré en 2009 une journée nationale de l'esclavage, a présenté en décembre 2022, par la bouche du Premier ministre Mark Rutte, des excuses officielles aux descendants d'esclaves pour la participation du pays à la traite et à l'esclavage, et mis en place un plan national de 200 M€ destiné à des mesures mémorielles et de cohésion sociale. Aux États-Unis, plusieurs institutions publiques ou privées (des universités comme Georgetown University, des municipalités comme San Francisco et Boston, des États comme la Californie) se sont engagées dans des démarches de réparations. Au Royaume-Uni, des institutions bancaires comme la *Bank of England* en 2020 et la *Lloyd's* en 2023, religieuses comme la *Church of England* également en

La France est elle-même interpellée sur cette part de son passé, à l'instar des autres puissances coloniales européennes. Il peut s'agir des questionnements sur les réparations déjà évoquées des organisations régionales auxquelles appartiennent les anciennes colonies françaises (la CARICOM, la CELAC, l'Union Africaine), mais aussi ceux des diverses instances du système des Nations Unies (l'Assemblée Générale des Nations-Unies, l'UNESCO, l'instance de représentation des personnes d'ascendance africaine, le haut-commissariat aux droits humains). Enfin, le bicentenaire en 2025 de la dette d'indépendance imposée en 1825 à Haïti pour indemniser les anciens colons esclavagistes de la partie française de Saint-Domingue a vu la France explicitement interpellée par le gouvernement d'Haïti sur la restitution de cette somme au peuple haïtien ; l'annonce par le président de la République de l'ouverture d'une réflexion binationale sur les conséquences pour Haïti de cette double dette conduira nécessairement la commission chargée de mener cette réflexion à examiner cette question. Pas plus que les autres nations qui ont à faire face à ces demandes, la France ne peut ni ne doit les ignorer.

En effet, alors que son influence recule en Afrique et que sa parole comme ses actions y sont de plus en plus contestées, la France doit aujourd'hui montrer qu'elle est capable d'entrer avec ses anciennes colonies dans une relation nouvelle, fondée sur une égalité réelle et un universalisme conséquent, qui ne sera rendu possible que si elle reconnaît pleinement les héritages de son passé colonial et esclavagiste, et montre qu'elle agit concrètement et avec sincérité pour les dépasser. Dans ce contexte, analyser, expliquer, transmettre apparaissent comme des urgences fondamentales pour permettre à la France d'engager ce dépassement dans sa relation avec ses anciennes colonies et leurs diasporas qu'elle a accueillies et parfois sollicitées.

1.1.4. « L'esclavage moderne » : une réalité encore actuelle

Il convient enfin de rappeler que, malgré la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948¹⁷, la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains du 16 mai 2005 et l'action de nombreuses associations et organismes onusiens ou inter-gouvernementaux, l'esclavage, les traites, pris au sens des différents systèmes de commerce visant à vendre des êtres humains, et plus encore leurs héritages demeurent des questions brûlantes d'aujourd'hui. Selon le dernier rapport publié sur ce sujet par l'Organisation Internationale du Travail, l'ONG *Walk free* et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en 2021, 50 millions de personnes dans le monde subissent encore des situations de servitude par mariage (21 millions) ou par le travail (28 millions)¹⁸. La situation a même empiré puisque, après des années de baisse, le nombre de victimes de « l'esclavage moderne », au sens de ce rapport de l'OIT, a augmenté de 10 millions de personnes depuis le précédent rapport, datant de 2016. Si les trois pays où la prévalence de l'esclavage est la plus forte sont la Corée du Nord, l'Érythrée et la Mauritanie, le phénomène concerne toutes les régions du monde, même l'Europe et la France¹⁹.

En effet, l'augmentation des difficultés économiques dans les pays du Sud, et parfois les pays du Nord, les guerres, le changement climatique et les migrations consécutives ont augmenté les situations de contraintes et parfois d'esclavage dit « moderne », pour lequel on préférera ici l'expression « esclavage contemporain », qui regroupe l'ensemble des situations de travail contraint accompagnées par des violences extrêmes. Elle englobe les situations de travail forcé, de servitude pour dettes, de

2023 et 2024, se sont engagées dans un processus de réparations financières. Au Brésil et en Colombie, les gouvernements de Gustavo Petro et de Lula ont engagé des politiques volontaristes en direction de leurs populations afro-descendantes historiquement discriminées.

¹⁷ L'article 4 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, prévoit que « nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude. L'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes ».

¹⁸ *Estimations mondiales de l'esclavage moderne*, OIT, Walk free, OMS, septembre 2022.

¹⁹ Pour la France, on consultera avec profit les travaux du Rapporteur national sur la traite des êtres humains en France (CNCDH), mais aussi ceux de la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violence et la lutte contre la traite des êtres humains). Chaque année, en France, le Comité contre l'esclavage moderne traite, entre 350 et 400 signalements, un chiffre qui ne cesse d'augmenter depuis trente ans. En 2023, le ministère français de la justice a officiellement dénombré 404 victimes de traite des êtres humains, 12 victimes d'esclavage, 6 victimes de travail forcé enregistrées par les services de police et de gendarmerie.

mariage forcé, de trafic humain ou encore d'exploitation sexuelle. Analyser ces processus afin de les éradiquer relève d'une actualité et d'une urgence bien réelles, auxquelles la France s'honorera de participer, au-delà de ce qu'elle fait déjà²⁰.

1.2. Une urgence pour la recherche française

1.2.1. Pour répondre aux besoins de la société française

Face à une telle diversité d'enjeux, le besoin d'un éclairage par la recherche est plus important que jamais, pour tous les acteurs concernés, qu'il s'agisse des pouvoirs publics (État, collectivités locales et leurs établissements), des médias, des maisons d'édition et de production, des associations et acteurs organisés de la société civile, comme du grand public partout sur le territoire français, ainsi que des observateurs étrangers confrontés aux mêmes questions, ou qui sont en dialogue avec la France à ce sujet.

Les questions liées à l'esclavage et aux traites renvoient en effet à des sujets considérés comme sensibles dans le débat public : le rapport au passé colonial, au sein de la population française comme vis-à-vis des partenaires internationaux de la France ; les relations entre l'Hexagone et les outre-mer ; les inégalités et injustices propres à ces territoires et leur origine née de l'Histoire ; la question du racisme et de l'identité, personnelle et collective. Complexes, ces questions font trop souvent l'objet de simplifications, voire de manipulations ou d'instrumentalisations qui contribuent à accentuer les tensions au sein de la société, à altérer la relation de la France avec le reste du monde, et qui peuvent aller jusqu'à donner lieu à des violences sur les biens ou les personnes.

Pour apaiser ces tensions, et répondre aux demandes sociales qu'elles peuvent exprimer, ou au contraire masquer, il est d'autant plus important de pouvoir s'appuyer sur des faits précisément établis, des analyses rigoureusement justifiées, des données méthodiquement construites. C'est le rôle de la recherche que d'éclairer ces grandes questions avec les outils des sciences humaines et sociales, l'histoire, la sociologie, la philosophie, l'économie et toutes les autres disciplines qu'il est nécessaire de mobiliser sur des objets aussi complexes que les multiples héritages de l'esclavage dans la France contemporaine.

1.2.2. Pour franchir une nouvelle étape dans la structuration du champ

La vivacité de ces questions en France n'est pas nouvelle. Comme cela a été rappelé *supra* aux points précédents, la fin des années 1990 et le début des années 2000 ont été marqués par d'importantes mobilisations populaires demandant aux gouvernements de reconnaître l'importance de la place de l'esclavage et de la traite dans l'histoire, et leur nature de crime contre l'humanité. En France, ce mouvement a conduit au vote de la loi dite « Taubira » du 21 mai 2001, qui, au-delà de cette reconnaissance, a également affirmé, dans son article 2, l'obligation d'inscrire la transmission de cette histoire dans les programmes scolaires, ainsi que le nécessaire soutien de la recherche sur ces sujets. Loin d'opposer mémoire et histoire, science et société, ce texte a au contraire réaffirmé le rôle essentiel des chercheurs pour produire la connaissance et éclairer l'action publique.

Cette loi a ainsi été une impulsion importante qui a permis aux études françaises sur les esclavages et leurs héritages de connaître un nouvel essor au début des années 2000, que le Livre Blanc documente *infra*, en analysant notamment la production de thèses sur ses thématiques sur les 40 dernières années, qui a de fait connu une nette inflexion à la hausse à cette époque. Poussé par cet intérêt

²⁰ Après deux condamnations de la France par la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) en 2005 et 2012, le Parlement français a voté en 2013 une loi introduisant l'esclavage, le travail forcé et la servitude dans le code pénal. En 2014, est mis en place le premier Plan de lutte contre la traite des êtres humains. La première libération médiatisée d'une victime d'esclavage « moderne » avait eu lieu en France en 1996. En revanche, les premières condamnations pour des faits de traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail n'ont lieu qu'en 2010. <https://contrelatraite.org/esclavage-moderne>

accru des pouvoirs publics pour ces questions, le champ a connu une deuxième inflexion dans les années 2005 et 2006, après les émeutes urbaines de l'automne 2005. Ces événements ont amené le gouvernement de l'époque à s'interroger sur les racines du sentiment de discrimination exprimé par la jeunesse des banlieues des grandes métropoles qui s'était soulevée, et a alors mis en place divers dispositifs pour y répondre, comme par exemple l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, issue de la loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances.

C'est dans ce cadre que s'est inscrite la création par le CNRS du Centre International de Recherches sur les Esclavages et post-esclavages (CIRESC), marquant la volonté des pouvoirs publics de consacrer davantage de ressources à l'étude de cette page de l'histoire de France, et de son empreinte sur la société française contemporaine. Constitué initialement autour du réseau thématique prioritaire (RTP) « Esclavages », le CIRESC a constitué la première forme de structuration pluridisciplinaire et pluri-institutionnelle du champ des études françaises sur les esclavages, inaugurant ses travaux par l'organisation du 21 au 24 juin 2006 d'un grand colloque international « Recherches francophones sur les esclavages et les traites : bilan et perspectives », qui s'est tenu à l'EHESS.

Le CIRESC a poursuivi son activité depuis avec de nombreux projets et une production importante, sur lesquels le rapport revient *infra*, en partie 2.2.2.2. Mais le rapport montre aussi que l'étape qu'a constitué la création de cette entité n'a pas été suivie d'un nouveau jalon dans la structuration du champ. Le CIRESC est demeuré une entité au statut fluctuant (il est aujourd'hui un axe de l'UMR 8053 de l'Université des Antilles), au sein d'un secteur caractérisé par son éclatement et sa faible visibilité nationale et internationale, pas du tout à la hauteur des enjeux qu'il traite. Or l'intérêt pour les thématiques du LiBRE ne fléchit pas, bien au contraire : les enjeux, rappelés en 1.1., sont bien perçus par les jeunes chercheurs français, qui désirent travailler sur ces questions, ainsi que par les acteurs étrangers et internationaux : les universités étrangères recrutent des chercheurs français et travaillent sur le rapport de la France avec son passé esclavagiste, enfin l'Union Européenne mobilise des financements importants sur ces questions.

Dès lors, vingt ans après la création du CIRESC, il paraît nécessaire de faire franchir une nouvelle étape au secteur des études françaises sur les esclavages, les traites et leurs héritages, en reconnaissant l'importance des problématiques qu'il porte, en l'a aidant à se structurer davantage en s'appuyant sur les pôles d'excellence qui se sont constitués ces dernières années autour du CIRESC mais aussi de plusieurs universités et écoles de l'Hexagone ainsi que des outre-mer, en approfondissant les liens avec les institutions patrimoniales, et en dédiant à ces orientations des moyens nouveaux, à la mesure de l'importance que cette histoire représente pour notre pays comme pour le monde. La suite des développements de ce rapport s'inscrit dans ce cadre général.

1.3. La méthodologie du Livre Blanc

Pour mener à bien l'évaluation demandée, la mission a dû faire un important effort de définition du périmètre : qui inclure ? Sur quels sujets précis ? La lettre de mission prévoyait de prendre en compte les recherches sur « les esclavages et leurs héritages », périmètre qu'il a été décidé d'élargir aux traites, soit à l'ensemble des systèmes de commerces d'êtres humains de l'Antiquité à nos jours. Au-delà des circuits et des acteurs privés ou publics de ces trafics, il a semblé important de prendre également en compte les activités économiques en amont ou aval de ces échanges (production de biens ou de produits pour le commerce atlantique tels les “indiennes”, les bijoux de traite, les morues salées ou séchées...) mais aussi les activités de raffinage et de transformation, voire formes à sucre et mitrons²¹.

²¹ Un mitron est un appareil de terre cuite placé à l'orifice d'un conduit de cheminée et destiné à supporter la mitre. Les formes à sucre, fabriquées dans le royaume pour le transport du sucre, ont été importées des colonies vers la métropole, puis réutilisées comme mitrons dans les régions de l'Ouest de la France.

De même, le pluriel retenu à « esclavages », qui vise à rendre compte de la diversité des formes d'esclavages dans le monde, inclut ici, plus largement, d'autres formes de travail contraint, pour certaines directement héritières de l'esclavage, tels l'engagisme ou le travail forcé en situation coloniale et d'autres relevant de formes asservissement imposés par la force aux cours des XIXe, XXe et XXIe siècles.

Enfin, s'agissant des héritages des esclavages et des traites, ceux-ci sont entendus ici comme incluant les cultures, pratiques sociales et rapports économiques nés de ces histoires. Sous l'appellation d'héritages on trouve ainsi l'infinité variété des créations artistiques et culturelles nées dans les sociétés esclavagistes et post-esclavagistes, les phénomènes de créolisation et d'hybridation qu'elles ont suscitées, mais aussi les inégalités ou les préjugés nés de cette matrice, tel le racisme antinoirs et les discriminations fondées sur l'origine supposée des individus, ainsi que les conséquences qu'ils ont eus sur leurs victimes (séquelles physiques ou psychologiques) et les réactions de celles-ci (par exemple les demandes de réparations ou les processus d'auto-réparation), ainsi que les questions de mémoire et de patrimonialisation.

Précisions terminologiques.

Dans la suite du rapport, l'ensemble des événements, phénomènes, créations postérieures à l'esclavage mais liés à celui-ci est désigné sous le terme « d'héritage ». Ce terme rassemble dans la suite du texte ce que les historiens français désignent sous l'expression de « post-esclavages », dénomination dont l'usage s'est répandu depuis quelques années sous l'influence du CIRESC, ainsi que ce que les littéraires désignent plutôt sous les mots de « post-indépendance », de « postcolonialité » (avec ou sans tiret) pour qualifier non une « limite chronologique, mais l'avènement structurel d'un nouveau paradigme esthétique »²². Ponctuellement, le mot « post-esclavage » peut être utilisé dans la suite du rapport pour désigner les périodes situées dans les cent premières années après l'abolition de l'esclavage dans les différents espaces concernés.

Par ailleurs, le développement des recherches sur les esclavages, les traites et leurs héritages s'accompagne au niveau international et dans plusieurs langues d'une réflexion sur le lexique adéquat, qui a vu le développement de l'usage du vocable « personne esclavisée », utilisé de préférence à « esclave » lorsque l'on veut distinguer l'être humain en servitude de son statut juridique diminué par cet état. Cet usage est désormais systématique dans la recherche en langues anglaise, portugaise, espagnole... Dans le champ de la recherche francophone, il est également de plus en plus répandu, mais sans être généralisé à l'ensemble des chercheuses et chercheurs du champ, et il reste encore très peu connu du grand public français. C'est pourquoi, dans la suite du rapport, c'est le terme courant d'esclave qui sera le plus souvent utilisé, sans que cela ne signifie pour autant que la mission du Livre Blanc récuse l'usage du terme « esclavisé ».

En ce qui concerne les institutions sous revue, il est apparu également nécessaire de ne pas limiter l'enquête au monde de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) mais également de l'ouvrir à celui de la Culture, dont nombre d'établissements ont une double tutelle, et où sont conservées une grande partie des sources de l'historiographie de l'esclavage. Par ailleurs, quelques chercheurs y travaillent sur ces questions sans être rattachés à une unité de recherche de l'ESR, passant de ce fait souvent inaperçus pour les ministères et parfois le public.

Sur cette base, le présent rapport propose un volet d'analyse qui rend compte de la situation dans les universités et les établissements de recherche relevant du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et un volet d'analyse qui offre un état des lieux des activités de recherche

²² Précision fournie par le chercheur en littérature comparée Malick Noël-Ferdinand (Université des Antilles).

dans les structures relevant du ministère de la Culture et partiellement dans celles dépendant des collectivités territoriales.

Le volet « ESR»²³, dans les universités ou les établissements de recherche relevant du ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche, du ministère de la Culture et qui ont été sollicités au travers d’une enquête en ligne mais aussi d’auditions en présentiel ou en distanciel. Leurs regards ont été complétés par ceux des doctorants et des post-doctorants travaillant sur ces thématiques, dont les avis ont été recueillis au travers d’une enquête en ligne et de quelques auditions. Enfin, des directeurs de laboratoire ou de structures collaboratives tels le CIRESC, les GIS Afrique, Asie, Moyen-Orient et mondes musulmans, l’Institut des Amériques ont également offert des éléments précieux sur le fonctionnement de leurs structures respectives, la place qu’y tenaient ces thématiques, les difficultés et les succès rencontrés par les chercheurs concernés, enfin les évolutions et les perspectives.

Pour le volet « culture », la diversité des formes de la recherche dans ce secteur et des structures qui les portent a nécessité une approche fine qui a été rendue possible grâce à l’appui de deux conservateurs généraux et une conservatrice générale du patrimoine alors en poste à la Délégation à l’inspection, à la recherche et à l’innovation (DIRI) (Dominique Taffin, Thomas Mouzard, Christian Cribellier), que la mission du Livre Blanc souhaite très vivement remercier dès ce stade. Dans le détail, pour ce qui relève directement du ministère ont été sollicités les services d’administration centrale du ministère, notamment le bureau de la recherche de la direction générale de la création artistique, qui a fourni des informations sur la formation et les recherches dans les écoles supérieures de la création, le bureau de l’enseignement et de la recherche en architecture au sein de la sous-direction de l’enseignement supérieur et de la recherche en architecture pour des éléments sur les 35 Écoles nationales supérieures d’architecture (ENSA) ; le bureau de l’animation scientifique et des réseaux au sein du Service des Musées de France (SMF) de la direction générale des patrimoines artistiques, qui a permis de relayer un questionnaire spécifique pour les agents et les responsables des 1200 Musées de France, en complément des auditions réalisées auprès d’une quinzaine de musées²⁴ ; enfin, la mission de l’inventaire général du patrimoine culturel.

Les services déconcentrés (DRAC, DAC et autres services dédiés à la Culture) ont également contribué, au travers des services régionaux de l’archéologie qui ont été consultés de manière systématique. Enfin, divers établissements publics à compétence nationale et notamment l’Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), l’Institut national du patrimoine (INP), l’Institut national d’histoire de l’art (INHA), ainsi que les écoles dépendant du ministère de la Culture (École des Chartes) ont également été consultées en plus des structures collaboratives de recherche (l’École universitaire de recherche Humanités, Créations et Patrimoine, le GIS Patrimoine en partage..) et les ethnopôles.

Au niveau territorial, tous les services d’archives départementales, mais seuls les services d’inventaires territoriaux des outre-mer, ont été sollicités. Enfin, eu égard à l’ampleur de la tâche, il n’a pas été possible de consulter les acteurs des bibliothèques, hormis le Service Commun de Documentation de l’université des Antilles et une ancienne chercheuse de l’école des Chartes en poste à la Bibliothèque historique de la ville de Paris (BHVP).

Au total, la mission s’est appuyée sur des échanges avec 244 personnes rattachées à 99 institutions, relevant pour 137 d’entre elles de l’ESR et pour 107 d’entre elles du monde de la culture.

²³ La mission a intégré dans les effectifs qu’elle a sollicités les chercheurs émérites ou honoraires, lorsqu’ils continuent de produire des recherches ou de soutenir leur production, ainsi que les chercheurs indépendants, docteurs de l’ESR et parfois chargés de cours ou de recherche temporaires, qui bien qu’employés ordinairement dans d’autres structures ou secteurs, produisent eux aussi de la connaissance sur les thématiques du Livre Blanc.

²⁴ Cf. annexe 1. Liste des contributeurs.

Tableau n°1 – Echanges conduits par la mission avec des chercheurs et assimilés

Enquête dans le secteur de l'ESR				Enquête dans le secteur culturel			Total
Auditions chercheurs confirmés	Questionnaires écrits chercheurs confirmés	Auditions et questionnaires jeunes chercheurs	Contributeurs	Auditions	Questionnaires écrits	Autres contributeurs	
70	26	34	7	40	54	13	244

Pour mieux apprécier la place de l'enseignement de ces questions dans l'ESR et dans les établissements d'enseignement relevant du ministère de la Culture et en complément des auditions, les responsables pédagogiques et les secrétariats des licences et des masters des diverses structures françaises concernées ont été sollicités sur l'ensemble du territoire national, dans trois domaines spécifiques : l'histoire, les lettres et l'anthropologie²⁵. (Cf. annexe)

Enfin, l'ensemble des données récoltées a été complété par la consultation de nombreux travaux scientifiques sur les thématiques du Livre Blanc dont les références sont données en notes de bas de page tout le long du rapport.

²⁵ Dans certains UFR, l'anthropologie est parfois associée à d'autres disciplines (ethnologie, histoire, philosophie, sociologie, science politique), ce qui a permis d'offrir également quelques réponses dans ces domaines.

2. Le constat : un champ dynamique, en manque de visibilité et de structuration

2.1. Un champ dynamique

Les études menées en France sur les traites, les esclavages et leurs héritages se développent aujourd’hui au sein d’une communauté scientifique où le champ est désormais reconnu, notamment grâce au CIRESC, comme un sujet d’étude à part entière, qui ne serait plus seulement réservé à quelques chercheurs spécialistes des outre-mer français ou férus d’histoire coloniale. Les investigations conduites dans le présent rapport montrent un champ extrêmement dynamique, par le nombre de ses chercheurs et leur diversité disciplinaire, par le volume et la qualité de leurs publications et de leurs manifestations scientifiques ainsi que par le renouvellement des connaissances produites, des approches et des méthodologies innovantes mises en œuvre dans les 15 dernières années. La présence régulière de nombre de ces chercheurs dans les médias ou aux côtés des institutions culturelles nationales ou territoriales, voire internationales témoignent également du rayonnement de la recherche française sur ces sujets.

Ce constat est toutefois le reflet d’un paradoxe : en effet, si les thématiques relevant de ce champ attirent des chercheurs issus de nombreuses disciplines, des doctorants et un public de plus en plus large ces derniers années, ce dynamisme ne s’est pas traduit par une structuration organisationnelle, un soutien financier et une reconnaissance institutionnelle à la mesure de son apport et des enjeux qu’il éclaire.

2.1.1. Un champ quantitativement dynamique par le nombre et la diversité de ses chercheurs confirmés et de ses doctorants

2.1.1.1. Les chercheurs travaillant sur l’esclavage, les traites et leurs héritages en France

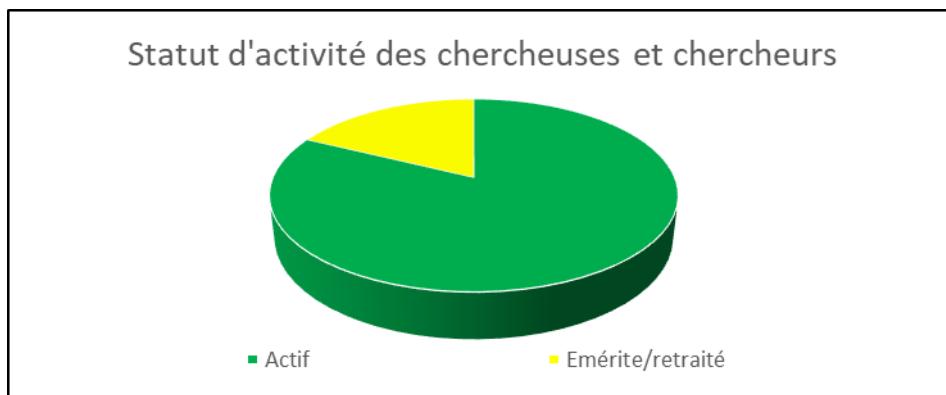
En l’absence de données existantes sur ce point au sein du ministère de l’enseignement supérieur, notre analyse portera ici sur les données extraites de divers canaux : le site theses.fr pour les doctorants et une liste de chercheurs que l’équipe du LiBRE a constituée avec l’aide des personnes interrogées et des sites internet des différents laboratoires, sans prétendre à l’exhaustivité, cette liste comprend 256 chercheurs et chercheuses travaillant sur l’esclavage, les traites et/ou leurs héritages, actifs ou retraités mais conservant une activité de recherche²⁶. De manière particulière, elle inclut également un certain nombre de chercheurs indépendants, sans poste à l’université ou dans diverses structures de recherche, mais parfois recrutés dans des établissements culturels/patrimoniaux ou dans d’autres domaines complètement différents. Leur présence dans les statistiques se justifie car la qualité de leurs productions, reconnue parfois par le Conseil National des Universités, contribue au dynamisme du champ, en dépit de leur manque de statut et du peu de reconnaissance que leur accorde, pour certaines et certains, la position officieuse de « chercheur.e associé.e ». Conformément à la définition retenue pour le champ du Livre Blanc, les chercheurs français en poste à l’étranger n’ont pas été ici pris en compte dans ces statistiques (*a contrario*, des chercheuses et chercheurs étrangers en poste en France qui entrent dans les décomptes figurant dans la suite du rapport).

²⁶ A titre de comparaison, en janvier 2017, l’annuaire de l’Institut des Amériques incluait 999 chercheurs et enseignants-chercheurs. Cf. *Les études sur les Amériques en France, Livre blanc du GIS Institut des Amériques*, p. 28.

- **Statut des chercheuses et chercheurs**

La population sous revue regroupe 82 % de chercheuses et chercheurs en activité et 18 % de chercheuses et chercheurs émérites ou retraités qui produisent toujours des recherches.

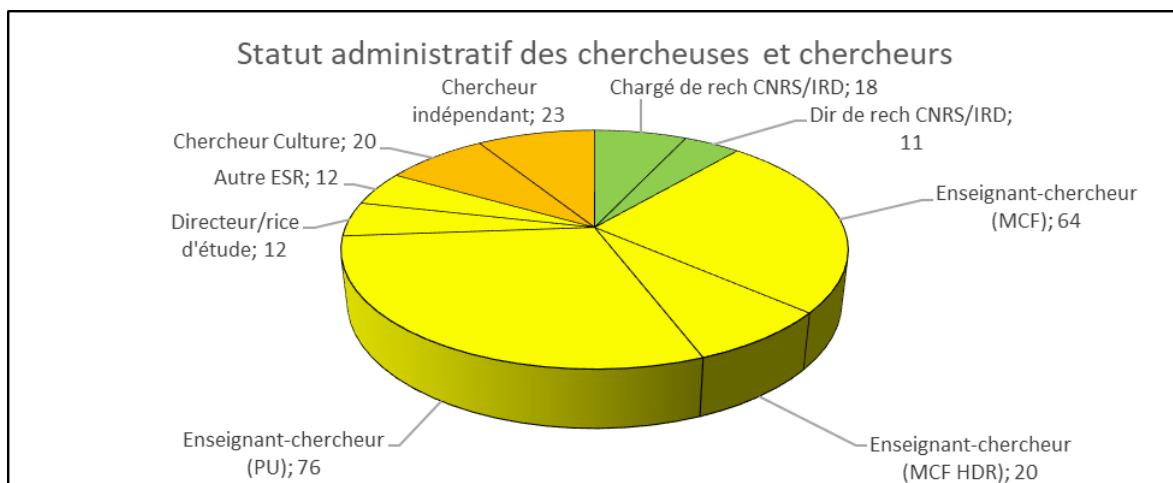
Graphique n°1 – Statut d’activité des chercheuses et chercheurs recensés par la mission



Un peu moins de trois quarts des chercheuses et chercheurs (184) sont des enseignants-chercheurs, dans les différents grades (maître de conférences, MC-HDR, professeur des universités, directeur d’études EHESS/EPHE) + 12 personnes dans d’autres statuts plus ou moins précaires.

La population sous revue comporte également 11 % de chercheurs CNRS ou IRD dans les différents grades (chargé.e de recherche, directeur.rice de recherche, 29 personnes), 20 agents du secteur de la Culture (ministère, collectivités locales, établissements...) et 9 % de chercheurs indépendants (23 personnes), témoignant de l’intérêt porté par la société civile pour ces questions, qui mobilisent des personnes sans statut de chercheurs.

Graphique n°2 – Statut administratif des chercheuses et chercheurs recensés par la mission



Les femmes représentent plus de 42% des chercheurs et des enseignants-chercheurs identifiés, dont 49 % des MCF et des chargés de recherche et 43 % des PU, DE et DR, soit des résultats comparables à ceux de l’Institut des Amériques (en 2016, 51,4% des MCF de leur institut étaient des femmes et 43,4% des professeurs des universités)²⁷.

²⁷ Cf. *Les études sur les Amériques en France, Livre blanc du GIS Institut des Amériques*, p. 28.

- **Les disciplines**

Si l'histoire est la discipline la plus représentée, avec 108 chercheuses et chercheurs, elle n'est pas majoritaire (42%). Viennent ensuite la littérature (11%), l'anthropologie et l'ethnologie (10 %) ; l'archéologie (7%) et les études de civilisations étrangères (7%). D'une manière générale, la grande pluridisciplinarité du champ se lit aussi dans le nombre de disciplines représentées (19 selon les agrégats de la mission) :

Tableau n°2 – Discipline des chercheuses et chercheurs recensés par la mission

Discipline	Nombre	%
Histoire	109	43%
Littérature	27	11%
Anthropologie	25	10%
Archéologie	19	7%
Civilisation	19	7%
Philosophie	13	5%
Droit	11	4%
Science politique	8	3%
Sociologie	6	2%
Histoire de l'art	4	2%
Economie	2	1%
Géographie	2	1%
Musicologie	2	1%
Psychologie	2	1%
Sciences du langage	2	1%
Sciences Info/Com	2	1%
Arts plastiques	1	0%
Religion	1	0%
STAPS	1	0%
TOTAL	256	100%

Alors que longtemps, les historiens dominaient le champ²⁸, les résultats trouvés mettent en évidence un élargissement considérable des disciplines concernées, en lien notamment avec le développement des travaux sur les héritages de l'esclavage. La comparaison du nombre de thèses référencées avec les mots-clés (esclavage, traites ou post-esclavages) produites entre 1985 et 2009 et entre 2010 et 2024, confirme cette analyse. Une recherche globale, à partir des mots clés « post-esclavagisme » et « post-esclavage » ne donne que 7 résultats pour la période de 1985 à 2009 contre 28 pour la période de 2010 à 2024.

Cette situation de très grande hétérogénéité disciplinaire n'est pas toutefois sans poser des difficultés au point que l'on peut se demander s'il y a un champ ou des champs. D'un côté, en effet, on peut distinguer un ensemble de chercheurs dont les travaux relèvent pour l'essentiel de l'histoire au sens large avec des travaux incluant les études en civilisations, en histoire du droit, en sciences politiques, mais aussi en anthropologie de l'autre des chercheurs relevant d'une multitude d'autres disciplines, dans lesquelles les thématiques du Livre Blanc sont émergentes et parfois déjà en cours de consolidation, mais qui ne forment pas encore un champ bien constitué, la somme de ces travaux évoquant surtout une myriade de recherches individuelles.

Dans ce second groupe, l'enquête menée par l'équipe du Livre Blanc a mis en évidence des travaux en histoire de l'art, en archéologie, en sciences économiques, en philosophie, en histoire des langues, en géographie, en ethnologie, en droit public, en psychologie, en information-communication, en sciences du langage mais aussi en sociologie, en Langues et Cultures Régionales, en musicologie et en ethno-musicologie. Alors que ces disciplines développent souvent des travaux sur les héritages de

²⁸ Entre 1985 et 2000, selon le site these.fr 136 thèses portant sur l'esclavage ont été soutenues, essentiellement en histoire.

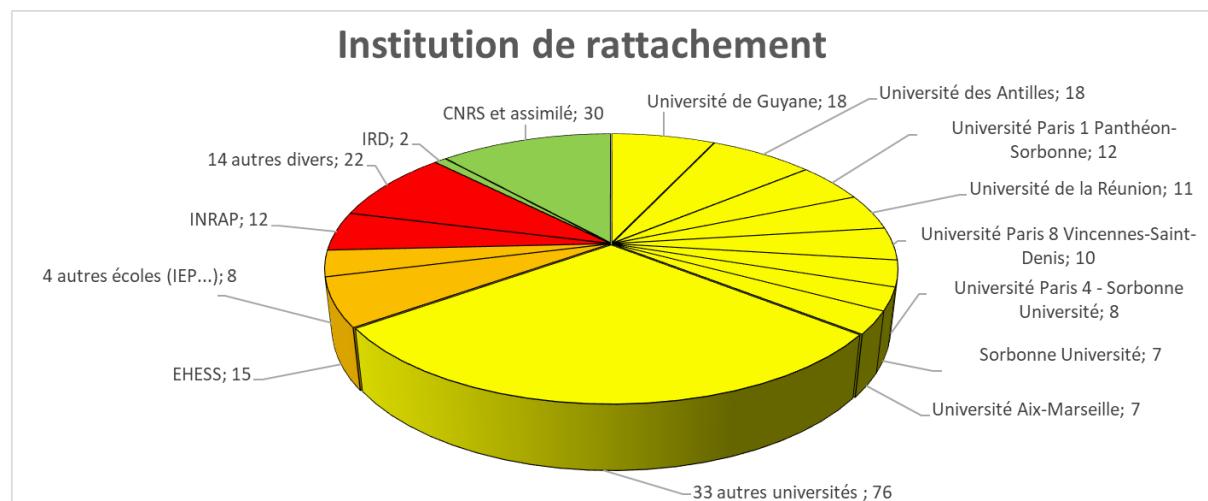
l'esclavage et sur les revendications de reconnaissance des populations racisées, il apparaît fondamental d'asseoir ces analyses sur une connaissance précise des faits historiques de l'esclavage, permettant de mieux apprécier la façon dont ils ont impacté les représentations et les reconstructions. Or, dans la plupart des cas, les acteurs de ce second groupe communiquent peu avec les chercheurs du premier groupe qui, même bien connus dans leur discipline particulière, n'ont pas toujours de visibilité académique, faute de laboratoires dédiés ou de portail national référençant leur travail. Bien sûr, des collaborations interdisciplinaires existent entre les chercheurs des deux groupes, mais elles se limitent en général à des opérations ponctuelles et des relations interpersonnelles.

L'urgence de liens renforcés entre chercheurs travaillant sur les thématiques du Livre Blanc dans leur discipline concerne tous les secteurs en émergence où l'on trouve des doctorants ayant commencé des recherches sur ces questions (théologie, sciences religieuses, biologie-médecine et santé, études patrimoniales, sciences de la gestion, pratique et théorie de la création littéraire et artistique), ainsi que les institutions où ils étaient absents ou très peu représentés autrefois (les écoles supérieures de la création, les écoles d'architecture, l'école des Chartes...) et où les possibilités d'un encadrement scientifique pointu en la matière sont limitées.

Les institutions de rattachement

Les universités françaises et les écoles (EHESS, EPHE, IEP) accueillent aujourd'hui plus des trois quarts des chercheuses et chercheurs qui travaillent en France sur l'esclavage (190 personnes), le reste (26 %) se répartissant à parts égales entre les personnels administrativement rattachés à des organismes de recherche (CNRS, IRD, 34 personnes) et les personnes relevant d'autres structures (dont 12 à l'INRAP et 22 relevant d'autres institutions – Education Nationale, autres ministères, associations...).

Graphique n°3 – Institutions de rattachement des chercheuses et chercheurs recensés par la mission



Une grande dispersion sur tout le territoire

En termes géographiques, 42 % des chercheuses et chercheurs (108) sont rattachés à une institution localisée en Ile-de-France, les 58 % restant se répartissant à peu près également entre le reste de l'Hexagone et l'autre-mer.

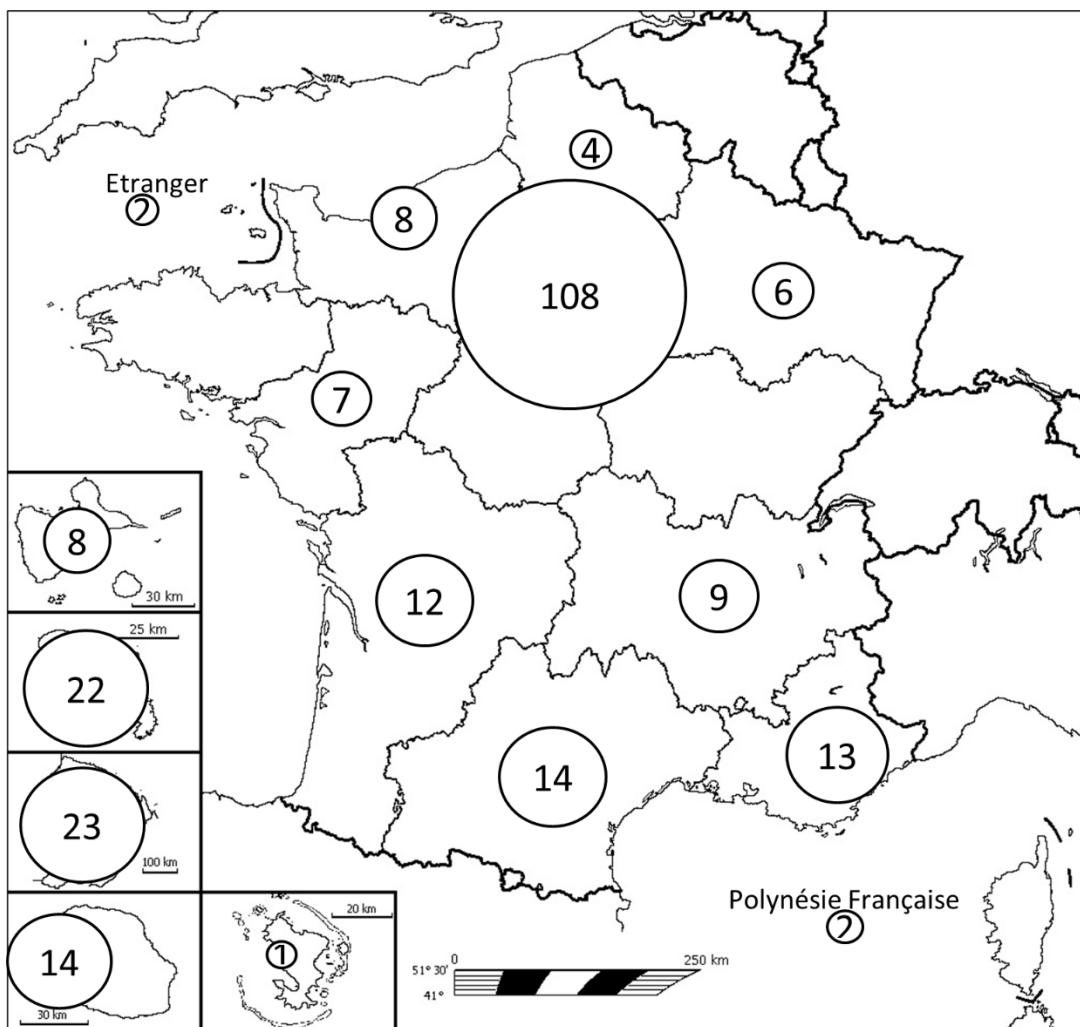
Tableau n°3 – Rattachement géographique des chercheuses et chercheurs recensés par la mission

	Nombre	%
Ile-de-France	108	42%
Hexagone hors IdF	76	30%
Outre-mer	70	27%
Etranger	2	1%
TOTAL	256	100%

* Etranger : il s'agit d'établissements de recherche français à l'étranger (Nairobi, Pondichéry)

La carte suivante donne la répartition régionale des chercheuses et chercheurs sur le territoire français :

Carte n°1 – Répartition régionale des structures de rattachement des chercheuses et chercheurs recensés par la mission



Au-delà du territoire national, la recherche française sur ces questions s'exporte particulièrement dans les Amériques, en Afrique et plus exceptionnellement en Asie. Ce rayonnement s'apprécie notamment au travers de recrutements à l'international dans les universités et structures de recherches les plus prestigieuses. Les exemples sont nombreux et on peut relever *a minima* que l'anthropologue Catherine Benoît est en poste au *Connecticut College* depuis 2001, l'historienne de l'art Cécile Fromont à Harvard depuis 2024, après avoir été à Yale, l'historienne franco-camerounaise Olivette Otele est à la *School of Oriental and African Studies* de l'université de Londres au Royaume-Uni, l'historien Issiaka Mande est désormais en poste au Canada à l'UQAM, après plusieurs années à Paris VII, enfin la politiste Audrey Célestine, après plusieurs années à Lille, est désormais à New York University. Jean Hébrard, Jean-Pierre Le Glaunec, Véronique Hélénon, Manuel Covo, Silyane Larcher, Maboula Soumahoro, comme en son temps Maryse Condé, ont également trouvé leur place en Amérique du Nord, à un stade ou un autre de leur carrière.

D'autres chercheurs, français ou étrangers, formés en France ont également trouvé un poste en Afrique du Nord ou en Afrique subsaharienne dans les quarante dernières années et notamment pour les plus anciens Harris Memel-Foté²⁹ et Mamadou Badji³⁰ et, pour les plus jeunes, Inès Mrad Dali ou Céline Labrune-Badiane. Pour la Caraïbe et l'Amérique du Sud, on peut mentionner également *a minima* les Haïtiens formés en France : Vertus Saint-Louis en poste à l'université d'état d'Haïti³¹ ou Klara-Gusti Pourchet-Gaillard à l'École normale supérieure d'Haïti. Enfin, quelques autres, telles Aurelia Martin Casarès et Giulia Bonazza, ont aussi été recrutés dans des universités européennes³².

La liste n'est évidemment pas exhaustive, mais elle met en évidence le caractère globalement très international de la recherche française sur ces thématiques, du fait de la diversité des intérêts des chercheurs français bien sûr, mais aussi des nombreux étrangers venus se former en France sur ces sujets, dans un contexte où la liberté scientifique demeure.

Ordinairement, toutefois, le rayonnement de la France s'exprime également par l'importance des connections de ses chercheurs à l'international ce dont témoignent notamment la publication en langues étrangères de leurs productions scientifiques³³, les nombreuses invitations à des colloques, des

²⁹ Auteur d'une thèse sur *L'esclavage dans les sociétés lignagères de l'Afrique Noire : exemple de la côte d'Ivoire précoloniale : 1700-1920*, soutenue à l'EHESS en 1988, professeur à l'université d'Abidjan et professeur honoraire du collège de France.

³⁰ Auteur d'une thèse intitulée *Droit naturel, droits de l'Homme et esclavage dans le contexte socio-historique sénégambien du 17e siècle à l'indépendance*, soutenue à l'université Pierre Mendès-France à Grenoble en 1998, professeur à l'université Assane Seck de Ziguinchor, puis à l'université Cheikh Anta Diop au Sénégal.

³¹ Vertus Saint-Louis, auteur d'une thèse soutenue en 2000 à l'université des Antilles et de la Guyane intitulée *Le nombre et le défi maritime : l'avènement de la liberté dans une société coloniale et esclavagiste : Saint-Domingue : 1789-1794* et Klara Gusti Pourchet-Gaillard, autrice d'une thèse sur *Les ressorts des intérêts français en Haïti dans l'entre-deux-guerres (1918-1941)*, soutenue à Paris VIII, en 1991.

³² Aurelia Martin Casares est autrice d'une thèse sur *L'esclavage à Grenade au XVIIe siècle*, soutenue à l'EHESS en 1998, et aujourd'hui en poste à Cadix. Giulia Bonazza, en poste à l'université de Bologne est autrice d'une thèse intitulée « Être esclave : le débat abolitionniste et la persistance de l'esclavage dans les États italiens pré-unitaires (1750-1850) », soutenue à l'EHESS en 2016.

³³ De par leur espace de spécialité, nécessairement étrangers pour les civilisationnistes, souvent étrangers même pour les autres, comme on l'a vu *supra*, ainsi que l'actualité de l'intérêt pour les questions d'esclavages et de leurs héritages à l'échelle globale, les chercheurs de ce champ sont sans doute plus connectés à l'international que d'autres. La plupart dialoguent, en langue étrangère, avec les chercheurs de leur espace de spécialité au travers d'articles mais aussi d'ouvrages. À titre d'exemples, on citerait, pour l'espagnol, aussi bien Fabienne P. Guillen, Clément Thibaud que Jimena Paz Obregón Iturra, pour le portugais Charlotte de Castelnau l'Estoile, Jean Hébrard, Antonio de Almeida Mendes enfin pour le chinois Claude Chevaleyre. En anglais, la liste est impossible à illustrer sans être injuste pour les uns ou les autres. On mentionnera seulement Nathalie Dessens qui a publié trois monographies à la University Press of Florida dont en 2015 *Creole City : A Chronicle of Early American New Orleans* et Cécile Vidal pour quatre ouvrages : *Caribbean New Orleans: Empire, Race, and the Making of a Slave Society* (Published by the Omohundro Institute of Early American History and Culture and the University of North

séminaires ou des journées d'études ou des universités d'été, les participations à des programmes de recherche internationaux³⁴, enfin les attributions de prix, mais aussi plus simplement de bourses de mobilité ou de résidence. Dans ce dernier domaine, il convient de noter que la mobilité des chercheurs français s'inscrit parfois dans le cadre de dispositifs mis en place par la France au travers du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères³⁵ ou de bourses émanant de diverses agences de recherche (CNRS, AUF, IRD), mais que la connaissance de ces dispositifs n'est pas largement partagée, faute sans doute d'un portail récapitulant les aides possibles pour les thématiques du LiBRE, ainsi que de la structuration particulière du champs (cf. *infra*).

Sur ce terrain, certaines disciplines ou certains secteurs géographiques apparaissent mieux dotés que d'autres. Pour l'Amérique du Nord, les dispositifs d'aide à la mobilité sont très nombreux du fait de l'importance du mécénat, en particulier aux États-Unis, mais aussi des très nombreux programmes de *Latin American* ou de *Caribbean Studies* ou plus largement de *Black Studies*, d'*Atlantic* ou de *World History*, voire de *French Studies* qui s'intéressent aux travaux produits en France sur ces questions. L'Union européenne soutient également la mobilité des chercheurs dans ce domaine.

Enfin, les partenariats mis en place par les services de relations internationales offrent aussi parfois des opportunités de rayonnement dans des régions du monde où ces questions sont moins étudiées. Ainsi, dans le cadre du programme Sorbonne Université Abu Dhabi, créé en mai 2006, Charlotte de Castelnau-L'Estoile a pu, entre 2023 et 2025, enseigner, aux Émirats Arabes Unis, un cours annuel sur les Amériques coloniales, et donc les questions liées aux esclavages. Le plus souvent, toutefois, ce sont des relations scientifiques personnelles qui sont à l'origine d'autres collaborations pédagogiques ou scientifiques à l'international. Cécile Vidal et Dominique Rogers ont ainsi été invitées à collaborer au programme européen « *In the same sea* » dirigée par la Danoise Gunvor Simonsen, qui elle-même avait participé au programme européen Eurescl, dirigée par Myriam Cottias. Ce bilan positif d'un champ globalement très ouvert à l'international, ne doit pas faire oublier le fait que certains secteurs du champ sont moins connectés, et certains chercheurs plus isolés, souvent pour des raisons linguistiques, la pratique exclusive de la francophonie pouvant apparaître comme un frein dans un champ largement dominé au niveau mondial par l'anglais.

2.1.1.2. Un champ attractif pour les doctorants

Au 1^{er} mars 2025, la mission du LiBRE a extrait du site www.theses.fr 71 thèses touchant l'esclavage, le post-esclavage et/ou la traite répertoriées comme « en cours » à la date de l'extraction. Après élimination des thèses en cours depuis plus de dix ans (i.e. débutées avant 2015), supposées abandonnées (4 thèses), les analyses ont porté sur le stock de 67 thèses restantes. Les 67 doctorantes et doctorants recensés ne rendent pas compte de l'ampleur de l'intérêt des étudiants, bien plus important aux dires des personnes interrogées par la mission, mais freiné par le peu de contrats doctoraux en SHS et les difficultés d'insertion à l'université, du fait du très petit nombre de postes. Néanmoins, la diversité

Carolina Press) en 2019, *Louisiana: Crossroads of the Atlantic World (Early American Studies)* en 2019, (avec Emily Clark, et Ibrahima Thioub) *New Orleans, Louisiana, and Saint-Louis, Senegal: Mirror Cities in the Atlantic World, 1659–2000s*, en 2013, et (avec Marielle Macé, Cyril Lemieux, Gildas Salmon, Laurent Berger). A History of the Social Sciences in 101 Books. The MIT Press, 2023. Enfin, d'autres rayonnent hors de leur espace de spécialité. Ainsi, le livre de Giulia Bonacci *Exodus! L'histoire du retour des Rastafariens en Ethiopie* a été traduit et publié par The University of the West Indies Press en 2015 et a été primé deux fois aux États-Unis (IndieFab Book of the Year Award for History et Choice Outstanding Academic Title). De même, *Le monde des esclavages* dirigé par Paulin Ismard a été traduit en allemand.

³⁴ Au-delà des divers projets européens, auxquels les chercheurs français ont participé dans les 15 dernières années, on pourrait mentionner, à titre indicatif, la participation de Claude Chevaleyre à la base *Exploring Slave Trade in Asia* (ESTA), celle d'Antonio de Almeida Mendes à la base Slavevoyages ou, dans un domaine différent, celles des participants au projet franco-allemand ProsCrim (La traite des êtres humains saisie par les institutions) co-financé par l'ANR (ANR-13-FRAL-0014-01) et la Deutsche Forschungsgemeinschaft entre 2014 et 2018, avec, au sein de l'équipe française coordonnée par Mathilde Darley, Gilles Favarel-Garrigues, Alban Jacquemart, Milena Jakšić, Nadège Ragaru, Gwénaëlle Mainsant, Lilian Mathieu et Muriel Mille.

³⁵ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/appel-projets-appel-candidatures>

et la répartition des disciplines concernées suggèrent la réalité de cet intérêt avec 14 disciplines différentes, parmi lesquelles les étudiants d'histoire restent les plus nombreux, mais ne représentent plus que 34% du total, contre 18% pour les étudiants en littérature, 15% pour le droit et 9% les études en civilisation.

Tableau n°4 – Répartition disciplinaire des doctorats en cours

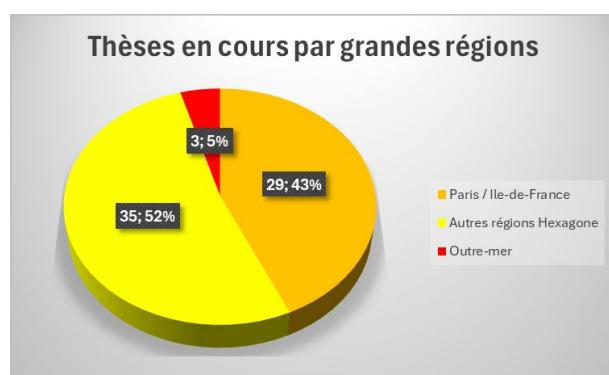
Discipline	Nombre
Histoire	23
Littérature	12
Droit	10
Civilisation	6
Arts	3
Anthropologie	2
Archéologie	2
Philosophie	2
Santé	2
Études patrimoniales	1
Histoire de l'art	1
Histoire des religions	1
Psychologie	1
Sciences politiques	1
TOTAL	67

Les équilibres généraux observés précédemment restent les mêmes : l'histoire, la littérature et la civilisation regroupent toujours au moins 60% des étudiants travaillant sur ces thématiques (contre 61,43% des thèses soutenues entre 1985 et 2024). En revanche, la répartition des grands ensembles change, puisqu'il y a actuellement plus de postulants en droit qu'en civilisations, et presqu'autant en littérature qu'en droit. Ce changement s'inscrit dans une tendance désormais longue : les premières thèses en droit sur le sujet sont soutenues au tournant des années 2000, mais leur nombre a crû à partir des années 2010, en lien avec les études portant sur les esclavages contemporains. Par ailleurs, certaines disciplines nouvelles apparaissent (études patrimoniales et histoire de l'art), alors que le développement d'autres semble s'être arrêté (géographie, information et communication, théologie, sciences religieuses, biologie-médecine ...). La répartition régionale et universitaire témoigne également de changements.

Les thèses en cours par régions et par université

Ces thèses en cours sont produites dans 29 universités, situées dans 10 régions différentes (dont 43% en Ile-de-France). Les outre-mer ne comptent que 3 thèses encore en cours sur les thématiques du LiBRE, du fait sans doute des faibles possibilités d'encadrement sur place (cf. *infra*) :

Graphique n°4 – Thèses en cours par grandes régions



Les universités dans lesquelles des thèses sur les thématiques du LIBRE sont en cours sont les suivantes :

Tableau n°5 – Universités de rattachement des thèses en cours sur les thématiques du LiBRE

Université	Nombre	Région
<i>Antilles</i>	1	<i>Antilles</i>
Total Antilles	1	1%
<i>Lyon-II</i>	3	<i>Auvergne Rhône-Alpes</i>
Total ARA	3	4%
<i>Bourgogne Franche-Comté</i>	5	<i>Bourgogne Franche-Comté</i>
Total BFC	5	7%
<i>Lorraine</i>	3	<i>Grand Est</i>
<i>Reims</i>	1	<i>Grand Est</i>
<i>Strasbourg</i>	1	<i>Grand Est</i>
Total Grand-Est	5	7%
<i>Amiens</i>	1	<i>Hauts-de-France</i>
<i>Lille</i>	1	<i>Hauts-de-France</i>
<i>Littoral</i>	1	<i>Hauts-de-France</i>
Total HDF	3	4%
<i>CY Cergy Paris Université</i>	3	<i>Ile-de-France</i>
<i>Paris EHESS</i>	6	<i>Ile-de-France</i>
<i>Paris Institut d'Études Politiques</i>	1	<i>Ile-de-France</i>
<i>Paris Sciences et Lettres</i>	1	<i>Ile-de-France</i>
<i>Paris-I</i>	5	<i>Ile-de-France</i>
<i>Paris-VIII</i>	1	<i>Ile-de-France</i>
<i>Paris-X</i>	3	<i>Ile-de-France</i>
<i>Sorbonne Université</i>	7	<i>Ile-de-France</i>
<i>Université Paris-Saclay</i>	2	<i>Ile-de-France</i>
Total IDF	29	43%
<i>La Réunion</i>	2	<i>La Réunion</i>
Total La Réunion	2	3%
<i>Bordeaux</i>	1	<i>Nouvelle Aquitaine</i>
<i>Bordeaux-III</i>	1	<i>Nouvelle Aquitaine</i>
<i>Limoges</i>	2	<i>Nouvelle Aquitaine</i>
<i>Pau</i>	2	<i>Nouvelle Aquitaine</i>
Total Nv Aquitaine	6	9%
<i>Montpellier-III</i>	2	<i>Occitanie</i>
<i>Perpignan</i>	3	<i>Occitanie</i>
<i>Toulouse</i>	2	<i>Occitanie</i>
<i>Toulouse Capitole</i>	1	<i>Occitanie</i>
Total Occitanie	8	12%
<i>Aix-Marseille</i>	3	<i>PACA</i>
<i>Université Côte d'Azur</i>	2	<i>PACA</i>
Total PACA	5	7%
TOTAL GENERAL	67	

- Les thèmes des thèses

Approche par période

NB : les périodes peuvent se superposer pour partie ; en effet, la distinction entre esclavage et post-esclavage dépend de l'aire considérée, d'une part parce que les dates d'abolition sont différentes, d'autre part parce que la rubrique « esclavage » contient également des thèses portant sur l'esclavage moderne, donc sur un phénomène contemporain.

Sous cette réserve, on constate dans le tableau ci-dessous, que plus de la moitié des thèses en cours portent en tout ou en partie sur le post-esclavage au sens large, c'est-à-dire l'histoire des périodes postérieures à l'esclavage, ou sur les héritages de toute nature de celui-ci, ou sur sa représentation dans des œuvres postérieures à l'abolition. La traite ne représente que 5% des thèses en cours (8% si l'on ajoute les thèses qui évoquent la traite et l'esclavage). Enfin, l'esclavage à proprement parler regroupe entre 34 et 44 % des thèses en cours selon que l'on ne retient que les thèses qui ne parlent que de l'esclavage ou aussi celles qui évoquent également la traite et le post-esclavage.

Tableau n°6 – Période de référence des thèses en cours sur des thématiques du LiBRE

Période	Nombre
Traite	3
Traite/esclavage	2
Esclavage	16
Esclavage antique	3
Esclavage moderne	2
Esclavage/post-esclavage	6
Héritages de l'esclavage	35
TOTAL	67

Les thèses en cours par aire géographique

Le tableau ci-dessous reprend les aires couvertes par les thèses en cours sur des thèmes du LIBRE. Sans les thèses portant sur plusieurs aires (thèses autour de thématiques sur les diasporas afrodescendantes, sur la francophonie, sur des comparaisons transatlantiques..., qui représentent 15% du total), les Amériques regroupent à elles seules 42 % de l'ensemble. Viennent ensuite l'Afrique (12%), l'Europe (11 %), l'Océan Indien (6%) et le monde arabe (3%). Les thèses portant sur le monde entier sont au nombre de 7 (10% - il s'agit souvent de thématiques autour du droit international ou de l'esclavage dit moderne).

Tableau n°7 – Aires de référence étudiées par les thèses en cours sur des thématiques du LiBRE

Aires	Nombre
Afrique	8
Caraïbe	16
Etats-Unis	8
Autres Amériques	4
Europe (plusieurs pays y compris la France)	2
France seule	3
Europe (hors France)	3
Monde arabe	2
Océan Indien	4
Plusieurs de ces aires	10
Monde	7
TOTAL	67

Les thèses en cours par disciplines

Les disciplines des thèses en cours sur les thèmes du LiBRE sont détaillées dans le tableau ci-dessous. On y reconnaît la large pluridisciplinarité du champ, puisqu'on y compte 14 disciplines différentes (sur 67 thèses en cours), et l'histoire, toujours dominante, mais ne représentant plus que 34% du total. Viennent ensuite la littérature (18 %), le droit (15 %) et les études de civilisations étrangères (9%).

Tableau n°8 – Disciplines des thèses en cours sur des thématiques du LiBRE

Discipline	Nombre
Histoire	23
Littérature	12
Droit	10
Civilisation	6
Arts	3
Anthropologie	2
Archéologie	2
Philosophie	2
Santé	2
Études patrimoniales	1
Histoire de l'art	1
Histoire des religions	1
Psychologie	1
Sciences politiques	1
TOTAL	67

La nouvelle génération des jeunes chercheurs (doctorants, jeunes doctorants et post-doctorants) témoigne également du dynamisme du champ au travers de ses connexions à l'international : près des deux tiers (60%) de ceux qui ont répondu au questionnaire en ligne (20/32) avaient déjà participé à une ou plusieurs manifestations scientifiques à l'étranger, dont 45% en Amérique (dont 18% en Amérique du Nord, 17% en Amérique latine, 11% dans la Caraïbe) et 43% en Europe (Royaume-Uni, Italie, Allemagne, Espagne, Portugal, Autriche, République tchèque), contre 11% en Afrique et moins de 2% en Asie. Certains ont pu également bénéficier de financements émanant de l'étranger³⁶ et six jeunes docteurs ont vu leurs travaux traduits pour un public international (allemand, turc, anglais, italien et espagnol).

2.1.2. Un champ quantitativement et qualitativement dynamique par le renouvellement des connaissances scientifiques produites, de ses méthodes et de ses approches

Les traites, les esclavages et leurs héritages sont des objets d'étude qui occupent une place importante dans la recherche française, depuis les années 2000 et notamment grâce au travail majeur du Centre International de Recherche sur les ESCLavages et les post-esclavages (CIRESC)³⁷. Les traites et les esclavages atlantiques et autour des Mascareignes et secondairement de l'Océan Indien regroupent une part importante des travaux, dans la diversité des territoires concernés et pas seulement dans l'espace francophone. Néanmoins, les études portent également sur d'autres périodes, du néolithique à nos jours et sur d'autres territoires, et notamment l'Asie et l'Océanie, où les dynamiques sont plus variées³⁸. En dépit du caractère fragmenté du champ, mais en cohérence avec le désir de dialogue transversal des chercheurs, on présentera les approches et le renouvellement des connaissances de manière thématique : 1) les traites et autres circuits de commerce d'êtres humains 2) les esclavages historiques (de l'Antiquité à nos jours), et 3) leurs héritages contemporains. Afin de se concentrer sur l'état de la situation actuelle du champ, l'état des lieux scientifique ne prendra en compte que les travaux produits entre 2010 et 2024 et exceptionnellement le début 2025.

2.1.2.1. *Les recherches sur les traites*

L'essentiel des travaux porte encore sur les traites atlantiques, malgré la redécouverte de l'importance des traites orientales et indo-océaniennes³⁹, avec toutefois des recherches sur les traites orientales à partir des côtes de l'Afrique et sur les circuits de traites liés aux diverses formes d'esclavages contemporains en Asie et dans le monde, parallèlement à d'autres circuits de traites portant notamment sur les populations amérindiennes à l'époque moderne.

³⁶ EHEHI - Casa Velázquez, *Africa Museum* (Tervuren, Belgique), Musée du quai Branly - Jacques Chirac *Instituto Cubano de Antropología*, Financements bourses étrangères (*Eccles Scholarship, Library Company*, Maison Française d'Oxford, *International Center for Jefferson Studies* Virginie États-Unis), l'École française de Rome, le Labex Tepsis, le programme européen ConnectCaribbean, *Marie Curie Global fellowship* ; bourse de recherche à la John Carter Brown Library (Providence)

³⁷ Cf. *infra* pour une présentation détaillée du rôle du CIRESC.

³⁸ Comme en témoigne partiellement le bel ouvrage dirigé par Paulin Ismard, Cécile Vidal et Benedetta Rossi, *Les mondes de l'esclavage, une histoire comparée*, Le Seuil, 2021. Pour le néolithique, cf. Jean-Paul Demoule, « Préhistoires de l'esclavage » in Paulin Ismard et alii, *op.cit.*, p.1-18. Sur un site du Néolithique moyen (et plus précisément de la période 4000-3700 avant J.-C. environ) à Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la Drôme, les archéologues mettent également en évidence depuis quelques années des formes d'accompagnement d'un défunt principal, qui peuvent être le résultat d'un asservissement. (Information aimablement communiquée par Karim Gernigon, DRAC Auvergne Rhône Alpes.)

³⁹ Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les traites négrières : Essai d'histoire globale*, Bibliothèque des Histoires, éditions Gallimard, 2004.

- **La question des traites atlantiques**

Vingt-cinq ans après le colloque fondateur des Anneaux de la Mémoire et les travaux pionniers de Serge Daget et de Jean Mettas, la recherche française sur les traites atlantiques est sans doute désormais le domaine le plus abouti en lien avec les thématiques du Livre Blanc, elle se concentre pour l'essentiel sur les traites françaises, même si quelques chercheurs, tels Luiz Felipe de Alencastro, Catarina Madeira Santos et Antonio de Almeida Mendes travaillent sur d'autres circuits principalement portugais⁴⁰.

Pour les traites atlantiques françaises, la recherche s'est développée notamment autour de deux centres principaux : l'université de Nantes et le pôle constitué par les universités normandes du Havre et de Caen. L'université de Nantes, au travers du CRHIA⁴¹, a continué à étudier les questions de traite atlantique, non plus seulement sur les aspects quantitatifs et les profits de la traite⁴², mais aussi, dans les années 2010-2024, en s'interrogeant davantage sur les capitaines, les équipages (leurs origines, leurs motivations, leurs comportements), les grandes familles, l'aire portuaire, ou les familles possessionnées aux Antilles... dans une démarche de micro-histoire « *au ras des vagues* » (B. Michon).

Ce repositionnement est sans doute symptomatique du désintérêt progressif des étudiants français pour l'étude des trafics négriers atlantiques, mais aussi de l'épuisement des archives européennes, pour les XVII^e et XVIII^e siècles, pour lesquelles il n'y a sans doute plus grand-chose à trouver pour Nantes et Bordeaux, sinon sans doute des grandes synthèses renouvelant celle de Serge Daget⁴³. En revanche, le XIX^e siècle à Nantes et notamment la période de la traite illégale manquent de travaux complémentaires, même si, pour la période révolutionnaire et l'Empire, on pourrait évoquer, à bon droit, les récents travaux d'Éric Saugéra qui font le lien entre les répertoires de Jean Mettas et de Serge Daget⁴⁴. Au sein du CRHIA, Mickael Augeron de l'université de la Rochelle a également

⁴⁰ Pour la traite nérière au Brésil, Luiz Felipe de Alencastro *O Trato dos Viventes. Formação do Brasil no Atlântico Sul*, São Paulo, Companhia das Letras, 2000, traduit en anglais en 2018, *The Trade in the Living. The Formation of Brazil in the South Atlantic, Sixteenth to Seventeenth Centuries*, Albany, SUNY Press et la direction d'un volume de la *História da Vida Privada no Brasil* (vol. 2 – Império. A corte e a modernidade nacional), São Paulo, Companhia das Letras, 1997), et plus récemment « The Ethiopic Ocean? History and Historiography 1600-1975 », *Portuguese Literary & Cultural Studies*, vol. 27, 2015, p. 1-79, mais aussi pour la traite lusophone vers le Portugal, Antonio de Almeida Mendes, « Portugal e o tráfico de escravos na primeira metade do século XVI », *Africana Studia*, 2020 ; « Le Portugal et l'Atlantique, Expansion, esclavage et race en perspective (XIV^e -XV^e siècles) », *Rives méditerranéennes* [En ligne], 53 | 2016, Catarina Madeira-Santos, « Esclavage africain et traite atlantique confrontés : transactions langagières et juridiques (à propos du tribunal de mucanos dans l'Angola des XVII^e et XVIII^e siècles) », *Brésil(s)*, 1 | 2012, 127-148 et « Des sociétés à l'épreuve de la traite transatlantique. Angola, XVII^e-XIX^e siècles ». in C. Vidal, P. Ismard, B. Rossi, *Les mondes de l'esclavage*, p.221-229, 2021.

⁴¹ Depuis 2008, le CRHIA a regroupé les chercheurs de l'université de Nantes et de La Rochelle, mais ceux-ci ont développé plus de recherches sur les aspects mémoriels que sur l'analyse du processus historique, hormis au XVI^e siècle pour Michael Augeron.

⁴² Serge Daget, *Répertoire des expéditions françaises à la traite illégale (1815-1850)*, Nantes, Centre de Recherches sur l'Histoire du monde atlantique, 1988 ; Jean Mettas, *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII^e siècle. Ports autres que Nantes*, tome 2, Paris, SHOM, 1978-1984 ; Olivier Pétré-Grenouilleau, *L'Argent de la traite : Milieu négrier, capitalisme et développement : un modèle*, Aubier, 2009.

⁴³ Serge Daget *La traite des noirs : bastilles négrières et velléités abolitionnistes*, Rennes, Ed. Ouest-France, 1990.

⁴⁴ Éric Saugera, « Guerres et traites françaises aux côtes d'Afrique. De la Révolution à Napoléon. Première partie», dans *Outre-mers. Revue d'Histoire*, n° 408-409, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, second semestre 2020, p. 15-466 et « Guerres et traites françaises aux côtes d'Afrique. Le Révolution à Napoléon. Seconde partie », dans *Outre-mers. Revue d'Histoire*, n° 412-413, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, second semestre 2021, p. 03-608. La première partie concerne les ports de Rochefort, La Rochelle, Marans, Bordeaux, Bayonne, Marseille, Saint-Louis du Sénégal, les îles de France et de la Réunion, enfin Cayenne. Le second concerne les ports de Ostende-Bruges, Calais, Dunkerque, Dieppe, Rouen, Le Havre, Honfleur, Cherbourg, Saint-Malo, Morlaix, Lorient, Nantes.

développé des travaux sur la traite au départ de la Rochelle et spécialement sur le rôle des huguenots dans ces activités⁴⁵.

Le renouveau de la recherche sur les circuits de traites dans les 15 dernières années s'exprime notamment au travers des travaux des chercheurs des universités normandes qui, autour d'Éric Saunier et de Christophe Manœuvrier-Hervieu, s'attachent, depuis 2008, à analyser la traite dans les ports de la Basse-Seine du XVIe au XVIIIe siècle. Plusieurs colloques⁴⁶, ouvrages⁴⁷, numéros spéciaux de la *Revue du Philanthrope* et récemment l'exposition « Mémoires normandes » rendent compte de la richesse du travail mené dans cette région, avec un volet sur les processus historiques de la traite atlantique et des abolitions en Basse-Seine et un autre sur les questions de mémoire de la traite et des esclavages dans la région.

En France, d'autres chercheurs continuent à analyser ces circuits de commerce jusqu'au XIXe siècle. On évoquerait notamment à cet égard aussi bien Gilbert Buti pour les traites méditerranéennes au départ de Marseille et de sa grande région⁴⁸ du XVIIe au XIXe siècle, qu'Indravati Félicité, qui ponctuellement s'intéresse au dilemme des Habsbourg d'Autriche, arrivés tard en tant que puissance politique et commerciale dans l'océan Indien, qui soutiennent néanmoins les marchands privés qui se livrent à la traite en passant par des circuits étrangers (France, Grande-Bretagne, Danemark) au lieu des circuits impériaux⁴⁹.

Très loin des côtes atlantiques, mais connectées à elles à bien des égards, d'autres chercheurs s'intéressent également aux traites amérindiennes aux Amériques. Longtemps le discours dominant se fondant sur la controverse de Valladolid et les *leyes nuevas* de 1542 pour le monde hispanique ou les discours royaux d'amitié entre les Français et les amérindiens, affirmait que les populations autochtones n'avaient pas été réduites en esclavage aux Amériques, au détriment des Africains, sinon de manière très limitée dans les premiers temps de la colonisation.

⁴⁵ Mickaël Augeron, Didier Poton, et Bertrand Van Ruymbeke, (dir.), *Les huguenots et l'Atlantique*, vol. 1 : *Pour Dieu, la Cause ou les Affaires*, Paris, Presses de l'Université-Paris Sorbonne (PUPS) / Les Indes savantes, 2009, 563 p ; vol. 2 : *Fidélités, racines et mémoires*, Paris, Les Indes savantes, 2012 ; Mickaël Augeron, (dir.), *Figures huguenotes dans les Amériques. De l'histoire à la mémoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Enquêtes et documents, 2020.

⁴⁶ Neuf colloques entre 2008 et 2023, dont *Esclavage : mémoires normandes – Bilan et perspectives*, septembre 2023, *Les ports Européens face à la pluralité des mémoires*, en collaboration avec le CRHIA, université de Nantes, mai 2016, *La traite des noirs dans les ports atlantiques français. Nantes-Le Havre : approche comparée*, en collaboration avec le CRHIA, université de Nantes, mai 2012 ; *Figures d'esclaves : présence, paroles, représentations*, dans le cadre du programme « La Haute-Normandie : une tradition d'ouverture sur le monde », mai 2010.

⁴⁷ Éric Saunier (dir.), *Figures d'esclaves. Paroles, présences, représentations*, Mt-St-Aignan, PURH, Collection « Histoire et patrimoines », 2012 ; *Les ports normands dans la traite atlantique*, Milan, Silvana, 2023 ; Éric Saunier et Guillaume Gaillard, *Esclavage : mémoires normandes*, Milan, Silvana éditoriale, 2023 ; Hervé Chabannes, Eric Saunier et Éric Wauters, *Pierre-Philippe urbain Thomas. Un intellectuel havrais au temps des révolutions*, Rouen, L'Echo des vagues, 2022.

⁴⁸ Gilbert Buti, *Traites négrières en France méditerranéenne (XVIIe-XIXe siècle). - Trafic infâme et discours vertueux*, Les éditions du Cerf, 2023 et « Du rouge pour le Noir. Du corail méditerranéen pour la traite négrière au XVIIIe siècle », Rives Méditerranées, 2018, « Autour du corail rouge de Méditerranée », 57, p.109-128.

⁴⁹ *Le Saint-Empire face au monde. Contestations et redéfinitions de l'impérialité, XVe-XIXe siècle*, Paris, CNRS Éd., 2024.

Les travaux de Gilles Havard, pour l'Amérique du Nord⁵⁰ ou ceux de Benoît Roux⁵¹ pour la Guyane française, enfin ceux de Christophe Giudicelli⁵² de Jimena Paz Obregon Ittura et de bien d'autres sur l'Amérique hispanique ont documenté, depuis une quinzaine d'années une réalité bien différente, mettant en valeur d'une part les processus d'asservissement internes aux sociétés amérindiennes pré-coloniales, mais aussi l'influence de la traite des fourrures ou des luttes entre puissances européennes sur les pratiques traditionnelles au profit des colons de Nouvelle France et d'ailleurs, et au détriment des nations amérindiennes ennemis. Dans⁵³, mais encore au Chili au XVIIe siècle, au détriment des Araucans (les descendants des Mapuches d'aujourd'hui), enfin ces situations perdurent jusqu'au XIXe siècle dans d'autres zones frontières (Californie, Nouveau-Mexique et Texas), sous des formes plus ou moins légales. Elles s'expliquent par le manque de main d'œuvre après 1640, alors que les occasions d'enrichissement sont bien réelles dans les mines ou sur les exploitations agricoles et d'autre part par l'éloignement du pouvoir central, incapable *de facto* d'imposer sa volonté. A partir de la découverte des Philippines, se met également en place une traite de Chinois et plus largement d'Asiatiques vers les Amériques, qui ne comble pas toutefois les besoins. Ces travaux sur les traites amérindiennes ne relèvent pas, en France, d'un champ constitué.

Traite atlantique et archéologie

La recherche scientifique en archéologie sous-marine et subaquatique, active en France depuis les années 1970 autour du Groupe de Recherches en Archéologie Navale et du chercheur indépendant Max Guérout, contribue également, à la connaissance des activités négrières au XVIIIe siècle⁵⁴ mais aussi plus ponctuellement, en lien avec la répression de la traite illégale d'esclaves au XIXe siècle⁵⁵. L'essentiel reste à faire toutefois et la récente programmation du Conseil National de la Recherche Archéologique, instance scientifique nationale représentative de l'ensemble des acteurs de l'archéologie nationale, a reconnu, pour la première fois, en 2024, la nécessité de travaux sur « la navigation hauturière ou trans-océane », mais aussi sur « le cabotage interinsulaire », et l'on y spécifie qu'il s'agira d'étudier « les bateaux du commerce transatlantique en droiture (...) et la traite ». Enfin, le document évoque le besoin de cartographier systématiquement les données concernant les ports « des huit façades

⁵⁰ Gilles Havard, *Empire et métissages : indiens et français dans le pays d'en haut, 1660-1715*, Presses universitaires de la Sorbonne, 2013, mais aussi *Les Natchez : une histoire coloniale de la violence*, Tallandier, 2024. En effet, à la suite de la révolte des Natchez, en 1730, 480 prisonniers de guerre amérindiens ont été déportés dans les Antilles françaises et y ont été mis en esclavage.

⁵¹ Benoît Roux, « Les Indiens caraïbes, acteurs et objets de traite aux Antilles françaises (XVIIe-XVIIIe siècle) », *Cahiers d'Histoire de l'Amérique Coloniale*, 2012, 6, p.187-188 et « De l'économie de la haine à l'économie de traite, captifs et (ré)organisation sociale chez les indiens caraïbes au XVIIe siècle », in, Éric Roulet, (dir.), *Conquistadores, négrriers et inquisiteurs. Trois figures majeures du monde colonial américain, XVIe-XVIIIe siècles*, hommages à Bernard Grunberg, Paris, L'Harmattan, 2018, p. 195-208.

⁵² Depuis les années 1950, des travaux portent sur l'esclavage des amérindiens dans l'Amérique hispanique ou ibérique, quelques études nouvelles les ont complétées dans les 15 dernières années dont Jean-Pierre Tardieu, « Esclavage des Indiens - Amérique hispanique », Olivier Pétré-Grenouilleau, *Dictionnaire des esclavages*, Larousse, 2010 ; Bernard Grundberg (dir.) *Les esclavages en Amérique coloniale*, L'Harmattan, 2013.

⁵³ Jusqu'à la fin du XVIe siècle, il n'est mentionné que dans certaines régions frontières (Nuevo Léon et Nouveau Mexique), mais le phénomène resurgit dans les périodes de révoltes ou de guerres notamment dans le Zacatecas, au détriment des Chichimèques et des Guachichiles entre 1550 et 1590, mais aussi au détriment des Lacandons au Guatemala dans région de la Vera Cruz entre 1558 et 1630.

⁵⁴ Les nombreux travaux autour des esclaves naufragés de l'île de Tromelin ont donné lieu à une synthèse récente, Max Guérout et Thomas Romon, *Tromelin, l'île aux esclaves oubliés*, CNRS éditions, 2015 et Max Guérout, *Tromelin : Mémoire d'une île*, CNRS Alpha, 2019. D'autres explorations du GRAN ont offert articles et rapports, tels Max Guérout, « Le naufrage de la flûte l'Utile sur l'île de Sable en 1761 : pratiques de la traite des esclaves dans l'Océan Indien et évolution des idées », *Revue d'histoire maritime*, 2011, 12, p.41-59 et, pour le Sénégal, « Prospections archéologiques sous-marines aux abords de l'île de Gorée (Sénégal) ». [Rapport de recherche] Groupe de recherche en archéologie navale (GRAN); Laboratoire d'histoire et d'archéologie maritime - Paris IV Sorbonne - Musée de la Marine (FED 4124). 2017.

⁵⁵ Fouilles dirigées par Jean-Sébastien Guibert sur l'épave de l'Anémone échouée en Guadeloupe, Jean-Sébastien Guibert, Franck Bigot & Hélène Botcazou, « Overview of the Anémone Project (2015–2019), Les Saintes, Guadeloupe, French West Indies », *Society for Historical Archaeology*, 2022, volume 56, p. 16–26.

du territoire national », afin de « constituer un atlas diachronique et thématique », qui toutes sont concernées par le commerce des esclaves de l'Antiquité à nos jours et comprennent en leur sein différentes sortes de travailleurs contraints (esclaves, galériens, engagés...) et leurs descendants⁵⁶. Dans le même esprit, le Programme Collectif de Recherches (PCR) sur les céramiques de raffinage du sucre, produites dans l'Hexagone, diffusées dans les colonies et réutilisées dans la métropole, parfois sous forme de mitrons, rappelle l'importance des activités du commerce transatlantique dans le royaume aux XVIIIe et XIXe siècles, bien au-delà des seuls ports atlantiques ou méditerranéens⁵⁷.

- **Les traites en Afrique de l'Atlantique à l'Océan Indien**

Le renouveau en histoire s'observe également avec les recherches sur le volet africain des traites atlantiques et océano-indiennes qui se développent de manière forte et semblent très prometteuses. Pour le volet atlantique, elles suscitent, autour de Guy Saupin à Nantes et en collaboration avec des chercheurs et des doctorants⁵⁸ africains, des travaux qui s'intéressent à l'étape africaine du commerce mais aussi aux dynamiques sociales, culturelles et politiques internes qui la précèdent ou lui succèdent au sein des sociétés africaines⁵⁹, enfin à l'émergence de villes havres créolisées en Afrique. Ces travaux s'inscrivent dans un mouvement plus large de recours aux sources orales africaines, en complément des archives européennes et de fait renouvellent les connaissances de manière importante⁶⁰. Dans le même esprit, Thiago C. Sapede, lauréat 2021 du prix de thèse de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage, s'est intéressé également à l'implication dans la traite du Royaume du Kongo de 1780 à 1860⁶¹. Enfin, une thèse récente,⁶² soutenue à Paris I, vient compléter la réflexion avec des travaux sur les coutumes (annuelles, casuelles ou de traite) payées par les Européens dans le cadre des échanges avec les souverains de la Sénégambie du XVIIe au XIXe siècle et qui eurent des impacts importants sur la politique, l'économie et les sociétés de ces États africains.

- **Les traites orientales**

Pour l'étude des traites orientales, dans l'océan Indien, à partir des côtes d'Afrique de l'Est, de Madagascar et Zanzibar, ainsi que le sous-continent indien et la péninsule arabique, la situation s'est

⁵⁶ Cf. [la programmation de 2023](#).

⁵⁷ Sébastien Pauly, Anne Bocquet-Liénard, Gaëlle Caillet, Fabrice Casagrande, Fabienne Chiron, et alii. *Les céramiques de raffinage du sucre en France : émergences et diffusions de part et d'autre de l'Atlantique, du XVIe au XIXe siècle*, [Rapport de recherche] Ministère de la Culture. 2017, 344 pages. Sébastien Pauly, Anne Bocquet-Liénard, Véronique Abel, Fabrice Casagrande, Fabienne Chiron et alii. « Les céramiques de raffinage du sucre en France : émergences et diffusions de part et d'autre de l'Atlantique, du XVIe au XIXe siècle », [Rapport de recherche] Ministère de la Culture. 2020, 452 p.

⁵⁸ Gildas Bi Kakou, lauréat 2019 du prix de thèse du CNMHE pour *La Côte des Quaqua dans la traite négrière atlantique du XVIII au XIXe siècle*, thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de Guy Saupin et de Aka Kouamé, Université de Nantes et Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire), 2017.

⁵⁹ Le passage d'une guerre réglée au banditisme, la transformation des sanctuaires de justice en fournisseurs de captifs, les incidences sur les structures de la parenté, les sacrifices humains...

⁶⁰ Guy Saupin, *Africains et Européens dans le monde Atlantique*, Presses universitaires de Rennes, 2014 ; Adjé Angoua et Guy Saupin (dir.), *Les sociétés africaines face à l'esclavage au temps de la traite atlantique esclavagiste - XVe - XIXe siècle*, La Crèche, Ed. La Geste, col. Presses Universitaires de Nouvelle Aquitaine, 2024. Sur les travaux en langues africaines, voir, par exemple, Sophie Blanchy sur les travaux sur les Comores à partir de sources orales en swahili ou en comorien et les textes écrits en ajami (en langues africaines transcrits en écritures arabes), mais aussi le projet LANGARCHIV évoqué *infra*.

⁶¹ Cf. *Le Roi et le temps, le Kongo et le monde : Une histoire globale des transformations politiques du Royaume du Kongo (1780-1860)*, thèse de doctorat d'histoire, EHESS, 2020, sous la direction de Catarina Madeira-Santos et Rémy Bazenguissa-Ganga.

⁶² Cheikh Sene, *Économie de traite et fiscalité : la question des coutumes en Sénégambie, de l'ère négrière à la conquête coloniale (XVIIe-XIXe siècle)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Bertrand Hirsch.

améliorée enfin⁶³ entre 2010 et 2024 avec les travaux d'Henri Médard, de Thomas Vermet⁶⁴, mais aussi pour les plus jeunes de Klara Boyer-Rossol⁶⁵, de Rafael Thiébaut⁶⁶ et de Samuel Floréal Sanchez⁶⁷. Ces travaux d'histoire économique, qui complètent l'étude des traites atlantiques modernes ou orientales, visent d'abord à comprendre le fonctionnement des sociétés africaines pré-coloniales, sans nécessairement donner lieu à des analyses continuistes comme ceux des économistes du développement comparé qui cherchent des éléments historiques pour comprendre les économies africaines contemporaines.

Les chercheurs français se sont relativement peu intéressés à la traite et l'esclavage perpétrés par les populations arabo-musulmanes, jusqu'à la récente synthèse de l'historien M'hamed Ouadi⁶⁸, qui note que les mots mêmes pour désigner ce commerce sont encore imprécis en France. On y parle encore trop aisément de traites « arabo-musulmanes », « islamiques » ou « orientales », sans tenir compte du fait que ces activités de commerce d'esclaves en terre d'islam ont concerné des musulmans aussi bien en tant que vendeurs ou acheteurs qu'en tant que victimes (pour des raisons économiques, politiques et parfois religieuses, malgré les interdits coraniques) et qu'elles se sont inscrites dans des réseaux régionaux politiquement distincts, sauf dans les premiers siècles du califat islamique (VIIe et VIIIe siècles), par ailleurs complexes et variables dans le temps.

Pour M'hamed Oualdi, comme pour Ibrahima Thioub, il convient de distinguer (1) les traites trans-sahariennes entre le Sahel et l'Afrique du Nord, (2) les traites à partir de la côte orientale de l'Afrique vers l'Égypte, le Levant et l'Inde, mais aussi à destination du monde atlantique au travers de l'Océan Indien ou vers les îles de l'Océan Indien, enfin, à l'inverse, les traites en provenance du Caucase (Géorgie et Circassie) ou de l'Inde et du Népal vers l'Afrique de l'Est, sans bien sûr oublier les activités liées à la Course en Méditerranée. Dès lors, toute tentative d'addition de ces mouvements semble inadéquate, d'autant plus qu'elle s'appuie sur des chiffres encore à consolider pour de nombreux espaces.

Toutefois, la situation progresse ponctuellement. Pour la corne de l'Afrique, longtemps perçue comme très isolée, il convient d'évoquer le projet ERC HornEast dirigé par Julien Loiseau qui s'est attaché à documenter les relations entre les sociétés chrétiennes de la Corne de l'Afrique (Éthiopie, Nubie) et leur environnement islamique aux échelles locale et régionale (Égypte, Palestine, péninsule arabique), afin de mieux comprendre les modalités du processus d'islamisation à l'œuvre dans la région au cours du millénaire médiéval (VIIe – XVe siècle), mais également d'analyser les mobilités humaines en lien avec les pèlerinages des chrétiens et des musulmans vers le Moyen Orient, enfin, les activités commerciales sur des longues distances, notamment dans le cadre de la traite de captifs nubiens et éthiopiens vers les grandes cités musulmanes tel Le Caire au Moyen Âge.

⁶³ Thomas Vernet, Marie-Laure Derat, Henri Médard, Marie-Pierre Ballarin (dir.), *Traites et esclavages en Afrique orientale et dans l'océan Indien*, collection esclavages, Karthala, 2013 ;

⁶⁴ Thomas Vernet, « La première traite française à Zanzibar : le journal de bord du vaisseau l'Espérance, 1774-1775 », in. C. Radimilahy et N. Rajaonarimanana, *Civilisations des mondes insulaires (Madagascar, canal de Mozambique, Mascareignes, Polynésie, Guyanes). Mélanges en l'honneur du Professeur Claude Allibert*, Karthala, p.477-521, 2011.

⁶⁵ Klara Boyer-Rossol, *Entre les deux rives du canal du Mozambique : histoire et mémoires des Makoa de l'ouest de Madagascar : XIXe et XXe siècles*, thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de Faranirina V. Rajoanah et Gabriel Andriamiarintsoa Rantoandro, 2015 ; « Les Masobimka », *Histoire générale de l'Afrique*, Unesco Vol. 10, l'Afrique et ses diasporas dans le monde, 2023, p. 345-354.

⁶⁶ Rafael Thiébaut, *Traite des esclaves et commerce néerlandais et français à Madagascar (XVIIe et XVIIIe siècles)*, thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de Bertrand Hirsch, Ulbe Bosma, Université de Paris I et le Vrije universiteit Amsterdam, 2017.

⁶⁷ Samuel Floreal Sanchez, *Le long XIXe siècle de Nosy Be et de la baie d'Ampasindava (Nord-Ouest de Madagascar) : dynamiques malgaches et mondialisations dans un comptoir du Sud-Ouest de l'Océan Indien*, sous la direction de Faranirina V. Rajoanah, thèse de doctorat d'histoire de l'Afrique, Paris VII, 2013.

⁶⁸ M'hamed Oualdi, *L'esclavage dans les mondes musulmans traites, transformations et traumas*, éditions Amsterdam, 2024.

De manière particulière, pour le Sahel, on évoquera également les récents travaux de Camille Lefebvre⁶⁹, développés dans le cadre du projet européen LANGARCHIV, qui ont notamment permis d'enrichir, après les travaux de Paul Lovejoy, la connaissance de la place singulière des populations de langue haussa dans les traites atlantiques, transsahariennes et ottomanes des XVIIIe et XIXe siècles, tour à tour, acteurs « négriers » (entrepreneurs de traite) et « objets » de capture et de vente. Les études réalisées ont permis de reconstituer les circuits de traites de ces populations du Sahel et leur évolution sous l'effet des dynamiques régionales ou internationales, avec notamment les captures de captifs pour le commerce atlantique, le développement du djihad en Afrique de l'Ouest, la fin progressive du commerce atlantique et de la traite transsaharienne au temps des abolitions, enfin l'impérialisme européen mais aussi de distinguer les acteurs individuels ou communautaires, leurs motivations, enfin leur intégration dans ces contextes internationaux divers. De manière novatrice, les travaux ont pu être réalisés à partir d'archives en langues haussa et kanuri, en complément des récits de voyageurs européens ou arabes, ainsi que des sources émanant des archives européennes, musulmanes et arabes...

• Les traites méditerranéennes

Depuis les travaux pionniers de Bernard Vincent et d'Alain Blondy, la Méditerranée est étudiée comme un espace entre l'Europe et l'Afrique, uni sur le temps long par des relations d'échanges culturels, politiques ou de commerce. Les ouvrages dirigés par Roger Botte et Alessandro Stella en 2012⁷⁰, Salah Trabelsi et Fabienne Plazolles Guillen également en 2012 et en 2017⁷¹ témoignent de la richesse de la réflexion comparative sur l'économie de l'esclavage en Méditerranée. Un récent numéro spécial dirigé par Ivan Armenteros⁷² et Mohamed Ouerfelli remet en cause les travaux anciens de Charles Verlinden et invite à adopter une approche plus globale encore, et non seulement comparative au sein du monde méditerranéen, afin de mieux identifier les rythmes du marché servile en Méditerranée. Contrairement aux idées reçues, la fin de la conquête musulmane ne s'est pas accompagnée d'une diminution des flux de traites et le début de la traite atlantique n'a pas entraîné une disparition des traites méditerranéennes.

Parmi ces mouvements méditerranéens, les traites autrefois désignées comme « des Barbaresques » (pratiquée par des acteurs du Maghreb à l'époque moderne) sont une thématique très ancienne et de fait étudiable du XVIe siècle aux deux premières décennies du XIXe siècle⁷³. La question du rachat des captifs a été de longue date explorée, notamment au travers des archives des trinitaires ou des mercédaires et plus largement des ordres militaires (ordre de Jérusalem), qui ne représentent toutefois qu'une part minime des actions de rachat. Le renouvellement des recherches dans les 15 dernières années est donc venu de travaux menés à partir d'autres archives. A l'inverse, les

⁶⁹ Camille Lefebvre, “Hausa Diasporas and Slavery in Africa, the Atlantic, and the Muslim World”, In *Oxford Research Encyclopedia of African History*, Oxford University Press, 2016—. Article published March 22, 2023 ; « Un esclave a vu le monde : Se déplacer en tant qu'esclave au Soudan central (XIXe siècle) », Dossiê África : Mobilidades, trajetórias e travessias na história do continente africano dirigé par Marina Berthet, *Locus, Revista de História*, v. 35, n.2, 2012, p.105-143. Accès au Pdf ; « 1856. Dorugu, un voyageur haoussa en Europe », in Romain Bertrand, Hélène Blais, Guillaume Calafat et Isabelle Heullant-Donat, L'Exploration du monde. Une autre histoire des Grandes Découvertes, Paris, Seuil, 2019.

⁷⁰ Roger Botte et Alessandro Stella (dir.), *Couleurs de l'esclavage sur les deux rives de la Méditerranée (Moyen Âge-XXe siècle)*, Paris, Karthala, 2012.

⁷¹ Fabienne Plazolles-Guillén et Salah Trabelsi (dir.), Les esclaves en Méditerranée. Espaces et dynamiques économiques, Madrid, Casa de Velázquez, 2012 et nouvelle édition 2017.

⁷² Ivan Armenteros Martínez et Mohamed Ouerfelli (dir.), « Réévaluer l'économie de l'esclavage en Méditerranée au Moyen Âge et au début de l'époque Moderne », *Rives Méditerranéennes*, 2017.

⁷³ Marc Ortolani, « Des étrangers perçus comme une menace. La question barbaresque dans les États de Savoie et son règlement diplomatique au début du XIXe siècle » in Marc Ortolani - Gian Savino Pene Vidari, L'intégration des étrangers et des migrants dans les États de Savoie depuis l'époque moderne », novembre 2017, Turin, Italie.

activités de traite menées par des cités chrétiennes telles Venise, Gêne ou Malte⁷⁴ au détriment de captifs chrétiens ou pour ravitailler les marchés musulmans demeurent l'objet de moins d'études⁷⁵. De même, les travaux sur les cités provençales qui ne pratiquaient pas l'esclavage, à la différence de leurs voisines italiennes, n'ont pas été poursuivies au XXe siècle, malgré leur situation singulière. En revanche, de nombreux travaux de Salah Trabelsi ont permis de mieux comprendre les réseaux de traites médiévaux dans les mondes musulmans méditerranéens⁷⁶.

- **Les traites contemporaines**

Les formes contemporaines de l'esclavage et ici plus spécifiquement les réseaux de traite d'êtres humains suscitent en France un intérêt limité, concentré essentiellement sur l'engagisme dans l'outre-mer français au XIXe siècle au détriment des populations africaines, chinoises et indiennes et sur les questions de travail forcé voire d'esclavage en Afrique au XXe siècle, au détriment de l'esclavage dit « moderne » dans les sociétés contemporaines en Europe et en Asie.

L'engagisme

Dans les quinze dernières années, la recherche française en histoire s'est renforcée autour des différentes formes de travail, théoriquement libre mais de fait contraint, développé après l'abolition de 1848, avec notamment des travaux sur l'engagisme africain, indien et chinois dans divers territoires français (La Nouvelle Calédonie, La Réunion, la Guyane et les Antilles) et ailleurs⁷⁷. Ainsi, depuis 2011, Éric Guerassimoff s'intéresse à l'exportation de main d'œuvre chinoise (les « coolies ») à partir du début du XIXe siècle, ses modalités, ses différents acteurs et ses objectifs, en lien avec les enjeux de la modernisation chinoise et spécialement à l'organisation des migrations de travail (*migration industry*) en tant que champ autonome des processus migratoires. Ces travaux portent également sur la main-d'œuvre indochinoise⁷⁸ et malaise⁷⁹. Ponctuellement, Yann Bencivengo de l'Université de la Polynésie

⁷⁴ Michel Fontenay, *La Méditerranée entre la Croix et le Croissant. Navigation, commerce, course et piraterie (XVIIe-XIXe siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2010 ; Anne Brogini, *Des marges aux frontières. Les puissances et îles en Méditerranée à l'époque moderne* (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2010, mais aussi 1565. *Malte dans la tourmente. Le Grand Siège de l'île par les Turcs*, Paris, Bouchène, 2011.

⁷⁵ Sur l'implication des marchands européens dans la traite au profit du monde ottoman, voir Hayri Göksin Özkoray, « La géographie du commerce des esclaves dans l'Empire ottoman et l'implication des marchands d'Europe occidentale », *Rives Méditerranéennes*, 2016, « L'économie de l'esclavage en Méditerranée médiévale et moderne », 53.

⁷⁶ Salah Trabelsi, « Réseaux et circuits de la traite des esclaves aux temps de la suprématie des empires d'Orient: Méditerranée, Afrique noire et Maghreb (VIIIe-XIe siècles) », in Fabienne Guillén, P. et Salah Trabelsi, *Les esclavages en Méditerranée : Espaces et dynamiques économiques*, p.47-62, 2017.

⁷⁷ Éric Guerassimoff et Issiaka Mande (dir.), *Le travail colonial. Engagés et autres travailleurs migrants dans les empires 1850-1950*, (avec F. Rajaonah, Univ. Paris Diderot), Paris, Riveneuve éditions, 2016 ; Éric Guerassimoff, « Travail colonial, coolies et diplomatie : réclamations chinoises autour du contrat d'engagement à Cuba au XIXe siècle » in É. Guerassimoff & I. Mandé, (dir.), *Le travail colonial. Engagés et autres mains d'œuvre migrantes dans les empires, 1850-1950*, Riveneuve éditions, 2016, p.413-457. Ponctuellement, Denis Lamoison, « Libres mais "réduits presque à l'esclavage" : histoire des premiers engagés chinois de Guyane française (1819-1835) », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain* [En ligne], n° 19, 2018. Pour une vision globale, voir aussi Alessandro Stanziani, *Les métamorphoses du travail forcé*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018.

⁷⁸ Éric Guerassimoff, *Les migrations impériales au Vietnam. Travail et colonisations dans l'Asie-Pacifique français, du début du XIXe au milieu du XXe siècle*, (avec Andrew Hardy, Nguyen Phuong Ngoc et Emmanuel Poisson), Paris, Maisonneuve & Larose Nouvelles Editions, Hémisphères Editions, coll. Asie en perspective, 2020.

⁷⁹ Éric Guerassimoff, « Concessionnaires et sous-traitants : les intermédiaires chinois dans l'organisation du travail immigré en Malaisie, du début du XVIIIe au début du XXe siècle », *Revue de Synthèse*, t.140, 7e série, n°1-2, 2019, p. 65-105.

française s'est également intéressé à la question de l'engagisme en Nouvelle-Calédonie au travers du cas des travailleurs vietnamiens engagés dans l'exploitation des mines de Nickel⁸⁰.

Pour l'immigration indienne vers les Antilles, la somme majeure de l'économiste et désormais historien Christian Schnakenbourg a renouvelé dans les années 2000 la connaissance de l'organisation des circuits indiens de l'engagisme, en provenance pour les deux tiers du pays tamoul par Pondichéry et pour un tiers de la plaine du Gange par Calcutta. Il s'est attaché également à reconstituer leurs conditions pénibles de transport et les difficultés de leur séjour en Guadeloupe où ils étaient mal nourris, mal soignés, soumis à un travail excessif, peu et mal payés, souvent brutalisés, enfin mal protégés par l'administration et la justice coloniales. Enfin, il s'est intéressé à la question des rapatriements et de l'intégration lente dans la société guadeloupéenne jusqu'à l'accès à la nationalité française pour leurs enfants en 1923. Pour les Antilles et la Guyane, les travaux de Céline Flory sur les engagés africains font également autorité⁸¹. Elle a mis en évidence les discours légitimant le recours au système de recrutement par rachat afin de moraliser les opérations à la côte d'Afrique et de respecter les engagements pris au congrès de Vienne, mais aussi les conditions frauduleuses du recrutement de ces engagés, pour les trois-quarts esclaves et non libres comme souvent affirmé. Enfin, l'historienne a documenté les conditions de vie et d'intégration sur place des uns et des autres dans les sociétés coloniales américaines, à plusieurs échelles et notamment au travers de différents parcours de vie.

L'engagisme à La Réunion a également suscité beaucoup de travaux de premier plan, notamment grâce à Thomas Vernet⁸² et Alessandro Stanziani⁸³ mais aussi Virginie Chaillou-Atrous qui s'intéresse aux différentes formes de cette migration vers La Réunion dans la seconde moitié du XIXe siècle, avec des travailleurs libres puis des travailleurs engagés venus de l'Inde, enfin avec des engagés issus du Mozambique à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle⁸⁴. En revanche, les travaux sur l'engagisme en Polynésie n'ont pas été renouvelés depuis l'ouvrage de Maud Henry Evans *Slavers in Paradise* en 1981 et l'essentiel des travaux sur le *blackbirding* (les raptos de Polynésiens et de Mélanésiens perpétrés de 1863 à 1901 au profit des plantations sucrières d'Australie (Queensland) et des Fidji) sont portés par les Australiens et les Fidjiens⁸⁵.

Traites et travail forcé aux XIXe et XXe siècles

L'esclavage n'a été officiellement interdit dans l'Afrique occidentale française qu'au début du XXe siècle, les traites internes se poursuivant néanmoins sous des formes variées pour alimenter l'esclavage domestique, ainsi que les territoires où l'esclavage n'a pas été aboli, sans oublier l'approvisionnement des transporteurs européens dans le cadre de l'engagisme africain évoqué plus

⁸⁰ Cf. Yann Bencivengo, « Les travailleurs vietnamiens de la société Le Nickel en Nouvelle-Calédonie (1891-début des années 1960) », in Éric Guérassimoff, Andrew Hardy, Nguyen Phong Ngoc et Emmanuel Poisson (dir.), *Les migrations impériales au Vietnam. Travail et colonisations dans l'Asie-Pacifique français, XIXe-XXe siècles*, Paris, Maisonneuve & Larose Nouvelles Éditions / Hémisphères Éditions, 2020, p. 133-158.

⁸¹ La thèse soutenue en 2011 est publiée chez Karthala en 2012, sous le titre *De l'esclavage à la liberté forcée*.

⁸² V. Teelock et T. Vernet (dir.), *Traites, esclavage et transition vers l'engagisme. Perspectives nouvelles sur les Mascareignes et le sud-ouest de l'Océan Indien, 1715-1848*, Réduit (Île Maurice), University of Mauritius - Centre for Research on Slavery and Indenture / UoM Press, 2015.

⁸³ Cf. Seamen, *Immigrants and Convicts in the Indian Ocean, 18th -early 20th Centuries*, New York-Londres, Palgrave Mac Millan, 2014; *Labor on the Fringes of Empire. Voice, Exit and the Law*, New York, Palgrave, 2018; *Eurocentrism and the Politics of Global History*, New York, Palgrave, 2018; *Les métamorphoses du travail contraint*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2020; *Capital Terre. Une Histoire longue du monde d'après*, Arles, Actes Sud Payot, 2021.

⁸⁴ Virginie Chaillou-Atrous, *Esclaves sous contrat. Histoire des engagés africains à La Réunion au XIXe siècle*, Paris, Les Indes Savantes (à paraître).

⁸⁵ Au sein de la société d'études historiques de Nouvelle-Calédonie, Benoît Delvinquier a produit plusieurs articles dans les années 2020 sur le *blackbirding* en Nouvelle Calédonie, outre les travaux plus anciens de Michel Panoff.

haut. Hors de l'espace français, il conviendrait également d'évoquer des travaux développés en France sur la traite en Lybie aux XVIII^e et XIX^e siècles⁸⁶.

Dans le cadre de la deuxième colonisation et jusqu'à la loi Houphouet-Boigny en 1946, se développe également le travail forcé, qui génère d'importants déplacements subis de population. L'économiste Denis Cogneau et ses étudiants⁸⁷ s'intéressent, en lien avec l'impôt colonial, aux formes de travail forcé déguisés au profit des chefs de village, des sociétés privées et publiques et démontrent l'efficacité de la contrainte étatique en matière de conscription et de travail constraint, avec des objectifs atteints à 80% en AOF et particulièrement au Mali, du fait de demandes globalement proportionnées à la taille des populations imposées, même sans jamais tenir compte des aléas climatiques locaux et des rares protestations individuelles. Romain Tiquet, chercheur au CNRS, analyse les politiques mises en œuvre sur ces questions au Sénégal dans les années 1920-1960, dans une approche au plus près du terrain, qui mêle sources archivistiques et entretiens oraux. Il interroge également l'impact de ces pratiques sur la rhétorique et les pratiques de mobilisation de la main-d'œuvre des élites postcoloniales au lendemain de l'indépendance du Sénégal en 1960⁸⁸.

Les traites contemporaines aux XX^e et XXI^e siècles

A bien des égards, la question de l'esclavage dit « moderne » demeure une réalité largement ignorée de la société française actuelle et la recherche nationale sur ces questions est peu importante, en dépit de l'importance du phénomène au niveau mondial. Les choses changent néanmoins peu à peu pour l'Afrique mais aussi l'Asie.

Alors que la prostitution en Asie du Sud-Est est un phénomène de masse, illégal ou toléré du fait de son fort impact économique, mais amplement discuté, dénoncé par les journalistes, les responsables politiques et les ONG, très peu de chercheurs français ont tenté de l'analyser en profondeur. Ainsi, en ethnologie, les travaux semblent particulièrement rares pour l'Asie, hormis ceux de Pierre Le Roux de l'université de Strasbourg, qui travaille sur cette thématique depuis 2007⁸⁹, et encadre⁹⁰ des travaux portant sur les trafics de femmes et d'enfants pour la prostitution en Asie du Sud-Est.⁹¹ Entre 2010 et 2024, il a étendu son espace d'étude avec des travaux portant sur l'Indonésie, la

⁸⁶ Saleh Abu Alkhair, *La traite des esclaves noirs en Libye dans les temps modernes*, doctorat d'Histoire, Université de Lyon, 2016.

⁸⁷ Denis Cogneau, Zhexun Mo, « Enforcing Colonial Rule: Blood Tax and Head Tax in French West Africa », 2024 et Zhexun Mo, Marion Richard & Ismaël Yacoubou Djima, « Soldiers versus Laborers: Legacies of Colonial Military Forced Labor in Mali », Paris School of Economics.

⁸⁸ Romain Tiquet, *Travail forcé et mobilisation de la main-d'œuvre au Sénégal. Années 1920-1960*, PUR, 2019. [En ligne], mais aussi « Le squelette fragile du pouvoir colonial : travail forcé et réseau routier en Basse-Casamance pendant l'Entre-deux-guerres », *Afrika Zamani*, 2017, 25, 69-86 ou « Plantations and Cooperatives. The Colonial Coercion Economy and Postcolonial Developmentalist Agrarianism », in R. Grisey, *Sowing Somankidi Coura, A Generative Archive*, Archive Books Publisher, 2018, p. 49-67.

⁸⁹ Cf. « The Chinese Diaspora and Prostitution at the Thai-Malay frontier (Hat Yai, Sadao-Dannok, Betong and Sungai Kolok) », p. 91-114 in Arnaud Leveau (ed.), *Investigating the Grey Areas of the Chinese Communities in Southeast Asia*, Bangkok, IRASEC ("Occasional paper", n. 1), 168 p. (avec Emmanuel Dialma) ; « La cadette sacrifiée. Criminalité organisée en Asie du Sud-Est », p. 177-204 in Ph. Bessolet (dir.) : *Criminalité et récidive. Evaluation. Clinique. Thérapeutique. Interculturel*, Presses de l'Université de Grenoble, 276 p.

⁹⁰ Il a supervisé l'enquête de Caroline Grillot, chercheuse français contractuelle pour le compte de l'IRASEC (Paris/Bangkok), dont les travaux ont été publiés, sous le titre *Volées, envolées, convolées... Vendues, en fuite ou re-socialisées : les "fiancées" vietnamiennes en Chine Mariages entre hommes chinois et femmes vietnamiennes dans les provinces du Yunnan et du Guangxi, Sud de la Chine* », éditions CS, 2010.

⁹¹ Pierre Le Roux, Jean Baffie, Gilles Beullier, (dir.), *The Trade in Human Beings for Sex in Southeast Asia. A General Statement of Prostitution and Trafficked Women and Children*, préface de Marco Scarpato, postface de Thomas Steinfatt (publié avec le concours de la Fondation philanthropique espagnole ANESVAD, Bilbao), Bangkok, White Lotus Press/Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est Contemporaine, 2010, 512 p.

Thaïlande, la Malaisie et Singapore⁹² mais il s'est surtout attaché à comprendre les causes historiques et culturelles de la présence d'un esclavage sexuel de masse dans les sociétés de cette région du monde. Son mémoire d'HDR, intitulé « Bois de rose. Prostitution et trafic de femmes et d'enfants en Asie du Sud-Est », en témoigne avec un état des lieux du trafic humain et de la prostitution de masse dans cette zone et une importante mise en valeur des facteurs historiques et culturels qui expliquent l'importance de ce trafic et son augmentation exponentielle en quelques décennies. Il relève ainsi de nombreux facteurs tels que les règles d'alliance, de filiation, d'ancestralisation, la sexualité, la notion de sacrifice, de préséance, etc.

Sur les aspects plus contemporains du commerce des êtres humains en Asie du Sud-Est, l'anthropologue Jacques Ivanoff s'intéresse à l'esclavage en Thaïlande et en Birmanie⁹³ et aux difficultés de la répression de ces phénomènes ancrés dans des pratiques népotiques anciennes, tandis que l'anthropologue Nicolas Lainez⁹⁴ invite à étudier, au-delà des traites prostitutionnelles ayant cours au Vietnam, au Cambodge et à Singapore, les stratégies mises en œuvre par les femmes « pour se frayer un chemin dans cet univers d'opportunités et de contraintes », où elles utilisent « l'intimité comme une ressource polyvalente et stratégique afin d'augmenter leurs marges de manœuvre (économique) et d'étoffer leurs répertoires d'action ».

La situation n'est guère meilleure en histoire, dont la plus sérieuse analyse historique date de 1997 avec *Belles de Shanghai. Prostitution et sexualité en Chine aux XIXe XXe siècles* de Christian Henriot, mais il s'agit d'une vue partielle, et la thématique n'a guère été suivie, Laurence Husson s'en est fait l'écho dans un article de 2017.⁹⁵ Le numéro spécial qu'elle coordonne à cette occasion révèle toutefois la richesse potentielle de leur apport avec quelques contributions analysant ces questions sur le temps long pour les Philippines⁹⁶, en Indochine à l'époque coloniale⁹⁷, et enfin à Hanoi à la fin du XXe siècle⁹⁸, à côté d'un grand nombre de productions de chercheurs étrangers. Pour le Vietnam colonial, un article de Christina Firpo et Agathe Laroche-Goscha en rend compte également à partir de l'analyse de la presse coloniale⁹⁹.

Autour de Claude Chevaleyre, chercheur au CNRS, un important programme européen de recherche est en cours toutefois qui devrait combler quelques-unes de ces lacunes avec « *Trading Chinese Migrants : Networks of Human Trafficking in Treaty-Port China (1830-1930s)* », notamment sur la question de la traite des femmes et des enfants qui demeure sous-estimée et peu étudiée. Il s'agira notamment de compléter la récente base *Exploring Slave Trade in Asia* (ESTA) avec des données sur

⁹² « A Regional and Interdisciplinary Approach to Human Trafficking », p. 125-130 in Jean-François Sabouret (ed.): *The Asian side of the world. Editorials on Asia and the Pacific (2002-2011)*, Paris, CNRS Éditions (Études Imasie-Pacifique), 2012, 530 p. (avec Emmanuel Dialma) ; « Une approche régionale et interdisciplinaire du trafic humain à but d'exploitation sexuelle en Asie du Sud-Est », p. 139-145 in Jean-François Sabouret (dir.) : *L'Asie-Monde. Chroniques sur l'Asie et le Pacifique (2002-2011)*, Paris, CNRS Éditions (Études Imasie-Pacifique), 2011, 600 p. (avec Emmanuel Dialma)

⁹³ Jacques Ivanoff et alii « Adaptations et résiliences des pratiques esclavagistes en Thaïlande et en Birmanie », *Anthropologie et Sociétés*, volume 41, number 1, 2017, p. 29-49.

⁹⁴ Nicolas Lainez, *Par-delà la traite des femmes vietnamiennes en Asie du Sud-Est. Anthropologie économique des carrières intimes*, thèse de doctorat d'anthropologie sociale et d'ethnologie, École des hautes études en sciences sociales, 2015.

⁹⁵ Laurence Husson, « The Need for a Multidisciplinary Approach to Prostitution in the Southeast Asian Context », in Laurence Husson (dir.), « Le commerce du sexe en Asie du Sud-Est. Approches pluridisciplinaires », *Moussons*, 29 | 2017, 7-17.

⁹⁶ François-Xavier Bonnet, « From Oripun to the Yapayuki-San : An Historical Outline of Prostitution in the Philippines », in Laurence Husson (dir.), « Le commerce du sexe en Asie du Sud-Est. Approches pluridisciplinaires », *Moussons*, 29 | 2017.

⁹⁷ Isabelle Tracol-Huynh, « Silhouettes du monde prostitutionnel : les prostituées au Tonkin colonial », in Laurence Husson (dir.), « Le commerce du sexe en Asie du Sud-Est. Approches pluridisciplinaires », *Moussons*, 29 | 2017, p. 95-126.

⁹⁸ Philippe Le Failler, « Le renouveau des lentilles d'eau : de la prostitution à Hanoi à la toute fin du XX^e siècle », *Moussons*, 29 | 2017, p. 127-142

⁹⁹ C. Firpo, et A. Laroche Goscha, « La traite des femmes et des enfants dans le Vietnam colonial (1920-1940) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2013, N° 120(4), 113-124.

les circuits de ces commerces maritimes et terrestres en Asie du Sud-Est et dans l'Océan Indien du XVI^e au XIX^e siècle à partir archives européennes, afin d'identifier les différents acteurs privés et publics de ce trafic. Spécialiste de l'esclavage en Chine pré-moderne, Claude Chevaleyre a intensément étudié ces questions, dans les 15 dernières années, avec plus de 64 articles sur le sujet, étudiées sur une période plus longue allant du XIV^e à la fin du XIX^e siècle. Entre 2019 et 2021, trois de ses articles et chapitres d'ouvrages commencent déjà à aborder la question des traites chinoises¹⁰⁰.

Pour l'Afrique, les travaux portent principalement sur la traite à des fins d'exploitation sexuelle au départ du Nigéria vers l'Europe, dont le nombre de victimes a crû de manière extrêmement importante dans les années 2010. Certaines études, souvent réalisées à partir de données empiriques collectées auprès des victimes, mettent en valeur les stratégies individuelles et parfois familiales de départ, le rôle des « *madams* » qui organisent le transport, l'accueil et l'exploitation des filles en Europe, et qui sont elles-mêmes d'anciennes prostituées, les conditions de vie et de vulnérabilité en Europe, enfin les conditions de réinsertion au retour au Nigéria et spécialement en pays Edo d'où viennent la majorité des jeunes migrantes¹⁰¹. D'autres explorent davantage les aspects juridiques et judiciaires du sujet avec des études sur la part de responsabilité des jeunes filles dans le trafic, tandis que d'autres cherchent à identifier, les véritables décideurs¹⁰², possiblement des groupes cultist, au-delà des « *madams* » et des familles¹⁰³.

A une échelle plus large, sociologues et juristes explorent les questions des traites d'êtres humains dans leurs implications criminelles en France. Ainsi, en 2015, Olivier Pluen revenait sur les circonstances et les causes de l'incrimination de « l'esclavage moderne » en droit pénal interne par la loi du 5 août 2013¹⁰⁴ tandis qu'en 2017, Marie-Ange Moreau offrait un article sur l'évolution historique du combat contre le travail forcé et l'esclavage moderne, depuis les normes élaborées par l'OIT puis par l'ONU jusqu'à la mise en place en France d'une politique de prévention, en passant par des actions de vigilance interne aux entreprises transnationales et l'adoption de la loi française du 21 février 2017 sur le devoir de vigilance dans les chaînes de sous-traitance et d'approvisionnement internationales. Enfin, en 2020, Bénédicte Lavaud-Legendre présentait une HDR sur la place du tiers dans les questions de traites des

¹⁰⁰ Claude Chevaleyre. « Human Trafficking in Late Imperial China » in Richard B. Allen. Slavery and Bonded Labor in Asia, 1250–1900, 10, Brill, p.150-177, 2021, Studies in Global Slavery, 978-90-04-46965-5. ; Claude Chevaleyre, « Chine impériale tardive. Oubliée : la traite d'êtres humains », 2021, p.59-63. ([hal-03489481](#)) ; Claude Chevaleyre, « An explanatory DB Project : Slavery and slave trade in late imperial China » [présentation dans une conférence]. *Capture, Bondage and Forced Relocation in Asia*, Claude Chevaleyre; Jennifer L. Gaynor, Mar 2019, Lyon, France.

¹⁰¹ Élodie Apard, « Precious Diagboya et Vanessa Simoni, "La prostitution, ça ne tue pas !" Projets d'ascension sociale familiale dans le contexte de la traite sexuelle (Nigeria-Europe) », *Politique africaine*, 2020, n° 159(3), 51-82, mais aussi « Les femmes nigérianes victimes de traite sexuelle en France : recherche et intervention sociale », *Journal des anthropologues*, n° 174-175 (2), 2023, p. 163-181, enfin Élodie Apard « Les enjeux de la conjugalité pour les femmes nigériaines forcées à la prostitution en France. Trajectoires transnationales et recompositions sociales », *Revue des politiques sociales et familiales*, n°1 53, 2025 (à paraître). mais aussi « Les femmes nigériaines victimes de traite sexuelle en France : recherche et intervention sociale », *Journal des anthropologues*, n° 174-175 (2), 2023, p. 163-181, enfin Élodie Apard « Les enjeux de la conjugalité pour les femmes nigériaines forcées à la prostitution en France. Trajectoires transnationales et recompositions sociales », *Revue des politiques sociales et familiales*, n°1 53, 2025 (à paraître).

¹⁰² Bénédicte Lavaud-Legendre, « Les femmes soumises à la traite des êtres humains adhèrent-elles à l'exploitation ? Une mauvaise formulation pour un vrai problème. Étude réalisée auprès de Nigériannes sexuellement exploitées en France », *Archives de politique criminelle*, 2012, n° 34(1), 103-121. et Bénédicte Lavaud-Legendre (dir.) *Prostitution nigériane. Entre rêves de migration et réalités de la traite*, Paris, Karthala, 2013 ; Prune De Montvalon, « Sous condition "d'émancipation active" : le droit d'asile des prostituées nigériannes victimes de traite des êtres humains », *Droit et société*, vol. 99, n° 2, 2018, p. 375-392.

¹⁰³ Bénédicte Lavaud-Legendre et Cécile Plessard, « Les groupes cultist nigérians et la traite des êtres humains », *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2019, N° 4(4), 781-803.

¹⁰⁴ Olivier Pluen, « Le crime de réduction en esclavage ou l'incrimination du "cœur de l'esclavage moderne" en droit pénal interne par la loi du 5 août 2013 », *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2015, N° 1(1), 29-48.

êtres humains¹⁰⁵. Dans une autre dimension, en 2011, la thèse de sociologie de Milena Jakšić interrogeait le statut improbable de « victime coupable » des migrantes exploitées sexuellement en France, en lien avec les contraintes et les tensions qui régissent la police, la justice ou les associations chargées de l'identification et de la protection des victimes de la traite des êtres humains¹⁰⁶. De même, deux numéros spéciaux de revue dirigés par Mathilde Darley explorent les relations entre le monde associatif, la police et la justice, ainsi que divers aspects du contrôle aux frontières, des procès pour exploitation sexuelle en France et les questions d'indemnisation des victimes¹⁰⁷.

2.1.2.2. *Les esclavages de l'Antiquité à nos jours*

L'histoire des esclavages s'inscrit sur le temps long, sans respecter toujours les mêmes périodisations d'un espace à l'autre, l'exposé des grandes tendances de la recherche française sur les esclavages sera donc présenté par espace géographique : a) les mondes européens de l'Antiquité à nos jours b) Les mondes coloniaux européens du XVIe au XXe siècle, c) les mondes musulmans du Moyen-Âge au XXe siècle, et avec un focus final sur d) Les esclavages contemporains.

Les mondes « européens » de l'Antiquité à nos jours

• *Histoire ancienne*

Traditionnellement l'expression « Histoire ancienne » renvoie aux seuls travaux portant sur l'étude du monde méditerranéen gréco-romain, depuis l'époque des palais mycéniens et des tablettes en linéaire B des XIVe-XIIIe siècles av. J.-C., jusqu'à la prise de Rome par Alaric et à la partition juridique de l'Empire romain au début du Ve siècle apr. J.-C., à la différence de l'expression « Histoire antique » qui est plus large, incluant par exemple la Mésopotamie, l'Égypte etc. De fait, la recherche sur ces derniers territoires est modeste en France, avec certes une thèse récente sur l'esclavage en Mésopotamie¹⁰⁸, mais aucune synthèse, en dépit de quelques articles ou allusions à l'esclavage dans les travaux de Véronique Grandpierre, Sophie Demare-Laffont et Hervé Reculeau.

En vertu d'une forte et longue tradition philologique et épigraphique, beaucoup de chercheurs en histoire ancienne, qui ont d'ailleurs souvent d'abord une formation de Lettres classiques, ont pour objectif premier de rechercher des textes, de les traduire, de les étudier du point de vue de leur évolution linguistique et de les publier avec une édition critique, plus que de les analyser pour ce qu'ils peuvent nous apprendre des sociétés antiques, fournissant toutefois des sources nouvelles fondamentales et des outils linguistiques précieux. La publication récente des 1391 actes d'affranchissement retrouvés sur le temple d'Apollon à Delphes est ainsi un bon exemple de la richesse particulière de cette approche, même pour les questions d'esclavage¹⁰⁹.

D'une manière générale, toutefois, les antiquisants s'intéressent essentiellement au fonctionnement des sociétés antiques, dans lesquelles l'esclavage occupe une part importante aux

¹⁰⁵ Bénédicte Lavaud-Legendre, *Exploitation et traite des êtres humains : la place du tiers*, habilitation à diriger des recherches en droit, Université de Bordeaux, 2020.

¹⁰⁶ Voir Milena Jakšić, *La traite des êtres humains en France : de la victime idéale à la victime coupable*, Paris, CNRS Éditions, 2016. (Thèse soutenue en 2011)

¹⁰⁷ Mathilde Darley, « Pouvoirs publics et associations en lutte contre la traite des êtres humains Légitimations croisées ». *Gouvernement et action publique*, 2023, VOL. 12(3), 77-99. et Mathilde Darley (dir.), « Sexe, droit et migrations. La traite des êtres humains saisie par les institutions », *Cultures et Conflits*, n° 122, été 2021.

¹⁰⁸ Benjamin Dromard « Esclaves, dépendants, déportés : les frontières de l'esclavage en Babylone au premier millénaire avant J.-C. », sous la direction de Francis Joannès, Paris I, 2017.

¹⁰⁹ Il est proposé une édition entièrement renouvelée de ce vaste ensemble documentaire, accompagnée pour un certain nombre de textes d'une traduction complète ou partielle et, le cas échéant, d'un commentaire plus ou moins développé. Cf. Dominique Mulliez, « Les actes d'affranchissement », in *Corpus des inscriptions de Delphes*, tome V, Volume 1. *Prétrises I à IX (nos 1-722)*, volume 2. *Prétrises X à XXXV (nos 723-1273)* et *Appendice (nos 1274-1341)*.

niveaux politique, économique, social et juridique et moins aux hommes et aux femmes qui en sont les victimes. En revanche, l'affranchissement et toutes les questions d'intégration dans les sociétés antiques demeurent des questions centrales, notamment pour la Grèce¹¹⁰. Les travaux des deux chercheurs qui dominent le champ en histoire grecque et romaine sont exemplaires de ces orientations. Le premier, Paulin Ismard, professeur d'histoire grecque à l'université d'Aix-Marseille, est, en autres, l'auteur de 31 chapitres d'ouvrages, 16 articles dans une revue et 11 ouvrages dont *Les esclaves publics en Grèce ancienne*, Paris, Le Seuil, 2015 ; *Le Miroir d'Œdipe : Penser l'esclavage*, 2023 ; *Democracy's Slaves: A Political History of Ancient Greece*, 2017... Le second, Antonio Gonçalves, professeur d'histoire romaine à l'université de Franche-Comté¹¹¹, est l'auteur de 93 références les plus diverses sur l'esclavage et les esclaves à Rome (les enfants esclaves, les vêtements autorisés pour les esclaves, etc.), mais aussi sur les discours des philosophes et des historiens grecs et romains (Aristote, Pline le jeune, les stoïciens...) sur l'esclavage¹¹². Son travail, comme plus récemment celui de Paulin Ismard, se caractérise, depuis quelques années, par un souci de comparaison des phénomènes antiques avec ceux de la première modernité¹¹³, et par une volonté de décoloniser le discours sur l'esclavage antique¹¹⁴.

- **Périodes européennes médiévales et modernes**

Très longtemps, le discours dominant affirmait que l'esclavage avait progressivement disparu au Moyen-Age, en France et en Europe du Nord, au profit du servage et de différentes formes de dépendance, à la différence des pays ibériques, au point que l'on n'étudiait pas ou fort peu la question de l'esclavage pour ces territoires. Un récent essai de Sandrine Victor remet en cause cette vision des choses, réaffirmant le maintien de la traite et de l'esclavage en France et en Europe du Ve au XVe siècle mais documentant cette réalité de « manière pointilliste »¹¹⁵. Dans des contextes, où les textes médiévaux ne font pas toujours la différence entre esclaves et serfs avec un usage indifférencié des termes romains *servi, mancipii, ancillae*, le débat reste sans doute ouvert. Un excellent article de Nicolas Carrier fait le point sur l'état de l'art sur cette question¹¹⁶.

Pour des recherches scientifiques plus précises sur ces questions, on mentionnera également ses travaux sur *Les usages de la servitude : seigneurs et paysans dans le royaume de Bourgogne* mais aussi ses analyses sur les points de vue de Rathier de Vérone au Xe siècle et d'Adalbéron de Laon au XIe siècle¹¹⁷. Pour la Touraine, la Normandie, la Picardie et la Champagne, on évoquera aussi les travaux en cours du jeune historien irlandais Niall Ó Súilleabáin qui étudie, au Centre d'études supérieures de civilisations médiévales de Poitiers, le phénomène entre le IXe et le XIIe siècle en s'attachant à documenter les stratégies de domination sociale ou économique des seigneurs du Nord de la France, les tentatives de résistance des milliers de paysans concernés et les pratiques d'enregistrement et souvent

¹¹⁰ Cf. notamment les travaux de l'académicien et professeur émérite Dominique Mulliez sur les affranchissements delphiques.

¹¹¹ Devenue université de Bourgogne et de Franche-Comté depuis le 1^{er} janvier 2025.

¹¹² Antonio Gonzales. « Chacun à sa place ? Vers un déclin fonctionnel des esclaves et des affranchis publics de Trajan à Constantin », in Sylvain Destephan (dir.), *Gouverner l'empire romain de Trajan à 410 après J.-C.*, Ellipses, 2022, p.179-185.

¹¹³ « L'esclavage antique dans la constitution des discours esclavagistes et leur justification dans le monde colonial américain francophone, hispanophone et anglophone. », Congrès du Comité Français des Sciences Historiques, Bernard Legras et Jean-François Sirinelli, 2012, Reims, France.

¹¹⁴ Antonio Gonzales, « Décoloniser les études classiques : enjeux, moyens, limites », in Mathilde Cazeaux, Anne-Sophie Noel, Claire Fauchon-Claudon (dir.), *Antiquité classique et postcolonialisme : inspirations, tensions, résistances*, février 2021, Lyon, France ; « L'esclavage antique dans la constitution des discours esclavagistes et leur justification dans le monde colonial américain francophone, hispanophone et anglophone. » Congrès du Comité Français des Sciences Historiques, Bernard Legras et Jean-François Sirinelli, 2012, Reims, France.

¹¹⁵ Sandrine Victor, *Les fils de Canaan : l'esclavage au Moyen Âge*, Paris, Vendémiaire, 2019.

¹¹⁶ Nicolas Carrier, « De l'esclavage au servage : pour une étude des dynamiques de la servitude », *Médiévaux*, 2022, p. 179 à 196.

¹¹⁷ Nicolas Carrier, *Les Usages de la servitude. Seigneurs et paysans dans le royaume de Bourgogne (VI^e-XIV^e siècle)*, Paris, PUPS, 2012 ; mais aussi « Travail et servitude paysanne aux X^e et XI^e siècles : Autour de Rathier de Vérone et d'Adalbéron de Laon », *Histoire et société rurales*, 2019, Volume 51, p. 7-40.

d'invisibilisation de ces situations. Le projet, financé dans le cadre d'une bourse européenne Marie Skłodowska-Curie, s'appuie sur la constitution d'une base de données relationnelles, à partir des archives de quatre provinces ecclésiastiques du Nord de la France (Tours, Rouen, Sens et Reims), hébergée sur Humanum¹¹⁸. Il s'inscrit dans le vaste mouvement international de développement des travaux sur les diverses formes de travail contraint et de statut de semi-liberté, même si ceux-ci restent encore modestes pour le Moyen-Âge en France et en Europe¹¹⁹.

Dans la foulée des travaux de Bernard Vincent, la production scientifique française sur la péninsule ibérique médiévale et moderne reste plus importante avec des travaux sur les sociétés esclavagistes des villes de la péninsule autour de Fabienne Guillen-Plazolles et d'Antonio de Almeida Mendes¹²⁰, mais aussi sur le royaume musulman de Koukou aux Baléares avec Natividad Plannas¹²¹. Ces travaux sont particulièrement importants, car ils concernent des populations serviles de toutes les couleurs, origines et religions et permettent de complexifier la compréhension des processus d'esclavage à ces époques, notamment parce qu'au-delà d'une commune condition servile, « ces individus disposaient de possibilités d'accès à la liberté variables selon l'origine, la couleur, mais pas toujours » ainsi qu'en fonction de leurs statuts de captifs ou d'esclaves. Fabienne Guillen Plazolle offre des études qui documentent la manière dont les esclaves, les affranchis et les captifs sont perçus dans les sociétés ibériques, mais aussi leur agentivité, la manière dont ils se voient et luttent pour obtenir leur liberté notamment en recourant à la justice¹²² ou simplement améliorer leurs conditions de vie¹²³. Ceux d'Antonio de Almeida Mendes invitent également à explorer l'intégration complexe de ces populations au Portugal sur la très longue durée.

Longtemps l'adage selon lequel le sol de France rend libre avait laissé supposer qu'il n'y avait pas eu de population esclave sur le territoire de la France métropolitaine à l'époque moderne et au XIXe siècle, seules les traites atlantiques et indo-océaniques concernaient le royaume¹²⁴. Dans la foulée des travaux pionniers de Pierre Boulle et de Sue Peabody, la recherche française autour d'Érick Noel s'est attelé à documenter l'histoire de l'esclavage en France, avec notamment *Être noir en France au XVIIIe siècle* en 2006 et les trois tomes du *Dictionnaire des Noirs en France* en 2011. Entre 2010 et 2024, d'autres, tels Julie Duprat¹²⁵, Éric Thiou, Jean-Christophe Temdaoui, Sébastien Jahan, Sylvie

¹¹⁸ <https://cordis.europa.eu/project/id/101065547/fr>

¹¹⁹ Seuls trois des 43 projets financés par l'Union européenne sur les questions de traites et d'esclavages d'êtres humains concernent la période médiévale dans le cadre des projets Excellent Science- ERC, Horizon Europe ou Horizon 2020 pour la période de 2015 à 2029.

¹²⁰ Colloque International "Frontières d'Outre-mer et cultures urbaines dans le monde ibérique (XVe-XIXe siècles)", 4-5 novembre 2016 (Nantes). Coordinateurs scientifiques : António de Almeida Mendes, Yann Lignereux et Susana Truchuelo ; « Escravidão e raça em Portugal: uma experiência de longa duração », *Atlântico luso-brasileiro e francês (Séculos xvii-xx)*.

¹²¹ Natividad Planas, *Koukou, le royaume enfoui : Enquête sur les relations entre Europe et Islam (XVIIe-XVIIe siècle)*, Fayard, 2023.

¹²² Fabienne Plazolles Guillén, « Ut si ingenuus esses... Normes et ritues juridiques de l'affranchissement. Couronne d'Aragon. XIVe et XVe siècles », Dominique Rogers et Boris Lesueur, *Sortir de l'esclavage: Europe du Sud et Amériques, XIVe-XIXe siècle*, Karthala-CIRESC, p.20-57, 2018, collection Esclavages.

¹²³ Cf. Fabienne P. Guillen et Roser Salicrù I LLUCH (dir.), *Ser y vivir esclavo, Identidad, aculturación y agency (mundos mediterráneos y atlánticos, siglos XIII-XVIII)*, éditions de la Casa de Velasquez, 2021.

¹²⁴ Les travaux de Marc Bloch au début du XXe siècle ont établi que cet adage n'est que le préambule un peu emphatique d'une lettre de commission accordée à deux envoyés du roi chargés de proposer l'affranchissement onéreux de certaines redevances aux paysans du baillage de Senlis (M. BLOCH, *Rois et serfs et autres écrits sur le servage [Rois et serfs. Un chapitre d'histoire capétienne]*, Paris, 1920], Paris, 1996, p. 118-142) ; les travaux de Sue Peabody ont également démontré de manière plus précise la persistance de l'esclavage dans le Royaume de France après le XIVe siècle.

¹²⁵ Julie Duprat, *Bordeaux Métisse - Esclaves et Affranchis du XVIIIe à l'Empire*, Mollat, 2021 et « Les minorités noires en France », *Revue Lumières*, Presses universitaires de Bordeaux, 2021 ; Gilbert Buti, *Traites négrières en France méditerranéenne (XVIIe-XIXe siècle). - Trafic infâme et discours vertueux*, Les éditions du Cerf, 2023 ; Sylvie Barot, « Chapitre 2. Présence noire au Havre sous l'Ancien Régime : première approche à partir des apports des sources locales » in Éric Saunier (Dir.) *Figures d'esclaves : présences, paroles, représentations*, Presses

Barot, Gilbert Buti ou Olivier Caudron, analysent également la présence des Noirs, esclaves ou libres de couleur, dans des contextes urbains ou régionaux spécifiques (Bordeaux, Marseille, Le Havre, Rochefort ou La Rochelle ; le Haut-Poitou, la Franche-Comté et l'arrière-pays de Saintonge-Angoumois (1716-1807) du XVIII^e au XIX^e siècle. Enfin, dans la foulée des travaux pionniers de Pierre Boulle, Mickaël Augeron a également documenté, dans les dix dernières années, la présence d'esclaves amérindiens dans la France hexagonale, et particulièrement en Aquitaine¹²⁶.

En parallèle, quelques travaux s'intéressent également aux représentations des Noirs en peinture ou en sculpture¹²⁷, alors que l'historienne de l'art Anne Lafont invite à explorer les « productions visuelles figurant des individus présumés noirs », avec plus de finesse, en déconstruisant les catégories employées et en prenant en compte « la spécificité des images, (...) celle de la conquête des corps par le regard et la visualisation, ou même (...) le système symbolique et idéologique que nous appelons l'art »¹²⁸. Deux articles de Philippe Cordez en montrent toute la richesse dans des contextes vénitiens¹²⁹.

La recherche française s'intéresse également à ces questions dans d'autres pays d'Europe. Pour une vision globale récente, on peut citer, par exemple, les travaux de Olivette Otele, en poste à Londres et récemment invitée au Collège de France¹³⁰ mais aussi ceux d'Alessandro Stanziani¹³¹.

Les littéraires et les historiens du droit contribuent également à la connaissance de cette période, avec des travaux qui font découvrir des textes philosophiques ou littéraires nouveaux, illustrant la complexité des points de vue des hommes des Lumières¹³² ou de ceux du XIX^e siècle sur ces questions et d'autres qui analysent l'évolution des idées en matière théologique ou juridique dès le XVI^e siècle. On évoquera sur ce dernier point les récentes recherches menées par Anne-Charlotte Martineau et son équipe sur l'école de Salamanque et la traite négrière au XVI^e siècle, prenant en compte non seulement les points de vue et débats des théologiens de l'école, mais aussi ceux des religieux sur le terrain colonial

universitaires de Rouen et du Havre, 2012; Sébastien Jahan, « Les Noirs en Haut-Poitou au XVIII^e siècle », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 117-2 | 2010, 57-68 ; Olivier Caudron, « Les Noirs à La Rochelle au XVII^e siècle », in *Être Noir en France au XVIII^e siècle*, catalogue d'exposition, Musée du nouveau-Monde, 2010, p. 26-41 et « La présence noire en Charente-Inférieure sous le Premier Empire : l'enquête de 1807 », *Écrits d'Ouest*, n° 25, 2017, p. 143-149.

¹²⁶ Mickaël Augeron, « Des Amérindiens en Aunis et Saintonge aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans Erick Noël, (dir.), *Dictionnaire des gens de couleur dans la France moderne*, Genève, Droz, vol. III : Le Midi, 2017, p. 727-730 (outre de nombreuses notices biographiques), mais surtout « Un esclavage méconnu : les Amérindiens en France au XVIII^e siècle », in Éric Roulet (dir.), *Conquistadores, négriers et inquisiteurs. Trois figures majeures du monde colonial américain, XVI^e-XVIII^e siècles*, hommages à Bernard Grunberg, Paris, L'Harmattan, 2018, p. 209-229, enfin « Des Amérindiens au service des officiers du roi. Le cas de Rochefort au XVIII^e siècle », in Martine Acerra, Bernard Michon (dir.), *Horizons atlantiques. Villes, négocios, pouvoirs, Mélanges offerts à Guy Saupin*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 177-188.

¹²⁷ Erick Noel, *La sculpture du Noir au temps de la traite*, Hémisphères éditions 2023 et in Annick Notter et alii (dir.), catalogue d'exposition, La Rochelle, Musées d'art et d'histoire de La Rochelle, 2010.

¹²⁸ Anne Lafont, « La représentation des Noirs : quel chantier pour l'histoire de l'art ? », dans *Perspective*, 2023 n°1 : 67-732013. Voir aussi Anne Lafont, *L'art et la race. L'Africain (tout) contre l'œil des Lumières*, Dijon, Les Presses du réel, coll. « Œuvres en sociétés », 2019.

¹²⁹ Philippe Cordez, « Peau noire, bois d'ébène. Les meubles-esclaves d'Andrea Brustolon pour Pietro Venier (Venise, 1706) », in Andrea von Hülsen-Esch et Vittoria Borsò (dir.), *Materielle Mediationen im französisch-deutschen Dialog*, Berlin, De Gruyter, 2019 [2013], p. 65–90 et « La sphère du mage noir. Dürer, Altdorfer et l'épiphanie de la peinture », dans P. Cordez, H. Grollemund, S. Lepape et O. Savatier Sjöholm (dir.), *Albrecht Altdorfer : inventions et réceptions*, Paris / Heidelberg : DFK Paris / arthistoricum.net (Passages online), à paraître

¹³⁰ Olivette Otele, *Une histoire des Noirs d'Europe : De l'Antiquité à nos jours*, Albin Michel, 2022.

¹³¹ *Les métamorphoses du travail contraint*, CNRS, 2021, mais aussi, depuis 2010, *Rules of exchange. French Capitalism in Comparative Perspective, 18th-20th Centuries*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012; *Bondage, Labor and Rights in Eurasia, 17th-20th Centuries*, New York, Berghahn 2014; et *After Oriental Despotism. Warfare, Labour and Growth in Eurasia, 17th- 20th Centuries*, Londres, Bloomsbury, 2014.

¹³² Aubain Pemangoyi Leyika, *Discours et représentations de l'esclavage au siècle des Lumières dans les textes juridiques, encyclopédiques et littéraires*, doctorat de Littératures, Université de Lorraine, Universität des Saarlandes, 2021.

au Brésil et en Angola, confrontés aux réalités de l'esclavage et de la traite et amenés à répondre aux rares scrupules moraux des uns et des autres (marchands, religieux ou propriétaires)¹³³. Projet mené par des historiens du droit, il s'est attaché à analyser les usages discursifs des concepts *de jus gentium*, *dominium* et *bellum justum* utilisés par l'école de Salamanque pour justifier la traite négrière portugaise et leur évolution au cours du XVI^e siècle, enfin à insérer ces discours dans un contexte plus large marqué par l'émergence de l'État moderne mais aussi « la création d'un système économique mondial fondé sur la propriété privée, pouvant être défendu, si nécessaire par la force ». Enfin, l'équipe constituée a pu mettre à jour et traduire des sources primaires du latin au français et les mettre à disposition dans la plateforme Nakala, hébergée sur la Très Grande Infrastructure de recherche Huma-num, qui permet la description des documents à l'aide de méta-données (standard de description *dublin core*), l'attribution d'identifiants pérennes (DOI) pour citer les documents, mais aussi les partager et les réutiliser dans le cadre de projets de recherches ultérieurs.

- **Les mondes coloniaux européens aux Amériques et les autres sociétés esclavagistes aux Amériques (XVI^e-XIX^e siècles)**

Depuis le tournant des années 2000, la recherche française sur les esclavages dans les mondes coloniaux a développé principalement une histoire des sociétés esclavagistes, mettant en valeur non plus seulement les richesses produites par les esclaves, mais désormais leurs vies propres et leur place majeure dans les fonctionnements sociaux globaux d'un territoire à l'autre. Une partie importante des recherches porte sur le monde colonial français esclavagiste du XVII^e au milieu du XIX^e siècle, et l'autre, secondairement, sur les autres espaces coloniaux européens aux Amériques et en Afrique, avec des spécificités d'un champ à l'autre, mais aussi beaucoup de convergences, alors même que les espaces et les temps de dialogue entre les chercheurs restent insuffisants, comme le montrent les développements suivants.

La publication ces quinze dernières années de travaux de synthèses larges favorisant les comparaisons entre les différents espaces coloniaux est l'une des premières caractéristiques fortes de ce champ. Cette nouveauté est en partie symptomatique de l'avancement des travaux sur des espaces précis, qui longtemps ne dialoguaient pas entre eux, mais aussi d'une volonté d'appréhender la recherche sur ces questions à une autre échelle, hémisphérique, impériale, atlantique, globale permettant notamment de distinguer ou non des spécificités françaises, comme cela a pu se faire pour d'autres empires. On évoquerait à cet égard aussi bien *Les mondes de l'esclavage* dirigé par Paulin Isnard, pour une tentative impressionnante d'approche globale, plus large que les seuls mondes coloniaux, mais aussi l'ouvrage dirigé par Pierre Singaravelou, *Colonisations. Notre histoire*¹³⁴ qui rapproche la première et la deuxième colonisation française, enfin des synthèses sur des espaces régionaux plus réduits ou des thématiques particulières¹³⁵.

Enfin, depuis les années 2020, le champ des études sur le monde esclavagiste français s'ouvre également à d'autres perspectives, qui mettent en évidence la centralité de l'esclavage dans l'histoire hexagonale et non plus seulement dans l'histoire coloniale. Ces nouveaux travaux sont menés par des

¹³³ Cf. Anne-Charlotte Martineau (dir.), *La traite négrière vue par l'école de Salamanque (XVI^e siècle)*, rapport n°019.09, septembre 2023, mais aussi Anne-Charlotte Martineau, « Le droit "façonné" par les pratiques coloniales ? », *Clio@Themis [En ligne]*, 22 | 2022, et Anne-Charlotte Martineau, « Les débats sur la légitimité de la traite négrière transatlantique au tournant du XVI^e siècle : une illustration des "luttes d'articulation" entre experts ? ». *Revue générale de droit*, 2020, « Illusions perdues ? Droit et expertise dans un monde ingouvernable, 50 (Spécial), p.17-55.

¹³⁴ Pierre Singaravelou (dir.), *Colonisations. Notre histoire*, Éditions du Seuil, 2023.

¹³⁵ Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, collection champs histoire, Flammarion, nouvelle édition 2017 et édition numérique 2019 ; Cécile Vidal (Dir.), *Une histoire sociale du Nouveau Monde*, Éditions de l'école des Hautes Études en Science Sociales, Paris, 2021.

chercheurs tels Catherine Denys¹³⁶, Marie Houllemare¹³⁷, Benjamin First ou François Joseph Ruggiu, dont les thèses et l'essentiel des travaux précédents ne portaient pas sur l'esclavage. Ces travaux s'inscrivent parfois dans le cadre fécond d'une nouvelle histoire impériale de la France, mais témoignent également de la prise de conscience de la nécessaire inclusion dans le récit national de l'ensemble des populations et des territoires qui le constitue.

L'enjeu est d'importance mais la tâche est ardue et le challenge relevé par peu de chercheurs. Dès lors, l'essentiel des travaux produits entre 2010 et 2024 portent encore sur les esclaves et les libres de couleur, dans une diversité d'approches et de thématiques, mais dans des territoires plus restreints. Enfin, les études sur les populations européennes ou euro-créoles, propriétaires d'esclaves ou « petits-Blancs », acteurs de la traite et de la résistance au processus abolitionniste, mais aussi pour d'autres des combats pour l'émancipation, commencent à se développer davantage. La période révolutionnaire et les chemins vers l'abolition au XIXe siècle sont également l'objet d'analyses plus au moins nombreuses selon les espaces.

Les travaux sur les esclaves

Les études sur les sociétés esclavagistes françaises se focalisent moins sur le statut juridique des esclaves, qui avaient beaucoup été étudié dans les années 2000 dans les différents territoires coloniaux français, et bien davantage sur les travaux s'intéressant aux « voix d'esclaves » appréhendées au travers des sources judiciaires, infra-judiciaires, policières et parfois administratives.

Dans une France où les travaux du philosophe Louis Sala-Molins¹³⁸ ont longtemps fait autorité auprès du grand public, les historiens du droit se sont emparés de la question, depuis une vingtaine d'années, notamment autour de Jean-François Niort¹³⁹ de l'université des Antilles, et ont aidé à redécouvrir l'édit de mars 1685, les codes noirs du XVIIIe siècle et leurs variantes, ainsi que les corpus réglementaires locaux, mais aussi les changements du XIXe siècle (en 1802, après le rétablissement de l'esclavage, à partir de la mise en place du code civil en 1805 et après 1833 lorsque l'esclave devient une « personne non-libre »¹⁴⁰). Après les thèses de Jérémie Richard sur la période de 1685-1794 et de Frédéric Charlin¹⁴¹ sur la période de 1635 à 1848, soutenues avant 2010, la recherche française ne s'est guère renouvelée sur ces thématiques entre 2010 et 2024, sinon pour des articles ponctuels qui explorent

¹³⁶ Spécialiste de la police dans les villes de la France du Nord et des anciens Pays-Bas mais aussi des circulations entre les polices des différents pays, Catherine Denys a également écrit un ouvrage sur l'histoire de la police à l'île Maurice, où elle consacre un chapitre sur la surveillance des esclaves par la police.

¹³⁷ Marie Houllemare, *Justices d'empire : La répression dans les colonies françaises au XVIIIe siècle*, PUF, 2024.

¹³⁸ Louis Sala-Molins, *Le Code Noir, ou le calvaire de Canaan*, Paris, PUF, 1987, 4e éd. Quadrige, 2006

¹³⁹ Jean-François Niort, *Homo Civilis. Tome I et II: Contribution à l'histoire du Code civil français (1804-1965)*, 2004 ainsi que *Le Code Noir : Idées reçues sur un texte symbolique*, Le cavalier Bleu, 1^{ère} édition, 2015, 2^{ème} édition, 2023.

¹⁴⁰ Jean-François Niort et Jérémie Richard, « A propos de la découverte de l'arrêté consulaire du 16 juillet 1802 et du rétablissement de l'ancien ordre colonial (spécialement de l'esclavage) à la Guadeloupe », mais aussi J. Richard, (2007). « Le statut juridique de l'esclave aux Antilles sous l'empire du Code civil (1805-1848) : d'un effort de civilisation à la réticence du parti colon », *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (146-147), Frédéric Régent, Jean-François Niort, Serna, Pierre, et alii. (dir.) *Les colonies, la Révolution française, la loi*, Presses universitaires de Rennes, 2019.

¹⁴¹ Frédéric Charlin, *Homo servilis : contribution à l'étude de la condition juridique de l'esclave dans les colonies françaises (1635-1848)*, thèse de doctorat d'histoire du droit, université Pierre-Mendès France, Grenoble, 2009 et Jérémie Richard, *L'esclavage des Noirs : discours juridique et politique français (1685-1794)*, thèse de doctorat d'histoire du droit, Université d'Aix-Marseille 3, 2009.

les décisions des cours de cassation du XIXe siècle¹⁴² dans le cadre des tentatives de réforme de l'esclavage sous la monarchie de Juillet.

On peut citer toutefois la thèse de Jérémy Boutier sur l'assimilation de La Réunion entre 1805 et 1906, dans laquelle l'auteur étudie les relations des esclaves avec la justice autour notamment des procès intentés par Furcy et Houat pour obtenir la reconnaissance de leur liberté, mais aussi l'adaptation des institutions judiciaires aux esclaves (tribunal spécial des esclaves, cours criminelles, refus du recours en cassation en matière criminelle...). Outre l'adaptation du droit civil et pénal à la présence d'esclaves, il met en évidence la persistance de l'assessorat au détriment du jury en matière criminelle jusque sous la IIIe République, notamment par la crainte de voir des « non-Blancs » (Boutier) juger des « Blancs », ainsi que la partialité des juges vis-à-vis des descendants d'esclaves ou des engagés indiens. La thèse s'intéresse également à la faible participation des nouveaux libres à la vie politique après 1848, comme on l'observe ailleurs aux Antilles et en Guyane¹⁴³. Ponctuellement, on évoquera, autour de Dominique-Aimé Mignot de l'université des Antilles, la poursuite de travaux sur les héritages antiques et médiévaux dans l'édit de mars 1685¹⁴⁴.

Au-delà d'un changement de sources, les nouvelles recherches portant sur les voix d'esclaves, relèvent également d'une tentative pour appréhender le point de vue des esclaves par eux-mêmes, à la différence de ce que pouvaient offrir la correspondance administrative, l'édit de mars 1685 ou les différents codes Noirs, enfin les papiers d'habitation. Autant de sources que d'aucuns disqualifiaient car ne rendant compte que du point de vue des « maîtres » et qui, de fait, ne permettaient de documenter que la condition juridique des esclaves et son évolution, le travail des esclaves, leur condition sanitaire, etc., mais guère leurs activités de loisirs pendant leur temps libre¹⁴⁵ ou leurs points de vue spécifiques sur leur condition, leur vie de famille etc.

Cette démarche s'inscrit dans un mouvement plus large marqué par le développement d'une historiographie centrée sur les acteurs et la notion d'agentivité, tendance qui concerne tous les espaces¹⁴⁶. Elle se traduit notamment par la publication de recueil de sources judiciaires ou infra judiciaires mettant en valeur des « voix d'esclaves »¹⁴⁷, mais aussi par la traduction en français de récits d'esclaves nord-américains, dans des formats accessibles au grand public¹⁴⁸, enfin par des travaux

¹⁴² Margaret Tanger, « Le conservatisme des cours coloniales et le rôle réformateur de la Cour de cassation », in *La Cour de cassation et l'abolition de l'esclavage*, Dalloz, Thèmes et commentaires 2014, p 55-75 ; Victor Schoelcher : « Dans le ressort des cours royales de Martinique et de Guadeloupe, sur 38 mutations, 22 avancements ont été donnés à des juges inféodés à l'esclavage, 14 à des juges indépendants la plupart relégués encore dans les bas grades... ». Dès 2007, l'avocate et docteure en droit Margaret Tanger avait offert une riche étude sur le sujet « *Les juridictions coloniales devant la Cour de cassation : Essai de contribution de la Cour de cassation à l'émergence des droits civils des Noirs dans les colonies françaises d'Amérique de 1828 à 1848* », Economica.

¹⁴³ Jérémy Boutier, *La question de l'assimilation politico-juridique de l'île de La Réunion à la Métropole, 1815-1906*, thèse de doctorat d'histoire du droit, Université d'Aix-Marseille, 2015.

¹⁴⁴ Jean-Gabriel Montauban et Dominique Aimé Mignot (dir.), *Esclavage et servitude aux Antilles, l'héritage antique et médiéval- XVIIe –XXe*, L'Harmattan, 2015.

¹⁴⁵ La thématique n'est jamais traitée dans l'immense étude de Gabriel Debien, parue en 1974, *Les esclaves aux Antilles françaises*, Basse-Terre, Société d'histoire de la Guadeloupe.

¹⁴⁶ Pour une réflexion théorique et méthodologique sur ces travaux, on pourrait consulter le numéro 8 de la revue *esclavages et post-esclavages* du CIRESC « À taille humaine. Trajectoires individuelles et portraits de groupe dans l'histoire des sociétés esclavagistes et post-esclavagistes », 2023.

¹⁴⁷ Frédéric Régent, Gilda Gonfier et Bruno Maillard, *Libres et sans fer, Paroles d'esclaves français*, Paris, Fayard, 2015 ; Dominique Rogers (dir.), *Voix d'esclaves. Louisiane, Antilles et Guyanes françaises, XVIIIe-XIXe siècles*, Collections sources et documents, Karthala, 2015 ; Charlotte de Castelnau-L'Estoile, *Pascóa et ses deux maris. Une esclave entre Angola, Brésil et Portugal au XVIIe siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2019.

¹⁴⁸ Cf. aux presses universitaires de Rouen et du Havre, la Collection « Récits d'esclaves », créée par Anne Wicke et dirigée par Claire Parfait et Marie-Jeanne Rossignol concerne presqu'exclusivement des récits de vie d'esclaves nord-américains, hormis Caroline Oudin-Bastide, *Maîtres Accusés, Esclaves Accusateurs. Les Procès Gosset et*

mettant en valeur la diversité et la complexité des usages de ces textes émanant des esclaves¹⁴⁹ ou offrant une réinterprétation des récits d'esclaves américains en prenant en compte la diversité des dispositifs éditoriaux au sein desquels les récits d'esclaves virent le jour, à un moment où l'industrie éditoriale est en cours d'émergence et où les acteurs du livre ne publient guère d'ouvrages ayant trait à l'abolitionnisme¹⁵⁰. Pour La Réunion, on n'oubliera pas l'ouvrage de Prosper Eve qui s'appuie outre les archives judiciaires sur les contes et les légendes populaires ainsi que les rares chansons recueillies auprès des esclaves par des écrivains ou des voyageurs de passage¹⁵¹.

D'autres chercheurs, moins nombreux, étudient ces voix d'esclaves dans des contextes hispanophones, telle Soizic Croguenec¹⁵² qui s'intéresse plus largement aux groupes urbains pauvres de la région du Zacatecas, et qui, à la manière d'Arlette Farge, explore les archives de l'inquisition judiciaire, qui documentent une grande richesse de situations du quotidien avec les procès pour rupture de promesse d'affranchissement définitif ou conditionnel (*coartacion*), les tentatives d'instrumentalisation de la loi espagnole en se laissant accuser de blasphèmes à la fin du XVIIe siècle les retours d'esclaves fugitifs livrant les détails de leurs motivations, les causes de leurs échecs... La démarche n'est pas nouvelle dans l'historiographie brésilienne¹⁵³ et rappellerait notamment pour la France les riches travaux de Charlotte de Castelnau l'Estoile¹⁵⁴, mais aussi pour le monde hispanophone, ceux d'Aude Argouse autour des voix des populations amérindiennes dans les archives notariales du Pérou colonial et ceux de Jimena Paz Obregón Iturra sur les indiens Mapuche du Chili¹⁵⁵.

Ces travaux s'inscrivent également dans le renouvellement de la question des résistances serviles, thématique classique de l'historiographie internationale de l'esclavage, quoique moins dans l'historiographie francophone qu'anglophone, qui s'est enrichie, dans les années 2010 à 2025, de travaux sur les résistances judiciaires, mais qui a été globalement moins prolifique. En effet, il semble y avoir une usure du concept de résistance dans l'historiographie française et le discours dominant invite à la nuance et suggère de distinguer davantage ce qui relève de l'agentivité, de l'adaptation par l'intégration au système esclavagiste ou de la résistante ouverte contre soi ou contre le maître¹⁵⁶. Jean-

Vivié (*Martinique, 1848*), Le Havre, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2015. A titre d'exemples, Claire Parfait, Michaël Roy et Simone Chambon (trad., introduction et notes), *Moses Roper, Josiah Henson. Deux récits d'esclaves fugitifs*, 2025 et C. Parfait et Marie-Jeanne Rossignol, (trad., introduction et notes), *Récit de William Wells Brown, esclave fugitif, écrit par lui-même*, 2012. (Version révisée publiée dans la Petite Bibliothèque Payot, 2024)...

¹⁴⁹ En témoignent dans Sophie White et Trevor Burnard (ed), *Hearing Enslaved Voices, African and Indian Slave Testimony in British and French America, 1700-1848*, Routledge, 2020, Dominique Rogers « Slave judiciary testimonies in the French Caribbean: what to do with them », p. 58-78 et Cécile Vidal, « Fictions in the archives: Jupiter alias Gamelle or the tales of an enslaved peddler in the French New Orleans court », p. 40-57 mais aussi Charlotte de Castelnau-L'Estoile, *Pascóa et ses deux maris. Une esclave entre Angola, Brésil et Portugal au XVIIe siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2019.

¹⁵⁰ Cf. Michaël Roy, *Récits d'esclaves. S'émanciper, écrire et publier dans l'Amérique du XIX^e siècle*, Paris, Payot, 2022, réédition de *Textes fugitifs. Le récit d'esclave au prisme de l'histoire du livre*, ENS Éditions, 2017.

¹⁵¹ Prosper Eve, *Le Bruit du silence, paroles des esclaves de Bourbon de la fin du XVIIe s. au 20 décembre 1848*, La Réunion, Océans Éditions, 2010.

¹⁵² Soizic Croguennec, « Uno no se puede burlar de cualquier persona : espectáculo en la calle y relaciones sociales en Sombrerete (siglo XVIII) », Nuevo mundo Mundos Nuevos, 2017.

¹⁵³ A cet égard, on pense bien sûr aux travaux des chercheurs brésiliens Keila Grinberg, Sidney Chalhoub, Hebe Mattos, mais aussi Elcienne Azevedo, Joseli Mendonça et Eduardo Paiva, évoqués par Jean Hébrard, dans *Brésil, quatre siècles d'esclavages, Nouvelles questions, nouvelles recherches*, Karthala, collections esclavages, 2012.

¹⁵⁴ Charlotte de Castelnau l'Estoile, « La liberté du sacrement Droit canonique et mariage des esclaves dans le Brésil colonial », *Annales. Histoire. Sciences sociales*, 2010 n°6, p. 1349 à 1383 ; mais aussi *Un catholicisme colonial, le mariage des amérindiens et des esclaves*, PUF, 2019.

¹⁵⁵ Aude Argouse, « Je le dis pour mémoire ». *Testaments d'indiens, lieux d'une justice ordinaire, Cajamarca Pérou, XVIIe siècle*, Les indes savantes, 2016 ; Jimena Paz Obregón Iturra, *Des indiens rebelles face à leurs juges. Espagnols et Araucans-Mapuches dans le Chili colonial, fin XVIIe siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, collection Des Amériques, 2015.

¹⁵⁶ Cf., par exemple, Cécile Vidal et Jean-Frédéric Schaub, chapitre ordre social, in Cécile Vidal (dir.) *Une histoire sociale du Nouveau Monde*, éditions de l'EHESS, 2021, particulièrement les pages 282-288.

Pierre Le Glaunec a offert en 2017 une excellente synthèse sur ces questions¹⁵⁷. Depuis, on note quelques articles ponctuels¹⁵⁸ et la sortie d'un numéro spécial de revue en hommage à Sudel Fuma en 2020¹⁵⁹, dont l'essentiel des communications porte toutefois sur les Amériques et une seule sur La Réunion. Sur ce territoire, d'une manière plus générale, de nombreux travaux documentent encore la question des résistances, parmi lesquels on évoquera à minima ceux d'Audrey Carotenuto, de Gilles Pignon et de Jean-François Rebeyrotte enfin de Marie-Ange Payet, chercheuse réunionnaise en poste aux États-Unis¹⁶⁰. Hors de l'empire français, la question est aussi analysée notamment pour l'Amérique ibérique par Hélène Vignaux qui, dans la période précédente avait renouvelée la connaissance de la politique d'évangélisation des Noirs en Nouvelle Grenade¹⁶¹, mais aussi plus largement autour de Christophe Giudicelli et Jimena Paz Obregón Iturra¹⁶².

D'autres aspects de la vie des personnes mises en esclavage, jusque-là oubliés ou peu documentés par la recherche française avant la décennie 2010, ont été explorés par les historiens, comme la prénomination des esclaves à la Martinique, étudiée par Vincent Cousseau¹⁶³, la vie des esclaves en prison, dans les hôpitaux, les lazarets et les ateliers coloniaux à partir des riches archives de La Réunion documentée par Bruno Maillard¹⁶⁴, ou l'importance de la danse dans la vie des esclaves nord-américains analysée par Denis-Constant Martin¹⁶⁵ et enfin ceux de Prosper Ève autour du corps des esclaves¹⁶⁶.

Pour le Brésil, Emanuele Carvalheira de Maupeou, offre une étude sur l'esclavage dans le Sertão du São Francisco dans le Pernambouc à la fin du XIXe siècle, qui permet d'appréhender les formes spécifiques de l'esclavage dans une région d'élevage et de coton, très différente des zones de production sucrière ou cafrière ou des mines de diamants précédemment étudiées au Brésil¹⁶⁷. De même, les contextes urbains, qui avaient été mis en valeur très tôt par Elsa Goveia, puis au tournant des années 2000 par Anne Pérotin-Dumon, continuent à être explorés, dans des analyses mettant en valeur

¹⁵⁷ Jean-Pierre Le Glaunec, « Résister à l'esclavage dans l'Atlantique français : aperçu historiographique, hypothèses et pistes de recherche », *Revue d'histoire de l'Amérique*, Volume 71, Numéro 1-2, Summer–Fall 2017, p. 13–33.

¹⁵⁸ Jean-Louis Donnadieu, « Invisibles parmi les invisibles : ces esclaves des sphères coloniales anglo-saxonne, néerlandaise, espagnole, portugaise, scandinave, ou d'autres colonies françaises, devenus marrons à Saint-Domingue (1766-1791) », *Bulletin de la société d'histoire de la Guadeloupe*, Numéro 195, mai–août 2023, p. 37–89.

¹⁵⁹ Bruno Maillard, Frédéric Régent & Erick Noël (dir.), « Actes de résistances des esclaves. Hommage au professeur Sudel Fuma », *Revue du Philanthrope*, n° 9, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2020.

¹⁶⁰ Marie-Ange Payet, *Les femmes dans le marronnage à l'île de la Réunion de 1662-1848*, L'Harmattan, 2013 ; Audrey Carotenuto, *Esclaves et résistances à l'île Bourbon (1750-1848) : de la désobéissance ordinaire à la révolte*, Paris, Les Indes savantes, 2021 ; Gilles Pignon et Jean-François Rebeyrotte, *Esclavage et marronnages : refuser la condition servile à Bourbon (île de La Réunion) au XVIIIe siècle*, Paris, Riveneuve, 2020.

¹⁶¹ Hélène Vignaux Sanchez, « L'organisation interne des palenques de Noirs dans la région de Carthagène des Indes au XVIIe siècle », *Cahiers d'Histoire de l'Amérique Coloniale*, 2010, 4, p.101-126 ; cf. L'Église et les Noirs dans l'audience du Nouveau Royaume de Grenade, XVIIe siècle, Presses universitaires de la Méditerranée, 817 p., 2008.

¹⁶² Christophe Giudicelli, Jimena Paz Obregón Iturra, Andrés Castro Roldán, Revers de conquête et résistances amérindiennes, Belin, 2019 et Jimena Paz Obregón Iturra, « Un irrésistible retour à la barbarie ? Captifs, transfuges et gardiens ou le formidable attrait de " l'arrière-pays indien " (Chili, XVIIe siècle) », *Nuevo mundo Mundos Nuevos*, 2012, p.20.

¹⁶³ Vincent Cousseau, *Prendre nom aux Antilles : Individu et appartenances (XVIIe-XIXe siècle)*, CTHS, 2013.

¹⁶⁴ Bruno Maillard, *La vie des esclaves en prison, 1767-1848*, Plon, 2024.

¹⁶⁵ Denis-Constant Martin, « « Plutôt danser que manger ! » Mémoires musicales et dynamiques de créolisation dans les récits d'anciens esclaves du Federal Writers' Project de la Works Progress Administration (1936-1938) », *Esclavages & Post-esclavages* [En ligne], 7 | 2022.

¹⁶⁶ Prosper Ève, *Le corps des esclaves à l'île Bourbon : histoire d'une reconquête*, PUPS, DL 2013, 2013.

¹⁶⁷ « Captivité et quotidien dans un milieu rural brésilien : le Sertão du São Francisco – Pernambouc (1840 1888) », *L'Ordinaire des Amériques*, 215 | 2013.

tantôt les opportunités d'agentivité et d'autonomie pour les esclaves, et d'autres fois la coercition plus efficace des autorités administratives plus proches en milieu urbain¹⁶⁸.

De nombreux travaux s'attachent à reconstituer des trajectoires de vie d'esclaves des différents espaces coloniaux. Pour le Brésil, on évoquerait notamment, en 2012, le premier numéro de la revue du CRBC *Brésil(s), Sciences humaines et sociales* intitulé "Vies d'esclaves", mais aussi, en 2023 le numéro 8 de la revue *esclavages et post-esclavages* du CIRESC « À taille humaine. Trajectoires individuelles et portraits de groupe dans l'histoire des sociétés esclavagistes et post-esclavagistes » pour des exemples sur l'Amérique hispanique, la Martinique, l'Italie, le Kenya et le Brésil. Enfin, dans un domaine où les questions de genre ont longtemps été négligées, on peut évoquer un important numéro spécial de la revue *Clio, femmes, genre et histoire* de 2024 dirigé par Cécile Vidal sur « Le genre de l'esclavage »¹⁶⁹.

Enfin, les archéologues français ont également fortement contribué à renouveler la connaissance de l'esclavage dans les outre-mer, en développant ces dernières années¹⁷⁰ une véritable archéologie de l'esclavage (chapitre 3-3 de la nouvelle programmation du CNRA) ne cherchant plus seulement à mettre en valeur et à expliquer l'appareil de production et l'habitat des maîtres (archéologie des habitations (chapitre 3-2) mais d'abord à donner à comprendre ce qui concerne directement les esclaves et notamment les quartiers serviles, dont les études archéologiques sont « en pleine expansion » aujourd'hui¹⁷¹. « Les données collectées, consistant en une véritable archéologie des structures en creux et des bâtiments sur poteaux, sont de nature à éclairer d'un jour nouveau l'évolution des conditions de vie des populations serviles dans un système économique, culturel et politique affecté par de constants changements. (...) »¹⁷².

Ces travaux, réalisés essentiellement en contexte préventif par l'Inrap et diverses agences de recherches archéologiques privées (EVEHA et Hadès), se distinguent par la très grande qualité des études comme le rappelle la récente programmation du CNRA : « En contexte préventif¹⁷³, les travaux menés sur l'habitation La Pietà à Port-Louis en Guadeloupe (Nathalie Serrand, Inrap, 2017) se révèlent exemplaires d'une démarche digne des analyses les plus fines menées en métropole sur des habitats ruraux du premier Moyen Âge permettant une analyse approfondie de l'évolution spatiale et sociale du quartier servile et de son habitation », avec des éléments précis et irremplaçables « sur la démarche de rationalisation des habitats serviles et sur les conditions dans lesquelles y vivaient les esclaves » entre le XVIIIe et le XIXe siècle.

Ces travaux nourrissent également la réflexion sur les continuités de l'esclavage après les abolitions, au travers de l'étude des « cases de travailleurs qui, comme à Maupéou, en Martinique, offre l'opportunité d'examiner les conditions de logement et de vie de la main d'œuvre agricole libre [les ouvriers et les engagés], après la seconde abolition de l'esclavage (Casagrande 2018) ». En parallèle, et avec le soutien d'équipes de l'Hexagone, notamment du laboratoire PACEA, l'archéologie funéraire se renforce également, apportant des éléments nouveaux sur les pratiques funéraires et la condition sanitaire des esclaves, comme en témoignent les travaux dirigés par Thomas Romon à l'Anse Bellay

¹⁶⁸ Anne-Claire Faucquez, « L'esclavage en milieu urbain : le cas de New-York au XVII^e siècle », *Transatlantica* [En ligne], 2 | 2012 ; Cécile Vidal, *Caribbean New Orleans: Empire, Race, and the Making of a Slave Society*, Chapel Hill & Williamsburg, Omohundro Institute of Early America, North Carolina Press, 2019.

¹⁶⁹ *Clio. Femmes, Genre, Histoire* 2024/1 n° 59.

¹⁷⁰ L'archéologie préventive est mise en œuvre dans tous les territoires de la France d'Amérique depuis le début des années 2000, mais aussi, depuis 2013, dans l'océan indien (Mayotte et La Réunion).

¹⁷¹ Nathalie Serrand, Emmanuel Barbier, Fabrice Casagrande, Henri Molet, Pascal Verdin, et al. « Les quartiers serviles, variabilité des implantations », *Les Nouvelles de l'archéologie*, 2017, 150, p. 40-45 ; Dominique Bonnissent, Anne Cloarec, Sandrine Grouard, Nathalie Serrand, Lucy Vallauri, et alii. « La plantation Mont Vernon à Saint-Martin (Petites Antilles) : la sucrerie et le quartier servile ». Joshua M. Torres; A. Brooke Persons. *Proceedings of the Twenty-Seventh Congress of the International Association for Caribbean Archaeology*, 24-28 July 2017, Association for Caribbean Archaeology, pp.495-503, 2019.

¹⁷² Cf. La programmation du CNRA, 2023.

¹⁷³ En contexte programmé, le CNRA mentionne également les travaux menés sur l'habitation La Caroline à Roura en Guyane (Elizabeth Clay, université de Pennsylvanie).

en Martinique et ceux de Patrice Courtaud à l’Anse Marguerite et aux Raisins clairs en Guadeloupe¹⁷⁴, et contribue également au dialogue avec les recherches menées en France sur l’histoire des maladies en Occident et en Afrique¹⁷⁵.

Par ailleurs, les carpologues et les archéo-zoologues explorent également la question de l’alimentation des esclaves, plus variée que ce que suggèrent les codes Noirs ou les papiers d’habitation¹⁷⁶, en s’appuyant sur l’analyse des semences anciennes et des restes animaux dans les dépotoirs. Enfin, le « grand marronnage » a également été documenté précocement à La Réunion par Anne-Laure Dijoux, à partir de 2007, tant pour les lieux d’implantation que pour les pratiques alimentaires des marrons, mais les travaux sur ce sujet peinent à se développer en Guyane, pourtant largement concernée par le phénomène ou également aux Antilles, particulièrement en Guadeloupe, malgré plusieurs projets déposés autour du site des Kellers.

La recherche française en archéologie sur l’esclavage souffre cependant d’une faible diffusion de ses travaux qui, pour une part, restent à l’état de littérature grise et d’autre part, sont publiés dans trop de supports mal identifiés, mais sont également peu connus à l’international, car rarement traduits en anglais, mais aussi curieusement au national alors qu’elle ouvre des perspectives pionnières majeures en archéologie moderne et contemporaine, qui commence à se développer aussi dans l’hexagone. La collection *Taboui* dirigée par Benoît Bérard, professeur d’archéologie à l’université des Antilles, constitue sans doute une exception avec plusieurs ouvrages consacrés à l’archéologie de l’esclavage mais qui mettent plus souvent en valeur les travaux des chercheurs étrangers, leaders du champ, que ceux de leurs collègues français moins prolifiques¹⁷⁷. Enfin, la rédaction de synthèses serait extrêmement précieuse tant pour le grand public, que les établissements muséaux et patrimoniaux et pour la formation des étudiants et des personnels de la Culture.

¹⁷⁴ Cf. André Delpuech et Jean-Paul Jacob, *L’archéologie de l’esclavage colonial*, La Découverte, 2014, mais aussi Thomas Romon, « Trente années de recherche sur les pratiques funéraires coloniales à la Martinique et à la Guadeloupe », *Archéopages Hors-Série*, 2222, p. 219-225 et D. Bonnissent, Y. Legendre, Thomas Romon et alii., « Les cimetières littoraux de la période coloniale : Prévenir une destruction annoncée en Guadeloupe et en Martinique », *Les Nouvelles de l’archéologie*, avril 2018. Les premiers travaux de Patrice Courtaud en Guadeloupe datent de 2005. En mars 2025, la CTRA outre-mer a autorisé un Projet Collectif de Recherches MIRESC (pour *Cimetière, miroir de l’esclavage*) qui devrait permettre d’aller encore plus loin. En attendant Patrice Courtaud et Thomas Romon. « Recognising a slave cemetery: An example from colonial-period Guadeloupe, Lesser Antilles », in Christopher J. Knüsel; Eline M.J. Schotsmans. *The Routledge Handbook of Archaeoanthropology: Bioarchaeology of Mortuary Behaviour*, Routledge, p.395-416, 2022.

¹⁷⁵ Cf. notamment les travaux de l’anthropologue Sacha Kacki du laboratoire PACEA, visant à caractériser l’épidémiologie des maladies anciennes, l’impact de l’environnement microbien sur l’évolution biologique de la lignée humaine et l’adaptation des sociétés face à la mort épidémique et aux risques sanitaires associés, P. Courtaud, O. Dutour et T. Romon, « Les esclaves de la période coloniale aux Antilles : la pathologie infectieuse, entre textes et témoignages osseux » in S. Kacki, H. Réveillas, C. Knüsel, *Rencontre autour du corps malade. Prise en charge et traitement funéraire des individus souffrant à travers les siècles*, Actes de la 10e Rencontre du Gaaf, Athénée municipal de Bordeaux, 23-25 mai 2018, p.189-196

¹⁷⁶ Cf. les travaux de Noémie Tomadini sur la vie quotidienne aux Antilles françaises pendant la période coloniale et notamment N. Tomadini, Sandrine Grouard, Yann Henry, « L’Alimentation dans une plantation guadeloupéenne du XVIII^e siècle. Le cas de l’habitation Macaille (Anse Bertrand) » in Kenneth Kelly & Benoit Bérard, *Archéologie des habitations-plantations des Petites Antilles - Lesser Antilles Plantation Archaeology*, BITASION, 2014 et N. Tomadini, Christine Lefevre, Grouard Sandrine. « Vie quotidienne dans les colonies françaises des Petites Antilles à l’époque coloniale (première moitié du XVII^e siècle – 1902) : approche archéozoologique », in B. Grunberg, *Les fêtes en Amérique coloniale*, L’Harmattan, p. 235-252, 2020, ainsi que les rapports de N. Serrand sur les assemblages malcologiques trouvés sur les habitations Mont-Vernon (Saint-Martin), O’Mullane (Martinique), La Piéta et Belle Allée, Mazoulie (Guadeloupe).

¹⁷⁷ Quatre ouvrages sont concernés par ces thématiques dont Kenneth Kelly & Benoît Bérard (dir.), *BITASION, Archéologie des habitations-plantations des Petites Antilles – Lesser Antilles Plantation Archaeology*, sidestone press, 2014 et Ryan Espersen, *Better Than We, Landscapes and Materialities of Race, Class, and Gender in Pre-emancipation Saba*, Dutch Caribbean, Sidestone Press, 2024 ainsi qu’un ouvrage sur la Barbade et un autre sur l’archéologie de l’esclavage au Vénézuéla.

Les libres de couleur

Dans la foulée des grandes thèses produites sur le sujet au tournant des années 2000, les travaux produits entre 2010 et 2024 s'intéressent encore aux libres de couleur¹⁷⁸ dans le monde français et aux *castas* dans le monde hispanophone, et secondairement à tous les individus en situations intermédiaires (les personnes de couleur assimilées en vertu d'un processus de « *passing* » comme les divers esclaves libres de fait) voire dans le monde nord-américain les différentes catégories d'*indentured servants* ou de *convicts*¹⁷⁹. Entre 2010 et 2024, ces individus et ces communautés sont étudiés dans des îles ou des territoires spécifiques qui n'avaient pas encore été explorés¹⁸⁰, mais aussi dans les villes et plus récemment les campagnes¹⁸¹, enfin à des périodes singulières, peu étudiées, notamment pendant l'ère des révolutions, dans les développements coloniaux de la Révolution française et plus largement au XIXe siècle dans la Caraïbe¹⁸², l'Amérique espagnole et les États-Unis¹⁸³. Les analyses sont menées à différentes échelles, notamment en micro-histoire, avec de parcours de vie se déroulant parfois sur plusieurs continents¹⁸⁴.

Au-delà de documenter l'histoire particulière de ces individus, les chercheurs s'attachent à explorer le fonctionnement de sociétés dans lesquelles les rivalités internationales, les questions religieuses et la proportion de libres de couleur, d'esclaves et parfois d'Amérindiens, influe diversement

¹⁷⁸ L'expression désigne les personnes noires ou métisses, libres de naissance ou par affranchissement, dans les colonies esclavagistes européennes. Dans la recherche française, elle s'impose, à cette période, au détriment de l'expression « gens de couleurs libres » qui pourtant est présente dans les textes et les documents officiels des XVIIe et XVIIIe siècles, mais qui entretient une confusion sur le phénotype des personnes concernées et vise même, à certaines époques, à invisibiliser la population afro-descendante non-métissée.

¹⁷⁹ Anne-Claire Faucquez, « Une autre forme de servitude : le travail contraint dans les colonies de Nouvelle-Néerlande et de New York au XVII^e siècle », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, 19 | 2018 ; Elodie Peyrol-Kleiber, *Les premiers Irlandais du Nouveau Monde, une migration atlantique, 1618-1705*, Presses Universitaires de Rennes in 2016 et « Starting Afresh : Freedom Dues vs Reality in 17th Century Chesapeake », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, 19 | 2018.

¹⁸⁰ Dans la région minière de Zacatécas au Mexique pour Soizic Croguenec, cf. *Les sociétés minières du Centre-Nord de la Nouvelle-Espagne au XVIII^e siècle : construction et évolution d'un monde métis*, thèse de doctorat d'histoire, Université Toulouse Jean-Jaurès, 2011 ; Pour les treize colonies, il convient de mentionner a minima Anne-Claire Faucquez, *De la Nouvelle-Néerlande à New York. La naissance d'une société esclavagiste (1624-1712)*, Paris, Les Indes savantes, coll. « Americana », 2021.

¹⁸¹ Pour les colonies françaises d'Amérique, trois thèses ont fait une place importante aux libres de couleur de la Martinique : Abel Louis, *Les Libres de couleur en Martinique des origines à 1815 : l'entre-deux d'un groupe social dans la tourmente coloniale*, thèse soutenue en 2011 et publiée en 2012 ; Jessica Pierre-Louis, *Les Libres de couleur face au préjugé : franchir la barrière de couleur à la Martinique aux XVI^e et XVII^e siècles*, thèse de doctorat d'histoire, 2015 qui analyse la question des assimilés étudiée à partir des registres paroissiaux et du notariat, mais aussi Marie Hardy-Séguette, *Le monde du café à la Martinique du début du XVIII^e siècle aux années 1860*, thèse soutenue en 2014 et publiée en 2022 sous le titre *Couleurs café. Le monde du café à la Martinique du début du XVIII^e siècle aux années 1860*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, qui a donné à découvrir les libres de couleur des campagnes martiniquaises, dont on les croyait absents. En outre, il convient de signaler un ouvrage de synthèse pour ces différents territoires rédigé par Frédéric Régent, *Libres de couleur. Les affranchis et leurs descendants en terres d'esclavage, XIV^e-XIX^e siècle*, Paris, Tallandier, 2023.

¹⁸² Abel Louis, *Marchands et négociants de couleur à Saint-Pierre, (1777-1830)*, L'Harmattan, 2015, deux tomes en 2017: *Le monde du négoce à Saint-Pierre sous la monarchie de Juillet (1830-1848)*, ; *Les bourgeoisies en Martinique 1802-1852, une approche comparative*.

¹⁸³ Lawrence Ajé, *Entre désir d'intégration et séparatisme socio-racial : naissance et autonomisation des libres de couleur de Charleston, Caroline du Sud, 1790-1865*, thèse de doctorat de Langue, littératures et civilisations anglophones, Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines, 2012.

¹⁸⁴ Rebecca Scott et Jean Hébrard, *Freedom Papers : An Atlantic Odyssey in the Age of Emancipation*, 2012, Harvard University Press ; entre l'Afrique et le Brésil, on mentionnera la récente thèse d'Aderivaldo Ramos de Santana, *Destins d'Osifekunde, né et mis en esclavage au Nigeria, déporté au Brésil, transporté en France, revenu au Brésil et assassiné à Recife (1793-1842)*, doctorat d'histoire moderne et contemporaine, Sorbonne Université, 2022.

sur la place des uns et des autres et sur les dynamiques globales¹⁸⁵. Les femmes libres de couleur sont aussi l'objet d'études spécifiques mettant en valeur leurs stratégies particulières dans des contextes où elles sont souvent plus nombreuses que les hommes libres de couleur et où souvent l'affranchissement de la famille, sa survie, voire son ascension économique et sociale leur incombent¹⁸⁶. Quelques travaux s'intéressent à nouveau aux colons européens ou euro-créoles, ce qui permet des comparaisons bienvenues¹⁸⁷. Enfin, quelques sources publiées contribuent à une meilleure connaissance de cette période¹⁸⁸.

Révolutions et abolitions

Les abolitions de la traite puis de l'esclavage sont un processus complexe qui s'étend de la fin du XVIIIe siècle à la fin du XIXe siècle pour une première phase, centrée principalement mais pas exclusivement (la Tunisie par exemple) sur les colonies européennes et qui se poursuit, dans une seconde phase, tout au long du XXe siècle avec des abolitions plus tardives dans certains pays d'Afrique ou d'Asie. Pour la France, le processus a compris trois principales étapes politiques, associées à la première abolition pendant les révoltes française et haïtienne, puis à la révolution de 1848, enfin à l'abolition de 1905 pour l'Afrique, dont les applications concrètes sociales et culturelles ont partout été difficiles, mais qui font toutes l'objet de recherches. L'essentiel du cadrage politique a été acquis dans les années 1990/2000, mais les résultats ont été complétés, nuancés, voire renouvelés entre 2010 et 2014.

Pour la période révolutionnaire, l'essentiel des travaux, depuis 2010, porte sur Saint-Domingue avec de précieuses synthèses¹⁸⁹, des recueils de sources publiées et commentées¹⁹⁰ mais aussi quelques travaux de recherches plus pointus, pour lesquels on mentionnera l'ouvrage de François Blancpain sur le projet d'émancipation de Polverel dans les parties Ouest et Sud de Saint-Domingue¹⁹¹, mais aussi les travaux du Guadeloupéen Philippe Girard, en poste en Louisiane, sur les ultimes années de la guerre d'Indépendance haïtienne 1801-1804¹⁹², ceux de Jean-Pierre Le Glaunec sur la bataille de Vertières¹⁹³, enfin la thèse de Manuel Covo sur les relations commerciales entre la partie française de Saint-Domingue, la métropole et les Etats-Unis¹⁹⁴ et tout récemment le mémoire d'HDR de Vincent Cousseau sur les massacres perpétrés par les révolutionnaires contre les populations « blanches ». En revanche,

¹⁸⁵ Baptiste Bonnefoy, *Au-delà de la couleur. Miliciens noirs et mulâtres de la Caraïbe (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Presses universitaires de Rennes, 2022.

¹⁸⁶ Jessica Pierre-Louis, « Vendre, donner, acheter. Les femmes de couleur et la transmission des biens, à la Martinique, XVIII-XIXes siècles », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* (50), 01.12.2019, p. 109-123 ; D. Rogers et Stewart King, « Housekeepers, Merchants, Rentières: Free Women of Color in the Port Cities of Colonial Saint-Domingue, 1750-1790 », Jodi Campbell and Douglas Catterall ed., *Women in Port: Gendering Communities, Economies, and Social Networks in Atlantic Port Cities, 1500-1800*, Cameron University of Oklahoma, Brill, 2012, p. 357-397.

¹⁸⁷ Frédéric Régent, *Les maîtres de la Guadeloupe. Propriétaires d'esclaves 1635-1848*, Paris, Tallandier, 2019.

¹⁸⁸ A titre d'exemple, on mentionnera ici Jacques RéSal et Claude Thiébaut, *Trois ans à la Guadeloupe, lettres d'Eugène Berthot à son épouse demeurée en France (1843-1846)*, L'Harmattan, 2012 ; Jacques de Cauna, *Voyage d'Outre-Mer et Infortunes les plus accablantes de la vie de M. Joinville-Gauban*, Guitalens l'Albarède, La Girandole Histoire, 2011, carte, portrait [réédition critique de l'ouvrage de 1829 avec notes et avant-propos].

¹⁸⁹ Marc Belissa, *La Révolution française et les colonies*, La Fabrique éditions, 2023 ; Bernard Gainot, *La révolution des esclaves. Haïti, 1763-1803*, Paris, Vendémiaire, 2017 ; Marcel Dorigny, *Les abolitions de l'esclavage, 1793-1888*, Paris, Presses Universitaires de France, 2018, Marcel Dorigny, Bernard Gainot (dir.), *La colonisation nouvelle (fin XVIII^e-début XIX^e siècles)*, Paris, Éditions SPM, 2018.

¹⁹⁰ Vincent Cousseau et Michel C. Kiener, *La Révolution à Saint-Domingue Récits de rescapés (1789-1804) : J.M. Bonjour, M.E. Descourtiz, J. Decout*, Les Perséides, 2016.

¹⁹¹ François Blancpain, *Étienne de Polverel (1738-1795), libérateur des esclaves de Saint-Domingue*, Paris, Éditions Les Perséides, 2010.

¹⁹² Philippe Girard, *Ces esclaves qui ont vaincu Napoléon : Toussaint Louverture et la guerre d'Indépendance haïtienne (1801-1804)*, 1ère édition, Perséides, 2021. (Traduction de sa thèse parue en 2011)

¹⁹³ L'armée indigène : *La défaite de Napoléon en Haïti*, Lux Editeur, 2014.

¹⁹⁴ Commerce, empire et révoltes dans le monde atlantique : *la colonie de Saint-Domingue, entre métropole et Etats-Unis (ca. 1778- ca. 1804)*, thèse de doctorat d'histoire, EHESS, 2013.

les recherches françaises sur la période révolutionnaire à la Martinique restent modestes, avec toutefois la publication d'un intéressant recueil des débats de deux sociétés populaires martiniquaise¹⁹⁵ et quelques articles¹⁹⁶, comme pour la Guyane, en dépit des pistes offertes par le riche chapitre de l'archiviste-paléographe Monique Pouliquen sur la liberté générale en Guyane¹⁹⁷ et la thèse d'Ivete de Miranda Pereira sur l'occupation portugaise de la Guyane¹⁹⁸.

Enfin, quelques nouveaux travaux portent également sur l'impact de la révolution dominoise sur les autres territoires américains hispaniques ou anglophones mais aussi européens, au cours du long XIXe siècle. À minima on évoquera, à cet égard, la thèse d'Alejandro Gomes¹⁹⁹ et plus récemment celle d'Andy Cabot²⁰⁰ mais aussi le récent ouvrage de Claire Bourhis-Mariotti, qui met en valeur l'importance d'Haïti pour les Noirs américains au cours du XIXe siècle²⁰¹. Les révoltes et les guerres d'indépendance du monde ibérique ont été l'objet d'importants travaux autour de Clément Thibaud, qui avait déjà marqué le champ dans la période précédente par une thèse sur la présence des esclaves et des libres de couleur dans les armées boliviennes. Pour la période de 2010 à 2025, on peut signaler à minima plusieurs ouvrages collectifs invitant également à prendre en compte les reconfigurations sociales et politiques en lien avec la dialectique de la liberté et de l'esclavage, de l'égalité et de la discrimination dans les sociétés nouvelles du XIXe siècle (*L'Atlantique révolutionnaire. Une perspective ibéro-américaine et Couleurs, esclavages, libérations coloniales. Réorientation des empires, nouvelles colonisations (Europe, Amériques, Afrique 1804-1860)*)²⁰², et plus particulièrement à prendre en compte l'importance de la race dans la construction des sociétés nouvelles de l'Amérique hispanophones après les indépendances²⁰³.

Après les importants travaux de Nelly Schmidt et de Marcel Dorigny dans la période précédente, l'abolition française de 1848 a encore été l'objet de nombreuses études dont certains portent sur les aspects politiques de la décision de 1848 et d'autres sur les différents acteurs abolitionnistes et les processus qui ont permis de l'obtenir. Sur le premier aspect, on mentionnerait différents travaux de synthèse de Marcel Dorigny²⁰⁴ et de Myriam Cottias²⁰⁵ mais aussi la thèse, soutenue à Paris, de la

¹⁹⁵ Vincent Cousseau et Guillaume Talon, *Procès-verbaux de la société populaire de Fort-de-la-République*, CTHS, 2021.

¹⁹⁶ Vincent Cousseau, « Penser la défaite de Rochambeau (Républiqueville/Fort-de-France, février-mars 1794) » in Laurent Colantonio et Sébastien Jahan (dir.). *Les Empires ébranlés. La colonisation mise en échec, des rives de l'Uruguay à Diên Biên Phu (XVIIe-XXe siècle)*, Les Indes Savantes, p.67-87, 2017, ainsi que « *Les libres de couleur de la Martinique au début de la Révolution, entre suivisme et activisme* ». Revue du Philanthrope, 2019, Libres de couleur, 8.

¹⁹⁷ *L'esclavage subi, aboli, rétabli en Guyane de 1789 à 1809* in *L'esclave et les plantations : de l'établissement de la servitude à son abolition. Hommage à Pierre Pluchon*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

¹⁹⁸ *La Guyane française sous l'occupation portugaise : administration, société et économie (1809-1817)*, thèse de doctorat d'histoire et de civilisations, EHESS, 2019.

¹⁹⁹ Alejandro Enrique Gomez, *Le spectre de la Révolution noire : l'impact de la révolution haïtienne dans le monde atlantique, 1790-1886*, Rennes, PUR, 2013.

²⁰⁰ *Empires, Esclavage et Diplomatie : Abattre ou Consolider l'Esclavage après Saint-Domingue dans le monde atlantique (France, Grande-Bretagne, États-Unis), 1795 – 1815*, thèse de Langues et cultures des sociétés anglophones. Civilisation américaine, sous la direction de Marie-Jeanne Rossignol et Allan Potofsky, 2021.

²⁰¹ Claire Bourhis-Mariotti, *Wanted! A Nation! Black Americans and Haiti, 1804-1893*, University of Georgia Press. 2023, Race in the Atlantic World, 1700-1900.

²⁰² Clément Thibaud, Gabriel Entin, Alejandro Gomez & Federica Morelli (dir.), *L'Atlantique révolutionnaire. Une perspective ibéro-américaine*, éditions Les Perséides, 2013, et Claire Bourhis-Mariotti, Marcel Dorigny, Bernard Gainot, Marie-Jeanne Rossignol & Clément Thibaud (dir.), *Couleur, esclavages, libérations coloniales. Réorientation des empires, nouvelles colonisations (Europe, Amériques, Afrique 1804-1860)*, éditions Les Perséides, 2013.

²⁰³ Avec Eugénia Palieraki, *L'Amérique latine embrasée, Deux siècles de révoltes et de contre-révoltes*, Armand Colin, 2023.

²⁰⁴ Marcel Dorigny, *Les abolitions de l'esclavage : 1794-1888*, Paris, PUF, 2018.

²⁰⁵ « *La seconde abolition de l'esclavage dans les colonies françaises (1848)* », in Pascal Blanchard et Nicolas Bancel, *Histoire globale de la France coloniale*, Paris : Philippe Rey, 2022 ; « *La République dans les Antilles*

Suisesse Frédérique Beauvois²⁰⁶ ainsi que l'ouvrage d'Olivier Grenouilleau sur la révolution abolitionniste²⁰⁷.

Des travaux se sont aussi intéressés au rôle de diverses institutions dans le processus d'abolition, comme la Cour de cassation française²⁰⁸ mais aussi sur celui des églises protestantes²⁰⁹ ou catholiques²¹⁰ dans d'autres espaces. Ces derniers travaux s'inscrivent dans un mouvement plus large du renouveau de l'intérêt pour les relations des églises et particulièrement de l'Église catholique avec les esclaves et les systèmes esclavagistes. Enfin, le combat politique pour la citoyenneté des libres de couleur des mondes français, puis pour l'abolition, est désormais mieux connu grâce à des monographies particulières²¹¹, mais aussi des travaux d'histoire sociale plus large qui permettent de mieux appréhender la réaction de la majorité des propriétaires blancs soucieux de freiner le processus abolitionniste sous l'empire²¹², la restauration et la monarchie de Juillet.

En parallèle, quelques travaux portent également sur les abolitions dans les mondes anglophones, britannique ou nord-américain. Pour ces derniers, on peut évoquer plusieurs études collectives mettant particulièrement en valeur les combats des populations afro-américaines en faveur de l'abolition²¹³, mais aussi une récente biographie de Frederick Douglass²¹⁴. Marie-Jeanne Rossignol met en valeur les combats conjoints des militants blancs quakers, rapidement rejoints par des militants noirs après la fondation de la république fédérale ayant abouti à de larges libérations et auto-libérations d'esclaves dans les colonies les plus septentrionales.

Leurs écrits, ce que Marie-Jeanne Rossignol nomme les « Lumières noires », forment un pan méconnu en France de la littérature d'émancipation qui s'est déployé sous de multiples formes – pamphlets, sermons, poèmes - jusqu'aux années 1800, période où Blancs et Noirs ont gardé l'espoir d'une libération générale dans la jeune République américaine (1808 est la date de l'abolition de la traite atlantique par les États-Unis). Mais face à l'expansion de la culture du coton au Sud et à l'Ouest et à la montée des discriminations raciales partout dans le pays, les antiesclavagistes ont ensuite déchanté. Alors que de nombreux militants blancs ont envisagé le renvoi des Noirs en Afrique, la plupart

françaises et en Guyane", in Jean-François Klein, Claire Laux, *Les sociétés coloniales à l'âge des empires : Afrique, Antilles, Asie (années 1850-années 1950)*, Paris, Ellipses, 2012.

²⁰⁶ *Indemniser les planteurs pour abolir l'esclavage ? : entre économie, éthique et politique : une étude des débats parlementaires britanniques et français (1788-1848) dans une perspective comparée*, thèse de doctorat d'histoire, IEP de Paris et université de Lausanne, 2011. La thèse porte essentiellement sur les débats politiques et moins sur les aspects strictement financiers.

²⁰⁷ Olivier Grenouilleau, *La révolution abolitionniste*, Paris, Gallimard, 2017.

²⁰⁸ Peimane Ghaleh-Marzban et Catherine Delplanque, *La Cour de cassation et l'abolition de l'esclavage*, Paris, Dalloz, 2014.

²⁰⁹ Massoud Mohamed, *Les missions protestantes anglaises en Afrique de l'ouest (Sierra-Leone, Côte de l'Or, Gambie et Nigéria) et leur rôle dans l'enseignement au XIX siècle*, thèse de doctorat d'histoire, Paris VIII, 2011.

²¹⁰ A cet égard, on évoquerait particulièrement pour la première colonisation la récente thèse de Domitille de Gavriloff citée plus haut et, pour le XIXe siècle, la thèse de doctorat d'histoire de Giacomo Ghedini *Les "Moretti" au XIX^e siècle : l'histoire des jeunes Africains libérés de l'esclavage par l'Église entre l'Afrique et l'Europe*, sous la direction de Charlotte de Castelnau l'Estoile et le Professeur Umberto Mazzone de l'Universita de Bologna, 2021. Voir aussi, Olivier Grenouilleau, *La révolution abolitionniste*, Paris, Gallimard, 2017 et *Christianisme et esclavage*, Bibliothèque des histoires, Paris, Gallimard, 2021.

²¹¹ Abel Louis, Jean-Pierre Eugène Clavier, *premier homme de couleur membre du conseil colonial et de la cour d'appel de la Martinique 1810-1863*, L'Harmattan, 2016.

²¹² Lionel Trani, *Martinique napoléonienne (1802-1809), Entre ségrégation, esclavage et intégration*, Kronos N° 75, 2014.

²¹³ Claire Parfait, Hélène Le Dantec-Lowry et Claire Bourhis-Mariotti, (dir.) *Writing History from the Margins: African Americans and the Quest for Freedom*, New York, Routledge, 2016 ; Michaël Roy, Marie-Jeanne Rossignol et Claire Parfaits (dir.), *Undoing Slavery. American Abolitionism in Transnational Perspective (1776-1845)*, Éditions rue d'Ulm, 2018.

²¹⁴ Michaël Roy, *Frederick Douglass, Vie d'un esclave américain, écrite par lui-même*, Payot, 2022 , mais aussi un ouvrage de synthèse plus large *De l'antiesclavagisme à l'abolition de l'esclavage. États-Unis, 1776-1865*, Atlande, 2018.

des Noirs libres ont refusé cette option, dans une posture qui affirme peu à peu l'émergence d'un nationalisme noir, qui fait l'objet en France de recueils de sources, ainsi que de la traduction de l'ouvrage majeur d'Antoine Bénézet et celui de W.E.B. Dubois²¹⁵.

Pour le monde britannique, on distinguera des analyses sur le mouvement abolitionniste dans les îles britanniques avec notamment Mélanie Cournil sur l'abolitionnisme écossais²¹⁶ et d'autres sur les conséquences du mouvement hors d'Europe. Sur ce point particulier, on peut également citer le récent ouvrage de Myriam Cottias et Marie-Jeanne Rossignol *Distant Ripples. The consequences of British abolition outside Europe*²¹⁷ qui « souligne le caractère ambigu des ambitions impériales britanniques, tout en pointant les initiatives locales visant à abolir l'esclavage, initiatives qui ne s'inspiraient pas seulement de l'exemple britannique et de la rhétorique humanitaire des abolitionnistes ».

A une échelle encore plus large, Michel Erpelding offre un ouvrage, issu de sa thèse intitulée *Le droit international antiesclavagiste des «nations civilisées» (1815-1945)*, qui documente les origines de l'interdiction de l'esclavage en droit international et s'intéresse particulièrement à la question récurrente des débats du XIXe et de la première moitié du XXe siècle visant à savoir si une nation occidentale, s'affirmant civilisée et ayant formellement aboli l'institution esclavagiste, pouvait être mise en accusation au regard du droit international antiesclavagiste, si elle tolérait ou imposait « certaines formes de travail forcé non fondées sur la reconnaissance formelle d'un droit de propriété sur des êtres humains ».

- **Les esclavages dans les mondes musulmans du Moyen-Âge au début du XXe siècle**

La question des esclavages dans les mondes musulmans est désormais bien documentée du Moyen-Âge au début du XXe siècle, avec cependant une diversité de situations dans le temps et l'espace, qui rend toute tentative de vision globalisante audacieuse sinon réductrice.

Les nombreux travaux des chercheurs anglophones mais aussi des spécialistes français tels, pour le monde ottoman Hayri Öksin Özokoray²¹⁸ et M'hamed Oualdi²¹⁹, et, pour le reste du Moyen Age, Mohamed Ouerfelli²²⁰ et Salah Trabelsi²²¹, ont profondément renouvelé notre compréhension de la situation économique et sociale des esclaves dans les mondes musulmans. Ils ont notamment permis de mettre en évidence la diversité des formes du travail servile avec trois grands types de secteurs, tout en distinguant en fonction des origines, des régions, des couleurs et du sexe des individus : les activités domestiques, dans les villes et les campagnes, qui sont très majoritaires au XIXe siècle, les activités en

²¹⁵ Marie-Jeanne Rossignol, *La pensée noire*, 2023 ; Antoine Bénézet, *Histoire de la Guinée*, presse de la SFEDS, 2017 (traduction et édition par Marie-Jeanne Rossignol et Bertrand Van Ruymbeke) ; Nicolas Martin-Breteau, (Traduction, introduction et appareil critique) W.E.B. Du Bois, *Les Noirs de Philadelphie* (1899), Paris, La Découverte, 2019.

²¹⁶ Mélanie Cournil, *De la pratique esclavagiste aux campagnes abolitionnistes : une Ecosse en quête d'identité, XVIe-XIXe siècles*, thèse de doctorat d'histoire, Lyon, 2016.

²¹⁷ Myriam Cottias et Marie-Jeanne Rossignol, *Distant Ripples. The consequences of British abolition outside Europe*, Africa World Press, Tubman Series, 2017.

²¹⁸ *L'esclavage dans l'Empire ottoman (XVIe-XVIIe siècle) : fondements juridiques, réalités socio-économiques, représentations*, thèse de doctorat d'histoire moderne et contemporaine, EPHE, 2017, ainsi que « Une culture de la résistance ? Stratégies et moyens d'émancipation des esclaves dans l'Empire ottoman au XVIe siècle » in Stefan Hanß & Juliane Schiel (eds.), *Mediterranean Slavery Revisited (500–1800) – Neue Perspektiven auf mediterrane*

²¹⁹ M'hamed Oualdi, *Esclaves et maîtres : Les Mamelouks des Beys de Tunis du XVIIe siècle aux années 1880*, éditions Sorbonne, 2011.

²²⁰ Mohamed Ouerfelli, « La production du sucre en Méditerranée médiévale. Peut-on parler d'un système esclavagiste ? », *Rives méditerranéennes*, 2017, « L'économie de l'esclavage en Méditerranée médiévale et moderne », 53, p. 41-59, Ivan Armenteros Martínez, Mohamed Ouerfelli, « Réévaluer l'économie de l'esclavage en Méditerranée au Moyen Âge et au début de l'époque Moderne », *Rives Méditerranéennes*, 2017, p.7-20.

²²¹ De très nombreux ouvrages et articles, dont Salah Trabelsi, « *Traites et esclavages en Tunisie. VIIe-Xe siècles* », *Cahiers des Anneaux de la Mémoire*, 2010, 13, p. 33-44 ; Salah Trabelsi et Antonio De Almeida Mendes (Dir.), *Rivages de Traite et Frontières d'Esclavage. Mondes ibériques, maghrébins et ouest-africains (VIIe-XIXe siècle)*, CIHAM-EDITIONS, 2024...

lien avec le secteur du gouvernement (armée et administration), enfin celles qui relèvent du monde rural et qui restent moins bien connues.

Il n'est plus désormais possible de souscrire à l'image, inventée au XIXe siècle, d'un esclavage plus doux que sur les plantations américaines, même si, après la révolte des Zanj dans l'Irak actuel à la fin du VIIIe siècle, les élites musulmanes n'ont plus renouvelé l'expérience de grandes plantations regroupant un grand nombre d'esclaves, hormis sur les marges du monde musulman au XIXe siècle, dans le sultanat de Sokoto ou dans les îles de l'Océan Indien autour de Zanzibar et Pemba, où l'on a compté de exploitations regroupant entre deux et quatre mille esclaves et des sociétés esclavagistes où l'on parle de 50% d'esclaves, soit des proportions très comparables à la situation brésilienne ou états-unienne.

Néanmoins, même si l'asservissement de ces populations de toutes les couleurs et origines s'inscrit pour l'essentiel dans le cadre d'une société à esclaves et dans des activités domestiques, les « voix d'esclaves » (pétitions d'esclaves musulmans à leur souverain respectif, appels à la protection et à la libération et les archives judiciaires récemment redécouvertes²²²) témoignent de la dureté de la condition servile dans le monde musulman. Dès lors, certes, les enfants des concubines sont réputés libres et participent à la succession et, dans le monde sunnite, leurs mères ne peuvent être vendues pendant toute la vie du maître et peuvent même espérer obtenir leur affranchissement à sa mort, mais la situation de totale domination où se trouvent ces femmes demeure extrêmement difficile, avec l'éloignement de leur famille, l'impossibilité de se soustraire aux demandes sexuelles du maître et à la jalouse vindicative des femmes légitimes, allant jusqu'à la violence même lorsqu'elles sont enceintes – selon M'hamed Oualdi, la question de l'esclavage sexuel en terres d'Islam reste encore à étudier de manière approfondie²²³.

De même, si l'on a beau jeu d'évoquer les domestiques devenus généraux ou principaux conseillers (*wazir*) dans les cours musulmanes, tel au XIXe siècle, Husain étudié par M'hamed Oualdi²²⁴, les historiens rappellent également la précarité des situations de pouvoir et d'enrichissement comme en témoigne la fin tragique de Halil Hamid Pacha au XVIIIe siècle²²⁵ et le sort général bien plus difficile de la majorité des esclaves étrangers. Beaucoup en effet ne pouvait faire appel à la justice des pauvres, faute de savoir écrire, ou étaient d'une condition qui ne leur permettait tout simplement pas de faire entendre leur voix – ainsi les sub-sahariens et les femmes –, sans oublier les 90% de décès lors de la castration des futurs eunuques...

Sur les fonctions de gouvernement des esclaves, les travaux ont profondément renouvelé la compréhension de la situation des sociétés musulmanes, souvent perçue comme paradoxale car donnant du pouvoir à des esclaves sur des hommes libres, et même leur confiant le gouvernement en Égypte à partir du XIIIe siècle. Ainsi, au-delà de l'image traditionnelle des mamelouks issus des Balkans, enlevés jeunes à des familles chrétiennes, les travaux les plus récents mettent en évidence les gardes prétoriennes des sultans du Maroc, du califat de Sokoto ou de l'émirat de Kano (territoires situés tous deux dans le Nigéria actuel) composées exclusivement d'esclaves sub-sahariens « noirs »²²⁶. De même, dans le détail, les eunuques n'apparaissent plus seulement comme les gardiens des harems, mais aussi

²²² M'hamed Oualdi, *L'esclavage dans les mondes musulmans traites, transformations et traumas*, éditions Amsterdam, 2024, p. 89 ; mais aussi Hayri Göksin Özkoray, « From Persecution to (Potential) Emancipation. Female Slaves and Legal Violations in Ottoman Istanbul according to Court Registers (16th-17th Centuries) », *Hawwa Journal of Women of the Middle East and the Islamic World*, 2019, n° 17/2-3, p. 257-280.

²²³ Ainsi, même le dernier ouvrage de Jocelyne Dakhlia, *Harems et sultans, Genre et despotisme au Maroc et ailleurs, XIVe-XXe siècle*, Anacharsis, 2024, n'aborde pas de front ces questions.

²²⁴ M'hamed Oualdi, *Un esclave entre deux empires. Une histoire transimpériale du Maghreb*, Seuil, 2023. (Version anglaise 2020)

²²⁵ Olivier Bouquet, *Vie et mort d'un grand vizir. Halil Hamid Pacha (1736-1785)*, Biographie de l'Empire ottoman, Belles Lettres, 2022.

²²⁶ Voir P. Isnard, « Esclavage public », in P. Isnard (dir.), *Les Mondes de l'esclavage. Une histoire comparée*, Paris, Le Seuil, 2021, p. 506.

comme des gouverneurs ou des représentants du pouvoir aux armées, enfin des gardiens des lieux saints de l'islam²²⁷. Enfin, loin de constituer une barrière entre les princes en manque de légitimité et préférant s'appuyer sur ces recrues plus que sur leurs sujets « autochtones » pour éviter les contestations et les prises de pouvoir, le statut d'esclaves des dignitaires mamelouks ne les a pas empêchés de se marier avec des femmes libres locales, voire des descendantes des beys de Tunis, et à se lier ainsi aux intérêts des notables du pays. Situation qui permettait « à la fois de distinguer et d'associer leurs maîtres aux différents groupes sociaux de la province qu'ils étaient amenés à gouverner » (M. Oualdi).

Dans le monde rural, moins bien connu, les travaux mettent en évidence un secteur multiforme, développé au centre comme sur les marges du monde musulman, avec d'une part des activités dans les vergers proches des villes et dans les oasis où les esclaves, notamment dans le Golfe persique, contribuent également à la valorisation et à la culture périlleuse des palmiers-dattiers et à l'entretien des canaux d'irrigation, enfin, sur les marges du monde musulman (le califat de Sokoto et à Zanzibar), on les trouve sur des plantations géantes à Zanzibar où ils produisent des clous de girofle comme à la Réunion, ainsi que dans le califat de Sokoto, du coton du tabac, du riz et de la canne à sucre suivant les régions, en plus des traditionnelles cultures vivrières.

Dans les oasis du monde rural et les archipels désertiques, les esclaves ne constituaient qu'une partie minoritaire de la main-d'œuvre, à côté d'affranchis et d'hommes libres (les *harattīns* dans le Maghreb méridional), parfois dans des situations de forte dépendance²²⁸ et ils y avaient théoriquement des possibilités d'affranchissement importantes par le rachat. Sur les plantations géantes du sultanat d'Oman, les conditions de travail sont proches de celles des colonies esclavagistes européennes de l'Océan Indien, avec toutefois une plus grande autonomie dans le travail pour soi et les mêmes possibilités de rachat très progressif.

Dans les champs des mondes musulmans, les esclaves sont de couleur et d'origine diverses, mais leur place dans la société est définie sur un mode racialisé, les tâches subalternes étant en général dévolues aux esclaves les plus foncés, à l'avantage des esclaves les plus clairs de peau qui ont aussi plus de possibilités d'ascension sociale, sauf peut-être au Maroc et dans les théocraties musulmanes d'Afrique de l'Ouest. Après la révolte des Zanj, les mondes musulmans n'ont, semble-t-il, pas connu de révoltes majeures²²⁹ du fait sans doute de la dispersion des esclaves dans le centre de l'empire, mais aussi aux possibilités réelles de promotion sociale et d'intégration qui leur étaient ouvertes en se convertissant à l'islam, ou en mobilisant, dans les villes, des relations de solidarités communautaires « établies selon des religions, des origines géographiques ou des affiliations politiques communes » permettant de mettre en œuvre des stratégies de rachat ou de négocier avec les maîtres des accommodements et de meilleurs traitements.

Les recherches ont également porté sur la sortie de l'esclavage dans le cadre des abolitions du XIXe siècle. Les chercheurs français s'intéressent aux différentes « abolitions » du monde musulman et notamment à celle dont ont bénéficié les esclaves chrétiens au début du XIXe siècle, bien avant les esclaves subsahariens.

Alors que l'historiographie occidentale affirmait que les abolitions du monde musulman avaient été « arrachées » par les Européens, notamment grâce à l'action diplomatique de la Grande Bretagne, les travaux les plus récents nuancent fortement cette réalité. Les chercheurs réinscrivent le rôle des

²²⁷ Voir par exemple : Salah Trabelsi, « Eunuchs, Power and Slavery in the Early Islamic World », Gwyn Campbell; Elizabeth Elbourne. *Sex, Power and Slavery*, Ohio University Press, p.541-587, 2014.

²²⁸ Métayage contre un cinquième des fruits produits outre des corvées. Voir aussi Geneviève Bédoucha, *L'eau, l'ami du puissant. Une communauté oasienne du Sud tunisien*, Montreux, Éditions des archives contemporaines, 2000.

²²⁹ Pour quelques éléments sur les résistances serviles au Moyen-Âge, on consultera Salah Trabelsi, « Esclavage et dynamiques protestataires. Le temps long des résistances serviles dans le Proche-Orient classique, VIIème-Xème siècles », in Olivier Leservoisier et Salah Trabelsi, *Résistances et mémoires des esclavages : espaces arabo-musulmans et transatlantiques*, Karthala CIRESC, 2014, p.23-36.

Britanniques dans un projet impérialiste plus large²³⁰ et rappellent l'attitude mitigée des autres puissances européennes face à l'abolition effective de la traite et de l'esclavage dans leurs propres colonies. Enfin, M'hamed Oualdi souligne le rôle ambigu des missionnaires, certes sincèrement désireux de libérer les esclaves, mais de fait imposant « aux esclaves libérés la tutelle de l'Église catholique et donc de nouvelles contraintes ainsi que d'autres formes d'obéissance ».

Plus important peut-être, les chercheurs mettent en évidence l'existence au sein des élites intellectuelles musulmanes de débats juridiques, en lien avec les différentes interprétations des quatre grandes écoles sunnites musulmanes, au-delà du Coran qui autorise clairement l'esclavage mais l'encadre de mesures limitant la toute-puissance des maîtres, mais aussi avec les écrits du début du XVIIe siècle d'Ahmad Baba qui deviennent une référence au XIXe siècle pour le Maghreb ou, pour l'Inde, ceux du réformateur indien et magistrat sunnite Sayyid Ahmad Khan (1817-1898). Les décisions d'abolition ou les mesures facilitant les demandes d'affranchissement des esclaves sans rachat au XIXe siècle sont mises en perspective avec le choix stratégiques de certains souverains musulmans soucieux de se protéger des tentatives hégémoniques des Britanniques et les réformes administratives globales de l'empire islamique XIXe siècle²³¹. Au sein des sociétés civiles, les études récentes documentent évidemment l'existence de résistances ouvertes dans les élites musulmanes et de manœuvres pour maintenir leur main-mise sur les esclaves (mariages blancs forcés, non-remise des lettres d'affranchissement...) ou des détournements des routes de traites pour éviter les contrôles dans les provinces de Libye actuelle, mais expliquent l'acceptation finale, souvent du bout des lèvres, par les contraintes de production et d'administration nouvelles induites par le développement de la seconde colonisation, puis l'influence des dynamiques internationales (guerre de Sécession, percement du canal de Suez, crise de 1929, production de dattes en Californie et de perles au Japon....) auxquels les mondes musulmans sont plus connectés qu'on ne le supposait²³².

- **Les esclavages contemporains**

Les études sur les différentes formes d'esclavages contemporains portent aussi bien sur des processus historiques des XIXe et XXe siècles que déjà du XXIe siècle.

Aux XIXe et XXe siècles

Au titre des travaux sur les XIXe et le XXe siècle, il conviendrait d'évoquer un certain nombre de situations liées à la mise en place dans le contexte colonial de nouvelles formes de travaux contraints, ainsi que le maintien de formes anciennes notamment en Afrique. En effet, l'abolition de l'esclavage en Afrique coloniale française n'intervient qu'au début du XXe siècle et l'esclavage traditionnel perdure ou se réinvente dans les « villages de liberté » créés par le pouvoir colonial au tournant du siècle pour accueillir les captifs libérés, qui sont protégés par l'armée française mais astreints au travail forcé pour subvenir à leurs besoins²³³. Par ailleurs, les nouveaux libres sont parfois contraints de se révolter contre les anciennes noblesses pour jouir effectivement de la liberté et même de créer des nouveaux villages

²³⁰ Sur l'évolution du projet des Britanniques à Zanzibar et les protestations françaises au nom du respect des législations nationales, voir la thèse de Raphaël Chériau, parue sous le titre *Intervention d'humanité - La répression de la traite des esclaves à Zanzibar - Années 1860-1900*, CNRS éditions, 2023.

²³¹ Pour le cas particulier de la Tunisie qui n'abolit pas l'esclavage en 1846, mais facilite l'émancipation des esclaves « noirs », voir les travaux en cours d'Inès Mrad Dali sur la pensée abolitionniste en Tunisie mais aussi Salma Hargal, « La pétition d'une domestique asservie à l'ère de l'abolition de la traite des humains dans l'Empire ottoman », *Esclavages & Post-esclavages*, 10 | 2024.

²³² Hayri Göksin Özkoray, « La question de l'abolition de l'esclavage dans le monde musulman : le cas ottoman », *Bulletin de la Société des amis des Sciences Religieuses*, XI, 2015, p. 27-41.

²³³ La thématique a été beaucoup étudiée dans les années 2000, pour une synthèse récente, on consultera notamment l'ouvrage de Denise Bouche, *Les villages de liberté en Afrique noire française : 1887-1910*, Walter de Gruyter GmbH & Co KG, 2017.

distincts²³⁴. Pour le début du XIXe siècle, la thèse récente de Djiguatte Bassene²³⁵ revient sur le sort des captifs mineurs de Sénégambie libérés par la France, mais sans adulte pour les prendre en charge. Après 1848, l'absence d'infrastructures et de politique d'assistance publique dédiées à la prise en charge de ces mineurs en difficulté a amené les autorités coloniales à les confier à des missionnaires, des administrateurs coloniaux et des populations autochtones, en ville comme à la campagne. Au-delà de l'ambition philanthropique réelle affichée par certains, beaucoup de ces « protecteurs » ont en fait profité du jeune âge de leurs protégés pour les traiter comme une main-d'œuvre gratuite, pour en faire des soldats ou des relais pour la mission d'évangélisation, voire des époux, des fils ou des filles adoptés, enfin parfois des esclaves sexuels etc.

Enfin, le travail forcé ne concerne pas que les mondes coloniaux, même si les études sont peu nombreuses sur ce thème. A titre d'exception, Simona Tersigni, dans le cadre de ses travaux sur les migrations de travail entre l'Italie et la France, a mis en évidence, des circuits « délinquants » de travail forcé d'enfants italiens remplaçant les enfants français qui, à la fin du XIXe siècle, ne pouvaient plus travailler dans l'industrie. Sarra Taieb a également offert une thèse de sociologie qui a mis en valeur les politiques menées par l'assistance publique française au XIXe siècle pour « régénérer » les enfants pauvres de la métropole et des colonies, avec notamment les premières expériences de placement dans le cadre de colonies agricoles pénitentiaires puis, au XXe siècle, avec notamment le transfert d'enfants de La Réunion en métropole²³⁶. De même, les travaux réalisés par les archéologues et les historiens à l'îlet à Guillaume à La Réunion illustrent également la question du travail forcé des enfants, très majoritairement descendants d'esclaves ou d'engagés, sous la direction des religieux²³⁷.

Les esclavages contemporains des XXe et XXIe siècles

Au-delà des rapports de l'Organisation Mondiale du Travail et l'ONG *Walk free*, signalés en introduction, un récent ouvrage de l'historien Jean-Michel Deveau documente, en s'appuyant sur des sources onusiennes, *le retour de l'esclavage au XXIe siècle*, dans la quasi-indifférence des uns et des autres. L'esclavage a resurgi sous des formes les plus diverses : réseaux de prostitution de femmes et d'enfants, travail forcé en Asie ou aux Amériques, exploitation économique des plus fragiles au Moyen Orient, en Afrique ou en Europe, asservissement sexuel des femmes et des enfants à l'occasion de différents conflits au Soudan dans les 1980, au Nigeria et dans les pays alentours dans les années 2010, au travers des violences commises par le groupe Boko Haram, au détriment des femmes et des jeunes filles yézidis dans les régions d'Irak et de Syrie contrôlées par Daesh entre 2014 et 2019. L'Union européenne, consciente de l'importance de ces sujets, a soutenu plusieurs projets sur ces questions dans le cadre d'Horizon Europe. En France, l'essentiel des travaux est porté par des associations, des observatoires nationaux ou non gouvernementaux, mais quelques rares ouvrages et thèses récentes en histoire du droit, en droit public et privé, en droit européen et international enfin en histoire suggèrent toutefois une vraie inflexion dans ce domaine. À cet égard, on mentionnera autour d'Olivier Pluen, trois rencontres d'un colloque pluri-site (Guadeloupe, Martinique, Paris-Saclay) qui s'est tenu en 2018 et 2019 sous l'égide de l'Association française pour l'histoire de la justice (AFHJ), sur le thème « La justice et la mémoire de l'esclavage ancien et moderne », dont sont sortis un numéro spécial de la revue

²³⁴ Pour la région des Kayes, on pourra consulter Marie Rodet, « Mémoires de l'esclavage dans la région de Kayes, histoire d'une disparition », *Cahier d'études africaines*, 2010, n° 197, p. 263-291.

²³⁵ Cf. *Captivité et affranchissement des enfants en Sénégambie française : 1815-1905*, thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de Myriam Cottias et Ibrahima Thioub, EHESS, 2024.

²³⁶ *À l'épreuve du placement. Renégociations identitaires de personnes issues de familles immigrées ayant été accueillies en protection de l'enfance*, thèse de doctorat de sociologie, Université de Strasbourg, 2016.

²³⁷ Véronique Blanchard, Delphine Bruggeman, Perrine Cheval, Cécile Tardy, « Un pénitencier à La Réunion : une histoire de pierres, d'hommes et d'enfants (1863-1879) », *Décodages*, Service de la recherche et de la documentation ENPJJ, 2023. Consulter aussi : Thierry Cornec, Véronique Blanchard, Vincent Mialhe, Fanny Lachery, Ludovic Héricotte, et al. (Dir.). *Le pénitencier pour enfants (1863-1879) redécouvert de l'Îlet à Guillaume (Nouvelle-Aquitaine et Outre-Mer, La Réunion, Saint-Denis)*. Inrap, 2022, *Documents d'archéologie préventive* 25.

des *Cahiers de la justice* sur « Les nouveaux visages de l'esclavage »²³⁸ et un ouvrage en co-direction avec Jean-François Niort qui documente l'esclavage dans la Caraïbe hier et aujourd'hui²³⁹.

Au-delà des aspects historiques liés aux sociétés esclavagistes, les communications ont fait une large part aux questions contemporaines : le passage de l'esclavage au travail forcé au temps de la Société Des Nations, la coopération internationale en matière de lutte contre la traite des êtres humains dans la Caraïbe, les besoins de collaboration préalable en matière de politiques publiques, les analyses sur la constitutionnalisation de l'interdiction de l'esclavage et des autres formes d'exploitation des êtres humains, les actions juridiques en droit du travail, enfin la construction d'un droit à réparation des crimes de l'esclavage et de la traite négrière, etc.

Pour le reste du monde les travaux sont également peu nombreux. On distinguera toutefois des analyses théoriques comme celles de Nadia Belaïdi qui s'intéresse à la contradiction liée à l'existence, depuis les abolitions, d'un grand nombre d'instruments juridiques, multilatéraux et bilatéraux, renferment des dispositions qui interdisent l'esclavage en temps de guerre comme en temps de paix et la réalité de la persistance des situations contraires à la dignité humaine en lien avec les systèmes sociaux notamment libéraux²⁴⁰ et divers cas concrets dont le nombre varie d'un espace à l'autre. Pour les Amériques, on évoquerait un numéro spécial de la revue du CRBC à l'EHESS *Brésil(s). Sciences humaines et sociales* sur l'esclavage contemporain au Brésil²⁴¹. Ponctuellement les travaux de David Jabin sur les formes d'esclaves internes aux sociétés amérindiennes, avec notamment une thèse sur les relations de subordination au sein des populations Yuqui d'Amazonie bolivienne en lien avec un système de reproduction endogène de l'altérité au sein duquel un chef autoritaire tire son prestige des esclaves²⁴².

Pour l'Asie, il conviendrait de mentionner les quelques chercheurs, tels David Jisu Lee²⁴³, Christine Lévy²⁴⁴ ou Annie Jisun Bae²⁴⁵, qui s'intéressent, à nouveau, à la prostitution forcée, imposée par l'armée japonaise, aux femmes majoritairement coréennes, pendant la deuxième Guerre mondiale, à leurs tentatives d'indemnisation et de réparation. Pour l'Afrique, les productions semblent moins nombreuses mais comprennent toutefois plusieurs thèses sur des sujets très divers. Ainsi, Cheikh Tijani Gueye revient sur le cas des Harratin de Mauritanie, déjà beaucoup étudié, mais avec une approche

²³⁸ Cf. Le numéro 2020/2 des *Cahiers de la Justice*, revue trimestrielle coéditée par l'École Nationale de la Magistrature et les Éditions Dalloz qui rend compte des communications de la journée d'étude organisée en Martinique sur le thème « Mémoire à travers la littérature et regard sur l'esclavage moderne », Cour d'appel de la Martinique, 9 novembre 2018 et de celle de 2019 sur « La mémoire du droit dans la lutte contre les formes d'esclavage ».

²³⁹ Jean-François Niort et Olivier Pluen (dir.), *Esclavage, traite et autres formes d'asservissement et d'exploitation: du code noir à nos jours*, Paris, Dalloz, 2018. L'ouvrage fait suite à une journée d'étude co-organisée avec le CREDDI de l'université des Antilles, 7 novembre 2018.

²⁴⁰ Nadia Belaïdi, « L'esclavage : de l'atteinte à la personne à la mise en jeu du système social », *Droit et cultures*, 70 | 2015, 65-86 ainsi plus largement que l'ensemble du numéro spécial de *Droit et cultures* de 2015, « esclavage et capitalisme mondialisé ».

²⁴¹ <https://doi.org/10.4000/bresils.2106>

²⁴² David Jabin, *Le Service éternel : ethnographie d'un esclavage amérindien (Yuqui, Amazonie bolivienne)*, thèse de doctorat d'éthnologie, Paris X, 2016.

²⁴³ « Une action en responsabilité contre le Japon à propos de l'affaire des « femmes de réconfort » », *Revue critique de droit international*, 2021 /2, n°2, p. 461-466.

²⁴⁴ « Le soutien des féministes aux revendications des « femmes de réconfort » : question de genre dans les conflits de mémoire en Corée et au Japon », in Christine Lévy, *La guerre et les femmes*, 2018, p.75-93 ; « Le Tribunal international des femmes de Tokyo en 2000. Une réponse féministe au révisionnisme ? », *Clio femmes, genre et histoire*, 2014/1, n°39, p. 129 à 150.

²⁴⁵ Annie Jisun Bae, « De la responsabilité historique des États : le cas des « femmes de réconfort » », *Nouvelles questions féministes*, 2017/2, Vol. 36.

d'historien du droit plus novatrice²⁴⁶. Enfin, Fabien Lebrun s'intéresse aux formes d'esclavage et de travail forcé en lien avec l'exploitation des métaux technologiques (3TG : Tantale, Tin, Tungsten²⁴⁷.

2.1.2.3. *Les héritages des traites et des esclavages*

Les questions d'héritages des traites et des esclavages, pris au sens le plus large, suscitent des intérêts nombreux et divers, et c'est sans doute aujourd'hui le secteur le plus dynamique, après les travaux sur l'esclavage, mais il reste extrêmement éclaté. Il regroupe des analyses sur les mémoires de l'esclavage et de la traite essentiellement transatlantiques et dans l'Océan Indien, dans une logique patrimoniale et s'intéresse aux traumatismes engendrés par ces phénomènes, tels qu'ils peuvent être perçus dans la littérature, le cinéma ou l'art. Ils analysent également les séquelles politiques, sociales, culturelles, psychologiques et sanitaires des différentes formes d'esclavages ou de travail forcé, dans les sociétés contemporaines du XIXe au XXIe siècle, et étudient enfin les revendications des populations contemporaines visant à obtenir des réparations matérielles, politiques ou culturelles et la diversité des solutions techniques possibles pour y parvenir.

- **Les mémoires de l'esclavage et de la traite : les regards des chercheurs en littérature, en arts et en études cinématographiques**

En matière de mémoire des différentes formes d'esclavages ou de travail forcé, les travaux concernent depuis longtemps la littérature et secondeairement les arts.

Beaucoup portent sur les mémoires de l'esclavage ainsi que de l'engagisme, telles qu'elles sont perceptibles dans la littérature des territoires ultra-marins (Antilles et Réunion), mais aussi plus largement des États-Unis, du Canada, du Brésil, de la Colombie et d'autres pays de l'Amérique hispanique ou de l'Afrique francophone, enfin de l'Afrique du Sud. Certains thèmes sont particulièrement explorés, tels que la violence, la famille, les femmes, le mal, la culture noire, le métissage et les engagements politiques. Les chercheurs s'intéressent également aux récits d'esclaves, entre témoignage et fiction, et réfléchissent aux vertus performatives et curatives de l'écriture de ces fictions, qui s'appuient parfois sur des archives ou des faits réels pour faire émerger l'histoire et la voix oubliées des esclaves.

L'intérêt pour ces questions, portées principalement par les chercheurs en littérature comparée et en littératures francophones, s'est beaucoup développé depuis les années 2000. Les chercheurs ont pu, peu à peu, documenter et expliquer les spécificités des écrivains francophones en matière de traite, d'esclavage et de mémoire et parfois leurs évolutions au cours du XXIe siècle. Ainsi, Valérie Magdelaine-Andrianjafitrimo s'intéresse à la « présence spectrale de l'esclavage »²⁴⁸ dans les textes de l'océan Indien, où l'on parle rarement directement de l'esclavage ou de la traite hormis quelques allusions à « la traversée à fond de cale », la dimension océanique de l'évocation des mondes de l'Océan Indien occupant un rôle symbolique majeur. La violence de l'esclavage tend à être occultée au profit du marronnage, élément fort de l'identité réunionnaise, ou voit sa complexité s'effacer dans d'autres littératures où il est rarement dit, comme à Madagascar. Les littératures malgache, comorienne et mahoraise mettent en œuvre un travail de reconstruction identitaire qui passe par la revendication de l'africanité, dans la suite de la « néo-négritude » mauricienne, en lien avec les écrits d'Aimé Césaire, réévaluant ainsi la cartographie imaginaire indianocéanique tournée plus souvent vers l'Europe et l'Inde.

²⁴⁶ Cheikh Tijani Gueye, *Haratines de Mauritanie : les oubliés de l'abolitionnisme : inventaire des droits humains à travers l'histoire et le droit*, Université de Paris X-Nanterre, 2023.

²⁴⁷ *Barbarie numérique : l'exploitation criminelle des métaux technologiques au Congo (RDC)*, thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication, Bordeaux III, 2023.

²⁴⁸ Jean-Claude Carpanin Marimoutou, « Traite négrière, esclavage et personnages noirs : blancs, troubles, palimpsestes et fantômes de la narration », in Sobhi Habchi. *Plus Oultre III. Mélanges offerts à Daniel-Henri Pageaux*. Crédit poétique et critique - Littératures française et francophones, L'Harmattan, p.207-225, 2016.

La question de la "race", de l'intersectionnalité entre classe, "couleur", genre et nationalité et de la colonialité du pouvoir restent en effet des éléments clé de compréhension du fonctionnement social des îles du sud-ouest de l'Océan Indien, malgré les contre-discours assimilationnistes ou la mise avant du "vivre-ensemble" réunionnais, ce qui permet de redéfinir les notions de post-esclavagisme, de créolisation et de mise en contact des cultures qui se négocient dans les textes et les récits. Les recherches nord-américaines, pluridisciplinaires, qui abordent directement ces questions, sont un modèle pour les chercheurs de la Réunion, plus que la recherche française, perçue comme plus timorée sur les démarches décoloniales.

Aux Antilles françaises, à l'inverse, les travaux de Romuald Fonkoua²⁴⁹ en témoignent, le poids de l'histoire est une figure dominante illustrée dans les œuvres aussi bien d'Aimé Césaire que de Joseph Zobel, Maryse Condé, Patrick Chamoiseau ou Raphael Confiant. A l'inverse, en Haïti, indépendante dès 1804, l'esclavage était absent de la littérature locale jusqu'aux années 2000²⁵⁰, au profit, pour les textes de la fin du XXe siècle, de la dictature des Duvalier. Depuis lors, Yolaine Parisot, dont la thèse avait mis en évidence cette spécificité, montre l'apparition en Haïti de récits mémoriels en lien avec le bicentenaire de l'indépendance en 2004 et élargit désormais ses recherches à d'autres espaces. A Paris VIII, Françoise Simasotchi-Bronès explore également les relations complexes des écrivains antillais français avec la Révolution haïtienne et les figures autoritaires de Dessalines, Christophe ou Toussaint Louverture²⁵¹. Elle met en lumière, avec l'Antillanité puis la Créolité, l'évolution des questionnements « vers des enjeux éthiques et esthétiques alternatifs, envisageant des re-narrations de cette histoire », s'appuyant désormais plutôt « sur la résistance résiliente portée par un héroïsme quotidien des esclavisés et de leurs descendants créoles ». Enfin, Malik Noel-Ferdinand appréhende la mangrove comme une figure de la traite dans l'œuvre de Derek Walcott et s'intéresse à la manière dont Suzanne et Aimé Césaire se sont appropriés, dans leurs œuvres, les événements du 22 mai 1848.²⁵²

Plus récemment, Rocio Munguia-Aguila²⁵³ s'attache à comparer les productions féminines autour de ces questions, en distinguant les écrivaines qui, dans le contexte « antillais » militant, s'autodéfinissent comme afro-descendantes et celles qui, en Uruguay, en Argentine et au Mexique, se positionnent comme « métisses », dans des territoires où l'héritage africain a été invisibilisé de longue date et où cette revendication n'existe pas ou peu. Cet ouvrage est caractéristique d'une évolution importante de la discipline qui élargit désormais ses analyses au-delà de la francophonie, en s'intéressant davantage aux questions de genre²⁵⁴, et en adoptant une démarche postcoloniale de décolonisation du savoir et même de « désobéissance épistémique » par rapport aux discours produits à l'intérieur des sociétés contemporaines. La fiction autour de l'agentivité sexuelle des femmes esclaves

²⁴⁹ Romuald Fonkoua, *Aimé Césaire 1913-2008*, Perrin, 2010.

²⁵⁰ Cf. Yolaine Parisot, *Le sujet littéraire haïtien : l'importance du regard*, thèse de doctorat de Littérature et civilisation comparées, Paris IV, 2004. De fait, le premier roman haïtien parlant de l'esclavage est *Rosalie, l'infâme* d'Évelyne Trouillot, paru en 2003.

²⁵¹ F. Simasotchi-Bronès, « Littératures franco-caribéennes et écritures nègres de la Terreur », *Literratures*, 2020/4 N°200, p.111-128.

²⁵² Patrice-Malik Ferdinand, *Omeros, Aimé Césaire, la mer : Paysages antillais du détournement dans la poésie de Derek Walcott*, thèse de doctorat d'études du monde anglophone, Paris 3, 2010 et Malik Noel-Ferdinand, « Le choix de Marie : Aimé Césaire et Suzanne Césaire face au 22 mai (1948-1960) », Numéro spécial : « Esclavage, mémoire et pouvoir : La France et ses anciennes colonies », *Histoire sociale/Social history*, Volume 53, Numéro/Number 107, Mai/May 2020.

²⁵³ Cf. Marie Frémin, *Récit d'esclave entre témoignage et fiction : États-Unis, France et Caraïbe, XVIIIe-XXe siècles*, thèse de doctorat de littérature française et comparée, Université de Cergy-Pontoise, 2011 et spécialement sur les femmes, Rocio Munguia-Aguila, *Mémoires de nos mères : faire récit de l'esclavage féminin aux Antilles et aux Amériques*, Presses universitaires de Rennes, 2024.

²⁵⁴ Cf. aussi Chloé Chaudet, Stefania Cubeddu-Proux, Jean-Marc Moura (Dir.) *L'Atlantique littéraire au féminin. Approches comparatistes (XXe-XXIe siècles)*, Presses universitaires Blaise Pascal, coll. "Littératures", 2020, où l'on trouvera notamment un article de Marie-Pierre Harder, « *I was a slave girl* ». Le passage transatlantique comme pont poétique intersectionnel et transmémoriel de l'esclavage à la Shoah », Presses universitaires Blaise Pascal. *L'Atlantique littéraire au féminin. XXe-XXIe siècles. Approches comparatistes*, 2020, mais aussi Stéphanie Vélin. *L'écriture de la couleur dans l'œuvre de Michèle Lacrosil. Littérature générale [cs.GL]*, Sorbonne Université, 2022. Français.

devient alors un moyen d'expression de « subalternités dissonantes », qui donne aux féminismes décoloniaux contemporains « un ancrage dans les luttes de résistances à la traite et à l'esclavage »²⁵⁵. Enfin, d'autres spécialistes de littérature hispanophone ou lusophone s'attachent également à explorer les liens avec l'Afrique et l'esclavage, telle Sandra Hernandez-Monet pour des recherches sur les traditions d'origine africaine et les poétiques mémoriales de l'esclavage à Cuba ou Pauline Champagnat pour des études sur l'émergence des femmes noires minorisées dans la littérature au Brésil²⁵⁶.

Sylvie Chalaye²⁵⁷ à l'université Sorbonne nouvelle, Pénélope Dechaufour à l'Université Paul Valéry Montpellier 3 ainsi qu'Axel Artheron²⁵⁸ et Karine Bénac à l'université des Antilles s'attachent plus particulièrement à l'étude des œuvres théâtrales et du spectacle vivant. Cette dernière développe des démarches relevant de la recherche-création mêlant danse et théâtre, afin de comprendre le fonctionnement des sociétés esclavagistes et post-esclavagistes des XVIIIe et XXe siècles et donnant ponctuellement à entendre la voix des esclaves²⁵⁹, à côté de productions scientifiques plus classiques²⁶⁰. Sylvie Chalaye²⁶¹ et Pénélope Dechaufour²⁶² explorent davantage les mondes noirs contemporains et les séquelles de la colonisation, dans des œuvres dramaturgiques qui évoquent moins parfois l'esclavage ou la traite que les héritages discriminatoires des périodes suivantes. Toutefois, le programme « Afrique(s) en scène : corps, territoire et mémoire » que développe le laboratoire de Sylvie Chalaye s'inscrit dans une dynamique triangulaire entre Afrique, Europe et Amérique(s) et « interroge la création contemporaine en étudiant en particulier la question du corps scénique et du corps diasporique dans des dramaturgies travaillées par la question de la mémoire et du territoire. Il s'agit notamment de mettre en lumière la spécificité esthétique des auteurs issus de cette altérité en identifiant l'originalité et l'innovation de leur écriture, ainsi que les poétiques qui les structurent (marronnage, jazz, carnaval, oralité, etc.), mais également de construire une histoire de ces dramaturgies francophones au carrefour de plusieurs territoires, plusieurs imaginaires, plusieurs mémoires». Enfin, dans une autre

²⁵⁵ Rocio Munguia-Aguila, *Mémoires de nos mères : faire récit de l'esclavage féminin aux Antilles et aux Amériques*, Presses universitaires de Rennes, 2024.

²⁵⁶ Sandra Hernandez, « Réalités et représentations dans la Cuba coloniale du XIXe siècle », *Les Langues néo-latines : revue de langues vivantes romanes*, 2014, Journée concours 2015 ; Pauline Champagnat, Littérature et identités minorisées dans les œuvres de Conceição Evaristo (Brésil) et Paulina Chiziane (Mozambique), thèse de doctorat de Littératures. Université Rennes 2, 2019.

²⁵⁷ Sylvie Chalaye, *Du Noir au Nègre : L'image du Noir au théâtre (1550-1960)*, Éditions L'Harmattan, 1998 ainsi que *Corps Marron. Les poétiques de marronnage des dramaturgies afro-contemporaines*, Caen, Passage(s), 2018.

²⁵⁸ Axel Artheron, « Le Théâtre caribéen d'expression française : *La Tragédie du Roi Christophe* (Aimé Césaire), *Monsieur Toussaint* (Edouard Glissant) et *Dessalines ou la passion de l'indépendance* (Vincent Placoly), in Carole Edwards (dir.), *Le sacrifice dans les littératures francophones*, Francopolyphonies, Volume 7, p. 87–106 ; Axel Artheron et Suzanne Dracius, « Suzanne Dracius : le « carrefour » du théâtre pour se hisser au-dessus du magma de l'humaine marchandise », *Africultures*, p. 24 à 230 ; Axel Artheron, « Un autre théâtre caribéen postcolonial : le théâtre créolophone », in *Théâtre public*, n° spécial, « face à l'histoire coloniale », 2022/4, n°246, p. 56-63.

²⁵⁹ Karine Bénac a notamment produit six pièces de théâtre jouées par les étudiants de l'université des Antilles et consultables sur manioc.org ainsi qu'un « seule en scène » autour des mémoires coloniales de la guerre d'Algérie et de l'esclavage, en hommage à Jean-Pierre Sainton.

²⁶⁰ Jeffrey Leichman et Karine Bénac-Ginoux, *Colonialism and Slavery in Performance, Theatre and the Eighteenth-Century French Caribbean*, Oxford University Studies in the Enlightenment, 2021.

²⁶¹ Sylvie Chalaye, « 50 ans de théâtre africain francophone : émancipation, culbute, détour et invention. », *Cultures Sud*, 2010.

²⁶² Cf. la thèse de Pénélope Dechaufour, *Une esthétique du drame figuratif. Le geste théâtral de Kossi Efoui : d'une dramaturgie du détour marionnettique aux territoires politiques de la figuration sur les lieux de la scène*, thèse de doctorat d'études théâtrales, Sorbonne, Paris cité, 2018, et pour un contre-exemple, Pénélope Dechaufour, « Du fantasme aux fantômes : une odyssée afrodescendante – La Traversée aux disparus, Compagnie La Part du Pauvre », in Pénélope Dechaufour (dir.) « Afropéa, Un territoire culturel à inventer », *Africultures*, 2014/3 n° 99 – 100, mais aussi Sylvie Chalaye, *Race et théâtre : un impensé politique*, Paris, Actes Sud Papiers, coll. Apprendre, 2020.

dimension, Lucile Combreau s'attache²⁶³ à étudier les performances qui accompagnent la valorisation de la mémoire de l'esclavage sur divers lieux de mémoire français.

Dans le domaine des arts, la réflexion des chercheurs est également foisonnante. En anthropologie de la danse, il conviendrait de citer a minima les travaux de la danseuse, chorégraphe et docteure Léna Blou et la publication récente de la version actualisée et augmentée de son ouvrage sur une nouvelle technique corporelle (le Techni'ka) et le concept du Bigidi, en lien avec le Gwoka, danse traditionnelle guadeloupéenne, héritée des esclaves²⁶⁴.

Dans les écoles supérieures de création françaises, des doctorants suivent actuellement cette dynamique de réflexion artistique avec des thèses visant à explorer les questions d'esclavage dans une logique décoloniale et notamment Nicola Lo Calzo de l'École nationale supérieure d'art de Paris Cergy pour une thèse intitulée *Photographier les mémoires de l'esclavage. Pour une éthique-esthétique de l'émancipation*. Ce projet de thèse porte sur les nouveaux usages de la photographie pour interroger et approfondir l'histoire de l'esclavage et de ses résistances, notamment les mémoires portées par les communautés afrodescendantes. Il envisage de questionner la place et le rôle que la photographie – dans son articulation aux sciences humaines, telle l'anthropologie, l'histoire sociale de l'art et la littérature – peut jouer comme double instrument d'investigation et de restitution de ces patrimoines. Il sera aussi question de soulever en tant qu'artiste queer la question centrale des représentations coloniales et post-coloniales qui se pose dès lors qu'on s'attache à documenter les mémoires de l'esclavage incarnées dans des corps subalternes²⁶⁵.

On pourrait également évoquer le projet d'Alice Carré, « Memoires coloniales : l'histoire en scène. Le cas des troupes coloniales engagées aux côtés de la France dans la Seconde Guerre mondiale ». Ce projet, accompagné par la DGCA dans le cadre de son dispositif de soutien à la recherche en théâtre et arts associés (RTAA), vise à explorer et déconstruire les imaginaires coloniaux à travers les arts de la scène, en s'appuyant sur les contributions des acteurs et artistes afro-descendants souvent marginalisés. L'objectif est de réinterpréter l'histoire coloniale française pour une représentation plus inclusive et juste, en utilisant le théâtre comme outil de « décolonisation » des savoirs et des représentations. Le projet articule trois axes principaux : la documentation historique enrichie par diverses perspectives, la mise en scène de l'histoire coloniale pour interroger et transformer les imaginaires, et la diffusion de cette nouvelle lecture par des formes artistiques innovantes. Cette recherche interdisciplinaire, croisant histoire, études postcoloniales et arts performants, aspire à redéfinir les contours d'une nation plurielle et créolisée, dans l'esprit des concepts d'Édouard Glissant²⁶⁶.

Au sein de l'ethnopôle des humanités océanes, à La Rochelle, divers artistes contribuent également à la recherche sur les résistances culturelles et spirituelles des victimes de la traite et de l'esclavage, « à ce qui procure aux hommes la force de survivre, de surmonter les pires épreuves, de vivre », dans le cadre d'une étude doctorale sur la transmission et les transformations du culte de « Jemoja » au Nigéria, au Bénin et à Cuba pour la Franco-Béninoise Laëila Adjovi²⁶⁷. Enfin, la chercheuse martiniquaise Fabienne Kanor, qui a également été accueillie à La Rochelle mais qui est en poste aux États-Unis, revendique, dans *La poétique de la cale*, l'art et l'imaginaire pour compenser le manque de vestiges historiques, mais interroge, au travers des œuvres de différents artistes (installation, cinéma, performance, clip vidéo), les limites de ces pratiques en regard de l'histoire et face au travail de deuil et de mémoire. « Dans cette démarche qui consiste à représenter la traversée, peut-on éviter l'abjection, l'obscène ? L'expérience de l'immersion absolue du spectateur – tentation commune aux

²⁶³ Lucile Combreau. *Écrire, filmer et performer les mémoires de l'esclavage transatlantique. Une étude échopoétique des veillées, de la nuit et des profonds*, thèse de doctorat de Littératures. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2024. Français.

²⁶⁴ Léna Blou, *Techni'ka : Méthodologie et principes culturels caribéens pour l'enseignement du gwoka et du bigidi*, Editions Jasor, 1^{ère} édition 2005, réédité en 2020.

²⁶⁵ <http://www.nicolalocalzo.com/> ; <https://heritages.cyu.fr/version-francaise/doctorant-es/nicola-lo-calzo>

²⁶⁶ <https://bureaudesfilles.com/>

²⁶⁷ <https://es.intermondes.fr/residences/sur-les-chemins-de-yemoja---laeila-adjovi>

artistes de notre corpus – est-elle nécessaire, possible, souhaitable ? Que devient l'histoire lorsque l'art se l'approprie ? »²⁶⁸.

D'autres encore explorent ces thématiques dans la production cinématographique nord-américaine²⁶⁹, postcoloniale française²⁷⁰ ou secondairement dans le monde hispanique souvent moins décrit et analysé. On peut évoquer les travaux menés à Toulouse autour de Michèle Soriano qui s'intéresse aux représentations des afro-descendants dans leur contexte de production, en tant que « traces des dialogues entre les discours anti-racistes, anti-esclavagistes, d'émancipation et les discours féministes », mais aussi à l'agentivité des spectateurs noirs²⁷¹ enfin aux questions afro-futurisme²⁷². On mentionnera également un article de Nelly Rajaonarivelo et Dante Barrientos Tecú sur les séries policières de la Caraïbe et particulièrement de Cuba²⁷³. Pour le cinéma nord-américain, on fera une place particulière à la récente thèse d'Antoine Guégan qui analyse, sur le temps long (du premier film muet en 1903 jusqu'en 2013 avec *12 Years a Slave* de Steve McQueen), la manière dont le cinéma hollywoodien a traité de l'esclavage, mais qui offre également une étude sur la façon dont les mémoires spécifiquement cinématographiques de l'esclavage se sont construites indépendamment de l'évolution de l'historiographie et de la place de l'esclavage dans la mémoire nationale et collective, amenant certains réalisateurs à proposer une vision plus complexe et surtout plus proche de la réalité historique, bien au-delà des clichés dénigrants de leurs prédecesseurs. On complètera éventuellement par un article de Margaux Collins²⁷⁴ qui met en valeur le rôle de la musique du film *Django unchained*.

Pour des analyses donnant à entendre une diversité de voix tant littéraires qu'artistiques, on peut consulter les travaux de l'historienne de l'art Elvan Zabunyan et notamment son récent *Réunir les bouts du monde, art, histoire esclavage en mémoire*²⁷⁵ qui étudie, à partir d'œuvres visuelles, littéraires, musicales et critiques étatsuniennes et caribéennes, la mémoire de l'esclavage transatlantique, telle qu'elle s'exprime après les abolitions dans la ségrégation, le racisme, les lynchages, la prison, les répressions sociales, culturelles, politiques et policières des XXe et XXIe siècles, mais aussi son ouvrage co-dirigé avec Britta Timm Knudsen, John Oldfield et Elizabeth Buettner *Decolonizing Colonial Heritage. New Agendas, Actors and Practices in and beyond Europe*²⁷⁶. Cécile Bertin-

²⁶⁸ Fabienne Kanor, « La poétique de la cale », *Esclavages & Post-esclavages* [En ligne], 2 | 2020, voir aussi, *La poétique de la cale : variations sur le bateau négrier*, Payot Rivages, 2022.

²⁶⁹ Voir aussi Corinne Mencé-Caster, « L'histoire de l'esclavage au cinéma », in Ueckmann, Natascha, Gisela, Febel, *Mémoires transmédiales : Geschichte und Gedächtnis in der Karibik und ihrer Diaspora. Romanistik*, Frank & Timme, 2019, et Antonio Gonzales, « La révélation chrétienne chez l'esclave du peplum », *XXe colloque du GIREA. Religion et anthropologie de l'esclavage et des formes de dépendance*, Les Belles Lettres, p.303-316, 1994.

²⁷⁰ Delphine Robic-Diaz, « L'Afrique traumatique de Claire Denis dans Chocolat (1988) », *Oltreoceano*, 20 | 2022.

²⁷¹ Michèle Soriano, Cristelle Maury, Laurence H Mullaly, Emilie Cheyroux. XXXVIII-1 | 2024 « Regards oppositionnels : Les cinémas indépendants dans les Amériques au XXIe siècle » Présentation, *Sociocriticism* 2024.

²⁷² Michèle Soriano, « Screening sex. Agencia y pornografía en las obras de Albertina Carri ». *Kamchatka. Revista de análisis cultural*, 2022, 19, p.81-113.

²⁷³ Nelly Rajaonarivelo, Dante Barrientos Tecún, « Noir Caraïbe. Écritures policières dans la zone caribéenne », *Cahiers d'Etudes Romanes*, 44, 2022.

²⁷⁴ Margaux Collin, « Renégocier l'histoire par la musique ou comment la bande originale de Django Unchained (2012) permet de reconquérir l'esclavage ». *Imaginaires*, 2024, Retrophilia, Nostalgia and the End of Pop Culture (26), p.174-189.

²⁷⁵ Elvan Zabunyan, *Réunir les bouts du monde, art, histoire esclavage en mémoire*, 2024.

²⁷⁶ Elvan Zabunyan, Britta Timm Knudsen, John Oldfield et Elizabeth Buettner (dir.) *Decolonizing Colonial Heritage. New Agendas, Actors and Practices in and beyond Europe*, Routledge, 2021 et divers articles dont « L'art contemporain pour penser la mémoire antillaise post-esclavagiste et coloniale », un entretien avec Jay Ramier », *Esclavages & Post-esclavages* (CIRESC/CNRS) n°4, mai 2021

Élisabeth et Érick Noël ont également donné à entendre la voix de quelques chercheurs en littérature hispanophone et française ainsi qu'en esthétique sur la mémoire de la traite atlantique²⁷⁷.

Enfin, dans un récent ouvrage majeur, Carlo Célius invite à étudier ces questions dans le contexte particulier d'Haïti avant et après la colonisation²⁷⁸. Au-delà des seuls beaux-arts, il prend en compte l'ensemble de la culture visuelle. Du portrait aux dessins rituels du vodou et à l'iconographie catholique, des illustrations publiées dans la presse aux marques de scarification sur le corps des captifs africains réduits en esclavage, il met en lumière la complexité et les enjeux du visuel, les conflits qu'il génère, les phénomènes d'appropriation et de réappropriation. Carlo Célius démontre comment a pu s'édifier une hégémonie des beaux-arts dans un tel contexte et comment, à un moment donné, celle-ci a été ébranlée. Cet ouvrage revisite la notion d'art : il historicise les échelles de valeurs qui la constituent et les dynamiques sociales, politiques et culturelles à partir desquelles elle évolue.

- **Mémoires, les recherches en sciences humaines et sociales**

La fabrique des mémoires

La fabrique des mémoires suscite également l'intérêt des chercheurs en sciences sociales pour savoir comment, au-delà des injonctions au « devoir de mémoire »²⁷⁹ et de fait du « besoin d'histoire » exprimé avec force à partir des années 1980, les acteurs publics ou privés entendent les mémoires plurielles d'une société, en rendent compte et ultimement les patrimonialisent ou non au travers des musées ou de représentations dans l'espace public, mais aussi comment les individus, les associations et parfois les collectivités les détournent pour d'autres usages. En lien avec le développement des « *memory studies* » en Allemagne, aux États-Unis et dans d'autres pays, les chercheurs s'attachent à distinguer « l'action politico-normative destinée à agir sur les individus pour constituer une mémoire commune de son impact réel sur les mémoires individuelles »²⁸⁰, et à historiciser les processus mémoriels et donc à prendre en compte non seulement les constructions récentes, mais aussi celles du passé et leurs évolutions. Ces questions intéressent dans une diversité d'approches, souvent croisées, de très nombreux chercheurs issus de la science politique, de l'anthropologie, la sociologie, l'ethnologie, l'histoire etc.

Oubliés par l'équipe réunie autour de Pierre Nora entre 1984 et 1993²⁸¹, les lieux de mémoire de l'esclavage et de la traite ont ainsi fait l'objet d'enquêtes systématiques dans les outre-mer au tournant des années 2000. Dans les quinze dernières années, les recherches françaises se sont approfondies pour les outre-mer français et se sont élargies à d'autres espaces hexagonaux mais aussi africains, voire océaniens.

Pour les départements français d'Amérique, on pense bien sûr aux travaux réalisés par Myriam Cottias et Christine Chivallon, dès les années 1990 pour la première et pour la seconde entre 2002 et 2014, qui ont marqué le champ par une dénonciation précoce des stratégies d'invisibilisation ou d'effacement de l'esclavage à l'œuvre dans la plupart des musées et sites patrimoniaux de Martinique²⁸². Dans les quinze dernières années, Christine Chivallon a poursuivi son analyse en

²⁷⁷ Cécile Bertin-Élisabeth et Érick Noël (dir.), *L'Atlantique, machine à rêves ou cauchemar sans trêve ? La geste*, Presses universitaires de Nouvelle Aquitaine, 2021.

²⁷⁸ Carlo A. Célius, *Création plastique d'Haïti. Art et culture visuelle en colonie et postcolonie*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2023.

²⁷⁹ Sur les débats autour de ce terme apparu en France dans le discours politiques des années 1990, voir Sébastien Ledoux, *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, Paris, CNRS Éditions, 2016, republiée en anglais en 2024 chez Berghahn dans une édition augmentée : *The Duty of Memory. Changing language in the Era of Memory 1970-2010*.

²⁸⁰ Sébastien Ledoux, « Écrire une histoire du "devoir de mémoire" », *Le Débat*, n° 170, 2012, p. 184.

²⁸¹ Cf. Pierre Nora et alii (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Quarto Gallimard, 3 tomes, 1997.

²⁸² Christine Chivallon, « Rendre visible l'esclavage : muséographie et hiatus de la mémoire aux Antilles

l'étendant, entre autres à d'autres espaces publics martiniquais et en s'interrogeant sur les stratégies politiques à l'œuvre derrière certains choix, avec notamment *L'esclavage, du souvenir à la mémoire : Contribution à une anthropologie de la Caraïbe*, (Paris, Karthala, 2012), qui a marqué le champ.

Au fur et à mesure des évolutions muséographiques et de la réception des publics, d'autres chercheurs, entre 2015 et 2024, ont offert d'autres études de cas rendant compte des évolutions en Martinique²⁸³, en Guadeloupe²⁸⁴ et en Guyane. La plus récente synthèse sur le sujet, avec une approche sur le temps long et intégrant également la Guyane, se trouve dans l'inédit du dossier d'HDR de Jean Moomou de l'université de Guyane « Des rues, des monuments et des hommes, pour une approche spatiale du fait colonial dans les sociétés antillaise et guyanaise : enjeux politiques et socioculturels (XVIII^e-XXI^e siècles) », soutenu en 2020. Dans le Pacifique ou à Mayotte, ces questions ne semblent pas encore étudiées de manière scientifique.

Pour la France hexagonale, on peut également évoquer les travaux de Mickael Augeron sur la mémoire de la traite, de l'esclavage et de l'abolition à la Rochelle²⁸⁵, ceux d'Eric Saunier pour Le Havre²⁸⁶, ou l'ouvrage dirigé par Caroline Le Mao pour l'Aquitaine, qui comprend plusieurs chapitres sur les enjeux mémoriels, tant au niveau patrimonial que politique à Bordeaux²⁸⁷, enfin ponctuellement

françaises », *L'homme (en ligne)*, 180/ 2006; « Mémoires antillaises de l'esclavage », *Ethnologie française*, 2002, 32(4), p. 601-612 ; « L'émergence récente de la mémoire de l'esclavage dans l'espace public : enjeux et significations », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2005/5, 52- 4bis, p. 64-81 ; « Patrimonialisation et mémoires de l'esclavage : la difficile rencontre », colloque « Les Amériques noires : identités et représentations », université Toulouse Jean-Jaurès, 2014. (En ligne) ; Myriam Cottias, « Sociétés sans mémoire, sociétés sans histoire : le patrimoine désincarné », in *Encyclopédia Universalis*, 1993, O/ 263-265 et « L'oubli du passé contre la citoyenneté : troc et ressentiment à la Martinique (1848-1946) », in F. Constant et J. Daniel (dir.), 1946-1996, *cinquante ans de départementalisation Outre-Mer*, Paris, L'Harmattan, 1997, 293-313.

²⁸³ Cf. D. Rogers, "La Martinique face à son passé esclavagiste et servile : initiatives individuelles et silences institutionnels ", Mickaël Augeron (Dir.), *Des Patrimoines transatlantiques en miroir. Mémoires du premier empire colonial français*, La Crèche, Presses universitaires de Nouvelle Aquitaine/Geste éditions, 2025, à paraître et d'autres chapitres du même ouvrage portant sur les autres territoires ; Jessica Pierre-Louis, « Exposed memories, silenced memories: from Empress Joséphine to the enslaved Emilie, at the Domaine de La Pagerie, Martinique, 1944-2022 », communication pour le Bonn Center for Dependency and Slavery Studies (BCDSS), Université de Bonn, Allemagne, dans le cadre du Colloque international « Competing Memories: The Politics of Remembering Enslavement, Emancipation and Indentureship in the Caribbean » 29-31 mars 2023 organisé par Sinah Kloß, Andrea Gremels et Ulrike Schmieder.

²⁸⁴ Jean Moomou, « Le Mémorial ACTe (Guadeloupe) : Quai Branly de Guadeloupe, Louvre des Antilles-Guyane, Gorée des Amériques ! », *Outre-mers. Revue d'histoire*, 2015 388-389, p. 239-268 ; Stéphanie Mulot, « Le Mémorial Acte de Guadeloupe : où la mémoire occulte l'histoire ». *Cahier des Anneaux de la Mémoire*, 2018, p. 293-299 et « The Memorial Act in Guadeloupe: Clearing the Dark Memory of Slavery ? », in Mads Anders Baggesgaard, Madeleine Dobie and Karen-Margrethe Simonsen (eds.), *Comparative Literary History of Modern Slavery*, John Benjamins Publishing, New York, 2024.

²⁸⁵ Le premier colloque national sur les héritages patrimoniaux et mémoriels liés à la traite, à l'esclavage et à leurs abolitions a eu lieu en 2010, voir Mickael Augeron et Olivier Caudron (dir.), *Mémoires de l'esclavage. Enjeux, discours, médiations*, tenu à La Rochelle et à Brouage, 19-20 mars 2010, et a été suivi plus récemment par un colloque tenu en 2018 dont les actes sont en cours de publication et dont plusieurs chapitres s'intéressent à la mémoire de l'esclavage en Guyane, en Guadeloupe, en Martinique, mais aussi en Afrique : Mickaël Augeron, (dir.), *Des patrimoines transatlantiques en miroir. Mémoires du premier empire colonial français*, La Crèche, Les Presses universitaires de Nouvelle-Aquitaine (PUNA) / Geste éditions, 2025, à paraître. Voir aussi, Mickaël, Augeron, « La mémoire de la traite des Noirs, de l'esclavage et de leurs abolitions à La Rochelle : les initiatives municipales (1979-2015) », dans Éric Saunier (dir.), « Les ports négriers et les mémoires de la traite et de l'esclavage », *Revue du Philanthrope*. « Histoire et mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions en Normandie », Presses universitaires de Rouen et du Havre, n° 7, 2018, p. 73-97. On consultera également Jacques de Cauna, *Fleuriau, La Rochelle et l'esclavage. Trente-cinq ans de mémoire et d'histoire*, Paris, Les Indes Savantes, mars 2017.

²⁸⁶ Éric Saunier, « Un bombardement suffit-il à effacer la mémoire d'un port négrier ? ». *Ports d'Europe*, CNRS Éditions, p. 263-274, 2022.

²⁸⁷ Caroline Le Mao (dir.), *Bordeaux, La Rochelle, Rochefort, Bayonne. Mémoire noire. Histoire de l'esclavage*, Bordeaux, Mollat, 2020.

aussi un chapitre récent sur le cas de Saint-Nazaire²⁸⁸. D'autres chercheurs, professionnels des musées ou des archives, documentent et analysent également l'évolution des politiques mémorielles et des pratiques muséales d'une institution à l'autre²⁸⁹. Enfin, sur l'évolution du traitement des collections ethnographiques, on peut évoquer également l'ouvrage de Felicity Bodenstein, Damiana Otoiu, Anna Seiderer et Margareta Von Oswald, *Traces. Les manifestations du (dé)colonial au musée*, qui s'attachent à analyser la manière dont aujourd'hui on « interprète, travaille, déplace » les traces du passé colonial instituées en « collections ethnographiques » au sein des musées, par un éclairage multi-situé et plurivoque²⁹⁰. Françoise Vergès nourrit également la réflexion décoloniale avec plusieurs articles et ouvrages sur l'esclavage au musée et sur les pratiques muséales et le rôle idéologique des musées²⁹¹. En parallèle, ces questions sont également abordées au niveau international. Pour l'Europe, on peut citer de nouveau les travaux pionniers de Christine Chivallon²⁹² ainsi que ceux de Renaud Hourcade²⁹³ comparant les processus mémoriels dans les ports négriers français et anglais, et ceux plus récents de Maxime Toutain qui contribuent à la connaissance de la mémoire de l'esclavage, longtemps occultée en Espagne, au travers du cas de l'*indiano* esclavagiste Julián de Zulueta y Amondo, dont l'histoire a fait l'objet de tentatives de valorisation patrimoniale au pays basque (espagnol), dont il était natif, mais qui ont fait polémique du fait de ses activités esclavagistes à Cuba²⁹⁴.

D'autres espaces plus lointains sont également étudiés. Les récents travaux sur les politiques mémorielles en lien avec l'esclavage menées au Qatar et en Tunisie²⁹⁵ en sont de bons exemples. Ils mettent en évidence les raisons cachées des choix du Qatar de se positionner sur ce champ, en lien avec sa politique de *soft power* et sa volonté de se donner une image plus positive, après les polémiques liées aux conditions de travail des ouvriers asiatiques chargés de construire les infrastructures nécessaires à la Coupe du monde de football en 2022. De même les chercheurs montrent l'instrumentalisation par l'État tunisien du souvenir de l'abolition de 1846, officiellement dans le but de lutter contre le racisme et de reconnaître les inégalités au sein de la société tunisienne, mais qui visait surtout à « présenter encore et toujours la Tunisie comme un phare de la modernité, une prétendue « exception » au sein du monde arabo-musulman, un État qui aurait aboli l'esclavage deux ans avant que la France s'engage sur ce chemin avec la Constitution de la Deuxième République de 1848 » (M. Oualdi). Mais ces travaux soulignent aussi comment la loi de 2019 visant à commémorer l'abolition de l'esclavage en Tunisie en

²⁸⁸ Richard Marin, Valérie Robin Azevedo, « Saint-Nazaire ou la laborieuse gestation d'un mémorial de la traite négrière », in Franck Ribard. *Memórias da escravidão em torno do Atlântico*, Expressão Gráfica e Editora, p.178-194, 2016.

²⁸⁹ E. Cherel, *Le Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes : enjeux et controverses, 1998-2012*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012 ; Hamady Bocoum et Bernard Toulier, « La fabrication du Patrimoine : l'exemple de Gorée (Sénégal) », *In Situ*, 20 | 2013; François Hubert et Christian Block, « Bordeaux, le commerce atlantique & l'esclavage. Les nouvelles salles permanentes du musée d'Aquitaine. Analyse du cahier des visiteurs », *In Situ*, 20 | 2013; Bertrand Guillet, « Entre refoulement et reconnaissance, occultation et exposition, comment s'est constituée, durant le XX^e siècle, la collection sur la traite des Noirs au musée de Nantes », *In Situ*, 20 | 2013, etc.

²⁹⁰ Felicity Bodenstein, Damiana Otoiu, Anna Seiderer et Margareta Von Oswald, *Traces. Les manifestations du (dé)colonial au musée*, Horizons d'attente, Paris, 2024.

²⁹¹ Françoise Vergès, *Programme de désordre absolu. Décoloniser le musée*, la fabrique éditions, 20, « Exposer l'esclavage : méthodologies et pratiques ». Africultures, 2013.

²⁹² Cf. par exemple, “Bristol and the eruption of memory: making the slave-trading past visible”, *Social and Cultural Geography*, vol. 2, issue 3, 2001, p. 347-363.

²⁹³ Cf. Renaud Hourcade, *Les ports négriers face à leur histoire. Politiques de la mémoire à Nantes, Bordeaux et Liverpool*, Paris, Dalloz, 2014.

²⁹⁴ Zulueta était propriétaire à Cuba de cinq plantations et fut un acteur important de la traite illégale à Cuba. Cf. Maxime Toutain « Les héritiers de Zulueta. Circulation transatlantique et régimes mémoriels de l'esclavage au Pays basque », 2022, « Ju Zulueta, ¿el rey de los negreros? Reflexión etnográfica en torno a la memoria de la esclavitud en el País Vasco », *Vasconia*, n°46, édition numérique (à paraître).

²⁹⁵ Pour une vision synthétique, M'hamed Oualdi, chapitre « Post-esclavages » in *L'esclavage dans les mondes musulmans traites, transformations et traumas*, éditions Amsterdam, 2024 ainsi que M'hamed Oualdi, « Commémorer l'abolition de l'esclavage en Tunisie. Les droits des citoyens noirs et l'histoire des esclaves d'origines européennes ». *Esclavages & Post-esclavages*, 2021, 4. Pour des articles détaillés sur la Tunisie Inès Mrad Dal, « Les mobilisations des « Noirs tunisiens » ».

1846 est également le résultat du long combat de la population afro-descendante de Tunisie pour la reconnaissance de ce passé servile, revendication d'autant plus notable dans le contexte de durcissement raciste du régime tunisien, qui assume désormais de dénoncer un « grand remplacement » de sa population et d'organiser la chasse et l'expulsion expresse des migrants subsahariens²⁹⁶.

D'une manière plus générale, l'Afrique est un terrain de prédilection pour les chercheurs français pour les questions patrimoniales et de mise en musée. A cet égard, on peut évoquer les importants travaux de Gaetano Ciarcia et de Rossila Goussanou pour le Bénin²⁹⁷, ainsi que ceux de Marie-Pierre Ballarin²⁹⁸ au Kenya ou ceux de l'ethnologue Marie-Aude Fouéré pour Zanzibar²⁹⁹.

Pour les Amériques, les chercheuses et chercheurs des départements d'études des pays anglophones ou des mondes ibériques participent évidemment au débat en documentant les situations dans leurs espaces professionnels de prédilection, tels Lawrence Ajé,³⁰⁰ Nathalie Dessens³⁰¹, Anne-Claire Faucquez³⁰² ou à l'université du Mans, Éliane Elmaleh, Benaouda Lebdai et Delphine Letort³⁰³, sans exclusif toutefois. Ainsi, le géographe Thierry Nicolas s'intéresse également à ces questions dans les pays du plateau des Guyanes, dont les différentes composantes, et notamment les *bushinengues*, entretiennent des relations différentes avec l'histoire de l'esclavage³⁰⁴. De même, l'anthropologue Maxime Toutain³⁰⁵ a également exploré ces questions pour Cuba, en mettant en lumière l'influence des régimes mémoriels macropolitiques de l'esclavage sur les discours micropolitiques comme sur certaines pratiques religieuses infrapolitiques, qui se pratiquaient dans la région de Central Méjicos, au travers du culte des *santos parados* en lien avec des pierres consacrées aux divinités africaines (les orishas).

²⁹⁶ En 2018, suite à une longue marche entre l'île de Djerba et Tunis, le parlement tunisien acte la possibilité de faire condamner en justice des actes et des discours racistes visant des citoyens, mais aussi contre des migrants subsahariens, sans grande application à ce stade toutefois.

²⁹⁷ Gaetano Ciarcia, *Le revers de l'oubli : mémoires et commémorations de l'esclavage au Bénin*, Paris Karthala, 2016 ; Rossila Goussanou. « Récit photo-ethnographique des lieux mémoriels de l'esclavage à Ouidah (Bénin) ». La photographie dans l'enquête en sciences humaines et sociales », *Esclavages & Post-esclavages*, 2021, 4, et « Les formes de transmission et de monumentalisation contemporaines du passé négrier par l'hyperréalité ». 2022.

²⁹⁸ Marie-Pierre Ballarin, « Rabai at the Crossroads of Christianity, Anti-Slavery Crusade and the Mijikenda Culture (Kenya) », in Ballarin MP, Kiriama H., Pennacini C. (eds), *Sacred Natural Sites and Cultural Heritage in East Africa*, Special Issue, *The Uganda Journal*, 53. Kampala, Fountain Publisher, 2013, p. 154-186.

²⁹⁹ Cf. « Muséifier la traite et l'esclavage à Zanzibar : Vérité, contre-vérité et incertitude au marché aux esclaves », *Ethnologie française*, 2020 et « Généalogie des récits de l'esclavage à Zanzibar : L'histoire disputée et le patrimoine contesté du marché aux esclaves », *Ambivalences patrimoniales au Sud. Mises en scène et jeux d'acteurs*, 2016.

³⁰⁰ Lawrence Ajé, « La commémoration de l'esclavage dans l'espace public aux États-Unis : une amnésie sélective ? », in Gaétano Ciarcia, « Traites esclavagistes et mémoire culturelle » ; *Ethnologie française*, 2020/1 Vol. 50, p. 51 à 64, mais aussi « Memorial Equality and Compensatory Public History in Charleston, South Carolina », in Lawrence Aje et Nicolas Gachon (dir.), *Traces and Memories of Slavery in the Atlantic World*, New York, Routledge, 2019, p. 188-212, enfin, « Du Martin Luther King Jr. Day à Juneteenth, La célébration nationale de la mémoire des Noirs américains aux États-Unis », *Migrations et société*, 2023/3, n°193, p.113-128.

³⁰¹ Nathalie Dessens, “Staging Slavery in Post-Katrina New Orleans: Crisis as Shock Therapy? », *Studies in the literary imagination*, Georgia State University, vol. 50, n°1, 2017, p. 1-19.

³⁰² Anne-Claire Faucquez, « Esclavage et tourisme mémoriel à New York : expérience d'apprentissage ou quête identitaire ? », *Revue Française d'études américaines*, 2021/3, n°168, p.30-46.

³⁰³ Éliane Elmaleh, Benaouda Lebdai et Delphine Letort (dir.) *Rémanences de l'esclavage dans les arts, les littératures et les musées*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022.

³⁰⁴ Thierry Nicolas, « Les représentations publiques des mémoires de l'esclavage et du marronnage dans des sociétés composites du bouclier des Guyanes (Guyane française, Surinam et Guyana) », in Hidair I. et Moomou J. (dir.), *Penser les identités culturelles et les dynamiques socio-politiques dans les pays du Plateau des Guyanes*, Ibis Rouge Editions, Cayenne, à paraître.

³⁰⁵ Maxime Toutain, *Santos parados : ethnohistoire et régimes mémoriels des maisons de culte du central Méjico (Matanzas, Cuba)*, thèse de doctorat d'Anthropologie sociale et ethnologie. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2019 et « L'esprit de Nicolás, esclave congo. Possession et mémoire incorporée dans les cultes d'origine africaine à Cuba », *Cargo - Revue internationale d'anthropologie culturelle et sociale*, 2017, p.129-146.

Au-delà de ces études sur des espaces nationaux spécifiques, la recherche française, s'attèle, dans la foulée des travaux de Max Silverman et de Michael Rothberg³⁰⁶ sur les « mémoires palimpsestes », à une lecture entrecroisée de la mémoire, dans un contexte d'échanges mondialisés autour du concept de « mémoires multidirectionnelles » pour désigner les relations et les influences qui animent les mémoires (notamment celles de la Shoah et de l'esclavage) et étudier les « porosités » entre les combats mémoriels voire les « phénomènes d'enchevêtrement des mémoires ». En témoigne un article de Rossila Goussanou³⁰⁷ sur la réappropriation du Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes par les associations et les collectifs en soutien aux migrants et plus largement aux militants des luttes contre toutes les formes d'esclavage contemporain et les injustices sociales héritées de l'esclavage et de la colonisation, de la vente des migrants en Lybie à George Floyd aux États-Unis.

Dans le même esprit, un numéro spécial de la revue *Ethnologie Française*, coordonné par Gaetano Ciarcia³⁰⁸ évoque les multiples « faux-pas sur des lieux mémoriaux » dans plusieurs anciens contextes négriers européens, africains, caraïbes et américains, dans lesquels se mêlent l'impulsion des classes dirigeantes et des élites intellectuelles, la médiation de guides touristiques, pas toujours bien formés et nourris de leurs propres imaginaires, et enfin la réappropriation de ces sites par les populations locales et les publics qui les visitent. Au-delà des choix ponctuels des uns et des autres, il s'agit toujours d'une « quête identitaire ou politique » qui vise à mettre en œuvre « un contrat social mémoriel qui ne dit pas toujours son nom », quitte à s'éloigner de la réalité historique. Pour une étude critique des pratiques nord-américaines, on consultera l'ouvrage d'Olivier Mahéo, qui donne la parole à des historiens et à des praticiens des musées³⁰⁹.

Les conséquences sociétales des esclavages et des traites

Dans des contextes géographiques variés, la recherche française s'applique à mettre en évidence et à expliquer les conséquences sociales et politiques des différentes formes de travail contraint et d'esclavages observables aux XIXe et XXe siècles.

- Construire les sociétés post-esclavagistes XIXe-XXe siècles

Au-delà des études sur l'engagisme déjà mentionnées³¹⁰, on peut évoquer tous les travaux qui analysent les difficultés rencontrées par les populations afro-descendantes après les abolitions. Pour l'Océanie, le mémoire d'habilitation de Gwenael Murphy s'intéresse aux traitements des engagés par leurs engagistes et par les instances judiciaires de Nouvelle-Calédonie³¹¹. Il révèle l'impossibilité d'importer, « aux confins de l'Empire », un « modèle institutionnel prêt à l'emploi et les nombreuses adaptations, incompréhensions, imprégnations », qui en ont découlées ainsi que les nombreux écarts entre les normes et les pratiques. Les archives de la justice « ordinaire », criminelle, correctionnelle ou de paix analysées n'excluant personne, toutes les communautés qui forment le peuple bigarré de la

³⁰⁶ M. Silverman, *Palimpsestic Memory. The Holocaust and Colonialism in French and Francophone Fiction and Film*, Oxford, Berghahn Books, 2013 DOI : [10.2307/j.ctt9qjcj542013](https://doi.org/10.2307/j.ctt9qjcj542013)) et Michael Rothberg, *Mémoires multidirectionnelles. Repenser l'Holocauste à l'aune de la décolonisation*, Paris, Éditions Petra, 2018.

³⁰⁷ Rossila Goussanou, « Quand l'hommage aux migrants africains se superpose à la commémoration des esclaves noirs. Ethnographie du Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes », *L'Espace Politique*, 2021, n°41, mais aussi « Visites touristiques et détournements du passé sur la Route de l'Esclave à Ouidah », *Ethnologie Française*, 2020, n° 177, p. 65-76.

³⁰⁸ Gaetano Ciarcia (dir.) « Traites esclavagistes et mémoire culturelle », *Ethnologie française*, 2020/1 Vol. 50.

³⁰⁹ Olivier Mahéo, *Les minorités au musée, réflexions franco-américaines*, Paris, La Documentation française. Musées-Mondes, 2024.

³¹⁰ Autour de l'engagisme, et pour une vision globale, on pourrait mentionner l'ouvrage de Virginie Chaillou et Françoise Le Jeune (dir.), *L'engagisme dans les colonies européennes. Résistances et mémoire(s) (XIXe-XXIe siècle)*.

³¹¹ Gwénael Murphy. *Justice et société coloniale (Nouvelle-Calédonie, années 1850 - 1940)*, volume inédit pour l'Habilitation à diriger des recherches (22e section), soutenue le 4 juillet 2022, Université de Poitiers, Sciences de l'Homme et Société.

Nouvelle-Calédonie coloniale s'y croisent. Les ambiguïtés créées par la situation coloniale éclatent parfois au grand jour et constituent dès lors un apport majeur à la compréhension de la société calédonienne actuelle.

A une autre échelle, on peut signaler l'article de Yann Bencivengo sur le recrutement et les diverses formes de résistances des engagés, variant en fonctions des différents statuts juridiques qui existaient entre eux ainsi que les réponses des employeurs et des autorités locales, affectées par les évolutions des besoins en main-d'œuvre³¹². L'article s'intéresse également au fort impact de ces milliers d'engagés sur une colonie dont la population était alors peu nombreuse. Pour les aspects politiques et sociaux aux Antilles, les travaux de la politiste Silyane Larcher sur la citoyenneté des nouveaux libres sont précieux, en complément des productions plus anciennes de l'historien Jean-Pierre Sainton³¹³ ainsi que ses dernières études sur les gens casés de l'habitation du Galion pour le XXe siècle³¹⁴.

Il convient de mentionner également le travail de la jeune économiste Marie Beigelman, qui renouvelle les connaissances sur les conséquences de la violence subie dans les Antilles françaises pendant la période esclavagiste par les populations afrodescendantes et plus particulièrement par les par les femmes. En utilisant l'intelligence artificielle pour une étude de masse dans les registres paroissiaux avant et après l'abolition de 1848³¹⁵, elle met en évidence le risque plus élevé de violences sur les enfants après l'abolition et même de mortalité infantile à hauteur de 40 %, dans les foyers où les pères avaient connu des formes de violence plus grandes, spécialement dans les habitations-sucreries avant l'abolition. Dans une autre direction, Myriam Cottias et Madeleine Dobie analysent la complexité des positionnements des individus des deux sexes, près d'un siècle plus tard, dans la société post-esclavagiste martiniquaise sous le régime de Vichy³¹⁶. Enfin, pour Haïti, l'ouvrage co-dirigé par Frédéric Charlin et Yves Lassart³¹⁷ étudie la formation de l'État post-colonial dans ce pays, et les ambiguïtés de cette construction durant son premier siècle d'existence.

Pour l'océan Indien, on peut évoquer plusieurs études sur l'influence des mouvements migratoires atlantiques ou asiatiques sur les géopolitiques internes aux sociétés africaines ou océaniques et au maintien ou non des pratiques linguistiques ou culturelles dans ces espaces reconfigurés par les traites, démentant l'idée d'une créolisation rapide des individus. Ainsi Klara Boyer-Rossol met en évidence le maintien à Madagascar des langues du Mozambique et la transmission au travers des

³¹² Yann Bencivengo, « Les engagés en Nouvelle-Calédonie : Recrutement, résistances et impact dans la société calédonienne (vers 1865 – Seconde Guerre mondiale) », in Virginie Chaillou et Françoise Le Jeune (dir.), *L'engagisme dans les colonies européennes. Résistances et mémoire(s) (XIXe XXIe siècle)*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2023, p. 75-94.

³¹³ Cf. Silyane S. L. Larcher, « L'égalité divisée. La race au cœur de la ségrégation juridique entre citoyens de la métropole et citoyens des vieilles colonies, après 1848 », *Le Mouvement social*, 2015, Race et citoyenneté. Une perspective américaine (fin XVIIIe-XIXe siècles), Juillet-Septembre (252) ; « Tu seras une personne, mon enfant! », *Sociologie*, 2014, p.153 ; Jean-Pierre Sainton, *Les Nègres en politique; Couleur, Identités et stratégies de pouvoir en Guadeloupe au tournant du siècle*, thèse de doctorat d'histoire, 1997, mais aussi *Couleur et société en contexte post-esclavagiste - La Guadeloupe à la fin du XIXe siècle - Contribution à l'anthropologie historique de l'aire afro-caraïbe*, Karthala, 2009.

³¹⁴ Jessica-Pierre-Louis et Jean-Pierre Sainton, « Les géreros du domaine sucrier du Galion (Martinique) durant l'entre-deux-guerres », et « Prosopographie des géreros du Galion au début du XXe siècle » in J.-P. Sainton, C. Palmiste, Chr. Lozère, *Croisées d'images et de figures sociales en Guadeloupe et en Martinique (Années 1920-1940)*, *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe* (189), 2021, p.33-60 et p. 61-93.

³¹⁵ « Impact of Enslavement Conditions on Families: Evidence from the French Caribbean », mais aussi « Guadeloupe et Martinique » in Felipe Valencia Caicedo (dir.), *Roots of Underdevelopment: A New Economic (and Political) History of Latin America and the Caribbean*, vol.2, [In progress], enfin « Absent Fathers or White Fathers: Slavery's Legacy on Family Structure » et « Slavery and the Roots of Gender-Based Violence in the Caribbean ». (Research in Progress)

³¹⁶ Myriam Cottias et Madeleine Dobie, *Relire Mayotte Capécia, une femme des Antilles dans l'espace colonial français*, Paris, Armand Colin, 2012.

³¹⁷ Frédéric Charlin et Yves Lassart (dir.), *Droit et pouvoir en Haïti : De l'expérience louverture à l'occupation américaine*, Tome 34, IFJD, 2022.

chansons de rites culturels spécifiques³¹⁸, ainsi que la réappropriation de cet héritage par les jeunes générations dans des reconfigurations internationales. De même, l'historien Sudel Fuma a mis en valeur les origines afro-malgaches du maloya³¹⁹. Sophie Blanchy documente les reconfigurations hiérarchiques politiques et symboliques au cours des échanges cérémoniels et dans les systèmes de reproduction des groupes de descendance et du système d'âge au sein des sociétés de l'archipel des Comores, en lien avec l'arrivée puis l'installation des commerçants de traite musulmans dans certaines îles de l'archipel et de leurs alliances avec certains groupes au détriment d'autres³²⁰. Dans une autre direction et un autre espace, Clélia Coret analyse l'incidence de la traite et du marronnage sur les reconfigurations politiques sur la côte swahili, en Afrique orientale³²¹.

Klara Boyer-Rossol et de Marie-Pierre Ballarin³²² traitent également des difficultés d'insertion des descendants d'esclaves dans les sociétés africaines orientales contemporaines. Ainsi, si les Makoas, originaires du Mozambique, ont pu obtenir à Madagascar, dès la fin du XIXe siècle un statut d'ethnie malgache en dépit de leur absence d'ancrage territorial, au Kenya, en revanche, les descendants des esclaves interceptés par les Britanniques dans le cadre de la lutte contre la traite illégale se voient encore refuser l'accès à la citoyenneté par le gouvernement kényan, pour cette même absence d'ancrage ethnique local. D'autres, dont les ancêtres avaient été « importés » au Kenya pour travailler dans les plantations et les cocoteraies du Nord et du Sud de la côte kenyane, sont également concernés mais vivent aujourd'hui dans des situations d'extrême dépendance par rapport à leurs anciens maîtres. Des situations similaires existent fréquemment en Afrique de l'Ouest mais elles sont surtout étudiées par des chercheurs africains ou d'autres chercheurs étrangers, notamment européens comme Lotte Peckman, Benedetta Rossi et Paolo Gaibazzi, outre bien sûr Marie Rodet en poste au Royaume-Uni³²³.

- *La construction de catégories raciales et leurs effets*

L'un des héritages les plus marquants des sociétés esclavagistes est l'érection de la catégorie de race comme un marqueur social avec des conséquences significatives pour les personnes. Cette question sensible fait l'objet d'une réflexion renouvelée par les historiens, les philosophes et les sociologues.

³¹⁸ Klara Boyer Rossol, « Réinvestir le sacré, Musiques, paroles et rituels chez les anciens captifs déportés de l'Afrique orientale à Madagascar XIXe-XXe siècles », *Africultures* 2014/ 2, n°98, p. 186 à 195.

³¹⁹ Sudel Fuma, « Aux origines ethno-historiques du maloya réunionnais traditionnel ou « le maloya réunionnais, expression d'une interculturalité indiaocéanique » ». *Kabaro, revue internationale des Sciences de l'Homme et des Sociétés*, 2004, « Diversités et spécificités des musiques traditionnelles de l'océan Indien », II (2-3), p.207-218.

³²⁰ Sophie Blanchy, « Anjouan (Comores), un noeud dans les réseaux de l'Océan Indien. Émergence et rôle d'une société urbaine lettrée et marchande (XVII^e-XX^e siècle) », *Afriques*, 06 | 2015 ; et Sophie Blanchy, Djabir, Haddad Salim, (2021) « Construction et contestation des hiérarchies dans les échanges cérémoniels aux Comores (île de Mohéli) » in *L'Homme* (2021/2 n° 238).

³²¹ Clélia Coret, « Mobilités contraintes, mobilités choisies ? Esclaves fugitifs et élites swahili exilées dans la fondation d'une cité-État à Witu sur la côte est-africaine (XIXe siècle) », *Hypothèses*, 2014, p. 187-196, mais aussi « La souveraineté de Witu au XIXe siècle. De la refondation à la colonisation d'une cité-État sur la côte est-africaine », *Revue d'histoire du XIXeme siècle*, 2019/2, n°59, p. 49-69.

³²² Marie-Pierre Ballarin, « L'esclavage en héritage et l'émergence d'une mobilisation sociopolitique au Kenya » *Politique africaine*, 2015, n°140, « Post-esclavages et mobilisations », p. 41-60, mais aussi « Être descendant d'esclaves dans les sociétés post-esclavagistes du Kenya : enjeux socio-politiques et revendications identitaires aux XXe-XXIe siècles », in A.C. de Gayffier-Bonneville, S. Mechat, É., Gojoso, *Les minorités ethniques, linguistiques et/ou culturelles en situation coloniale et post-coloniale (XVIIIe-XXIe siècles)*, LDDJ extenso éditions, 2015, p. 185-194, « L'histoire des Mbotela de Frere Town : histoire(s) et récits d'une famille de « rescapés » de Mombasa (Kenya, XIXe-XXIe siècles) », *Esclavages & Post-esclavages*, 2023, n°8, p. 41 à 59, mais aussi avec Herman Kirimia, « La 43^e tribu » : héritage de l'esclavage au Kenya (Frere Town - Mombasa), in *Traites et esclavages en Afrique orientale et dans l'Océan indien*, Karthala, collection esclavages, p. 317 à 33.

³²³ On consultera notamment à cet égard le numéro spécial de la *Revue européenne des migrations* dirigé par Marie Rodet et Christoph Reinprecht, 2013, n°1, volume 29 sur le thème « Mémoires et migrations en Afrique de l'Ouest».

Pour saisir le sens de ces travaux, il faut tout d'abord rappeler que les travaux des biologistes des années 1950, confirmés par les connaissances actuelles en génétique³²⁴, établissent clairement l'inexistence des groupes humains appelés « races » et censés posséder des caractéristiques biologiques et des aptitudes communes. Mais cette inexistence des races n'a pas empêché le développement de sociétés humaines hiérarchisées en fonction de critères relevant du biologique³²⁵ (pigmentation de la peau, traits morphologiques ou texture des cheveux ...), phénomène qu'un grand nombre de chercheurs en sciences humaines et sociales désignent sous le terme de « race ».

En histoire, de nombreux travaux se sont intéressés à la genèse de cette notion, à son application dans les sociétés coloniales et en Europe, à son évolution dans le temps et à ses effets sur les populations, sans forcément avoir recours au mot de « race » lui-même.

Son utilisation en effet n'est pas généralisée parmi les chercheurs français, contrairement aux Etats-Unis où le concept de race est usité de manière ordinaire. Certains, notamment chez les historiens, jugent son usage anachronique dans son acceptation présente avant le XIX^e siècle et lui préfèrent avant cette époque l'expression « préjugé de couleur » que l'on trouve dans les textes du XVIII^e siècle. Ainsi, Marc Belissa, dans une synthèse récente sur la *Révolution française et les colonies*³²⁶, consacre un paragraphe de son introduction à expliquer que l'usage des catégories Blancs, Noirs, libres de couleur ou métis ne renvoie pas à « une conception raciale du genre humain » et donc à des catégories essentialisées, mais relèvent « d'artefacts socio-historiques » aux significations changeantes dans le temps. Il renonce toutefois à utiliser des guillemets pour les mots Blancs, Noirs, libres de couleur, métis, race et racial, « malgré le fait que les Blancs et les libres de couleur ne sont que les gens présumés tels par les contemporains », tout en gardant les guillemets pour les termes « nègres », « mulâtres » « petits-blancs » et « grands blancs » qu'il estime parfois péjoratifs dès le XVIII^e siècle.

De fait, dans les sociétés esclavagistes des colonies européennes, si les catégories socio-ethniques fondées non pas seulement sur la couleur des individus mais aussi sur leur origine « biologique » (réelle ou supposée) sont un élément structurant fort des hiérarchies sociales, elles sont en pratique floues et mouvantes : avoir un phénotype clair ne suffit pas pour être inclus dans la classe des « Blancs » et l'on peut se qualifier de « nègre » ou de « Noir » sans être phénotypiquement noir ou sombre de peau. Ces phénomènes sont incontestablement des processus de racialisation (Banton 1977) ou de racisation (Guillaumin 1972), mais ils renvoient à des réalités d'une grande complexité, qui sont précisément le reflet de l'inexistence de « races » homogènes et intangibles.

Cette complexité se retrouve dans le monde ibérico-américain, dont les spécialistes rappellent ordinairement que dans les sociétés coloniales ibériques la classification des individus prend en compte des notions d'origine, de statut, de qualité, de couleur et de classe, telle que la race (*razza*) ne relève pas d'une généalogie strictement biologique, mais également sociale, si bien que l'on peut changer de catégorie au cours d'une vie, avant les indépendances³²⁷. Après les indépendances et malgré l'égalité officiellement promulguée par les nouveaux dirigeants, l'origine ethnique, la couleur, et donc la race demeure un critère de justification et de légitimation des modes de domination et d'exploitation des populations d'ascendance amérindienne et africaine³²⁸. « Du Mexique à l'Uruguay en passant par la Bolivie, on constate la résistance des catégories coloniales », notamment par l'inscription du statut racialisé (*pardo*, *negro*, *indio*) dans les registres de baptême « et leurs transformations au XIX^e siècle ». (Clément Thibaud)

³²⁴ Jordan B. *L'humanité au pluriel. La génétique et la question des races*. Collection Sciences ouvertes. Paris : Seuil, 2008 ; Simon Worrall, « Le concept de race, une hérésie scientifique », *National Geographic*, 24/06/2024.

³²⁵ Claude Levi-Strauss, *Race et histoire*, 1952.

³²⁶ M. Belissa, op.cit., p. 27.

³²⁷ Notamment grâce à l'achat réglé de *gracia al sacar* (certificats de blancheur) en Nouvelle-Espagne, mais aussi par l'inscription frauduleuse sur les registres paroissiaux des « Blancs ».

³²⁸ Sur ces questions, on consultera les travaux de Clément Thibaud et notamment « De la race aux races dans l'Amérique hispanique républicaine (1770-1900) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, p. 143 à 171.

Chez les historiens, les débats portent également sur l'origine et le point de départ de ces processus de racialisation. Jean-Frédéric Schaub et Silvia Sebastiani³²⁹ montrent que des politiques raciales ont été mises en place en Espagne dès le XVIe siècle autour de la notion de « pureté de sang » (*limpieza de sangre*) contre les juifs, les musulmans, les Noirs et plus largement tous les nouveaux chrétiens, mais aussi en Angleterre dès le XIVe siècle (statuts de Kilkenny de 1366) en lien avec la colonisation de l'Irlande par les Anglais et les discriminations mises en place au détriment des Irlandais. Pour Schaub et Sebastiani, la race n'est donc ni « une catégorie analytique des sciences sociales, ni même des sciences du vivant, [c'est] un ensemble d'énoncés et de normes sociales dont les sciences sociales rendent compte », et qui reposeraient sur l'idée selon laquelle « les caractères des personnes et des groupes se transmettraient de génération en génération à travers des processus où intervenaient, entre autres, le corps, ses organes et ses fluides (sang, sperme, lait) » ou les « tissus du corps » et la volonté de catégoriser les individus et les groupes, de les enclore dans des identités présentées comme intangibles, de discriminer les collectifs dominés, voire d'organiser l'oppression à grande échelle contre des populations définies par leur race.

Si l'idée de la race se développe en Europe dans le cadre d'une chrétienté en reconquête, l'institution de l'esclavage dans les colonies européennes des Amériques, massivement alimenté par la déportation de populations africaines, va y renforcer la place de la race. Aurélia Michel³³⁰ et de nombreux spécialistes des sociétés antillaises esclavagistes insistent ainsi sur le très fort déséquilibre démographique entre les « Noirs », principalement esclaves, et les « Blancs », libres, pour expliquer la mise en place de ces processus de racialisation dans le monde français au cours du XVIIIe siècle et non pas dès le début du XVIIe siècle.

Ces réflexions sur les liens entre race et esclavage sont également appliquées aux espaces coloniaux non francophones. Ainsi, en 2021, Sylvain Lloret, Marine Cellier, et Amina Damerdji proposent une vision historique et comparée des processus de racialisation selon les différents espaces coloniaux de la Caraïbe³³¹. En 2022, le Laboratoire de recherche sur les cultures anglophones (LARCA UMR 8225) a organisé une École résidentielle « *Questions de race, couleur et fait colonial dans les mondes anglophones : nouveaux corpus, terrains et chantiers* », cherchant à historiciser la construction de la race dans ces sociétés anglophones héritant de passés esclavagistes et coloniaux différents, à travers un dialogue interdisciplinaire fructueux. D'autres approches, comme récemment l'historienne Sylvie Laurent³³², analysent les liens entre l'esclavage, la race et la mise en place du capitalisme et ses mécanismes d'exploitation.

Ces mécanismes restent néanmoins attachés à l'histoire de la colonisation européenne, et à ses conséquences ; ils ne sauraient masquer l'existence d'autres phénomènes de racialisation propres aux civilisations non-européennes et à leur histoire particulière, qui sont également analysés par la recherche française. Ainsi, s'agissant des mondes musulmans, l'historien M'hamed Oualdi montre comment l'esclavage et les discours légitimant a posteriori la domination y prennent d'autres formes. Quelques chercheurs analysent également l'existence au Maghreb d'un racisme anti-noir dont sont victimes les nouveaux migrants subsahariens, mais aussi les populations « noires » locales, souvent descendantes d'esclaves et mettent en valeur leur combat pour plus de dignité et de reconnaissance. On peut évoquer

³²⁹ Jean-Frédéric Schaub, *Pour une histoire politique de la race*, Paris, Seuil, 2015 et avec Silvia Sebastiani, *Race et histoire dans les sociétés occidentales (XVe-XVIIIe siècles)*, Albin Michel, 2021.

³³⁰ Aurélia Michel, *Un monde en nègre et blanc*, Points Seuil, 2020.

³³¹ Sylvain Lloret, Marine Cellier, Amina Damerdji (dir.), *La Fabrique de la race dans la Caraïbe de l'époque moderne à nos jours*, Paris, Éditions Classiques Garnier, 2021.

³³² Sylvie Laurent, *Capital et race. Histoire d'une hydre moderne*, Seuil, 2024.

à cet égard aussi bien les travaux de Salah Trabelsi³³³, d'Inès Mrad Dali, la thèse de Majda Tangi sur les « sudan » du Maroc³³⁴.

La notion de race est également mobilisée dans les autres champs des sciences humaines et sociales, afin d'analyser les effets de la racialisation sur les populations et les sociétés. Une récente synthèse de Solène Brun et Claire Cosquer témoigne également de l'avancement de la réflexion sur la race chez les sociologues³³⁵.

En France, ces études doivent affronter la question particulière de l'absence de statistiques ethniques, l'usage de catégories ethno-raciales étant prohibé dans la statistique publique. Cette question a été âprement débattue dans les années 2000, entre condamnation des statistiques ethniques³³⁶ et affirmation de la nécessité de disposer d'outils de mesures des discriminations fondées sur l'origine et l'apparence. Finalement, l'enquête « Trajectoires et Origines » (TeO) de l'INED a renoncé à intégrer des questions sur la couleur de la peau et opté pour une analyse fondée sur l'origines des personnes et de leurs ascendants. Cette approche indirecte a néanmoins permis une objectivation fine des discriminations ressenties par les personnes, dans les documents d'exploitation de l'enquête publiés au cours des années 2010. Les résultats de la deuxième enquête TeO2 sont en cours de publication et actualisent ces enseignements dix ans plus tard.

Fort de l'acquis constitué par l'enquête TeO et ses actualisations, ses concepteurs poursuivent leurs réflexions sur la question de la race dans les statistiques et les politiques publiques de lutte contre les discriminations : François Héran à l'Institut Convergences Migration et Patrick Simon, dans le cadre du programme européen *Global Race*, qui vise à étudier « les reconfigurations du racisme et du concept de race depuis 1945, dans le contexte du développement des politiques antidiscriminatoires » aux XXe et XXIe siècles « sur trois aires régionales présentant des profils contrastés du point de vue de la relation au référentiel racial : Amérique du Nord, Amérique latine et Europe ».

La question de la race intéresse également les philosophes, autour de Magali Besson, Elsa Dorlin³³⁷, Hourya Bentouhami³³⁸, qui invitent à appréhender les rapports de domination dans les sociétés contemporaines³³⁹, en particulier ceux dont sont victimes les populations minoritaires, notamment afrodescendantes, en interrogeant les processus de racialisation anciens³⁴⁰ et en relisant dans

³³³ Salah Trabelsi, « Comment le Maghreb en est-il venu à rejeter son africainité ? », 2019 et « Histoire et mémoire : discours, imaginaire et espace culturel et mental dans le monde arabo-musulman ». *Décolonisation des concepts, paradigmes et catégorisations dans les sciences humaines et sociales appliquées à l'Afrique : élaboration d'un glossaire de concepts, paradigmes et catégorisations 'décoloniaux' sur l'Afrique* », UNESCO, avril 2019, Kigali, Rwanda.

³³⁴ *Contribution à l'étude de l'histoire des "Sudan" au Maroc du début de l'islamisation jusqu'au début du XVIIIe siècle*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris I, 1995.

³³⁵ Solène Brun et Claire Cosquer. *Sociologie de la race*. Armand Colin. 2022, 128.

³³⁶ Cf. Jean-François Amadieu, Jean-Loup Amselle, Elisabeth Badinter et al., *Le retour de la race. Contre les statistiques ethniques*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2009.

³³⁷ Elsa Dorlin, « Race contre classe ? ». *Pouvoirs - Revue française d'études constitutionnelles et politiques*, 2022, N° 181 (2), p.5-19.

³³⁸ Hourya Bentouhami. « The Veil, Race, and Appearance ». Rowman and Littlefield. *Race as Phenomena : Between Phenomenology and Philosophy of Race*, p.55-69, 2019.

³³⁹ Voir aussi Didier Fassin, *Les Injustices sociales et raciales dans la France contemporaine* (2013), *Ensemble, c'est tout ? Les inégalités sociales et la question de la solidarité* (2015), *L'Humanitaire en question : Une critique des pratiques de solidarité* (2019) et Daniel Sabbagh, « De la race en sciences sociales » (France XXIe siècle) : éléments pour une synthèse comparative », *Politix*, vol. 140, n°4, 2022, p.127-189.

³⁴⁰ Elsa Dorlin, “La clinique de la race : la sexualité morbide au cœur de l'idéologie esclavagiste”, CNRS éditions. *Sexualités, identités & corps colonisés, XVIe-XXIe siècle*, p.237-244, 2019 ; Elsa Dorlin. “Naissance de la race : médecine esclavagiste, clinique négrière et étiologie raciale (XVIIe-XVIIIe s.)”. *La Fabrique de la race dans les Caraïbes de l'époque moderne à nos jours*, Classiques Garnier, p.27-45, 2021, et « Biopolitique et Médecine Réflexions Sur la Colonialité de la Santé : Pour une Épistémologie Historique de la Norme Comme Économie Mortifère » in G. Gandolfi, G. Ienna et C. Wolfe (dir.) *Canguilhem face à la biopolitique Propositions d'épistémologie politique*, 2024, p. 231-241. Éditions Matériologiques.

une perspective philosophique des travaux divers émanant de personnes mises en esclavage ou à leur propos³⁴¹. Les analyses proposées par ces autrices remettent à l'honneur les travaux du psychiatre et penseur de la décolonisation Frantz Fanon³⁴², discutent le concept d'intersectionnalité³⁴³ et cherchent à articuler cette réflexion sur les effets de la race et du racisme sur les individus et la société avec une approche de la « classe » et des antagonismes sociaux dans le « capitalisme tardif ».

- *Reconfigurations identitaires, métissages et créolisation*

En lien avec les travaux fondateurs de Michel Leiris et Roger Bastide, les études sur les rapports sociaux de race et sur leur matrice esclavagiste interrogent également les dynamiques de métissage et de créolisation. Ces dernières années, un renouveau d'études sur ces sujets est venu interroger le legs de l'esclavage dans la façon dont les individus conçoivent leur identité et la revendent ou bien s'émancipent des catégories de race et de métissage produites durant l'esclavage.

A cet égard, on évoquera des travaux qui étudient les stratégies des individus pour se jouer des catégorisations raciales imposées à eux par la société³⁴⁴ et pour modifier leur apparence afin de masquer leur origine³⁴⁵, ou, ceux de Solène Brun, qui s'intéressent à la façon dont leur socialisation raciale varie selon les territoires et leur passé esclavagiste³⁴⁶. De son côté, Jean-Luc Bonniol questionne le recours aux tests ADN dont les personnes font usage pour rechercher leur appartenance communautaire putative, et comment cette pratique reflète la croyance sociale en l'existence de « races » génétiques. Le même auteur a d'ailleurs construit un dialogue avec les sciences de la médecine pour questionner ce que le métissage modifie dans la perception des problématiques dermatologiques par exemple.

Au-delà des questions de métissages, d'autres chercheurs s'attachent à mettre en évidence d'autres reconfigurations identitaires en lien avec la traite et l'esclavage atlantiques mais aussi parfois également à l'esclavage domestique en Afrique. On peut citer les études menées par Samuel Lempereur et Joao De Athayde sur le cas des *Agudás*, connus aussi sous le nom des « Brésiliens du Bénin », dont l'identité est multiple et parfois paradoxale, en fonction du statut des personnes rencontrées, de leurs histoires familiales et des conceptions de l'époque. Ces populations mettent principalement en avant deux assises de cette construction identitaire : le lien avec la *bourian*, sorte de mascarade d'origine brésilienne et le rapport à l'esclavage³⁴⁷. Bréhima Sidibe a exploré les motivations identitaires et les difficultés du retour de certains Noirs états-unis en Afrique, notamment au Ghana de la fin des années 1950 à nos jours³⁴⁸ et Céline Labrune-Badiane a pris en compte le cas particulier de Maryse Condé, Guadeloupéenne installée en Afrique de l'Ouest dans les années 1960³⁴⁹. Dès 2011, Véronique Hélenon

³⁴¹ Elsa Dorlin, « Me, You, Us: 'I, Tituba' and the Ontology of the Trace », *Yale French Studies*, 2021, 140, p.74-8 ; Ottobah Cugoano, *Réflexions sur la traite et l'esclavage des nègres*, Zones, 2009, (avant-propos et une introduction d'Elsa Dorlin)

³⁴² Elsa Dorlin, Hourya Bentouhami, « Frantz Fanon », *Actuel Marx*, 55, 2014.

³⁴³ Elsa Dorlin, « Beyond Intersectionality. For a Phenomenology of Domination ». *Iride*, 2021, vol. 34 (2), p.679-692. Voir aussi un numéro spécial dirigé par Keivan Djavadzadeh-Amini et Myriam Paris. « Du côté obscur : féminismes noirs », revue *Comment s'en sortir ?*, 2015 et notamment un article d'Elsa Dorlin et Myriam Paris, « Les hétérotopies du féminisme noir ». *Comment s'en sortir ?*, 2015, 1.

³⁴⁴ Stéphanie Mulot, « Quand la race croise le genre : le fondement des sociétés antillaises », *Chemins critiques*, Vol 6, n° 1 | 2017, 147-161.

³⁴⁵ Jean-Luc Bonniol, « Le silence de la race », *Silence(s)*, 1/2 | 2024.

³⁴⁶ Solène Brun, *Derrière le mythe métis. Enquête sur les couples mixtes et leurs descendants en France*, Paris, La Découverte, 2024, mais aussi, depuis la thèse, *Race et socialisation*, Histoire des idées, 2019.

³⁴⁷ Samuel Lempereur, S. et Joao De Athayde, « Esclavage, créolisation et constitution des identités en Afrique de l'Ouest : le cas des Agudás du Bénin ». *Civilisations*, 2019, n° 68 (1), 47-71.

³⁴⁸ *Afrique imaginée et expérience des "retours" : l'exemple du Ghana*, de W.E.B. Du Bois à nos jours, doctorat en études anglophones, Université de Perpignan, 2011.

³⁴⁹ Céline Labrune Badiane, « "Afrique où es-tu ?" : L'expérience africaine de Maryse Condé », in Laura Cassin (dir.), *Mélanges en l'honneur de Maryse Condé*, Pointe-à-Pitre, Presses universitaire des Antilles, 2019, p. 163-177.

étudiait les expériences et les positionnements divers des administrateurs coloniaux caribéens en AOF et en AEF avant et après les indépendances³⁵⁰.

D'autres explorent des démarches similaires pour les Amériques autour des recherches identitaires des Africains-Américains en s'intéressant, par exemple, pour Pauline Guedj à l'introduction du culte akan aux États-Unis dans le dernier quart du XXe siècle³⁵¹, ou, pour Olivier Maheo, aux liens avec l'islam³⁵². En Guyane, l'anthropologue Isabelle Hidair-Krivosky explore la complexité des positionnements identitaires dans les sociétés françaises des Amériques³⁵³ et a participé à un récent dossier de la revue *Cahier des Amériques latines* qui interroge l'articulation entre les clivages ethno-raciaux et les trajectoires sociales et politiques des trois Guyanes et vise à définir quand et comment les relations ethno-raciales constituent un enjeu pertinent de différenciation et de discrimination dans ces trois territoires³⁵⁴. Pour l'Amérique centrale et du Sud, la sociologue Elisabeth Cunin interroge également l'évolution des catégories raciales et des positionnements identitaires au Belize aux XIXe et XXe siècles, au Mexique dans la première moitié du XXe siècle³⁵⁵, après la Colombie étudiée dans la décennie 2000. Sabine Masson analyse quant à elle les rapports de force hérités de l'époque coloniale au Mexique et en Amérique centrale, qui continuent d'y déterminer des formes de domination, notamment sur les femmes issues de milieux minoritaires (noires, indigènes, *chicanas*...)³⁵⁶. L'historien Jean Moomou offre également des travaux sur les sociétés marronnes des Guyanes dans leurs relations entre elles, avec l'Afrique, mais aussi avec les autres composantes des sociétés guyanaises aujourd'hui et sur le temps long³⁵⁷.

Enfin, pour l'Asie, les travaux français sur les descendants d'esclaves africains restent extrêmement rares. On peut citer néanmoins la récente thèse d'anthropologie de Sofia Péquignot³⁵⁸ sur les Siddis du Gujarat, du Karnataka, de Mumbai et de Hyderabad, qui examine « les récits de vie, les parcours et les mémoires des descendants d'Africains contemporains qui mettent en lumière les multiples trajectoires de leurs ancêtres issues de relations géopolitiques complexes entre l'Inde, l'Afrique de l'Est, le Moyen Orient et l'Europe ». La thèse « explore la manière dont les Siddis se sont adaptés aux catégories sociales indiennes et ont tenté de négocier leur place en s'appuyant sur leur

³⁵⁰ Véronique Hélenon, *French Caribbeans in Africa, 1880-1939*, Palgrave, 2011.

³⁵¹ Pauline Guedj, *Panafricanisme, religion akan et dynamiques identitaires aux États-Unis*, L'Harmattan, 2011, Connaissance des hommes, Olivier Leservoisier.

³⁵² Olivier Mahéo, *Le Moorish Science Temple of America, une nouvelle synthèse racialo-religieuse (1925-1929)*, 2022.

³⁵³ A minima, on mentionnerait ici son mémoire d'HDR, Isabelle Hidair-Krivosky, *Enjeux des constructions identitaires vus à travers les interactions et les représentations socio-raciales dans le contexte scolaire multiculturel guyanais*. Sciences de l'Homme et Société. Université de la Réunion, 2015, mais aussi Isabelle Hidair-Krivosky et Rodica Ailincăi, « *Migration and identities of "indigenous" socio-cultural groups in French Guiana: a case study of students along the Oyapock and Maroni Rivers* ». *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 2015, 174, p.878- 885.

³⁵⁴ Dossier « Relations sociales, relations ethno-raciales dans les trois Guyanes (Guyana, Suriname, Guyane française) » sous la direction de Stéphanie Guyon et Marie-Hélène Sa Vilas Boas, 2020, n°93.

³⁵⁵ Elisabeth Cunin, *Administrer les étrangers au Mexique : Migrations afrobélizaines dans le Quintana Roo, 1902-1940*, Karthala, 2014 et avec Catherine Hoffman, « *Belize, nation créole ? Esclavage, colonialisme et indépendance* », *Caribbean Studies*, 2013, Vol°41, n°2, p. 31-60, mais aussi Odile Hoffmann (coord.), *Política e identidad. Afrodescendientes en México y en América Central*, Institut de Recherche pour le Développement, Colección Africanía, 2010 ; Elisabeth Cunin (coord.), *Mestizaje y diferencia : Lo « negro » en América Central y el Caribe* Institut de Recherche pour le Développement, Colección Africanía, 2010.

³⁵⁶ Sabine Masson, *Pour une critique féministe décoloniale*, Lausanne, Antipodes, coll. « Regards anthropologiques », 2016.

³⁵⁷ Jean Moomou, *Les Marrons boni de Guyane : luttes et survie en logique coloniale (1712-1880)*, Ibis Rouge Éditions, Matoury Guyane, 2013 ; Jean Moomou, « *Histoire comparée des Guyanes (XV^e-XXI^e siècles) : Construction d'une historiographie propre à l'espace guyanais* », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, Débats ; mais aussi « Boni et Amérindiens : relations de dominants /dominés et interculturelles en Guyane (fin XIXe siècle: années 1990) », *Outre-Mers. Revue d'Histoire*, année 2011 370-371, p. 273-299.

³⁵⁸ Sofia Péquignot, *Black India, les constructions sociales des Siddi, descendants d'Africains en Inde*, thèse de doctorat d'Anthropologie sociale et ethnologie, Université de Toulouse, 2024.

singularité incarnée », mais aussi sur les formes d'agentivité qu'ils ont mis en œuvre pour tenter de s'extraire d'une condition noire et de s'inscrire dans une communauté « noire » au-delà du *Black Atlantic* conceptualisé par Paul Gilroy. La *Black India* donne ainsi à voir la particularité de cette condition noire en Inde, qui n'est pas uniquement liée à une conception moderne et occidentale, et invite donc à repenser celle-ci à un niveau global.

- *Les héritages de l'esclavage dans la société française dans l'hexagone et les territoires ultramarins*

Pour l'Europe et particulièrement la France, les sociologues Véronique De Rudder et Simona Tersigni s'attachent à documenter la réalité du racisme et des discriminations, héritages de l'esclavage, dans la société française contemporaine, à l'école, au travail et dans les organisations syndicales³⁵⁹. La sociologue Patricia Braflan-Trobo s'intéresse plus spécifiquement à ces questions dans le monde du travail guadeloupéen³⁶⁰ et Myriam Paris à la Réunion³⁶¹. En psychopathologie, Valérie Ganem étudie également les legs de l'esclavage dans les pratiques de travail au Brésil et en Guadeloupe³⁶². Pour les discriminations dans le sport, on consultera les travaux de la sociologue Yasmina Meziani sur les pratiques des organisations sportives et des médias³⁶³ et ceux de William Gasparini³⁶⁴.

D'autres chercheurs se sont intéressés à la façon dont les réalités coloniales et leurs héritages ont pu marquer les pratiques pédagogiques et les programmes scolaires en France, dans la Caraïbe et dans les anciennes colonies européennes, à l'instar de l'ouvrage de Marie-Albane de Suremain et Éric Mesnard de 2021 qui analyse les programmes nationaux français³⁶⁵, auquel on peut ajouter plusieurs ouvrages collectifs concernant les pratiques éducatives sur le temps long, dans la Caraïbe pour le premier, en Europe, en Afrique et en Amérique pour le second³⁶⁶.

³⁵⁹ Véronique De Rudder & François Vourec'h, « Assignation et discrimination racistes : enquêtes dans le monde du travail en France », *Diversité urbaine*, 2016, 16. et Simona Tersigni, « Enfances à l'école », *Émulations* n°29, 2019. On pourrait compléter également avec Yasmina Meziani, « Les limites au recrutement de la diversité : les logiques de composition et réseau stratégique », *Chroniques du Travail*, 2013, 2, 66-85 mais aussi Meziani, Y. & Neys Hidri, O. « Privé vs Public. Le poids des apparences dans le recrutement du personnel d'accueil », *La Nouvelle revue du travail*, 7, dossier spécial « Droit et travail », enfin Meziani, Y. & Maussen, M. « *Meritocratic selection versus ascriptive exclusion in civil services ? A comparison of recruitment practices in municipal administrations in France and the Netherlands* », *European Journal of Ethnic minorities*, 2017, n° 1369-183X.

³⁶⁰ Patricia Braflan-Trobo, *Impact(s) des relations de travail de type esclavagiste et de leurs conséquences sur des pratiques organisationnelles dans des situations professionnelles contemporaines en Guadeloupe*, thèse de sociologie, Université Paris-Est, 2016.

³⁶¹ Myriam Paris, « Citoyenneté refusée : les employées domestiques face à la régulation du travail à La Réunion (1945-1960) », *Travail, genre et sociétés*, 2020, n° 44 (2), p.49-65.

³⁶² Valérie Ganem, Aux Frontières du Travail : Analyse des incidences de l'héritage de l'esclavage transatlantique sur les conduites au travail actuelles. De la Guadeloupe au Brésil, Mémoire de synthèse en vue de l'obtention du diplôme d'Habilitation à diriger des recherches, Université Sorbonne Paris-Nord.

³⁶³ Yasmina Meziani et Jacco Von Sterkenburg, « Discrimination, management et mouvements sociaux dans le monde du sport et des médias sportifs », *STAPS*, 2024/1, n°144.

³⁶⁴ William Gasparini et Clotilde Talleu (dir.), *Sport et discriminations en Europe, Regards croisés de jeunes chercheurs et de journalistes européens*, 2010, mais aussi William Gasparini, « Penser l'intégration et l'éducation par le sport en France : réflexions sur les catégories d'analyse sociale et politique », *Movement & Sport Sciences*, 2012/4, N°78 et « Sport, quartiers populaires, politiques publiques : des catégories à l'épreuve des sciences sociales », *Le sport dans les quartiers, Pratiques physiques et société*, 2008, Presses Universitaires de France

³⁶⁵ Marie-Albane de Suremain et Éric Mesnard (dir.), *Enseigner les traites, les esclavages, les abolitions et leurs héritages*, Paris, Karthala, 2021.

³⁶⁶ Collectif, *Enseigner l'histoire dans la Caraïbe des années 1880 au début du XXIe siècle, fragmentation, influences, perspectives*, CRDP de Martinique, Sociétés des amis des Archives, Martinique, 2010 ; Franck Collin, Jean Moomou & Caroline Séveno, (dir.), *Éduquer en pays dominé (Afrique, Amériques, Europe)*, Paris, Karthala, 2019, ainsi que Isabelle Hidair-Krivosky, « Manuels scolaires et Traite Nérière. Quelles places dans nos enseignements ? », dans Ailincay, R., & Menhinto, T., (Coords.). *Pratiques éducatives dans un contexte multiculturel. L'exemple plurilingue de la Guyane. Le secondaire*, ERTÉ, CRDP Guyane, 2010, p.193-204.

Dans le domaine des médias, Maxime Cervulle à Paris VIII explore le racisme et la diversité au sein des media français³⁶⁷ ; Arnaud Nganga Massengo, s'intéresse plus spécifiquement dans sa thèse de 2013³⁶⁸ au traitement médiatique des « mobilisations afro-antillaises articulées autour de trois pôles de luttes (visibilité, discriminations et reconnaissance mémorielle) réapparues sous la forme d'une nouvelle « Question noire » française durant les années 2000 », étudiées au travers d'un corpus de 38 émissions de télévision entre 1998 et 2008.

Certains chercheurs interrogent les politiques menées en France et spécialement dans la France d'outre-mer dans la seconde moitié du XXe siècle au prisme de la race et des héritages de la colonisation. Ainsi, Elsa Dorlin, Mathieu Rigouste et feu Jean-Pierre Sainton reviennent sur les grèves de mai 1967 en Guadeloupe³⁶⁹ en soulignant comment, par la circulation des personnes (militaires, politiciens, responsables administratifs) et des doctrines de maintien de l'ordre, la violente répression de ce mouvement social s'inscrit dans la continuité des pratiques mises en œuvre plus tôt lors de la guerre d'Algérie. De même, Myriam Paris et Françoise Vergès analysent au prisme du genre, de la race et de la classe, la politique publique de régulation des naissances mise en place à La Réunion dans les années 1960-1970, au détriment des Réunionnaises pauvres et victimes des préjugés issus de l'esclavage ainsi que leurs luttes pour reprendre le contrôle de leur fécondité³⁷⁰.

- *Les recherches sur la famille et le genre.*

D'autres études en sciences humaines et sociales s'intéressent plus spécifiquement aux conséquences de la matrice servile et coloniale sur les relations sociales, conjugales et familiales, encore perceptibles dans les sociétés contemporaines. Ainsi, dans le cadre de l'ANR Vidom (2021-2024) et du projet SMS-Vidom (2022-2027), la sociologue Stéphanie Mulot s'est attachée à interroger le recours à la violence dans l'éducation des enfants par des acteurs divers (la famille, l'école, les Églises) au regard de l'héritage colonial et chrétien. Elle a analysé leurs justifications culturalistes et les discours défendant des pratiques culturelles et éducatives spécifiques, inscrites dans une mémoire recomposée de l'esclavage³⁷¹. Sur le même sujet, Colette et Clément Trobo ont consacré un ouvrage au traitement par la littérature caribéenne des violences faites aux enfants³⁷². Sur les violences au sein des couples, les recherches se sont multipliées depuis le début des années 2000 au gré des protocoles ENVEF, VIRAGE et CSF. Elles viennent questionner une prévalence plus importante de ces violences dans les sociétés post-esclavagistes et interrogent la façon dont les rapports de pouvoir instaurés durant la période esclavagiste peuvent se reproduire via l'éducation, la culture et l'usage de la violence dans les rapports sociaux. Pour l'espace francophone, on mentionnera la publication des résultats de l'enquête *Genre et violences interpersonnelles à la Martinique* dirigée par Nadine Lefaucheur et Elisabeth Brown, en 2012, ainsi que les travaux de Joëlle Kabilé³⁷³ et ceux de Mamaye Idriss à Mayotte³⁷⁴.

³⁶⁷ Maxime Cervulle, « Racisme et activité interprétative. Du débat public sur la “diversité” dans les médias à l'étude sémio-pragmatique de sa réception », *Communication et débat public. Les réseaux numériques au service de la démocratie ?* Le Moënne Christian, Vacher Béatrice et Kiyindou Alain (dir.), L'Harmattan, p.121-128, 2013, collection Communication & civilisation.

³⁶⁸ Arnaud Nganga Massengo, *Les revendications afro-antillaises à la télévision publique française (1998-2008) : des contentieux postcoloniaux à la re-légitimation d'un modèle d'intégration*, thèse en sciences de l'information et de la communication, Université Bordeaux-Montaigne, 2013.

³⁶⁹ Elsa Dorlin (Dir.). *Guadeloupe. Mai 67. Massacer et laisser mourir*. Libertalia, 2023.

³⁷⁰ Françoise Vergès, *Le Ventre des femmes, capitalisme, féminisme, racialisation*, Albin Michel, 2021 ; Myriam Paris, « La racialisation d'une politique publique : le contrôle de la natalité à La Réunion (années 1960-1970) », *Politix*, 2020, n° 131 (3), p.29-52. Pour d'autres exemples, consulter aussi la totalité de ce numéro de *Politix* dédié à « Racialisation et action publique ».

³⁷¹ Stéphanie Mulot, « Culture et châtiments. Héritage chrétien et interprétations culturalistes de la violence » dans *L'éducation des enfants en Guadeloupe. Recherches familiales*, 22(1), 2025, 109-126.

³⁷² *La littérature caribéenne et les violences faites à l'enfant*, L'Harmattan, 2022.

³⁷³ Joëlle Kabilé, « Les coûts de la domination masculine pour les hommes martiniquais », *Revue Française d'Éducation Comparée*, 2015/7, n°13, p.311- 322, L'Harmattan.

³⁷⁴ Mamaye Idriss, "Le Mouvement des Chatouilleuses : Genre et Violence dans l'action Politique à Mayotte (1966-1976)", *Le Mouvement Social*, 2016, 255(2), p. 57-70.

- *Les effets de l'esclavage sur les pratiques de santé.*

Les recherches sur les liens entre la matrice esclavagiste, la santé, la maladie et les pratiques thérapeutiques sont nombreuses dans les outre-mer. Sur le premier point, on peut citer les travaux qui analysent les discriminations dans l'accès aux soins ainsi que la reproduction de schémas culturalistes et racistes issus de la colonisation et de l'esclavage dans les pratiques de soins, tels ceux de Catherine Benoît sur le sida dans la Caraïbe, ceux d'Estelle Carde sur les inégalités dans l'accès aux soins pour la Guyane, ceux de Dolorès Pourette sur les inégalités de santé à La Réunion et à Madagascar.

Sur le second point, le travail des anthropologues sur les pratiques de naissance et les savoirs des matrones renouvelle les approches des savoirs hérités de la période esclavagiste et coloniale, notamment ceux de Laurence Pourchez pour la Réunion, après ceux de Paola Lavra pour la Martinique dans la période précédente³⁷⁵. Ils font partie d'un ensemble plus large de recherches sur la santé des femmes dans les mondes post-esclavagistes. Les travaux sur le recours aux plantes médicinales et leurs inscriptions réelles ou supposées dans un héritage de savoirs issus des personnes mises en esclavage ont également renouvelé l'approche en ethnobotanique, comme en témoigne le travail de Marc-Alexandre Tareau sur les usages des plantes, leurs origines et leur circulation dans le cadre des migrations caribéennes³⁷⁶.

D'autres travaux interrogent la diversité des patrimoines alimentaires et médicinaux créoles, les pratiques culinaires et alimentaires (la place du sucre et du sel) et leur lien avec la prévalence de l'obésité dans les territoires ultra-marins français³⁷⁷, ainsi que plus largement le rapport, à la médecine et la santé, particulièrement problématique lors de pandémie de COVID 19. Les études menées par Stéphanie Mulot pendant cette pandémie analysent les inégalités intersectionnelles de santé et la vulnérabilité différentielle des populations en Guadeloupe et soulignent comment les tensions mal dénouées de la période post-esclavagiste ont pu servir de terreau au refus de l'obligation vaccinale et à une forte politisation de l'épidémie. Ces circonstances ont également conduit Solène Brun et Patrick Simon à revenir sur l'invisibilisation des inégalités ethno-raciales face à la santé en France³⁷⁸. Pour l'Afrique de l'Ouest et particulièrement l'ancienne Côte des Esclaves, Dominique Juhé-Beaulaton s'intéresse aux transformations de l'alimentation des populations africaines en lien avec le développement des relations avec les colonies européennes aux Amériques³⁷⁹.

À la suite des travaux précurseurs sur les Antilles de Frantz Fanon, Fritz Gracchus, Jacques André, Dany Ducoffron, Christian Lesné, Livia Lesel sur la nécessité d'adapter la psychiatrie et la psychologie à l'histoire des sociétés post-esclavagistes, les psychiatres et les psychologues contemporains ont développé de nouvelles recherches sur les conséquences et éventuels traumatismes psychologiques liés à l'histoire et à la mémoire de l'esclavage des populations actuelles de ces

³⁷⁵ Laurence Pourchez, « Savoirs des femmes. Médecine traditionnelle et nature (Maurice, Rodrigues, La Réunion) », *Les Tribunes de la santé*, 2014, 44(3), p. 51-71.

³⁷⁶ Marc-Alexandre Tareau, Glenn H. Shepard Jr « The interculturization of ethnobotanical practices in French Guiana: towards a new understanding of medical pluralism » *Suds*, 2023, p. 145-173 et Marc-Alexandre Tareau, Alexandre Thésée, Guillaume Odonne, « Perceptions et changements d'usages de zeb a pik (Neurolaena lobata et espèces affines) à la Martinique », *Revue d'ethnoécologie*, 2023, 24, et Guillaume Odonne, Marc-Alexandre Tareau, Tinde van Andel. « Geopolitics of bitterness: Deciphering the history and cultural biogeography of Quassia amara L. » *Journal of Ethnopharmacology*, 2021, 267, p.113546.

³⁷⁷ Caroline Mejean (dir.), *Alimentation et nutrition dans les départements et régions d'Outre-mer*, IRD, 2020.

³⁷⁸ Solène Brun, Patrick Simon, « L'invisibilité des minorités dans les chiffres du Coronavirus : le détournement par la Seine-Saint-Denis ». *De Facto - Institut Convergences Migrations*, 2020, Dossier : Inégalités ethno-raciales et pandémie de coronavirus, 19, p.68-78.

³⁷⁹ Dominique Juhé-Beaulaton, « De l'igname au manioc dans le golfe de Guinée : traite des esclaves et alimentation au royaume du Danhomè (XVIIe-XIXe siècle) », *Afriques. Débats, méthodes et terrains d'histoire*, 2014, « Manger et boire en Afrique avant le XXe siècle », 05.

territoires³⁸⁰. Les récentes thèses de doctorat en psychologie de Roselyne Armange et de Dominique Floret empruntent également cette voie, offrant pour cette dernière le concept de « plasticité psychique » pour rendre compte des adaptations mises en œuvre par les patients des différentes îles de la Caraïbe étudiées.

Hors de France, Raphaelle Rabanes, anthropologue et psychologue, s'intéresse également aux formes d'auto-réparation de la population guadeloupéenne, au travers de la danse, des arts martiaux caribéens, de la valorisation de l'histoire de l'esclavage, de la redécouverte de récits d'esclaves et la production d'un contre-discours historique, mais aussi de pratiques thérapeutiques spécifiques aux patients et aux soignants³⁸¹. Enfin, en psychiatrie, on peut évoquer les travaux d'Elodie Edwards-Grossi qui interrogent la façon dont la psychiatrie nord-américaine n'a cessé de pathologiser les comportements des Noirs américains du XIXe au XXe siècle³⁸².

- **Réparations, restitutions et autres mouvements d'affirmation politique des populations afro-descendantes**

De par le monde des collectifs, des associations et même des États réclament de nos jours des réparations matérielles ou culturelles pour les descendants d'esclaves, ainsi que la valorisation de leurs histoires particulières, la restitution d'artefacts en lien avec les esclavages, les traites et la colonisation. La recherche française contribue à la réflexion sur ces questions au niveau historique, théorique et patrimonial en étudiant les réclamations et les groupes qui les portent, en réfléchissant aux possibilités juridiques de répondre à leurs attentes et aux moyens culturels et éducatifs plus que financiers qui pourraient être mis en œuvre pour réparer le tort fait aux populations afro-descendantes.

L'étude des mouvements de revendication

Les études sur ces questions portent d'une part sur les politiques nationales et d'autre part sur les différents mouvements de revendications dans l'Hexagone et les Outre-mer ainsi que dans le reste du monde. Il faut tout d'abord citer les travaux pionniers du politiste Johann Michel³⁸³ qui s'est intéressé à la manière dont l'histoire de l'esclavage et de la traite était évacuée ou mise en œuvre de manière différentielle dans l'hexagone et l'espace antillais. D'autres politistes s'intéressant à ces questions ont produit des ouvrages sur les relations entre l'État et les territoires ultramarins et ont interrogé spécifiquement la citoyenneté des ultra-marins. En complément des travaux précurseurs de quelques historiens, tels Jacques Dumont ou feu Jean-Pierre Sainton³⁸⁴, ou plus récemment ceux de Sylvain

³⁸⁰ Aimé Charles-Nicolas et Benjamin Paul Brower, *L'esclavage : quel impact sur la psychologie des populations ?*, Idem Editions, 2018, Roselyne Armange, *Point de vue des descendants d'esclaves concernant les politiques nationales de réparations : une perspective martiniquaise*, thèse de doctorat de Psychologie, EPHE, 2016 ; Dominique Floret, *Traces d'esclavage en héritage : blessures, trauma et désubjectivation. La plasticité psychique en question(s)*, thèse de doctorat de Psychologie, 2023.

³⁸¹ Raphaelle Rabanes, « Postcolonial Repair: Memory, Embodiment, and Therapeutics in the French Caribbean », PhD in anthropology, Berkeley University, 2020.

³⁸² Elodie Edwards-Grossi, *Bad Brains. La psychiatrie et la lutte des Noirs américains pour la justice raciale, XXe-XXIe siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021, 286 p.; *Mad with Freedom. The Political Economy of Blackness, Insanity, and Civil Rights in the U.S. South, 1840–1940*, Baton Rouge, LSU Press, 2022 ; ainsi qu'Elodie Edwards-Grossi et Christopher D.E. Willoughby, « Slavery and Its Afterlives in U.S. Psychiatry », *American Journal of Public Health*, vol. 114, n°S3, p.S250-S257.

³⁸³ Johann Michel, *Devenir descendant d'esclave, enquête sur les régimes mémoriels*, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

³⁸⁴ Jacques Dumont, *L'amère patrie, histoire des Antilles françaises au XXeme siècle*, Fayard, 2010 ou Jean-Pierre Sainton, *La décolonisation improbable : cultures politiques et conjonctures en Guadeloupe et en Martinique (1943-1967)*, 1^{ère} édition 1993, 2^{ème} édition réactualisée, Jasor, 2012, mais aussi Rosan Girard: *Chronique d'une vie politique en Guadeloupe*, réédité chez Politiques et conjonctures en Guadeloupe et en Martinique (1943-1967), 1^{ère} édition 1993, 2^{ème} édition réactualisée, Atlantiques déchaînés en 2021.

Mary³⁸⁵, on peut évoquer également ceux de la politiste Audrey Célestine sur les minorités caribéennes françaises et états-unies³⁸⁶ et, pour la période suivant les abolitions du XIXe siècle, ceux de Silyane Larcher, déjà mentionnés *supra*.

Les revendications des populations victimes de racisme ont également fait l'objet de travaux intéressants sur des espaces divers. Ainsi, la politiste Soline Laplanche-Servigne a analysé précocement les mouvements antiracistes, à partir du cas de diverses associations françaises et allemandes, dont les membres, victimes de racisme s'étaient auto-désignées comme Noirs en France et comme *Kanaks* en Allemagne. En mobilisant l'histoire et leur vécu, « ils ont ouvert une bataille sémantique et posé leur inégalité de statut dans les deux sociétés » (...) et ont amené peu à peu à une redéfinition du racisme, de l'autochtone et de l'allochtone et allant vers la reconnaissance de sociétés davantage multiculturelles³⁸⁷.

Plus récemment, l'anthropologue Ary Gordien, chercheur au CNRS, s'est attaché à documenter l'histoire de différents mouvements de revendications de la Caraïbe (Guadeloupe et Jamaïque), qui utilisent ou ont utilisé l'esclavage et la traite atlantique comme un élément de discours pour justifier, renforcer et consolider leurs projets collectifs d'indépendance, de lutte contre la vie chère ou de réparations³⁸⁸. Il a mis en valeur les aspirations différentes des mouvements jamaïcains et plus largement de la CARICOM, soucieux davantage de développement socio-économique défini comme l'accès à la santé, à l'instruction et aux compétences techniques garantissant un meilleur niveau de vie, de celles du mouvement guadeloupéen, où ces questions de base se posent avec moins d'acuité et où les revendications relèvent surtout de la reconnaissance et des réparations symboliques.

Pour les Antilles françaises, on peut évoquer également les travaux de Rodolphe Solbiac autour de la destruction des statues de Victor Schoelcher en 2020³⁸⁹; pour l'Afrique, plusieurs articles de Giulia Bonacci³⁹⁰; enfin, pour le Maghreb, les travaux de Maha Abdelhamid qui mettent tout particulièrement en valeur le rôle des femmes dans les mouvements revendicatifs des populations noires de Tunisie.

Enfin, les spécialistes d'histoire américaine contribuent également à la réflexion avec des travaux sur l'histoire des luttes menées par les Noirs aux États-Unis. Caroline Rolland-Diamond, dans *Black America, une histoire des luttes pour l'égalité et la justice (XIXe-XXIe siècle)*, offre une étude sur la longue durée de 1865 à nos jours, qui, au-delà des grandes figures, met en lumière l'action radicale des anonymes, pour « la longue sortie de la ségrégation dans l'ancien Sud esclavagiste, mais aussi les

³⁸⁵ Sylvain Mary, *Le gaullisme d'opposition aux Antilles et en Guyane : le RPF sous l'œil de Jacques Focart*, éditions L'Harmattan, 2014, mais aussi *Décoloniser les Antilles ? une histoire de l'État post-colonial (1946-1982)*, SUP, 2022 enfin Sylvain Mary (dir.), « Dominations et contestations postcoloniales dans les outre-mer depuis 1946 », *Parlement, revue d'histoire contemporaine*, 2015, Hors-série n°20.

³⁸⁶ Cf. *La fabrique des identités : L'encadrement politique des minorités caribéennes à Paris et New York*, Karthala, 2018.

³⁸⁷ Soline Laplanche-Servigne, « La lutte contre le racisme des “minorisés” en France et en Allemagne depuis les années 1980 », *Hommes & migrations*, 1277 | 2009, mais aussi Soline Laplanche-Servigne et Marie-Hélène Sa Vilas Boas, *Catégoriser les publics minorisés*, De Boeck supérieur, 2019.

³⁸⁸ Spécialement sur la Guadeloupe, une thèse en ethnologie sur le LKP (*Nationalisme, race et ethnicité en Guadeloupe : constructions identitaires ambivalentes en situation de dépendance*, soutenue en 2015 à l'université de Paris Cité, ainsi que d'autres travaux sur le CM98 pour l'hexagone, enfin pour la Jamaïque, des travaux sur le mouvement en faveur des réparations, où il met en valeur l'importance de l'afro-centrisme, du panafricanisme et du rastafari. Cf. notamment Ary Gordien, « Réparer l'esclavage en Guadeloupe et en Jamaïque : entre logiques globales et spécificités locales », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, 30 | 2023.

³⁸⁹ *La destruction des statues de Victor Schoelcher en Martinique : l'exigence de réparations et d'une nouvelle politique des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 2020.

³⁹⁰ Giulia Bonacci, « La promesse de l'Afrique. Chief M. K. O. Abiola et les réparations pour l'esclavage et le colonialisme, 1990-1993 ». *Esclavages & Post-esclavages*, 2021 et « Leçons d'objets : pochettes de disque et représentations de l'esclavage dans le reggae jamaïcain » *Esclavages & Post-esclavages*, 2020, 2, [en ligne], et Giulia Bonacci, Alexander Meckelburg, “Revisiting Slavery and the Slave Trade in Ethiopia”. *Northeast African Studies*, 2017, 17 (2), p.5-30.

mobilisations quotidiennes des Africains-Américains pour l'amélioration de leurs conditions de vie dans les différents états du Nord et de l'Ouest, enfin, l'actualité du problème des discriminations et des inégalités raciales dans l'Amérique post-Obama après la mort de George Floyd en 2020 et l'extension du mouvement *Black Lives Matter* »³⁹¹. Dans une même logique d'histoire par le bas, au plus près des acteurs, Olivier Mahéo³⁹² s'attache à mettre en évidence les voix discordantes, féminines en particulier, du mouvement noir-américain, mais aussi celles des militants que leurs revendications économiques plaçaient les plus à gauche du mouvement (socialistes ou communistes), au-delà des seules figures héroïques ordinairement mises en avant.

L'historien Nicolas Martin-Breteau, dans *Corps politiques, Le sport dans les luttes des Noirs américains pour la justice depuis la fin du XIXe siècle*³⁹³ analyse plus spécifiquement comment les Africains-Américains ont fait de leur corps, une arme politique pour l'égalité raciale, au travers d'une stratégie « d'élévation de la race » comprenant des volets moral, religieux, mais aussi intellectuel qui avaient déjà été bien étudiés, et un volet physique et sportif qui est l'objet de l'ouvrage. L'analyse menée à l'échelle macro et micro, comme cela se fait de plus en plus aujourd'hui dans la recherche française, s'intéresse à la fois au cas de trois individus africains-américains résidant à Washington qui ont connu un parcours de réussite et d'engagement politique dans le mouvement pour les droits civiques au travers de cette démarche, mais aussi les résistances et les changements de stratégie à l'échelle nationale de la fin du XIXe siècle à nos jours. Yannick M. Blec s'attache quant à lui à étudier les stratégies de revalorisation par l'art, au travers d'une étude des récits du *Black Arts Movement*³⁹⁴.

D'autres enfin participent spécifiquement aux débats sur les réparations avec des exemples ou des solutions pris aux États-Unis, au Brésil et ailleurs. Ainsi, Olivier Burtin³⁹⁵ s'intéresse, à partir du cas du massacre de Tulsa perpétré contre la population noire en 1921 et récemment redécouvert, aux difficultés de la mise en place de réparations financières, du fait des résistances des autorités locales, malgré une récente reconnaissance politique et médiatique et la proposition de construire un musée et de rénover le centre culturel du quartier où le lynchage avait eu lieu. La mise en perspective avec le cas de la communauté de Rosewood en Floride suggère que c'est moins l'argument moral de la « nécessité morale d'expier des fautes passées » que l'argument économique qui semble efficace ou du moins l'a été pour la municipalité de Rosewood. De même, Claire Parfait et Marie-Jeanne Rossignol analysent le cas de l'université de Georgetown, qui, après d'autres, met en œuvre des réparations du fait des liens historiques entre l'université et l'esclavage³⁹⁶.

Au Brésil, Silvia Capanema³⁹⁷ analyse trois projets de musées sociaux portés par des communautés spécifiques du pays, appréhendés comme l'expression de la revendication d'actrices et d'acteurs sociaux s'appuyant sur le droit à la mémoire et à la culture des populations subalternisées et à leur volonté de proposer un autre « droit à la mémoire et à la culture » populaire, horizontal et, d'une certaine manière « décoloniale ou contre-colonial ». Dans une autre direction, Clément-Claude Tobo et Colette Maximin s'attachent à la valeur performative et curative des écrits des penseurs de la

³⁹¹ Caroline Rolland-Diamond, *Black America, une histoire des luttes pour l'égalité et la justice (XIXe-XXIe siècle)*, mais aussi pour une pluralité de regard émanant de sociologues, d'historiens et de spécialistes des média, Nicolas Gachon, Lawrence Aje, Nathalie Dessens, Anne Stefani (Dir.). *Regards croisés sur la post-racialité aux États-Unis*, Presses Universitaires du Midi, 2021.

³⁹² Olivier Mahéo, *De Rosa Parks au Black Power : Une histoire populaire des mouvements noirs, 1945-1970*, Rennes, PUR, 2024.

³⁹³ Nicolas Martin-Breteau, *Le sport dans les luttes des Noirs américains pour la justice depuis la fin du XIXe siècle*, éditions EHESS, 2020.

³⁹⁴ Yannick M. Blec, « Réinvention de la mémoire noire étatsunienne dans les récits du Black Arts Movement », *Babel*, 40 | 2019.

³⁹⁵ Olivier Burtin, « Le massacre racial de Tulsa et les limites de la conciliation mémorielle aux États-Unis », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain* [En ligne], 30 | 2023.

³⁹⁶ Claire Parfait, Marie-Jeanne Rossignol, Michaël Roy et Adam Rothman, « Les universités états-unies et les réparations liées à l'esclavage : le cas de Georgetown University », *Esclavages & Post-esclavages*, 5 | 2021.

³⁹⁷ Soline Laplanche-Servigne, « La lutte contre le racisme des “minorisés” en France et en Allemagne depuis les années 1980 », *Hommes & migrations*, 1277 | 2009.

Négritude dans les processus d'auto-réparation³⁹⁸. Enfin, Giulia Bonaci s'intéresse à l'impact du retour en Éthiopie de diverses populations de la Caraïbe et d'Amérique du Nord sur l'évolution de la valorisation de l'histoire de l'esclavage dans ce pays depuis leur arrivée³⁹⁹.

Les réflexions juridiques et philosophiques

La question des réparations suscite également des recherches théoriques novatrices. Des chercheurs en droit public réfléchissent à partir de l'échec des procédures intentées en Martinique par le Mouvement International pour les Réparations (MIR) et d'autres associations en réparation de l'esclavage colonial au nom de l'imprécisibilité du crime contre l'humanité, une revendication à laquelle la justice française n'a pas fait droit⁴⁰⁰; face à cette impasse, ces chercheurs travaillent sur le concept de « préjudice transgénérationnel » qui s'appuie sur les séquelles psychologiques de l'esclavage que les chercheurs français commencent à mettre en évidence, ainsi que sur les séquelles épigénétiques.⁴⁰¹

Dans la foulée des travaux du politiste Malcom Ferdinand⁴⁰² décrivant le rôle de la colonisation dans la destruction de l'éco-système des colonies esclavagistes, l'historien du droit Jean-François Niort contribue également à la réflexion autour des réparations lorsque, considérant les dommages causés par l'empoisonnement des terres antillaises par le Chlordécone, il fait de la différence de traitement dont les Antilles ont fait l'objet par rapport à l'Hexagone en ce qui concerne la réglementation de ce pesticide dangereux une manifestation tardive de « l'exception coloniale » inventée sous l'Ancien Régime pour réglementer l'esclavage dans le cadre du code Noir.

La philosophe Magali Bessone réfléchit à la question des réparations sous une angle différent, affirmant que « les demandes de réparations au titre d'injustices historiques sont de nature politique et non pas judiciaire : l'injustice historique doit s'entendre comme une injustice « continuée », c'est-à-dire qui a ses racines dans le passé mais dont les effets sont encore perceptibles dans le présent ; elle affecte l'ensemble du corps politique sans opposer des victimes et des bourreaux ; enfin, la responsabilité de la réparation est portée par l'ensemble du corps politique : nous sommes

³⁹⁸ Clément-Claude Trobo et Colette Maximin, « L'auto-Réparation des Dommages Causés Aux Noirs par la Traite et L'esclavage : L'apport de la Négritude Aux Droits de L'homme ». *Histoire de la justice*, 2021, 31(1), p. 255-267.

³⁹⁹ Giulia Bonacci, « 'Ils nous ont emmenés en bateau et nous revenons en avion'. Rentrer en Afrique pour réparer l'esclavage : des Caraïbes à l'Ethiopie », in Myriam Cottias, E. Cunin, A. de Almeida Mendes (dir.) *Les traites et les esclavages. Perspectives historiques et contemporaines*, Paris, Karthala, 2010, p. 249-255, mais aussi G. Bonacci, G. et P. Guedj 2014. « Esclavage et nationalisme noir : l'Universal Negro Improvement Association et la Nation of Islam » in Olivier Leservoisier et Salah Trabelsi (dir.), *Résistances et Mémoires des Esclavages. Espaces arabo-musulmans et transatlantiques*, Paris, Karthala, p. 101-125 et Giulia Bonacci, Back to Ethiopia : African American and West Indian returnees in Ethiopia (1896-2010). *Back to Africa : vol. II. The ideology and practice of the African returnee phenomenon from the Caribbean and North America to Africa*, CASAS, p.355-379, 2012, CASAS Book Series.

⁴⁰⁰ Un arrêt du 17 avril 2019 de la 1ère chambre civile de la Cour de cassation a rejeté un pourvoi formé contre un arrêt de la cour d'appel de Fort-de-France du 19 décembre 2017 qui avait été saisi par l'association Mouvement international pour les réparations et l'association Conseil mondial de la diaspora panafricaine d'une action en responsabilité de l'État aux fins d'obtenir une expertise pour évaluer le préjudice subi par le peuple martiniquais du fait de la traite négrière et de l'esclavage.

⁴⁰¹ Kelly Picard, « La réparation de l'esclavage colonial et de la traite », in Fabien Marchadier (dir.), *La prohibition de l'esclavage et de la traite des êtres humains*, Pedone, Paris, 2022, p. 93-110 ; « Pas d'indemnisation pour les descendants d'esclaves », note sous Cass. civ. 1^{ère}, 8 novembre 2018, *Recueil Dalloz*, 31/01/2019, n° 3, p. 187-191 ; « Entreprises et esclavage colonial : quelles réparations ? », Conférence lors de la 10^e éd. de l'Université d'été de l'IFJD, *Entreprises et justice transitionnelle*, 25 juin 2024, Saint-Étienne-de-Baïgorry ; consulter aussi Maxime Cormier, Marie Eliphe, Benjamin Moron-Puech, « L'introuvable réparation des préjudices liés à la traite négrière et l'esclavage », *Recueil Dalloz*, 2023, 38, p.1954-1955.

⁴⁰² Malcom Ferdinand, *Une écologie décoloniale : penser l'écologie depuis le monde caribéen. Point Terre et S'aimer la Terre : Défaire l'habiter colonial*, Les éditions du Seuil. 2024.

collectivement responsables de mettre en place les conditions politiques d'une république apaisée. Les réparations relèvent ainsi d'un modèle de justice transformatrice mais pas compensatoire »⁴⁰³.

Le développement des traites contemporaines ainsi que chaque nouvelle affaire judiciaire d'esclavage sexuel, notamment dans les contextes de guerre, suscite une réflexion jurisprudentielle et théorique encore plus nourrie, comparatiste ou théorique, dans les domaines du droit et de la criminologie⁴⁰⁴, mais qu'il n'est pas possible d'évoquer ici.

La réflexion sur les aspects financiers

Pour objectiver le débat sur les réparations et dans la foulée des travaux majeurs menés au Royaume-Uni, la recherche française interroge également la question des indemnités accordées aux propriétaires esclavagistes au XIXe siècle. Sur l'indemnité de Saint-Domingue, on peut mentionner deux articles de Frédérique Beauvois⁴⁰⁵ et un autre d'Anne Ulentin spécialement consacré au cas particulier des libres de couleur⁴⁰⁶. Jessica Balguy, lauréate 2024 du prix de thèse de la FME, a mis en lumière les indemnités perçues par les libres de couleur de la Martinique en 1849⁴⁰⁷.

Pour une approche globale et une invitation à poursuivre la réflexion sur l'impact individuel de ces indemnisations, on consultera également les travaux de Myriam Cottias⁴⁰⁸. D'autres s'intéressent à l'indemnité imposée en 1825 au gouvernement haïtien pour obtenir la reconnaissance internationale de l'indépendance du pays, ainsi qu'aux récipiendaires réels des sommes allouées⁴⁰⁹, dans le cadre de travaux qui continuent d'explorer les différents aspects de cet événement sur lequel beaucoup reste encore à dire.

La question des deux indemnisations – celle des anciens propriétaires de Saint-Domingue en 1825 et celle des anciens propriétaires des « vieilles colonies » en 1849 – a fait l'objet entre 2015 et 2020 du projet ANR REPAIRS porté par le CIRESC, qui s'est également penchée sur « la généalogie, sur le plan national et international, des demandes de réparations formulées par des groupes, depuis

⁴⁰³ Cf. « Les réparations au titre de l'esclavage colonial : l'impossible paradigme judiciaire », *Droit et sociétés*, p. 357 à 377. Sur les travaux de Magali Bessonni en matière de théories de la justice contemporaine, justice distributive, justice correctrice, justice réparatrice et sur les théories critiques des races et des racismes, voir aussi *Sans distinction de race ?*, Paris, Vrin, 2013 mais aussi avec Daniel Sabbagh, *Race, racisme, discriminations : une anthologie de textes fondamentaux*, Paris Hermann, 2015, *Faire justice de l'irréparable : esclavage colonial et réparations contemporaines*, J. Vrin, 2019, enfin « Ignorance blanche, clairvoyance noire ? W. E. B. Du Bois et la justice épistémique », *Raisons politiques*, 2020/2, N° 78.

⁴⁰⁴ Clinique Juridique Vseg. Note de jurisprudence : République démocratique du Congo, Tribunal militaire de garnison de Bukavu, 12 novembre 2019, Koko Di Koko, n°1448/19. 2025 ; Clinique Juridique Vseg. Note de jurisprudence : Sierra Leone, Tribunal spécial pour la Sierra Leone, Chambre d'appel, 22 février 2008, Procureur contre Alex Tamba Brima Brima, Bazzi Kamara, Santigie Borbor Kanu, Affaire n°SCSL-2004-16-A. 2025 ;

⁴⁰⁵ Frédérique Beauvois, « L'indemnité de Saint-Domingue : "Dette d'indépendance" ou "rançon de l'esclavage" ? in *French Colonial History*, Vol. 10, 2009, p. 109-124. « Monnayer l'incalculable ? L'indemnité de Saint-Domingue, entre approximations et bricolage », *Revue Historique*, Vol. 312, No. 3 (655), 2010, p. 609-636.

⁴⁰⁶ Anne Ulentin, « Garantir leur avenir : Les gens de couleur libres de Saint-Domingue et l'indemnité d'indépendance de 1825 », *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, 2016/173.

⁴⁰⁷ Jessica Balguy, *Indemniser l'esclavage en 1848 ? Débats dans l'Empire français du XIX^e siècle*, Paris, Karthala, 2020 ; mais aussi *Indemniser l'esclavage en 1848 ? : l'heure des comptes pour les propriétaires de couleur de la Martinique*, thèse de doctorat de littérature et de civilisation, EHESS, 2023.

⁴⁰⁸ Myriam Cottias, “Domination and Emotion in a Post-Slavery Society: Toward a Microhistory of Compensation in Nineteenth-Century Martinique” in Madeleine Dobie, Karen-Margrethe Simonsen & Mads-Anders Baggesgaard, *A Comparative Literary History of Slavery*, Vol. 1: Literature, Slavery & the Emotions, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company, 2024 et « Les voies de l'Empire : abolition de l'esclavage et indemnités dans la politique coloniale du XIXe siècle » in Quentin Deluermoz, Emmanuel Fureix, Clément Thibaud, Les mondes de 1848. Au-delà du Printemps des peuples, Champ Vallon, p. 220-232, 2023, Epoques.

⁴⁰⁹ Le volet haïtien de la base « REPAIRS » en effet ne rend compte que des récipiendaires reconnus comme légitimes par la commission chargée de la répartition de l'indemnité et non des destinataires finaux, souvent des banques du fait de l'endettement des planteurs antillais.

1945 jusqu'à nos jours ». En ce qui concerne les exemples étrangers, Silvia Capanema s'intéresse aux réactions des planteurs brésiliens à l'abolition de l'esclavage, à leurs demandes d'indemnisation dans la seconde moitié du XIXe siècle (1850-1891) et aux stratégies qu'ils ont mis en place pour les obtenir.

2.1.3. Un champ éditorialement dynamique par le volume de ses productions scientifiques

Du fait des spécificités de la recherche en SHS, et notamment l'importance accordée aux ouvrages par rapport aux articles, les publications des chercheurs de ce champ sont difficilement identifiables, notamment au travers des bases propriétaires SCOPUS et *Web of Science*, notoirement lacunaires dans ce domaine, en particulier pour les travaux écrits en français⁴¹⁰. Pour tenter de donner une idée de la volumétrie de la production pour les thématiques du LiBRE, les données présentées ci-dessous s'appuieront d'une part sur le site theses.fr et d'autre part sur les résultats de différents moteurs de recherche donnant une place plus importante mais non exhaustive aux travaux en SHS : Isidore développé par l'IR* Huma-Num., le projet Matilda⁴¹¹, le Catalogue du Système Universitaire de Documentation (SUDOC) et enfin une extraction de l'archive ouverte HAL. Tous ces éléments donnent une idée très imparfaite de la situation, mais sans doute la meilleure possible dans l'état actuel des outils de bibliométrie. Ils seront complétés par quelques éléments sur le contexte de la production scientifique française et des indicateurs sur les marges de progression.

2.1.3.1. Quelques éléments de volumétrie

- **L'augmentation du nombre des thèses soutenues**

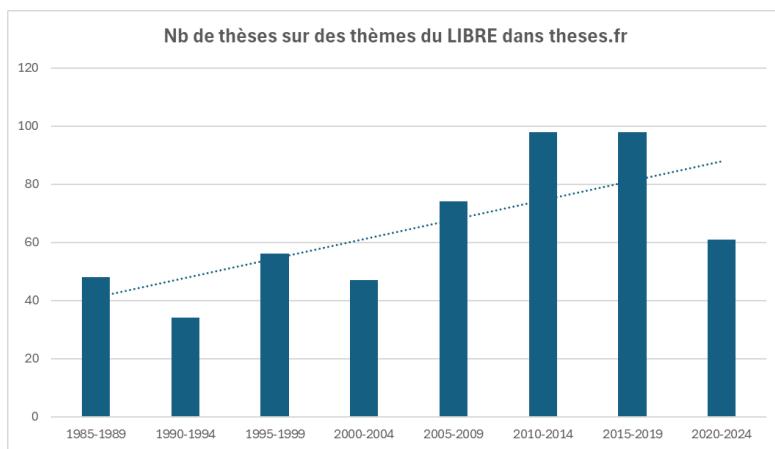
Le site theses.fr témoigne de la vigueur de la production académique initiale, en mettant en évidence le grand nombre de thèses soutenues en France entre 1985 et 2024⁴¹². L'information pour le LiBRE a été obtenue en appliquant à la base de données de theses.fr la requête suivante : rechercher dans le titre ou le résumé de la thèse les mots-clés « esclavage » OU « post-esclavage » OU « post-esclavagisme » OU « traite des noirs » OU « traite négrière » OU « traite des êtres humaines » OU « Trafic des êtres humains ». La requête a permis d'identifier 516 thèses, qui se répartissent comme suit sur la période :

⁴¹⁰ Cf. notamment le rapport Athena, 2022.

⁴¹¹ <https://matilda.science/>

⁴¹² Depuis le début de l'année 2025, d'autres thèses ont déjà été soutenues et notamment celle de Domitille de Gavriloff, *La porte étroite : Missions d'évangélisation et esclavage racial en Martinique et à Saint-Domingue (1635-1789)*, sous la direction de Cécile Vidal, janvier 2025, mais elles n'étaient pas encore sur le site au moment des calculs et n'ont donc pas été intégrées.

Graphique n°5 – Nombre de thèses sur des thématiques du LIBRE dans la base theses.fr



La croissance tendancielle des travaux sur l'esclavage sur la période est claire, avec une accélération à partir des années 2005-2009 qu'on peut relier, s'agissant de travaux longs qui se construisent sur plusieurs années, à la promulgation de la loi du 21 mai 2001 et à l'impact qu'elle a eu sur le monde de la recherche française, ainsi que sur les étudiants et futurs chercheurs. Par ailleurs, l'inflexion observable sur la dernière période quinquennale peut être reliée à la baisse des soutenances lors de la période de la COVID, et au fait que la base theses.fr est incomplète sur l'année 2024 (2 établissements renseignés contre 15 en 2023...).

- **La volumétrie au travers de divers moteurs de recherche**

Les différents moteurs de recherche consultés offrent des résultats contrastés, parce qu'ils ne sont pas construits sur les mêmes finalités et ne prennent pas en compte les mêmes données. Tous suggèrent néanmoins l'importance du champ, même s'ils ne parviennent pas à spécifier exactement ce qui relève strictement de la production française. Ainsi, le SUDOC, qui recense les notices bibliographiques⁴¹³ disponibles dans l'ensemble des bibliothèques universitaires, des centres de documentation de recherche français et les collections de revues et journaux d'environ 1500 établissements documentaires hors enseignement supérieur (bibliothèques municipales, centres de documentation...), ne donne pas une idée de la production scientifique française, mais plutôt de l'intérêt des bibliothécaires et des usagers pour la thématique, car il inclut des références en langue étrangère et des traductions en français de productions étrangères. Les résultats sont toutefois éclairants : la totalité du fonds, pour le mot-clé « esclavage », porte sur 601 items⁴¹⁴ dont près de 90% (89,18%) ont été publiés entre 2010 et 2024, et suggère que les quinze dernières années ont été particulièrement fastes, avec toutefois une chute brutale des publications entre 2019 et 2024. On passe en effet d'une moyenne annuelle de 42,77 notices entre 2010 et 2018, à une moyenne annuelle de 25,16 pour la période de 2019 à 2024. A l'échelle globale toutefois, ces 601 notices suggèrent un intérêt en progression, mais encore modeste, de ces centres de documentation, comparées aux 15 millions de notices bibliographiques référencées dans le SUDOC.

Le moteur de recherche académique ouvert « Matilda » se concentre sur les documents textuels et académiques théoriquement les plus pertinents, ce qui exclut les bases de données, les documents audio et vidéo (notamment les documentaires scientifiques, qui seront évoqués *infra* dans la partie

⁴¹³ Cette notion englobe tous les types de documents (livres, thèses, revues, ressources électroniques, documents audiovisuels, microformes, cartes, partitions, manuscrits (hors Calames) et livres anciens...)

⁴¹⁴ Documents imprimés, ressources numériques (revues en ligne, *ebook*, corpus ISTEX ... accessibles à partir des environnements numériques des bibliothèques et/ou en accès libre sur le Web) ; thèses de doctorat soutenues depuis 1981 ; tous types de travaux et publications universitaires et d'autres types de ressources cartes géographiques, partitions, ressources audio-visuelles...)

« valorisation de la recherche »), mais aussi les images, les lectures, les cartes, les photos, les logiciels et les vidéos. Sur la période de 2010 à 2024, il propose un total encore plus important de 7565 références à partir du mot-clé « esclavage » et 526 à partir de l'expression « traite négrière », soit un total de 8091 références sur les 78 199 693 items enregistrés dans la base de données entre 2010 et 2024.

Dans le moteur de recherche « Isidore », l'enquête a également été réalisée, à partir des mots-clés « traite négrière » et « esclavage », rassemblant des travaux portant tant sur l'histoire que les héritages de ces phénomènes, tels qu'envisagés par une grande variété de disciplines.

Tableau n°9 – Liste des productions scientifiques portant sur l'esclavage ou la traite négrière sur Isidore (2010-2024)

	Articles	Livres et chapitres d'ouvrage	Autres	Mémoires, thèses HDR+ rapports
Traite négrière	192	88	117	22
Esclavage	1670	869	873	143
	Colloques et conférences	Séminaires	Rapports	Documents audiovisuels
Traite négrière	20	3	2	1
Esclavage	323	28	18	15
	Cartes et plans	Photos et images	Bibliographies	Totaux
Traite négrière	1	1	2	449
Esclavage	1	9	6	3 955

Si l'on ajoute le mot-clé « traite des êtres humains » en excluant ceux qui concernent la traite négrière, déjà inclus, on obtient 186 résultats supplémentaires⁴¹⁵ : au total, selon ce recensement, les travaux sur l'esclavage sont dans un rapport de 1 à 9 en termes de volumétrie avec ceux sur les traites.

En revanche, l'interrogation est plus difficile pour les travaux sur les post-esclavages car le terme reste relativement peu usité. De plus, une partie de données sont déjà incluses dans la recension obtenue avec le mot-clé « esclavage ». Quelques tentatives ponctuelles, à partir du croisement des mots-clés « mémoire » et « esclavage », donnent sur Matilda, 2 861 résultats⁴¹⁶ pour la période de 2010 à 2024 et, sur Isidore, encore 700 items⁴¹⁷. On remarquera que les travaux sur la mémoire de la traite sont inclus dans ces deux recensions et que les productions sur la mémoire prennent en compte des questions aussi diverses que les traumatismes des amérindiens réduits en esclavage par l'industrie du caoutchouc en Amazonie à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^e siècle⁴¹⁸, ou la mémoire de l'esclavage dans

⁴¹⁵<https://isidore.science/s?q=subject%3A%22Traite+des+%C3%AAtres+humains%22+-subject%3A%22traite+n%C3%A9gri%C3%A8re%22&type=http%3A%2F%2Fisidore.science%2Fontology%23article>.

⁴¹⁶<https://matilda.science/search/?l=fr&textQuery=%22m%C3%A9moire%22%20AND%20%22esclavage%22&dateMin=2010-01-01&dateMax=2024-12-31&searchFullText=false>

⁴¹⁷<https://isidore.science/s?before=2024&after=2010&q=subject%3A%22M%C3%A9moire%22+and+subject%3A%22Esclavage%22#>

⁴¹⁸ Thomas Cadiou, « Les descendants du Putumayo. Mémoire, identité et art contemporain », Université Jean Moulin Lyon 3, 2024.

les pratiques performatives aux Antilles⁴¹⁹, enfin, les grèves des femmes de chambre émigrées qui, « s’inscrivent dans le prolongement des trajectoires de résistances individuelles » où se réactivent la mémoire collective « des luttes pour la reconnaissance de l’esclavage et des mobilisations syndicales pour l’égalité des droits entre toutes les travailleuses et les travailleurs. Dans cette reconnaissance sociale, c’est aussi la transmission de l’action syndicale qui se joue »⁴²⁰.

Tableau n° 10 – Répartition des productions portant sur la mémoire de l’esclavage ou de la traite sur Isidore (2010-2024)

Articles	Livres et chapitres d’ouvrage	Autres	Mémoires, thèses HDR+ rapports	Billets de blogs
269	89	195	41	133
Colloques et conférences	Séminaires	Rapports	Documents audiovisuels	Textes imprimés
63	5	1	3	33
Pré-publications	Photos et images	Bibliographies	Recensions	Total
5	3	1	29	700

Ces résultats montrent que, si les études sur les esclavages continuent de dominer le champ, les études sur les héritages de l’esclavage et de la Traite ont dépassé dans la production scientifique les travaux portant spécifiquement sur les traites.

Google Scholar confirme le dynamisme du champ avec, en se limitant aux références francophones, 20500 résultats pour la période de 2010 à 2025, sans les citations⁴²¹.

En revanche, une extraction de l’archive ouverte HAL, réalisée à partir des mots clés « esclavages », « traites » et « post-esclavages » offre au 30 mars 2025 une collection de 919 items dont seulement 14 sur les post-esclavages et 27 sur les traites, ce qui ne correspond pas à la réalité de la production scientifique et notamment à l’importance des travaux sur les héritages de la traite et de l’esclavage. Par ailleurs, il convient de noter que les travaux référencés portent sur la période de 1975 à 2025, mais avec 712 résultats pour la période de 2010 à 2015 (soit 77,4%) mais inclut des chercheurs francophones ou anglophones résidant hors de France (Francine Saillant, Jérémie Popkin, Séverin Adjé Angoua, Ibrahima Thioub...)

Au-delà des résultats différents, cette situation traduit le peu de visibilité du champ dans la recherche académique française.

Du côté de l’édition, l’existence avérée d’une forte demande sociale concernant ces thématiques fait que les éditeurs nationaux français publient volontiers des manuscrits scientifiques à publier, avec néanmoins un intérêt variable selon les maisons. Ainsi, si l’on prend l’exemple des Presses universitaires de Rennes, cet éditeur n’a édité que 15 ouvrages sur les thématiques du Livre Blanc, dont trois sur les traites atlantiques⁴²² et onze sur l’esclavage⁴²³, un sur le post-esclavage⁴²⁴ entre 1997 et

⁴¹⁹ Fabienne Viala, « La mémoire des gestes de l’esclavage dans les pratiques performatives caribéennes », *L’Annuaire théâtral*, 2020.

⁴²⁰ Saphia Doumenc, « Ce que les luttes de femmes de chambre doivent à la mémoire sociale », *Plein droit*, 2024.

⁴²¹ https://scholar.google.com/scholar?hl=fr&as_sdt=0%2C5&q=esclavage&btnG=&lr=lang_fr

⁴²² Guy Saupin, *L’émergence des villes-havres africaines atlantiques, Au temps du commerce des esclaves (vers 1470-vers 1870)*, Presses universitaires de Rennes, 2023 ; Rahma Jerad, *Les États-Unis et Cuba au XIXe siècle. Esclavage, abolition et rivalités internationales*, Presses universitaires de Rennes, 2014 et la réédition d’un ouvrage pionnier plus sur l’esclavage que les traites, Charles Frostin, *Les révoltes blanches à Saint-Domingue aux XVIIe et XVIIIe siècles*, 2008.

⁴²³ <https://books.openedition.org/pur/index/43744>

⁴²⁴ Johann Michel, *Devenir descendant d’esclave, Enquête sur les régimes mémoriels*, PUR, 2015.

2024 : la progression est bien réelle avec 11 ouvrages (soit les trois quarts) entre 2010 et 2024, mais l’investissement global reste modeste comparé aux 15 051 références de son catalogue (moins de 0,1 %). A l’inverse, le catalogue des éditions Khartala, sans doute la maison d’édition en sciences humaines et sociales la plus engagé sur le champ du Livre Blanc, comprend 123 références sur ses thématiques entre 1991 et 2024, dont 25 ouvrages des collections du CIRESC « esclavages » et « esclavages-documents » et 18 *Cahiers des Anneaux de la Mémoire*⁴²⁵.

La situation est moins favorable dans les outre-mer, où l’on manque d’éditeurs notamment en histoire. Ainsi, à La Réunion, Jérémy Boutier s’est improvisé éditeur pour favoriser la diffusion de travaux sur les thématiques du LiBRE, avec les éditions Cicéron dont les publications (actes de colloque, documents d’archives publiés ou collections présentées, poésie) portent toutes sur l’esclavage dans l’ancien empire colonial français, en littérature ou en histoire⁴²⁶. En Guyane, Ibis Rouge qui publiait beaucoup de travaux en histoire vient d’être repris par les éditions Orphie, après quelques années d’incertitudes. Enfin, les Presses universitaires ultra-marines compensent en partie, là où elles existent déjà⁴²⁷.

2.1.3.2. Des sources diversifiées, en constante expansion, mais inégalement accessibles aux chercheurs français

La marge de progression est néanmoins importante car les chercheurs travaillant en France sur l’histoire des esclavages, des traites et de leurs mémoires bénéficient de corpus matériels, littéraires, archivistiques et artistiques, extrêmement nombreux et riches, qui constituent des atouts réels, mais avec des contraintes importantes, variables selon les disciplines et les périodes.

En histoire ancienne, les corpus sont désormais très largement délimités, publiés en ligne ou en version papier, en revanche, pour les périodes moderne et contemporaine, la situation est bien différente, les sources continuant d’être régulièrement enrichies autour de deux grands pôles que sont l’archéologie et les archives écrites ou orales.

Du côté de l’archéologie, de nouveaux corpus archéologiques viennent enrichir chaque année les sources disponibles, grâce notamment aux très nombreux diagnostics et fouilles effectués par l’INRAP dans les outre-mer⁴²⁸. Du côté des archives, dans l'espace français ou sur l'ancien empire français aux époques modernes et contemporaines, les sources sont abondantes, mais éparses sur l'ensemble du territoire, dans des services d'archives bien identifiés, mais aussi chez des particuliers, avec les problèmes de conservation et d'inventaire que cela pose. D'autres sources encore sont restées dans les territoires anciennement colonisés devenus indépendants, ou sont conservées dans des services d'archives étrangers qui n'ont pas toujours le moyen de les valoriser de façon optimale.

Cet éparsissement constitue évidemment une gêne importante pour les chercheurs, en particulier lorsqu'ils doivent se rendre loin pour consulter une source essentielle, dans un contexte d'augmentation du coût des voyages aériens et de limitation de ceux-ci pour des raisons environnementales. D'un autre côté, les vingt dernières années ont vu le développement de la numérisation, de l'indexation et de la mise en ligne de corpus importants sur les esclavages, les traites et leurs héritages, notamment de la part des services d'archives français, de manière ponctuelle (au travers de dossiers thématiques en lien avec

⁴²⁵ <https://www.karthala.com/recherche?controller=search&s=esclavage>

⁴²⁶ <https://www.ciceron-editions.com>

⁴²⁷ Elles n'existent pas encore pour Mayotte et la Polynésie, mais, en 2023, elles étaient en phase de préfiguration pour la Guyane.

⁴²⁸ Dans les dernières années, les prescriptions de diagnostics des services archéologiques de la Martinique et la Guadeloupe sont montées en moyenne à un total de 200 par an, niveau très élevé symptomatique de la progression des opérations d'aménagement de ces territoires et du respect plus grand de la législation française en matière d'archéologie préventive. Pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie, nous ne disposons pas d'informations sur l'esclavage dans les périodes anciennes, mais les questions d'engagisme plus que de *blackbirding* sont susceptibles d'avoir laissé des traces archéologiques.

la demande des enseignants du primaire et du secondaire) ou de manière plus pérenne, mais sans que les chercheurs ou le public intéressé ne disposent d'un portail en France qui réunisse toutes ces ressources, comme il en existe à l'étranger à l'image du portail www.enslaved.org (cf. *infra*).

Le mouvement de découverte de nouvelles sources archivistiques se poursuit aujourd'hui, quand certains correspondants signalent aux services d'archives, à la FME ou à des chercheurs des fonds encore inexplorés et qui peuvent s'avérer particulièrement précieux – ainsi le fonds de l'ethnographe franco-mauricien Eugène Huet de Froberville, resté dans sa famille pendant un siècle et demi qui l'a ouvert dans les années 2010 à l'historienne Klara Boyer-Rossol. Ce corpus est sans doute le plus riche dans l'espace colonial français sur la réalité de la traite illégale des captifs africains dans l'Océan Indien occidental, leurs origines et trajectoires de vie au XIXe siècle et cela a été également, en 2024, la donation la plus importante de l'histoire des Archives nationales d'outre-mer⁴²⁹.

Du côté des musées, malgré la bonne volonté manifeste des équipes, les efforts sont plus contrastés, avec d'un côté des établissements tel le musée d'histoire de Nantes qui se distingue par des activités de valorisation très importantes (scénographie dédiée, expositions temporaires internationales⁴³⁰, ressources pédagogiques en ligne⁴³¹) et une vraie production scientifique⁴³² et, de l'autre, des structures qui, peu informées du renouvellement du champ des études sur les esclavages et leurs héritages et des implications de ce renouvellement pour les musées (analyses de provenance, produits coloniaux, traces de la présence et de la créativité des personnes mises en esclavage, économie et finances, circulations humaines...) ne se sentent pas concernées et, de ce fait, n'identifient qu'une faible partie des pièces de leurs collections qui sont en lien direct ou indirect avec cette histoire.

C'est ce qui explique que le domaine « Mémoire de l'esclavage » de la Base Joconde du ministère de la Culture ne soit pas systématiquement alimenté par l'ensemble des institutions muséales de France. De plus, nombre de notices des bases de données du ministère (Mérimée, Palissy, Pop) apparaissent désormais obsolètes, soit en raison de rédactions reprenant un vocabulaire racial aujourd'hui dépassé, soit qu'elles ignorent les dernières avancées de la recherche à propos des productions des personnes mises en esclavage. De fait, les historiens de l'art, les anthropologues et les muséologues ne disposent pas encore d'une base de données exploitable sur « les objets de l'esclavage » dans les collections françaises, au sens large (c'est-à-dire qui ne se limitent pas aux seuls objets évoquant directement l'esclavage (entraves, œuvres montrant des personnes en esclavage...) mais incluant aussi les productions ou les traces de ces personnes, les œuvres fabriquées à partir de produits coloniaux ou les représentant, les pièces issues de collections constituées grâce aux fortunes coloniales, etc.), qui permettrait d'étudier, non plus seulement les représentations des « Noirs » dans les œuvres d'art des siècles passés, mais également les productions artistiques des personnes mises en esclavage quels que soient leurs origines ou leur phénotype, et surtout de matérialiser l'empreinte de l'esclavage et de ses héritages sur le patrimoine et la culture françaises.

Le travail sur les héritages des esclavages et des traites anciennes, comme sur les diverses formes d'esclavage contemporain, posent des problèmes spécifiques. Sur ce dernier sujet, les chercheurs se heurtent à la difficulté de constituer des corpus dans des contextes sensibles, parfois criminels et donc dangereux, mais aussi auprès de personnes vulnérables, souvent peu enclines à raconter leur histoire de peur de représailles ou désireuses de l'oublier lorsqu'elles ont pu sortir de leur condition. En France, dans des contextes plus apaisés, l'enrichissement des collections se heurte parfois également à des problèmes de moyens scientifiques et financiers pour mener les enquêtes et traiter les

⁴²⁹ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049144869>

⁴³⁰ Cf. *L'abîme. Nantes dans la traite atlantique et l'esclavage colonial 1707-1830*, 2022.

⁴³¹ Podcast [À bord de la Marie-Séraphique](#) ; visite virtuelle du mémorial de l'abolition de l'esclavage ; collections en ligne, [dossiers thématiques dédiés](#).

⁴³² Bertrand Guillet, *La Marie-Séraphique, navire négrier*, éditions MeMo, 2009 et « Entre refoulement et reconnaissance, occultation et exposition, comment s'est constituée, durant le XX^e siècle, la collection sur la traite des Noirs au musée de Nantes », *In Situ [En ligne]*, 20 | 2013. Krystel Gualdé, *1716, Pauline, une esclave au couvent*, Autre reg'art, 2021, mais aussi des articles sur les questions de mise en musée des traites et de l'esclavage en réponse à des demandes internationales.

données du fait, dans certains cas, d'un manque de spécialistes formés localement notamment dans les outre-mer où il n'existe pas de département d'anthropologie ou de sociologie. Les problèmes peuvent venir aussi des collectivités locales, qui ne permettent pas toujours aux services de l'Inventaire de jouer pleinement leur rôle, avec des dotations parfois plus que réduites. Les difficultés des services de l'inventaire ne sont pas spécifiques aux outre-mer, mais il y a urgence dans leur cas, si l'on souhaite y conserver la mémoire de l'engagement ou des diverses formes de travail contraints qui s'y sont succédées, au-delà de ce que les archives seules peuvent en dire.

La révolution numérique et particulièrement le développement des portails généralistes ou dédiés à ces questions n'a pas fondamentalement changé la manière dont on écrit l'histoire, mais a ouvert des possibilités nouvelles de comparaison et a simplifié l'accès aux ressources ou à la bibliographie. Au niveau international, on pense évidemment à la base de données *Slave Voyages* pour les traites transatlantiques et désormais les traites internes de l'Amérique, ou, au niveau iconographique, à *Slavery images, A Visual Record of the African Slave Trade and Slave Life in the Early African Diaspora* de l'université de Virginie qui ont sans doute été les premiers portails dédiés aux thématiques du Livre Blanc. Aujourd'hui l'offre s'est beaucoup diversifiée aussi bien en Amérique du Nord qu'au Royaume-Uni, avec désormais de très nombreux portails regroupant des données archivistiques, iconographiques mais aussi archéologiques ou journalistiques documentant l'histoire des esclavages, des traites et de leurs héritages contemporains⁴³³ dans les espaces les plus divers à la période moderne et contemporaine.

Des ressources précieuses pour d'autres territoires, et notamment l'histoire de la Caraïbe esclavagiste, de l'Asie, de l'Afrique continentale, etc., sont également disponibles, dans le cadre de collaborations internationales qui permettent également de compenser le manque de moyens des territoires moins dotés⁴³⁴. Outre les gains de temps et d'argent, la finesse des informations incluses et des possibilités d'interrogation ouvrent, sur les portails les plus élaborés, des perspectives nouvelles, extrêmement importantes en matière d'histoire quantitative.

Avec l'aide du CNRS et diverses institutions du ministère de la Culture, la France n'est pas restée totalement à l'écart de ce mouvement avec la mise en ligne de bibliothèques virtuelles généralistes, permettant d'accéder à des articles anciens au travers du collEX Persée ou à des ouvrages et des archives spécialisés pour le collEX Manioc, hébergé à l'université des Antilles et indexé sur Gallica. En matière de documentation archéologique, on peut également citer le Catalogue Collectif Indexé (CCI) Frantiq, qui, en 2014, comprenait déjà plus de 600 000 notices catalographiques, avec des monographies de sites archéologiques, des ouvrages collectifs, congrès et catalogues d'exposition, les mélanges et un nombre toujours plus important de tirés-à-part et de notices de dépouillement, outre la littérature grise (travaux universitaires et rapports de fouilles). En revanche, comme cela a déjà été souligné *supra*, il n'existe pas encore de portail permettant d'accéder aux données issues des opérations archéologiques terrestres. Pour l'archéologie sous-marine et subaquatique, le DRASSM utilise le logiciel ISHTAR où tous les objets issus des opérations archéologiques sont renseignés, mais il s'agit d'abord d'une base de gestion des collections pour les gestionnaires du DRASSM, encore incomplète et dont l'accès est retenu pour les chercheurs, uniquement sur demande.

Divers centres d'archives territoriaux ou de services à compétence nationale ont suivi le mouvement avec la mise en ligne de tout ou partie de leurs collections : en premier lieu les ANOM, mais aussi différents services des archives départementales de l'ouest de la France, ou encore, à la Martinique, le site des archives territoriales, qui remplace celui de la Banque Numérique des

⁴³³ Pour une vue sans doute incomplète mais déjà riche, on consultera la recension proposée par le cluster d'excellence de Bonn (Slavery Digital Humanities – Websites, Databases, Digital Archives, and Collections. An Inventory, mis à jour en 2022) ou celle plus partielle de la John Carter Brown library.

⁴³⁴ Le Portail de la Digital Library of the Caribbean (DLOC) comprend ainsi les archives nationales d'Haïti, celles de l'Archivo Histórico de Vieques, diverses bibliothèques haïtiennes (celle des spiritains, des Frères de l'Instruction Chrétienne), les rapports de recherches de l'University of the Virgin Islands...

Patrimoines de la Martinique⁴³⁵, à La Réunion l'Iconothèque Historique de l'Océan Indien et, en Guyane, le récent portail des cultures guyanaises et amazoniennes⁴³⁶.

Quelques expériences d'indexation fine, notamment aux ANOM, ont également permis d'identifier des individus, esclaves, affranchis ou engagés, qui n'ont laissés que peu de traces écrites. Dans ce domaine, l'opération la plus ambitieuse est portée par le SIAF, dont le portail France Archives a vocation à agréger les inventaires et les fonds numérisés des autres services archivistiques et permet d'ores et déjà de faire des recherches fines contribuant ainsi au développement des travaux en micro-histoire sur les personnes mises en esclavage, les affranchis, etc. un outil qui reste néanmoins encore trop peu connu.

La grande majorité des chercheurs français sont devenus des utilisateurs assidus de ces contenus numériques et certains d'entre eux sont devenus également des producteurs de contenus numériques spécialisés de qualité, mis en ligne en accès libre et profitant donc à toute la communauté. On peut évoquer à ce titre la base récente « Esclavages et indemnités, l'empire colonial français du XIXe siècle », élaborée et mise en ligne par le CIRESC en mai 2021 dans le cadre du projet ANR REPAIRS, mais aussi plus préocurement la base « Le droit des esclavages et des traites, textes juridiques internationaux, nationaux et locaux produits en Europe, en Afrique et dans les Amériques du XVe au XXe siècle », mis en ligne par le Centre dès 2012⁴³⁷. Hors du CIRESC, d'autres outils numériques dédiés ou connexes ont également été créés, telle la base de donnée sur les équipages négriers havrais⁴³⁸ ainsi que la base Toflit 18, « Transformations of the French Economy through the Lens of International Trade, 1716-1821 »⁴³⁹ qui offre des données statistiques sur les chiffres de la balance de commerce de la France et une analyse interactive des flux et des réseaux maritimes nationaux et européens, précieuses pour évaluer l'importance de la traite dans l'économie française, mais qui reste encore assez méconnue hors de la sphère des économistes.

L'École Normale Supérieure de Lyon participe aux côtés du Center for Dependency and Slavery Studies (BCDSS), de Linnaeus University en Suède, de l'institut international pour l'histoire sociale des Pays-Bas, du consortium de la Slave Voyages Database et du projet GLOBALISE à la création d'une base de données concernant les circuits de traite dans l'Océan Indien. D'autres chercheurs enfin en restent parfois à un usage personnel de leurs outils numériques, même si certains acceptent la numérisation de leurs données personnelles, tel le registre Bossu, désormais accessible à tous sur le portail de la Bibliothèque nationale de France et bien utile aux spécialistes de la Traite⁴⁴⁰.

Enfin, il faut évoquer l'usage qui se développe des outils de lecture automatisée de documents manuscrits appuyés sur l'Intelligence Artificielle, comme le projet GIOPHARES piloté par les Archives Nationales, qui a permis en 2023-2024 de numériser les registres de l'Amirauté et ainsi de fournir de précieuses informations sur la présence des personnes noires, libres ou esclaves, sur le sol de France à la fin du XVIIIe siècle. D'autres initiatives similaires s'appliquent aux registres paroissiaux anciens⁴⁴¹. Le champ des documents relatifs aux esclavages et à leurs héritages restant à numériser reste immense. Il croise par ailleurs des attentes collectives qui, sur certaines sources, vont jusqu'au grand public : ainsi en est-il des documents identifiant nommément des personnes en esclavage et leur filiation (registres de plantation ou de traite, listes d'affranchissements, archives judiciaires ou notariales dans les colonies...), qui sont notamment mobilisées pour les recherches généalogiques. Un autre besoin est celui des chercheurs résidant dans d'anciennes colonies françaises et qui pour travailler sur le passé de

⁴³⁵ <https://www.patrimoines-martinique.org/>

⁴³⁶ <https://esclavage-indennites.fr/public/>

⁴³⁷ http://www.eurescl.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=148&Itemid=141&lang=fr

⁴³⁸ Normandie-Esclavage, base de données sur 6676 hommes d'équipages des bateaux négriers havrais (1749-1793).

⁴³⁹ Loïc Charles, Guillaume Daudin, Guillaume Plique et Paul Girard, TOFLIT18 website.

⁴⁴⁰ Il rassemble des données concernant 60 000 francs-maçons des XVIIIE et XIXE siècles, utiles dans tous les champs de la recherche en histoire sociale.

⁴⁴¹ On peut évoquer aussi le travail de l'économiste Marie Beilgeman qui a créé, en collaboration avec Arnault Gombert, un dispositif de numérisation automatique en open source pour les archives manuscrites.

leur territoire (Haïti, Sainte-Lucie, Trinidad, Sénégal, Maurice...) ont besoin de consulter des sources conservées dans notre pays. Toutes ces demandes appellent de la part de la France une politique de numérisation active et dotée de moyens mutualisés lui permettant de rivaliser avec les initiatives similaires développées à l'étranger ces dernières décennies.

2.1.4. Un champ médiatiquement dynamique par l'importance et la diversité de ses activités de démocratisation de la recherche

Le dynamisme de la recherche française sur les esclavages, les traites et leurs héritages s'apprécie également au travers des collaborations de ses chercheurs avec le monde de l'Éducation nationale, de la culture (festivals, musées et sites patrimoniaux), de la société civile en général, mais aussi de leurs présences dans les médias, bien au-delà des seules périodes de commémoration. Les quelques paragraphes ci-dessous tenteront d'en donner une vision qualitative, l'exhaustivité n'étant pas possible eu égard à la grande quantité des actions menées.

2.1.4.1. Des chercheurs impliqués dans la formation des plus jeunes et de leurs enseignants.

Les chercheurs spécialistes de l'esclavage, des traites et de leurs héritages participent activement à la diffusion des connaissances sur ces sujets, au travers d'actions de formations des professionnels de l'Éducation nationale intégrées ou non aux Plans Académiques de Formation (PAF) des différents territoires⁴⁴², mais aussi dans le cadre d'ateliers mis en place par les différents services d'archives un peu partout⁴⁴³. Depuis 2020, ils contribuent également aux journées ou demi-journées pédagogiques organisées par la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage, chaque année, dans une dizaine d'académies de l'hexagone et d'outre-mer et qui réunissent près d'un millier d'enseignants⁴⁴⁴.

Dans le champ de l'éducation populaire en direction des jeunes et des publics fragiles, certains chercheurs interviennent avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, notamment en Guadeloupe ou en lien avec le tribunal judiciaire de Fort-de-France en Martinique. Sous l'égide de la FME des interventions ont été proposées en 2024 avec les personnels du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise ou, à Marseille en 2025, avec des éducateurs sur la thématique « Musique et esclavage ».

Plus classiquement, de nombreux chercheurs spécialistes des esclavages et de leurs héritages sont présents aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois, souvent (mais pas exclusivement) à l'invitation de la FME qui participe au Festival depuis 2020, où elle propose chaque année des ateliers en lien avec

⁴⁴² Pour les initiatives académiques, deux exemples parmi un très grand nombre d'autres : *Enseigner la mémoire et l'histoire de l'esclavage, Archive, création décryptages*, organisée à l'initiative de la rectrice de l'Académie de Martinique, deuxième édition, mai 2015, Archives départementales de la Martinique ainsi que les journées de formation de l'Académie de Nantes intitulées *L'enseignement des questions socialement vives. Enseigner les traites, l'esclavage et leurs abolitions*, auxquelles a participé Bernard Michon en 2020, 2021 et 2022. Pour les initiatives individuelles, on mentionnera dans la diversité des publics, Myriam Cottias intervenue à 10 reprises dans des écoles parisiennes dans le cadre de l'action « L'histoire est une science », coordonnée par la Ligue de l'Enseignement, fédération de Paris en 2017 et 2018, mais aussi Charlotte de Castelnau-Lestoire, pour la présentation, en 2021 et 2022, de *Páscoa et ses deux maris* dans deux lycées d'Ile de France : Galilée à Gennevilliers (Académie de Versailles) et André Bouloche à Livry-Gargan (Académie de Créteil).

⁴⁴³ Dans le cadre du projet NAOM (la Nouvelle Aquitaine et les outre-mers), des actions de valorisation de l'histoire des traites et des esclavages et de leurs héritages sont menées dans les différents services d'archives. Certaines sollicitent des enseignants-chercheurs et d'autres des docteurs en histoire en poste dans les différentes institutions tel Jean-Christophe Temdaoui, auteur en 2020 d'une thèse d'histoire intitulée *Du Fleuve à l'Océan : l'arrière-pays de Saintonge-Angoumois, une expérience atlantique (1666-1792)*. De manière novatrice, ces ateliers s'attachent également à mettre en valeur l'implication des individus et des territoires de l'intérieur des terres et pas seulement des ports atlantiques dans la traite et l'esclavage atlantique.

⁴⁴⁴ Une petite vingtaine de chercheurs interviennent régulièrement depuis 2020 dans les formations de la FME dans l'hexagone et dans les outre-mer (hormis la Polynésie, la Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre et Miquelon).

le thème du concours la « Flamme de l’Égalité »⁴⁴⁵, des tables rondes et des conférences⁴⁴⁶ donnant l’occasion de découvrir un ouvrage récent⁴⁴⁷ ou de faire le point sur une thématique particulière⁴⁴⁸. D’autres acteurs, tels le Ministère de la Culture⁴⁴⁹ ou les organisateurs du festival « Histoire à venir » à Toulouse proposent⁴⁵⁰ également, ponctuellement, des ateliers pédagogiques avec le soutien des historiens.

Enfin, certains chercheurs sont directement à l’initiative. À Toulouse, en lien avec le concours de la « Flamme de l’Égalité », le département de philosophie s’astreint à proposer, chaque année, aux enseignants du secondaire un atelier réflexif sur ces questions qui relèvent aussi de la philosophie (Kant, Hegel, Marx...). Les chercheurs s’investissent également dans la production d’ouvrages pour la jeunesse. Amorcé au début des années 2000, dans le contexte du vote de la loi « Taubira », le mouvement s’est poursuivi dans les 15 dernières années avec par exemple des livres *Chronologix : l’esclavage* d’Antonio de Almeida Mendes et Clément Thibaud⁴⁵¹ (2019), *L’esclavage* de Frédéric Régent, dans la collection « racontée aux enfants » des éditions La Martinière jeunesse (2023), enfin *Idées reçues sur l’esclavage*⁴⁵² (2010) et *Histoire de la Réunion*⁴⁵³ (2021), de Gilles Gauvin, docteur en histoire contemporaine et ancien membre du CNMHE. D’autres supports ne sont pas oubliés et l’archéologue Max Guérout a ainsi participé à une bande dessinée sur les esclaves naufragés de Tromelin⁴⁵⁴. Enfin, spécifiquement sur la traite on pourrait mentionner *La traite des Noirs en 30 questions* d’Éric Saugera⁴⁵⁵.

Outre près de 200 articles ou vidéos mis en ligne sur son site⁴⁵⁶, l’INRAP a également conçu et produit, en 2021, une « archéo-capsule », exposition itinérante sur l’archéologie de l’esclavage colonial,

⁴⁴⁵ En 2021, la FME était présente au travers de 11 activités auxquelles participaient 17 historiens spécialistes de l’esclavages ou des post-esclavages ; en 2022, ils étaient 13 présents dans le cadre de huit modules.

⁴⁴⁶ En 2021, l’historienne Caroline Oudin-Bastide a détaillé pour le public de Blois le thème *Chanter en travaillant : Chants de travail et esclavage dans le monde colonial américain (XVIIe-XXe siècles)*.

⁴⁴⁷ En 2021, Paulin Ismard, Cécile Vidal et Benedetta Rossi présentaient *Les mondes de l’esclavage*, Antoine Guégan, lauréat de la bourse doctorale partenariale Fondation pour la mémoire de l’esclavage – Musée du Quai Branly, doctorant en études cinématographiques sur la Représentation de l’esclavage dans le cinéma américain et Maxime Toutain, lauréat du prix de thèse FME 2020, auteur de *La Santeria, mémoire vivante de l’esclavage* et Tiago Sapede, lauréat du prix de thèse FME 2021, auteur de *Le Roi et le temps, le Kongo et le monde. Une histoire globale des transformations politiques du Royaume du Kongo (1780-1860)*, présentaient également leurs travaux.

⁴⁴⁸ L’historien Antonio De Almeida Mendes, Geneviève Colas, créatrice et coordinatrice du Collectif « Ensemble contre la traite » et Louise Savri de la Commission Nationale Consultative des Droits de l’Homme échangeaient sur *L’esclavage moderne des enfants*.

⁴⁴⁹ Dominique Taffin, Dominique Rogers, Magali Claveau, *Résister à la condition d’esclave dans la Caraïbe*, Les Rendez-vous de l’histoire, Blois, Octobre 2014.

⁴⁵⁰ En 2024, le festival proposait un atelier *Enseigner l’esclavage autrement*, en se basant sur la base de données des annonces de marronnage et deux tables rondes : *Au fil du droit. L’esclavage de l’Antiquité à la période moderne* avec Paulin Ismard, Dominique Rogers et Natividad Planas et *Le marronnage contre l’esclavage : Brésil, Caraïbe, Guyane* avec Marie-Polderman, Emanuele de Maupeou, Dominique Rogers et Aurélia Michel.

⁴⁵¹ Antonio De Almeida Mendes, Clément Thibaud et Nicolas Otero, *Chronologix : l’esclavage*, in *L’histoire se déploie sous nos yeux, 60 dates essentielles sélectionnées et expliquées par des spécialistes*, éditions les Arènes, 2019.

⁴⁵² Gilles Gauvin, *Idées reçues sur l’esclavage*, Le cavalier bleu, 2010.

⁴⁵³ Gilles Gauvin et Fabrice Urbat, *Histoire de la Réunion*, Signe, 2021.

⁴⁵⁴ Max Guérout, *Esclaves et négriers*, Collection « Voir l’histoire », Fleurus, 2012 (avec un CD sur les fouilles de Tromelin).

⁴⁵⁵ Geste Éditions, (nouv. édition) 2021, 91p.

⁴⁵⁶ Le site propose 186 items en lien avec l’esclavage : publications, articles de presse, émissions de radio... Pour la période, entre 2012 et 2025, on pourrait signaler un podcast de Thomas Romon, archéo-anthropologue à l’Inrap, qui évoque le développement récent de l’archéologie de l’esclavage colonial, qui désormais redonne la parole aux personnes mises en esclavage et pas seulement aux planteurs. Sont consultables également des vidéos des interventions du colloque international *Archéologie de l’esclavage* organisé en 2012 par l’INRAP, le Comité pour l’histoire et la mémoire de l’esclavage, le ministère de la Culture et de la Communication et le musée du quai Branly, ainsi qu’un dossier multimédia sur les fouilles archéologiques qui se sont déroulés depuis les années 2000 dans l’océan Indien, notamment sur l’île de Tromelin.

intitulée « De sucre et de sang », qui documente avec des exemples de fouilles pris dans l'ensemble des territoires concernés (outre-mer et Afrique), la capture, la déportation, le monde de vie et de travail sur les habitations, la vie quotidienne des esclaves, les cimetières d'esclaves, le marronnage, enfin la mémoire enfouie de l'esclavage⁴⁵⁷. L'exposition a été accompagnée par un dossier pédagogique élaboré par la FME⁴⁵⁸.

Pour les enseignants, des synthèses efficaces ont été rédigées par des chercheurs de renom, parmi lesquels on peut mentionner *Être Esclave Afrique-Amériques (XVème-XIXème siècles)* de Catherine Coquery-Vidrovitch et Éric Ménard (2019), *Petite histoire de l'Afrique : L'Afrique au sud du Sahara, de la préhistoire à nos jours* (2016) de Catherine Coquery-Vidrovitch et bien sûr l'ouvrage et le film *Les Routes de l'esclavage*⁴⁵⁹ (le premier signé par Catherine Coquery-Vidrovitch, le second par Juan Gelas et Fanny Glissant), sans oublier les nombreuses synthèses produites par feu Marcel Dorigny⁴⁶⁰. Dans une dimension différente, l'ouvrage récemment dirigé par Ana-Lucia Araujo, Klara-Boyer Rossol et Myriam Cottias offre également aux enseignants des éléments scientifiques pour déconstruire les images produites par les sociétés esclavagistes et post-esclavagistes, en s'appliquant à décoloniser les imaginaires de l'esclavage, par l'analyse des représentations et des rapports de domination propres aux différents systèmes esclavagistes (Brésil, Antilles françaises, Afrique de l'Ouest et Océan Indien), par le truchement de sources visuelles, comme les images, les tableaux ou les objets (tapisseries, sculptures, vestiges archéologiques...)⁴⁶¹.

Le portail Canal U du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, accessible à tous, propose 360 vidéos portant sur les esclavages et les traîtes à toutes les époques⁴⁶². Même si tous les intervenants ne sont pas des Français, le tableau comparatif ci-dessous permet d'apprécier l'intérêt des chercheurs sur ces questions.

Tableau n°11 – Thématiques proposées par Canal U : une comparaison

Thèmes des épisodes	Nombres d'épisodes
Esclavages	360
Première Guerre mondiale	396
Les Vikings	25
Deuxième Guerre mondiale	161

⁴⁵⁷ <https://enseignants.inrap.fr/sites/edutheque/files/2021-01/201013-depliant-esclavage-interactif%20%281%29.pdf>

⁴⁵⁸ « Archéologie de l'esclavage colonial – Dossier pédagogique », un dossier comportant des éléments d'explication et de contexte sur chacun des thèmes de l'exposition-dossier ainsi que des pistes pédagogiques proposées aux enseignants et un dossier « Archéologie de l'esclavage colonial – Activités pour les élèves » soit un ensemble de fiches d'activité photocopiables en lien avec les thèmes de l'exposition pour faire travailler les élèves individuellement, en groupe ou en classe entière.

⁴⁵⁹ Catherine Coquery-Vidrovitch, *Les routes de l'esclavage : histoire des traîtes africaines, VIe-XXe siècle*, Paris, Albin Michel, Arte éd., 2018 et le film dont elle a été la conseillère scientifique

⁴⁶⁰ Marcel Dorigny et Bernard Gainot, *Atlas des esclavages*, 1ere édition 2006, 2^{ème} édition, 2022 ; Marcel Dorigny, *Atlas des premières colonisations : XVe-début XIXe siècle : des conquistadores aux libérateurs*, 2021 Autrement ; 2e édition, 2021 ; *Les abolitions de l'esclavage*, Que Sais-Je ?, 2018...

⁴⁶¹ Ana Lucia Araujo, Klara Boyer-Rossol et Myriam Cottias, *Cultures visuelles et matérielles de l'esclavage*, Paris, CNRS Éditions, 2024.

⁴⁶² https://www.canal-u.tv/recherche?search_api_fulltext=esclavage&op=Envoyer&sort_by=search_api_relevance

2.1.4.2. Des chercheurs impliqués dans la démocratisation de la recherche au profit du grand public

Au-delà de la reconnaissance de l'esclavage et de la traite comme crime contre l'humanité, la loi Taubira a fait de la transmission de cette histoire et de ses héritages une politique publique, pour laquelle la loi a créé une institution chargée de conseiller le gouvernement, le comité pour la mémoire de l'esclavage (CPME), qui deviendra le comité national pour la mémoire et de l'histoire de l'esclavage (CNMHE). Pendant les 15 années qu'il a existé, ce comité a toujours été présidé par un chercheur ou une chercheuse spécialiste(s) de ces questions (Maryse Condé, qui était à l'époque professeure à *Columbia University* à New York, Françoise Vergès, Myriam Cottias et Frédéric Régent) et compté plusieurs autres chercheuses ou chercheurs parmi ses membres, aux côtés de représentants associatifs et de personnalités du monde culturel ou médiatique.

Le bilan de l'action du comité est loin d'être négligeable, puisque c'est à lui que l'on doit notamment la création de la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et des leurs abolitions (fixée par le président Jacques Chirac au 10 mai), l'organisation de la cérémonie nationale, chaque 10 mai, avec la présentation d'une exposition annuelle élaborée par le Comité, la création du concours de la Flamme de l'Égalité, l'institution d'un Prix de thèse annuel qui a couronné de nombreux jeunes chercheuses ou chercheurs appelés à un bel avenir. C'est cet acquis très consistant, malgré la faiblesse des moyens dont disposait le comité, qu'a repris la FME à sa création, en remplacement du comité qui a été dissous par décret en 2019.

Dotée de l'autonomie juridique et de davantage de moyens, la FME a pu, dans sa gouvernance, donner aux chercheuses et chercheurs une place qui leur soit propre, en se dotant d'un conseil scientifique exclusivement constitués de personnalités du monde académique, contrairement à la composition du CPME et du CNMHE dont les membres venaient d'horizons divers, non exclusivement scientifiques. Désormais liée au gouvernement par une convention pluriannuelle, la FME a repris la fonction de conseil que jouait le Comité sur les questions liées à la transmission de la mémoire de l'esclavage.

Dans ce cadre, la Fondation propose et soutient chaque année, autour d'une thématique particulière, des actions partout en France à l'occasion du « Temps des Mémoires » qui réunit toutes les dates de commémorations officielles de la mémoire de l'esclavage, nationales et locales. Durant ce temps commémoratif, de nombreuses associations ou collectivités sollicitent des chercheuses et chercheurs pour des conférences, des soirées-débat...)⁴⁶³. De même, l'association Protéa organise, depuis quinze ans, un festival « des révoltés de l'histoire » qui propose aux publics de l'Ile-de-France et des outre-mer des documentaires en lien avec des thématiques évoquant l'esclavage et ses héritages, en accompagnant la projection d'un temps d'échanges entre le public et un historien spécialiste de la question traitée, tels Bruno Maillard, spécialiste de l'esclavage à La Réunion, Amzat Boukari, spécialiste du panafricanisme, membres de l'association, et bien d'autres⁴⁶⁴.

Dans les territoires ultra-marins, à l'exception de Mayotte, les chercheurs répondent largement présents aux très nombreuses sollicitations autour des commémorations locales de l'abolition (le 22 mai en Martinique, le 27 mai en Guadeloupe, le 20 décembre à La Réunion). En Guyane, à la demande des services de l'État et des collectivités, ils s'investissent chaque année, pour un mois de conférences, d'émissions de télévision et de radio, du 10 mai au 15 juin⁴⁶⁵. Pour beaucoup de chercheurs, il s'agit d'un véritable engagement citoyen, dans des contextes où la radicalisation d'une partie de la population

⁴⁶³ Dans le cadre du Temps des Mémoires, entre 2021 et 2024, seuls 218 événements (soit environ 15,5%) des 1410 programmés, comprennent un temps de débat, des tables rondes ou une conférence sur les thématiques du LiBRE dont un tiers (72) organisés dans les outre-mer.

⁴⁶⁴ <https://www.revoltedelhistoire.fr/>

⁴⁶⁵ Information aimablement partagée par Isabelle Hidair-Krivosky.

rend parfois la prise de parole difficile, voire dangereuse, face parfois à des mouvements extrémistes et parfois violents⁴⁶⁶.

Le « Temps des Mémoires » est bien sûr favorable, mais les chercheurs sont également sollicités toute l'année, pour participer à des actions d'éducation populaire, sous forme d'événements ou de productions à partager. Du côté des actions régulières en présence réelle, on peut citer l'Université populaire du CM98, animée par Frédéric Régent, qui propose tous les mois des conférences à la Sorbonne et en ligne sur différents points de l'histoire des esclavages. Parmi les thèmes dernièrement traités en 2025, citons : « Zanzibar, au cœur de la traite et de l'abolition : que s'est-il vraiment passé ? » avec Raphaël Cheriau, docteur en histoire, chercheur associé Mesopolis (IEP Aix, AMU, CNRS) et *University College Dublin* ; « L'abolition de l'esclavage est-elle le fait des abolitionnistes ou le fait de la résistance des esclaves ? » avec Bruno Maillard et Frédéric Régent ; « l'Économie de plantation aux Antilles françaises » animée par Christian Schnakenbourg, docteur en histoire et en économie. A Massy, les « Mercredis de l'Histoire » animés par l'association CIFORDOM proposent une à deux conférences historiques par mois, animées par Lionel Trani, professeur d'histoire-géographie – parmi les thèmes abordés on peut citer par exemple : « Marronnes – Itinéraires de femmes et d'enfants en Martinique (1635-1848) », « 1794 – La fin de la Révolution en Martinique », « Les tribunaux spéciaux en Martinique et en Guadeloupe sous Napoléon », ou encore « Le procès d'Émilie, servante esclave de la mère de l'impératrice Joséphine de Beauharnais ».

Du côté des ressources en ligne, on peut évoquer les synthèses courtes à destination des enseignants et du grand public de l'Encyclopédie d'Histoire Numérique de l'Europe (EHNE)⁴⁶⁷ qui offre une vingtaine d'articles sur les traites, le travail forcé, la construction de la race, l'abolitionisme, les questions de mémoire et sujet, et, en Martinique, les productions numériques de l'association « Oliwon Lakarayib », dont l'objectif est de faire connaître l'histoire et la géographie de la Caraïbe en diffusant les travaux des chercheurs en sciences sociales sur une plateforme numérique tout public, et dont le site offre 20 vidéos concernant l'esclavage, l'engagisme et les questions de post-esclavages avec la participation de divers chercheurs⁴⁶⁸. De même, l'association des professeurs d'histoire et de géographie de la Guyane (APHG) organise depuis plusieurs années des colloques grand public auxquels sont invités les chercheurs et dont elle publie les actes⁴⁶⁹. Enfin, à la Réunion, depuis près de 20 ans, la Semaine de l'Histoire de l'Indianocéanie offre des manifestations scientifiques, ouvertes au grand public et dont plusieurs journées sont consacrées à l'esclavage.

Les institutions culturelles, et notamment les bibliothèques, sollicitent également les chercheurs. Le site de la BNF a développé le portail « La France aux Amériques », une bibliothèque numérique collaborative bilingue (français - anglais) fruit de sa coopération avec près de 18 institutions culturelles et universitaires françaises, canadiennes, américaines et britanniques, avec le concours de nombreux spécialistes de l'esclavage, comme Cécile Vidal, Myriam Cottias, Dominique Rogers. Il faut également citer le portail Manioc de l'université des Antilles, où les chercheurs participent à l'édition de sources en ligne, à l'animation et la diffusion de manifestations

⁴⁶⁶ Ainsi, Kemi Séba a reçu, devant une salle comble, la médaille d'honneur de la ville de Cayenne.

⁴⁶⁷ Cf. notamment Catherine Coquery-Vidrovitch, « Les États africains et la traite européenne, 17e-19e siècles », EHNE [en ligne], mais aussi Virginie Chaillou-Atrous, « Engagisme et coolies dans les colonies européennes au 19e siècle », EHNE [en ligne] ou Itay Lotem, « Le 10 mai, journée nationale des mémoires de l'esclavage et de ses abolitions », EHNE [en ligne].

⁴⁶⁸ En 2025, 45 vidéos avaient été mises en ligne dont 20 concernant l'esclavage, l'engagisme et les questions de post-esclavages avec la participation de Jessica Balguy, Myriam Cottias, Frédéric Régent, Cécile Celma, Malcom Ferdinand, Jean-Pierre Sainton, Mael Lavenaire, Clara Palmiste, Sabine Andrivon-Milton, Aurélia Michel, Julie Duprat, Erick Noel, Charlotte de Castelnau L'Estoile, Jessica Pierre-Louis, Sylvain Mary, Elisabeth Landi, Abel Louis, Thomas Romon et Céline Flory.

⁴⁶⁹ Jacqueline Zonzon, Sarah Ébion et Lydie Choucoucou Ho-Fong-Choy, *Les résistances à l'esclavage. Perspectives historiques et contemporaines*, Paris, Karthala, 2010 mais aussi *Les Résistances à l'esclavage en Guyane (XVIIe-XIXe siècles)*, Matoury, Ibis Rouge, 2014 ; Jean-Pierre Bacot et Jacqueline Zonzon, (dir.), *Guyane, histoire et mémoire. La Guyane au temps de l'esclavage : discours, pratiques et représentations*, Matoury, Ibis Rouge éditions, 2011.

scientifiques et du Blog, ainsi que, plus classiquement, à des productions scientifiques sur papier, avec le soutien des collectivités territoriales ou régionales⁴⁷⁰, ou à la demande de la Documentation française⁴⁷¹.

Depuis 2020, la FME, avec son site internet et ses comptes de réseaux sociaux, est aussi devenu un acteur important dans la diffusion des travaux scientifiques sur les esclavages et leurs héritages : elle propose chaque année au lauréat du prix de thèse de la Fondation de présenter son travail ainsi qu'au jeune chercheur ou la jeune chercheuse lauréat ou lauréate de la bourse de fin de thèse FME/Musée du Quai Branly⁴⁷². La Fondation propose également une large collection de biographies, dont certaines sont rédigées directement par des chercheurs ou chercheuses, des Notes établies par son Conseil Scientifique sur des questions importantes⁴⁷³, deux séries thématiques animées par un jeune chercheur et une jeune chercheuse : *Cinéma & Esclavage* d'Antoine Guégan et *Esclavage & Musique* de Valérie-Ann Edmond-Mariette. Les chercheurs de son conseil scientifique sont sollicités pour relire des dossiers ou documents pédagogiques, présenter leurs travaux dans le cadre du podcast de la FME *Dans la bibliothèque du Paris Noir*⁴⁷⁴ et répondre à des demandes de conférences ou de conseils émanant d'institutions diverses. Enfin quelques autres rédigent également des biographies.

Les chercheurs sont également sollicités pour des interventions ou du conseil sur des documentaires, des films de fiction et des festivals de films.

Ce recours aux spécialistes académiques est classique pour les documentaires. Dans les années 2000, on peut évoquer les productions de la société Anekdoa *Ne suis-je pas ton frère ?* (2007), sur la société des Amis des Noirs de Paris et *La liberté générale* (2008), sur la première abolition française de l'esclavage en 1794 et les huit années de liberté qui suivirent auxquels avaient participé Jean-Michel Deveau, Marcel Dorigny, Frédéric Régent et Dominique Rogers. Dans les années 2010, on évoquera l'importante série en 4 épisodes déjà citée *Les routes de l'esclavage*, qui donne la parole à plusieurs dizaines de chercheurs et chercheuses, qui est régulièrement rediffusée en France et a été aussi largement diffusée à l'étranger, parfois de façon tronquée (notamment sur les premiers épisodes sur les traites transsahariennes)⁴⁷⁵. Dans les années 2020, on peut également citer le documentaire *L'esclavage à Bourbon* auquel Prosper Ève, Gilles Gauvin et Xavier Leterrier ont prêté leur concours ou la série de podcasts *Réparations* d'Adélie Pojzman-Pontay et Iris Ouedraogo (2022)⁴⁷⁶, à laquelle a participé Myriam Cottias.

⁴⁷⁰Ainsi, pour la Normandie, Éric Saunier a publié « La traite des Noirs à Rouen des Lumières à l'Abolition de 1848 », *Fascicule Histoire n°40*, Rouen, CREA, 2010, 23 p. ; « Histoire et mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions en Normandie », Conseil général de Seine-Maritime, 2011, 21 p. et « Histoire et mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions en Normandie », Ville du Havre, 2013, 21 p. En Martinique, les *Cahiers du Patrimoine*, édités par la région puis la collectivité territoriale de Martinique à partir de 2015, ont publié tous les articles ou numéros en lien avec les thématiques du Livre Blanc, dans les années 2000, sans réactualisation depuis : N°17 & 18 – Esclavages 1, de l'Antiquité à la veille de la Révolution de 1789 (2000) , N°19 & 20 – Esclavages 2, de la révolution de 1789 à la libération de 1848 (2005) ; N°21 & 22 – Esclavages 3 (2007) ; N°23 & 24 – Le Carnaval : sources, tradition, modernité (2007).

⁴⁷¹Voir par exemple Myriam Cottias, « La citoyenneté aux Antilles en 1848 », *Textes et Documents pour la classe* (TDC), réseau Canopé, Ministère de l'éducation Nationale, 2018.

⁴⁷²Les jeunes chercheurs boursiers FME sont sollicités pour créer des vidéos pour les réseaux sociaux (You tube ou Instagram) sur leurs sujets (voir [Camille Cordier](#)).

⁴⁷³Les quatre Notes portent respectivement sur la place de l'esclavage dans les programmes et manuels scolaires (octobre 2020), le rétablissement de l'esclavage par Napoléon (mars 2021), le lien entre racisme et esclavage (décembre 2023) et le bicentenaire de la double dette d'Haïti (mars 2025).

⁴⁷⁴Sur les 17 épisodes du podcast, presque tous les invités sont des chercheurs (sauf Simon Moutaïrou, Florence Alexis et Simone Schwarz-Bart).

⁴⁷⁵Le fait mentionné par M'hamed Oualdi dans *L'esclavage dans les mondes musulmans, traites, transformations et traumas*, éditions Amsterdam, 2024, p. 227.

⁴⁷⁶Production Paradiso Média, [diffusé sur les plateformes d'écoute](#), 7 épisodes,

Du côté de la fiction, la mini-série télévisée *Tropiques amers* (2007), réalisée par Jean-Claude Barny, a bénéficié de l'expertise de Myriam Cottias en qualité de conseillère scientifique ; plus récemment, elle a coréalisé avec Vincent Hazard le podcast *Code noir. Les révoltés du Goulet*, lauréat du prix du podcast de la fiction parrainé par la SACD en 2024⁴⁷⁷.

Hors du champ de l'histoire, les ethnologues et les anthropologues produisent assez couramment des documentaires en lien avec leur activité professionnelle. Ainsi, Gaetano Ciarcia a notamment co-réalisé avec Jean-Christophe Monferran trois documentaires sur la mémoire de l'esclavage au Bénin, à Bordeaux et Nantes ainsi qu'en Guadeloupe, respectivement *Mémoire promise* en 2014 qui a fait l'objet de nombreuses projections-débats lors de festivals, séminaires et conférences en France, en Angleterre, en Suisse, en Belgique, au Bénin et en Haïti ; *L'impasse Toussaint-Louverture* en 2019 et *Les ancêtres retournés* en 2020 qui n'ont pu être montrés que dans le cadre de trois séminaires universitaires, d'une projection publique en Guadeloupe et à l'occasion de visionnages préparatoires réservés à des collègues chercheurs, du fait de la situation sanitaire provoquée par l'épidémie de la COVID⁴⁷⁸. De même, le film documentaire *Les Diambourou : Esclavage et émancipation à Kayes (Mali)*, réalisé en 2014 par Marie Rodet, est constitué presque exclusivement d'entretiens effectués par elle dans la région de Kayes, au Mali, en 2010. Enfin, Fabienne Kanor a également réalisé une série documentaire intitulée *Les contes de la cale*, sur la mémoire de la traite négrière.

D'une manière plus générale, la littérature n'est pas en reste, avec une large production de romans qui introduisent le grand public à ces questions, d'une autre manière, particulièrement efficace et largement primée. Pour l'engagisme à La Réunion, on peut évoquer les ouvrages de Natacha Appanah (*Les Rochers de Poudre d'Or* (2006) et *La mémoire délavée*⁴⁷⁹ (2023) ; pour la traite et l'esclavage en Afrique, *La Porte du voyage sans retour ou les cahiers secrets de Michel Adanson* de David Diop⁴⁸⁰ ; pour la mémoire de la traite et les séquelles du passage du milieu, *Faire l'aventure* (2014, Grand Prix Carbet de la Caraïbe et du Tout-Monde) et *Je ne suis pas un homme qui pleure* (2020, Prix de *Las Americas*) de Fabienne Kanor⁴⁸¹, qui a aussi traduit en 2019 *Barracoon, the Story of the « Last Cargo »*, de Zora Neale Hurston, sans oublier son dernier roman *Louisiane*, paru en 2020, qui emboîte les pas d'un Français d'origine camerounaise à la découverte d'une Amérique abîmée par l'esclavage et les tensions raciales.

Ultime consécration, les artistes s'emparent également du travail des chercheurs. Ainsi, en 2018, Jeanne Balibar produit une lecture théâtrale des enquêtes de trois historiennes contemporaines, et notamment celle Charlotte de Castelnau-L'Estoile, dont les travaux avaient faire entendre la voix de Páscoa Vieira, une esclave angolaise accusée de bigamie par le tribunal de l'inquisition au XVIIe siècle⁴⁸² et condamnée après 10 années de combats judiciaires entre le Brésil, l'Angola et le Portugal. Le spectacle présenté à New York en 2018 le fut aussi en France en 2019, puis en 2022-2024 dans le cadre d'une tournée nationale⁴⁸³.

⁴⁷⁷ Le podcast a été élaboré à partir d'archives sur lesquelles Myriam Cottias et Stéphanie Belrose avaient travaillé pour l'ouvrage *Voix d'esclaves* coordonné par Dominique Rogers et publié, avec le soutien de la société des Amis des Archives, dans la collection « Esclavages-documents » chez Karthala-CIRESC.

⁴⁷⁸ Gaetano Ciarcia et Jean-Christophe Monferran, 2014. *Mémoire promise*, film-documentaire, IIAC/ministère de la Culture et de la Communication/CNRS Images, 76 min, mais aussi, en 2019, *Toussaint-Louverture*, film-documentaire, CNRS/EHESS/IMAF/IIAC, 42 min, et, en 2020, *Les ancêtres retournés*, film-documentaire, CNRS/EHESS/IMAF/IIAC, 37 min.

⁴⁷⁹ Natacha Apanah, *La mémoire délavée*, Mercure de France, 2023 ; *Les Rochers de Poudre d'Or*, Folio, 2006.

⁴⁸⁰ Après le Goncourt des Lycéens pour *Frère d'âme*, qui évoque la participation des tirailleurs à la première Guerre mondiale, David Diop a obtenu le prestigieux International Booker Prize en 2021 pour *La Porte du voyage sans retour*, paru aux éditions du Seuil en 2020.

⁴⁸¹ Fabienne Kanor, *Faire l'aventure*, Lattès, 2014 et *Louisiane*, Rivages, 2020.

⁴⁸² *Pascóa et ses deux maris. Une esclave entre Angola, Brésil et Portugal au XVIIe siècle*, PUF, 2019, avait été déjà été récompensé par le prix lycéen du livre d'histoire et le prix du Sénat du livre d'histoire en 2020.

⁴⁸³ Cf. *Les Historiennes*, Lecture-performance par la comédienne Jeanne Balibar. Autour de Anne-Emmanuelle Demartini, *Violette Nozière, la fleur du mal. Une histoire des années trente*, Emmanuelle Loyer, *Delphine Seyrig*

En 2018, le collectif Terre d'Art dirigé par Hervé Deluge et José Exilis s'empare de l'ouvrage dirigé par Dominique Rogers, *Voix d'esclaves*, pour une expérience mémorielle dans les jardins d'une ancienne habitation esclavagiste, La Pagerie, où naquit l'impératrice Joséphine de Beauharnais, en Martinique⁴⁸⁴.

Acteurs de la cité, les chercheurs, dans la diversité de leurs disciplines, sont également sollicités par les responsables politiques, à l'échelle locale ou nationale, pour répondre aux attentes de la société civile en matière d'information sur ces questions et leurs résonnances contemporaines. Pour répondre aux attentes des maires de France désireux de disposer d'un outil pédagogique pour les commémorations du 10 et du 23 mai, la FME a élaboré l'exposition grand public #CESTNOTREHISTOIRE - *Esclavage et abolitions : une Histoire de France*, avec le concours d'un comité scientifique associant Isabelle Dion, Sébastien Ledoux, Aurélia Michel et Dominique Rogers.

La FME et certains chercheurs ou certaines chercheuses sont également sollicitées par les responsables politiques pour les appuyer dans la préparation d'initiatives mémorielles d'importance majeure sur les questions de traite, d'esclavage et de leurs héritages. Au niveau national, on peut évoquer ces dernières années la participation de Myriam Cottias à la mission d'étude sur la recherche et l'enseignement des génocides et des crimes de masse, coordonnée par Vincent Duclert et commandée en 2016 par le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche⁴⁸⁵ ainsi que la mission de conseiller scientifique du Mémorial national en hommage aux victimes de l'esclavage qui a été confiée en 2019 à Frédéric Régent. De même, Klara Boyer-Rossol a été conseillère pour les projets de lois relatifs à la restitution de restes humains entreposés dans les collections publiques françaises (et à ce titre a été auditionnée au Sénat et à l'Assemblée nationale à partir de 2022), démarches qui ont conduit à la loi de 2023 et à la proposition de loi déposée en janvier 2025 pour ce qui concerne le territoire national (en particulier les territoires ultramarins).

2.1.4.3. Des acteurs et partenaires reconnus du monde de la Culture

La place de l'esclavage colonial dans les musées français a longtemps été discrète. Les villes portuaires de la façade ouest de l'Hexagone ont été les premières à se saisir du sujet, en réponse aux demandes de la société civile. Leurs musées ont commencé à s'investir sur ces questions parfois sous l'impulsion des chercheurs (à Nantes, avant l'élection de Jean-Marc Ayrault à la mairie en 1989), d'autres fois des politiques (à Bordeaux avec le Musée d'Aquitaine) ou des conservateurs (qui ont proposé à Honfleur, Rouen et le Havre la série d'expositions *Esclavage – Mémoires Normandes* en 2023). Dans tous les cas néanmoins, ces initiatives ont toujours associé des chercheurs dont les travaux ont nourri le discours des commissaires et responsables des collections.

A Paris, le musée national des Arts et Traditions Populaires (ATP) a consacré en 1998 une grande exposition aux Antilles dans le contexte du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage en 1848 : *Tropiques métis, mémoires et cultures de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion*. Coordonnée par l'écrivain Daniel Maximin et la conservatrice du patrimoine Florence Pizzorni, elle n'accordait qu'une place réduite aux aspects historiques de l'esclavage, au profit des apports culturels et mémoriels. Depuis lors les choses ont changé et plusieurs grands musées ou sites patrimoniaux nationaux ont ouvert leurs portes pour des expositions temporaires en lien avec ces thématiques, au moins en partie. On peut citer l'exposition *Tromelin, l'île des esclaves oubliés* au Musée de l'Homme

et Charlotte de Castelnau-L'Estoile, *Pascóa et ses deux maris*, présentée le 13 octobre 2018 au Festival Crossing The Line, Florence Gould Hall Theater, French Institute Alliance Française, New York. Reprise les 28 et 29 septembre 2019 au Festival d'automne 2019-2020, Théâtre des abbesses, Paris, puis par le Théâtre de Vidy Lausanne, tournée 2022-24, Bouffes du Nord, MC93 Bobigny, Marseille, Lyon, Bordeaux, Angers...

⁴⁸⁴ A la demande de la chercheuse, la voix des esclaves retrouvés dans le cadre du projet EURESCL a été conservée.

⁴⁸⁵ Rédaction des chapitres « Mémoire de l'esclavage et crime contre l'humanité », « Enseignement de la traite et de l'esclavage », « le concours La Flamme de l'Égalité » du *Rapport de la Mission d'étude en France sur la recherche et l'enseignement des génocides et des crimes de masse* paru en 2018 sous la direction de Vincent Duclert.

en 2019⁴⁸⁶, *Le modèle noir de Géricault à Matisse* au Musée d'Orsay également en 2019, l'exposition *Napoléon à la Villette* en 2021 (dont l'espace consacré au rétablissement de l'esclavage a été conçu par la FME) et enfin, la première exposition parisienne entièrement consacrée aux combats contre l'esclavage, *Oser la liberté, figures du combat contre l'esclavage* coproduite par la FME et le Centre des Monuments Nationaux (CMN) au Panthéon en 2024. Enfin, depuis le 19 mars 2025, le centre Georges Pompidou accueille l'exposition, *Paris noir, circulations artistiques et luttes anti-coloniales, 1950-2000*.

Chacune de ces expositions aborde des grandes thématiques du Livre Blanc : la traite atlantique et son mépris de la personne humaine, l'intégration des Noirs à la société française du XVIII^e siècle au XXI^e siècle et particulièrement au milieu des artistes, la place du système esclavagiste colonial et des résistances qu'il a suscitées dans le récit national, enfin les combats pour la liberté et l'abolition⁴⁸⁷, et propose un ensemble d'événements autour de l'exposition elle-même. L'exposition *Le modèle noir* avait ainsi donné lieu à des événements auxquelles ont participé des chercheurs français tels Sylvie Chalaye, anthropologue et historienne des représentations de l'Afrique et du monde noir dans les arts du spectacle, Maureen Murphy, Julie Duprat, spécialiste des Noirs en France au XVIII^e siècle, Christelle Taraud, ainsi qu'une table ronde sur les *Femmes noires de France* qui a réuni l'historien Pap N'Diaye, Audrey Célestine, alors jeune docteure en sciences politiques, Mame-Fatou Niang, enseignante-rechercheuse en littérature francophone aux États-Unis et la réalisatrice Rama Thiaw. L'exposition a également été le cadre du colloque inaugural de la FME, alors encore en préfiguration, avec les rencontres « Patrimoines Déchaînés » sur deux jours en mai 2019, qui ont associé chercheurs, artistes, responsables d'institutions et journalistes selon un modèle que la Fondation a reproduit pour ses événements ultérieurs.

D'autres musées parisiens changent leur approche de ces questions⁴⁸⁸. Le musée du Quai Branly s'attache à mettre en valeur l'histoire de l'esclavage, qui, à l'ouverture du musée, avait été relativement négligée au profit d'une vision n'intégrant pas les espaces transcontinentaux et les dynamiques, en créant désormais un espace dédié à ces questions au sein de l'unité patrimoniale Amériques, en co-organisant un festival de films sur les esclavages avec la FME et en programmant plusieurs expositions mettant en valeur les diasporas noires dans le monde, notamment *The Color Line – Les artistes africains-américains et la ségrégation* en 2016-2017 et *Black Indians de la Nouvelle-Orléans* en 2022-2023⁴⁸⁹.

A Paris comme en province, les spécialistes des thématiques du LiBRE sont sollicités pour faire évoluer les pratiques et la scénographie des musées français. Dès le début des années 2010, la politologue Françoise Vergès, co-fondatrice de l'association « Décoloniser les arts » en 2015, collabore

⁴⁸⁶ L'exposition a d'abord été présentée à Paris, puis elle a été délocalisée en province et dans les outre-mer.

⁴⁸⁷ Selon le souhait de Laurence des Cars et de Jacques Martial, alors président du MACTe, l'exposition française s'articule « de la fin du XVIII^e siècle à l'entre-deux-guerres et excède quelque peu la période couverte par les collections du musée d'Orsay (1848-1914), tout en faisant le lien avec l'histoire politique et sociale de la France. De la Révolution française à l'abolition de l'esclavage en 1848, de la révolte de Saint-Domingue en 1791 à l'émergence du concept de négritude, ces presque deux siècles sont les témoins privilégiés des tensions, luttes et débats qu'occasionne la naissance de la modernité démocratique, et dont le monde des images s'est chargé et nourri. Lentement elle voit s'affirmer, en dépit de toutes sortes de réticences et d'obstacles, une iconographie, et même une identité, noires. S'éCLAIRENT alors les liens de continuité profonds qui unissent le XIX^e siècle au XX^e siècle, jusqu'à notre époque contemporaine ».

⁴⁸⁸ Pour une analyse globale de l'évolution des politiques muséales à Paris, on consultera André Delpuech, « En attendant les barbares : archéologie, ethnologie et anthropologie au musée » in Catherine Louboutin et Anne Lehoëff, *Archéologie en musée et identités nationales en Europe (1848 — 1914), Un héritage en quête de nouveaux défis au 21^e siècle*, Sidestone press, 2021, p. 437-460 : pour le musée du Quai Branly Jacques Chirac, Benoît de L'Estoile, *Le Goût des autres: de l'exposition coloniale aux arts premiers, petite Champs essais, Flammarion, 2010*.

⁴⁸⁹ <https://www.arts-in-the-city.com/2022/10/30/exposition-black-indians-de-la-nouvelle-orleans-au-musee-du-quai-branly-partez-a-la-decouverte-dun-nouveau-monde/> ; <https://www.amisquaibranly.fr/wp-content/uploads/2016/09/interview-daniel-soutif.pdf>

avec le Louvre. Elle a également programmé plusieurs expositions pour le Mémorial de l'abolition de l'esclavage à Nantes ; a dirigé entre 2002 et 2010 le programme scientifique et culturel d'un musée à La Réunion, pour lequel elle a proposé le « musée sans objets ».

En 2019, Silyane Larcher, Pap Ndiaye et Audrey Célestine font partie du conseil scientifique pour la préfiguration de la nouvelle exposition permanente du musée national de l'histoire de l'immigration⁴⁹⁰ ; en 2019-2020, Myriam Cottias est membre du Conseil scientifique du Musée d'Aquitaine et, en 2021, membre du Conseil scientifique du projet de reconfiguration de ce musée. A une autre échelle, entre 2010-2015, elle était membre du comité scientifique de l'action transversale « Les patrimoines de la Traite négrière et de l'esclavage », du Ministère de la culture, Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, Direction générale des patrimoines.

Au niveau local ou régional, de nombreux chercheurs s'investissent pour des études de provenance, des conseils sur la rédaction des cartels⁴⁹¹, l'organisation d'une exposition ou l'aménagement d'un site patrimonial ou la rédaction d'articles dans un catalogue d'exposition. D'autres accompagnent les équipes des institutions culturelles dans la mise en valeur de leur site ou leur projet scientifique et pédagogique, dans le cadre des ethnopôles ou de divers projets ponctuels. Ainsi, la manifestation scientifique *L'histoire en images : l'esclavage*⁴⁹², est co-organisée par le Musée d'histoire de Nantes, le CRHIA de l'université de Nantes et l'association des Anneaux de la mémoire. En 2022 et 2023, elle a invité « huit historiennes et historiens à décrypter et commenter une image de leur choix sur le thème de l'esclavage, pendant 8 minutes chrono. Cette conférence-performance permet, dans un format dynamique, de mieux faire connaître les différentes réalités des traites, des esclavages et des émancipations ». En 2024, y participaient notamment Virginie Adane, Antonio De Almeida Mendes, Virginie Chaillou-Atrous, Françoise Le Jeune, professeure en histoire et civilisation britannique et nord-américaine, Alain Messaoudi, maître de conférences HDR en histoire contemporaine, Bernard Michon, maître de conférences en histoire moderne.

D'autres agissent également à l'international, tels Klara Boyer-Rossol auprès de *l'Intercontinental Slavery Museum* de Port-Louis à l'île Maurice, qu'elle accompagne dans la conception de son parcours permanent et pour l'accueil des bustes de la collection d'Eugène Huet de Froberville ou Jean-Marie Théodat avec le Musée du Panthéon national haïtien (Mupanah) en Haïti. Pour les outre-mer français, Bernard Michon, Matthieu Dussauge, Marie Hardy et Dominique Rogers ont été sollicités par l'association des Anneaux de la mémoire pour du conseil scientifique (recherches historiques, conseils pour la scénographie et rédaction de contenus) dans le cadre de la valorisation de l'habitation cafeyère « La Grivelière » en Guadeloupe⁴⁹³ ; pour La Réunion, près d'une trentaine chercheurs ont collaboré avec le musée de Villèle pour alimenter le riche portail « Société de plantations, histoire et mémoire de l'esclavage à La Réunion », parmi lesquels Prosper Eve, Bruno Maillard, Klara Boyer-Rossol, Rafael Thiébaut, Sabine Noel, Albert Jauze, Claude Wanquet, Reine Claude Grondin, Gilles Gérard, Philippe Haudrère, Jérémy Boutier, Danielle Barret....

⁴⁹⁰ Mathieu Grenet, Silyane Larcher, Anne Simonin, « Date pilier : 1789 », in Romain Bertrand, Patrick Boucheron. *Faire musée d'une histoire commune. Rapport de préfiguration de la nouvelle exposition permanente du Musée national d'histoire de l'immigration*, Seuil ; Musée national de l'Histoire de l'Immigration, p. 107-113, 2019.

⁴⁹¹ En 2016, le musée Carnavalet a sollicité Anne Lafont et Silyane Larcher pour accompagner d'un cartel approprié l'accrochage de l'enseigne d'un marchand de vin, intitulée « à la tête noire » et surtout celle du « nègre joyeux », qui, après avoir suscité beaucoup de polémiques et de dégradations, avait été offerte à la ville de Paris.

⁴⁹² <https://nantes-histoire.org/lhistoire-en-images-esclavage/>

⁴⁹³ <https://habitationlagriveliere.com/>

2.1.4.4. Des intervenants réguliers dans les médias

Au-delà de leur contribution à la production de documentaires ou de films, déjà évoquée *supra*, les chercheurs français spécialistes de l'esclavage sont de plus en plus sollicités par les médias, (presse, télévision et radio).

Ainsi, une simple recherche sur le site de France Culture, au travers de sa sélection des meilleures « émissions de savoir » en histoire, en philosophie et en sciences sociales offre 5 podcasts sur les thématiques du Livre Blanc, pour un total de 107 épisodes. Les thématiques concernent aussi bien les questions d'esclavage dit moderne, que les esclavages historiques de l'Antiquité à nos jours, dans tous les espaces (mondes musulmans, Europe, Asie, Amérique du Nord et du Sud et leurs héritages dans les sociétés contemporaines. D'une durée de quelques minutes à près d'une heure⁴⁹⁴, ces épisodes proposent une belle sélection auxquels ont participé des spécialistes reconnus tels M'hamed Oualdi et Inès Mrad Dali pour les mondes musulmans, Paulin Ismard pour l'esclavage dans l'Antiquité et le monde, Catherine Coquery-Vidrovitch pour les traites africaines et atlantiques, René Bélénus, Myriam Cottias, Gérard Lafleur, Érick Noel, Caroline Oudin-Bastide, Frédéric Régent, Dominique Rogers pour l'esclavage en France du XVIIe au milieu du XIXe siècle mais aussi Christine Chivallon, Céline Flory, Stéphanie Mulot, Raymond Boutin, Justin Daniel pour les sociétés antillaises post-esclavagistes contemporaines, à côté pour l'histoire médiévale de Sandrine Victor, spécialiste de l'économie et de la société du chantier médiéval, autrice d'un essai sur l'esclavage au Moyen-Âge en France et d'Elvan Zabunyan en histoire de l'art. Les 107 épisodes dans les meilleures émissions de France Culture peuvent sembler en soi un résultat modeste, mais on notera toutefois que la thématique est bien placée sur cette radio comparativement à d'autres thèmes plus populaires, comme le suggère le tableau ci-dessous.

Tableau n°12 – Nombre de podcasts et d'épisodes de la sélection « esclavages » du site de France Culture, par thèmes

	Podcasts	Épisodes et/ou articles
Les esclavages et les traites	5	107
La guerre d'Algérie	4	114
La Shoah	0	102
L'Égypte ancienne	0	14
Les Vikings	2	21
La première Guerre Mondiale	1	29

Elles ne constituent pas la totalité des émissions sur le sujet sur France Culture et notamment sur les questions de post-esclavage, pour les raisons déjà évoquées, , ce qui invisibilise certains travaux. Ainsi, on aurait pu également ajouter d'autres émissions sur France Culture et notamment un épisode du podcast *Avoir raison avec... Toni Morrisson* auquel ont participé Audrey Célestine et Maboula Soumahoro⁴⁹⁵.

En revanche, une recherche, avec le filtre esclavage, sur l'ensemble des radios du groupe radio France offre un total de 178 émissions, dont 6 podcasts, avec notamment 46 épisodes sur France Inter, entre 2008 et 2024. Sur cette radio publique, le thème est abordé dans des émissions de nature diverse : La marche de l'histoire, 2000 ans d'histoire, Le vif de l'histoire, Histoire de..., La fabrique du Nouveau monde, Les histoires du nouveau monde, L'instant M, Géopolitique, mais aussi Le téléphone sonne, les journaux, L'invité de ..., La revue de presse, enfin les « Podcasts du week-end », l'émission Capture d'écran, Chroniques littorales...

⁴⁹⁴ <https://www.radiofrance.fr/recherche?term=esclavage&station=franceculture>

⁴⁹⁵ <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/avoir-raison-avec/heritages-politique-et-memoriel-4042631>

Enfin, d'autres radios ou télévisions, telles France Ô, BFM, LCI, France Info, RFI, TV Public Sénat, Chaîne KTO, et bien sûr les diverses télévisions des outre-mer font également appel aux spécialistes de ces questions. Plus largement, des organes de presse aussi divers qu'au niveau national *Le Monde*, *La Croix*, *Libération*, et au niveau régional, *Sud-Ouest* ou *Ouest France*, enfin des magazines, tels *Historia*, *L'histoire*, *Histoire-magazine*, *Philosophie magazine*, *Géo*, *Le nouvel Observateur*, les sollicitent également.

Les quelques pages ci-dessus témoignent de l'engagement des spécialistes de l'esclavage, des traites et de leurs héritages pour la démocratisation de la recherche sur ces sujets. Le bilan est riche, foisonnant, mais encore insuffisant. Partout en effet, et particulièrement dans les outre-mer, les institutions culturelles, les collectivités et les enseignants demandent plus de liens avec les universités, plus d'ateliers stimulants intellectuellement, plus d'outils pédagogiques adaptés à leurs besoins, plus de collaborations scientifiques pour la valorisation avec les musées, plus de médiations répondant aux demandes des populations, et selon des modalités plus interactives ou plus ludiques. Or, ce sont souvent les mêmes qui sont sollicités, ce qui limite la capacité du champ à répondre à ces besoins pourtant pressants, sur des sujets sensibles.

2.2. Un champ en manque de visibilité et de structuration

En dépit d'un dynamisme scientifique indéniable, d'une forte attractivité étudiante et médiatique, ainsi que de ressources documentaires massivement disponibles, quoique pas toujours identifiées comme telles, le champ couvert par le Livre Blanc reste peu visible dans le financement et l'organisation de la recherche française, ce qui nuit tant à son développement qu'à sa reconnaissance au niveau local, national et international, ainsi qu'à sa capacité à faire partager les résultats des travaux menés par les chercheuses et chercheurs qu'il rassemble.

2.2.1. Un champ qui sur les deux dernières décennies a été davantage soutenu financièrement par l'Union européenne que par la France.

Les éléments réunis par la mission en ce qui concerne les sources de financement de la recherche sur les thématiques du LiBRE sur les vingt dernières années montrent, d'une part, que le soutien apporté à ce secteur est moins important en France que chez certains de nos voisins (Royaume-Uni, Allemagne) et, d'autre part, que les financements émanant de l'Union Européenne ont été plus importants que les financements issus directement de sources françaises – même s'il faut bien sûr rappeler que le budget de recherche de l'UE est lui-même soutenu par la France, qui y contribue à hauteur de 17%⁴⁹⁶.

2.2.1.1. Un soutien national plus faible que nos voisins

En France, depuis la création de l'Agence Nationale de la Recherche en 2005, seuls **neuf projets** en lien avec les thématiques du Livre Blanc ont été soutenus par cet organisme, soit **0,3% des projets, pour un montant total de 2 464 523 euros et un montant moyen de 273 835,9 euros**⁴⁹⁷. On notera également qu'aucun projet financé par l'État dans le cadre des Programmes d'Investissements d'Avenir (PIA) et notamment de France 2030, ne concerne les esclavages, les traites ou leurs héritages contemporains, alors même que le PIA comprend un volet culturel qui « vise à placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs » et pour lequel les questions d'héritages de l'esclavage dans les arts, les musées auraient pu être incluses.

Ce constat s'apprécie également en valeur relative, si l'on compare les efforts des autorités françaises à ceux d'autres pays voisins de la France : ainsi, entre 2018 et 2024, soit cinq années (à

⁴⁹⁶ Information aimablement transmise par Fabrice Boudjaaba, INSHS.

⁴⁹⁷ On appréciera ces chiffres en prenant en compte le fait que le budget de l'ANR est passé de 669 milles euros en 2005 à 1,2 milliard d'euros en 2023.

comparer aux 20 ans du point précédent), l'agence britannique *UK Research and Innovation* a soutenu neuf projets en lien avec les thématiques du Livre Blanc pour un montant total de 7 146 625 livres (8,1 M€ au taux de change 2018), soit une moyenne de 794 069 livres sterling (902 K€ au taux de change 2018) par projet ; de même, l'Allemagne, au travers de la Deutsche Forschungsgemeinschaft/German Research Foundation (DFG), investit largement sur cette thématique, notamment au travers du cluster d'excellence de l'université de Bonn, *Center for Dependency and Slavery Studies* (BCDSS), créé en 2017 et qui, en 7 ans, a pu recruter une centaine de chercheurs et disposer d'un budget de plusieurs dizaines de millions d'euros par an⁴⁹⁸. D'autres agences et fondations soutiennent également les chercheurs des autres universités allemandes, et la principale agence de moyens allemande (la Deutsche Forschungsgemeinschaft) a accordé 385 000 euros pour le projet d'Ulrike Schmieder *Memories of Atlantic Slavery. France and Spain, the French Caribbean and Cuba Compared in the Context of Global Debates about the Commemoration of Slave Trade and Slavery*, sur la période de 2018-2022 et 780 750 euros pour projet dirigé par Mickael Zeuske et Alexa Voss : *Atlas of the History of Slavery in the French and Spanish Territories of Santo Domingo from the 16th century to the end of the 18th century*.

2.2.1.2. *Une recherche bien soutenue par l'Union européenne, mais où les projets coordonnés par les Français restent peu nombreux.*

L'Union européenne au travers de ses divers programmes « Excellent science » et notamment des bourses ERC et Marie Skłodowska-Curie (MSCA) accorde, depuis plusieurs années, un fort soutien aux thématiques du Livre Blanc, en lien avec le développement des études sur ces questions dans de très nombreux pays d'Europe où de nouveaux centres dédiés sont apparus autour des traites occidentales ou orientales, des traites internes, des esclavages de l'Antiquité à nos jours, du travail forcé en Afrique ou des héritages de ces questions dans les sociétés contemporaines. La Suisse même redécouvre son passé esclavagiste et son implication dans les traites atlantiques et ses chercheurs participent au débat sur les abolitions⁴⁹⁹. L'Espagne, qui était restée longtemps discrète sur ces questions, s'attèle, certes encore timidement, à la tâche, après le Danemark, l'Italie, la Suède, et même le Portugal. De même, en lien avec les musées et les communautés des différents pays européens, sont menées des actions de recherche tant sur les contenus historiques et les revendications décoloniales que sur les bonnes

⁴⁹⁸ Un quart du budget émane du Land et les trois quarts restants relèvent de l'État fédéral.

⁴⁹⁹ Dès le XVIII^e siècle et au cours du XIX^e siècle, des particuliers helvétiques sont propriétaires d'habitations esclavagistes au Suriname, en Guyane française et dans la partie française Saint-Domingue, ainsi qu'à Cuba et au Brésil. D'autres investissent dans le commerce transatlantique au travers des exportations d'indiennes ou d'opérations de traite. D'autres enfin assurent des entreprises négrières. Au XIX^e siècle, nombre d'établissements bancaires, tel le Crédit suisse, ont été fondés sur des capitaux en lien avec ce type d'activités. Cf. Thomas David, Bouda Etemad, Janick Marina Schaufelbuehl, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, Antipodes, 2005 ; Hans Fässler, *Une Suisse esclavagiste. Voyage dans un pays au-dessus de tout soupçon*. Editions Duboiris, 2007 ; Olivier Pavillon, *Des Suisses au cœur de la traite négrière, De Marseille à l'Île de France, d'Amsterdam aux Guyanes (1770–1840)*, Antipodes 2017. Jusqu'en 2017, les autorités helvétiques étaient dans le déni sur ce sujet, mettant davantage en valeur les acteurs abolitionnistes et la neutralité des Suisses. En 2024, une série de vidéos intitulée *Nos Esclaves* dénonce cette situation sur la Radio Télé Suisse (RTS). Sur les racines du racisme anti-noir, la RTS diffuse, dès 2023, une série intitulée *La Face cachée de la Suisse* et notamment un documentaire *Boulevard du Village noir* du réalisateur genevois Shyaka Kagame. Dans la foulée, plusieurs institutions patrimoniales fédérales ont également mis en valeur ces questions notamment avec les expositions 2024-2025 : Musée national Suisse de Zurich, *Colonialisme, Une Suisse impliquée* (13.09.2024-19.01.2025) ; Musée d'Ethnographie de Genève, *Mémoires, Genève dans le monde colonial*" (3.05.2024-05.01.2025) pour le versant muséal et de valorisation de ces travaux.

pratiques en matière de médiation, notamment au Royaume-Uni, au Pays-Bas et au Danemark⁵⁰⁰. De manière caractéristique, dans le cadre du programme européen Horizon 2020, l'Union européenne a retenu 51 projets en lien avec les esclavages et le commerce des êtres humains⁵⁰¹, dont les porteurs de projets étaient issus de 14 pays européens différents⁵⁰².

Sur la période de 2007 à 2024, trois programmes cadres rendent compte de l'investissement de l'Union européenne : le Specific programme: "Ideas" implementing the Seventh Framework Programme of the European Community for research, technological development and demonstration activities (2007 to 2013), le programme Horizon 2020, pour la période allant de 2014 à 2020, enfin le programme en cours Horizon Europe, allant de 2021 à 2027. Tous mettent en évidence un fort soutien accordé aux équipes de recherche françaises, mais leur place encore trop modeste, malgré une nette progression des projets retenus.

Le Specific programme: "Ideas" implementing the Seventh Framework Programme of the European Community for research, technological development and demonstration activities (2007 to 2013) a ainsi soutenu le projet EURESCL (Slave Trade Slavery Abolitions and their Legacies in European Histories and Identities) dirigé par Myriam Cottias, directrice de recherches au CNRS, seul projet français soutenu sur les dix concernant les thématiques du Livre Blanc financés dans ce cadre par l'Union européenne entre 2007 et 2013, pour un montant de 1 490 171 € (soit 13 % du total de ces dix projets). Dans le cadre du programme Horizon 2020, la situation s'est améliorée de manière significative en valeur absolue avec cette fois-ci cinq projets français retenus portant sur les esclavages historiques et contemporains en Afrique et au Proche-Orient ainsi que sur leurs héritages culturels et sociaux contemporains, même si, mis ensemble, ils représentent moins de 10% des projets financés par l'Europe en lien avec les thématiques du Livre Blanc.

⁵⁰⁰ L'action des musées de Bristol et Liverpool est trop bien connue pour la détailler davantage. Pour les Pays-Bas, on peut évoquer les expositions *Slavernij* au Rijksmuseum en 2021 et *Afterlives of Slavery* du Tropenmuseum en 2021 ou la collaboration internationale, en cours depuis 2013, entre le Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-marines du ministère français de la Culture et la ville d'Amsterdam autour de la découverte du « Leusden », mais aussi, bien plus tôt, l'érection, dans l'Oosterpark d'Amsterdam, d'un monument national de l'esclavage en 2002, enfin des expositions présentées dans les principaux musées du pays et un circuit touristique (le *Black Heritage Tour* mis en place dans Amsterdam depuis 2013). D'une manière générale, le projet européen « *Museums and Community : Concepts, Experiences, and Sustainability in Europe, Latin America and the Caribbean* » coordonné par la University Court Of The University Of St Andrews, traduit également l'actualité de ces questions.

⁵⁰¹ Cf. liste en annexe du rapport final.

⁵⁰² Des pays aussi divers que l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la France, l'Italie, la république d'Irlande, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et la Tchéquie y participaient. Dans le cadre de l'actuel programme Europe, outre Israël, des projets émanant de la Finlande, de l'Estonie, la Grèce et de la Pologne ont également été sélectionnés.

Tableau n°13 – Les projets en lien avec les esclavages et les traites coordonnés par des équipes françaises dans le cadre du programme Horizon 2020

Titre du projet	Institution porteuse du projet (Nom du porteur de projet)	Montant alloué
Slavery in Africa: A Dialogue between Europe and Africa » (SLAFNET) ⁵⁰³	Institut de recherche pour le développement (Marie-Pierre Ballarin)	€ 1 107 000,00
<u>Horn and Crescent. Connections, Mobility and Exchange between the Horn of Africa and the Middle East in the Middle Ages, (HORN)</u>	Université d'Aix Marseille (Julien Loiseau)	€ 1 859 656,00
Mediating Islam in the Digital Age, Present issues and past experiences of technological revolutions (MIDA) ⁵⁰⁴	CNRS (Pascal Buresi)	€ 3 874 112,28
Sonic migrations: Congolese rumba and utopias in 20th century West Central Africa (CONGOTOPIA) ⁵⁰⁵ ,	CNRS (Charlotte Grabli)	€ 242 092,90
Hausa and Kanuri languages as archive for the history of Sahara and Sahel in 18th and 19th century (LANGARCHIV) ⁵⁰⁶ .	CNRS Camille Lefebvre (CNRS-IMAf)	€ 1 497 168,00

Le montant des sommes allouées reste important avec un total de 8 580 029,18 euros et une participation moyenne de **1 716 005,836 euros** par projets, bien supérieure à l'investissement moyen des projets ANR français en SHS, et en augmentation par rapport aux années précédentes.

Dans cette période, il convient de noter que les Français participent également, en tant que partenaires, à quatre autres projets européens concernant l'esclavage dans l'espace francophone ou ailleurs. Ainsi, dans le projet *Connected Worlds: the Caribbean, origin of modern world* coordonné par l'Agencia Estatal Consejo Superior De Investigaciones Cientificas espagnole, l'université des Antilles et l'université de la Sorbonne nouvelle étaient associées et financées à hauteur de 27 % du projet total. De même, dans le projet *Sexual Humanitarianism: understanding agency and exploitation in the global sex industry* coordonné par la Kingston University Higher Education Corporation, la France est présente au travers de l'université d'Aix-Marseille, soutenue à hauteur de 258 235 euros, soit 16 % du projet. En outre, dans le projet *Museums and Community : Concepts, Experiences, and Sustainability in Europe, Latin America and the Caribbean* coordonné par la University Court of The University of St Andrews, le partenaire français, le Conseil International des Musées, reçoit une petite subvention de 20 000 euros.

Enfin, le leadership d'un des projets européens sélectionnés au titre du programme Horizon 2020 et porté administrativement par l'Institut européen de Florence, revient à un Franco-Tunisien, M'hamed Oualdi, pour *Slave Testimonies in the Abolition Era. European Captives, African Slaves and Ottoman servants in 19th century North Africa*, soutenu à hauteur de 1 999 975 euros. Dans ce portage particulier, la France est présente comme partenaire au travers de la Fondation Nationale Des Sciences Politiques pour un montant de 1 578 285 euros, correspondant à 79% du projet. En ajoutant toutes ces sommes, le soutien de l'Union européenne aux équipes françaises apparaît encore plus important avec un total 10 931 749,18 euros sur le programme Horizon 2020.

⁵⁰³ <https://cordis.europa.eu/project/id/734596>

⁵⁰⁴ <https://cordis.europa.eu/project/id/813547>

⁵⁰⁵ <https://cordis.europa.eu/project/id/101032001>

⁵⁰⁶ <https://cordis.europa.eu/project/id/759390>

A trois ans de la fin du programme Horizon Europe, la dynamique esquissée dans la période précédente semble marquer le pas en valeur absolue, avec seulement trois projets retenus coordonnés par des équipes françaises pour un montant total de 2 891 787,78 euros et aucun soutien en tant que partenaire. Dans cette période, toutefois, la part relative des Français progresse atteignant 17 % des projets retenus par l'Union européenne (3 sur 18), même si le montant moyen de la participation de l'Union européenne diminue avec seulement 963 929,26 euros – moyenne qui néanmoins est ici peu significative, puisqu'elle inclut deux bourses Marie Skłodowska-Curie Actions (MSCA) d'un montant de 195 914,88 euros chacune et une subvention ERC de 2 499 958 euros.

Tableau n°14 – Les projets en lien avec les traites et les esclavages coordonnés par des équipes françaises dans le cadre du programme Horizon Europe

Titre du projet	Institution porteuse du projet	Montant alloué	Type de soutien
Practices of Unfreedom in Northern France, 888-1121 (PUNF)	CNRS	195 914,88 €	Marie Skłodowska-Curie Actions (MSCA)
Trading Chinese Migrants: Networks of Human Trafficking in Treaty-Port China (1830-1930s)	ENS Lyon	195 914,88 €	Marie Skłodowska-Curie Actions (MSCA)
Moving Bodies and Memories of African Slavery in South America (MOVING)	CNRS	2 499 958,00 €	ERC

Ces constats confirment la capacité à atteindre l'excellence au niveau international de certaines équipes françaises ou de certains chercheurs français ou en poste en France⁵⁰⁷, mais leur petit nombre interroge. Il renvoie à la faible structuration du champ, analysée au point suivant, et qui a pour effet de limiter la capacité de chercheurs pourtant nombreux, mais éclatés en de nombreuses structures, à répondre à des appels à projets nationaux ou européens, faute de disposer des moyens, notamment de support, leur permettant de constituer des dossiers de demande très lourds. Cette situation n'est que partiellement compensée par l'engagement d'autres acteurs, comme par exemple la région Nouvelle Aquitaine (pour le projet Nouvelle-Aquitaine et les Outre-Mer) ou la région Pays de la Loire ainsi que des villes de la façade Ouest de la France hexagonale et des collectivités des outre-mer (mais pas toutes, faute de moyens ou de porteurs assez expérimentés)⁵⁰⁸.

Cependant, ces précieux soutiens s'accompagnent souvent d'obligations pour les chercheurs aidés de faire une place importante aux activités de vulgarisation au bénéfice du grand public, ce qui réduit d'autant le temps qu'ils peuvent dédier à la recherche fondamentale. Dans le contexte universitaire français, où il est difficile de recruter un chercheur contractuel, même lorsque l'on a obtenu des financements le permettant, ce soutien ne résout donc pas tous les problèmes. Ces collectivités accordent également des soutiens financiers aux étudiants de doctorat, sous forme de bourses plutôt que sous forme de contrats doctoraux, le coût des premières étant moins élevé que celui des seconds, ce qui retarde d'autant l'insertion des étudiants dans la vie professionnelle.

D'autres institutions françaises soutiennent ponctuellement ou plus régulièrement les travaux menés en France sur les thématiques du LiBRE. Pour l'archéologie, on peut évoquer le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères pour les opérations archéologiques à l'étranger. Il s'agit aussi du ministère de la Culture, qui, au travers du DRASSM et des Directions des Affaires Culturelles en outre-mer et exceptionnellement des DRAC de l'Hexagone, soutient régulièrement et depuis des années des

⁵⁰⁷ En 2012, le CIRESC a obtenu le prix des étoiles de l'Europe pour le projet EURESCL.

⁵⁰⁸ Autour de 250 milles euros pour le projet STARACO.

opérations archéologiques ou des recherches documentaires en lien avec les thématiques du Livre Blanc, sans qu'il soit possible de disposer d'informations précises sur les montants concernés⁵⁰⁹.

Enfin, entre 2010 et 2024, le CNRS a pu retenir ponctuellement des projets en lien avec ces thématiques, tel en 2016, le projet de Pascal Buresi et Camille Lefebvre, *Jihâd et esclavage au Sahara/Sahel de la fin du XVIIe jusqu'au début du XXe siècle. Débats lettrés, contestation des ordres soufis et traces cartographiques*, déposé dans le cadre de l'Appels à projets « Attentats-Recherche ». D'une manière plus générale, le CNRS finance également des actions de formation sur ces thématiques en Afrique, en lien avec ses centres implantés localement et notamment, en 2023, à Dar Es Salam en Tanzanie, dans le cadre de l'appel à projets des « *Residential Research Schools* ».

2.2.2. Une manque persistant de structuration institutionnelle

Le champ de la recherche sur les esclavages, les traites et leurs héritages souffre également d'une absence de reconnaissance institutionnelle qui contribue à l'invisibiliser au niveau national.

2.2.2.1. *L'absence de laboratoires dédiés*

Le champ des études sur les traites, les esclavages et leurs héritages se caractérise en France, à la différence de nombreux pays européens⁵¹⁰ ou nord-américains⁵¹¹, par une absence de laboratoires dédiés à ces questions et par un éparpillement extrême des chercheurs dans des laboratoires disciplinaires ou aréaux situés sur l'ensemble du territoire (cf. *supra*) Ainsi, en 2023, les 13 chercheurs CNRS ayant déclaré dans RIBAC qu'ils travaillaient sur des questions d'esclavage ou de travail forcé étaient rattachés à 12 laboratoires différents, situés à Paris, en régions (Lille, Bordeaux et Lyon) et aux Antilles⁵¹². Cela n'empêche évidemment pas de travailler ensemble, mais cela réduit les possibilités de former la nouvelle génération de chercheurs dans des conditions optimales. Un master dédié dans une université est évidemment impossible à créer et administrer avec un ou deux enseignant(s)-chercheur(s). Dans les universités, les possibilités de recrutement et donc d'insertion des jeunes chercheurs s'en trouvent d'autant plus difficiles (cf. *infra*).

De manière particulière cette situation a également interdit aux chercheurs de pouvoir postuler à des dispositifs d'excellence (Idex, Labex...) dans leur thématique et les contraint, pour faire exister leurs ambitions, à s'investir dans une course sans fin à la recherche de moyens financiers, pour

⁵⁰⁹ Aucun des mots-clés du LiBRE ne permet d'interroger commodément les bases de données des services du ministère de la Culture à cet égard (information aimablement communiquée par la DIRI).

⁵¹⁰ À titre de comparaison, en 2024, au Royaume-Uni, on compte aujourd'hui 10 laboratoires dédiés aux questions d'esclavages historiques ou contemporain dont un en Ecosse (Beniba Centre for Slavery Studies, University of Glasgow) et neuf en Angleterre (Centre for the Study of International Slavery, University of Liverpool ; Centre for Black Humanities, University of Bristol ; Institute for Black Atlantic Research (IBAR), University of Central Lancashire ; le Wilberforce Institute for the Study of Slavery and Emancipation, University of Hull ; Rights Lab, University of Nottingham ; Policy and Evidence Centre, Modern Slavery and Human Rights, University of Oxford ; Centre for the Study of the Legacies of British Slavery, University College London ; Institute for the Study of Slavery, University of Nottingham ; Bakhita Centre for Research on Slavery, Exploitation and Abuse, St Mary's University, Twickenham, London. En histoire antique, on pense tout de suite au grand centre de Mayence en Allemagne, mais, au Royaume-Uni, les centres de Nottingham et d'Édimbourg sont bien connus également à côté d'autres en Italie, en Espagne etc.

⁵¹¹ A titre indicatif, près d'une centaine de colleges et d'universités nord-américaines sont membres du consortium *Universities Studying Slavery*.

⁵¹² L'acronyme RIBAC renvoie au Recueil d'Informations pour un Observatoire des Activités de recherche en SHS mis en place par l'INSHS.

compléter des dotations budgétaires par définition médiocres, lorsque l'on est seul à travailler sur un sujet dans un laboratoire.

Cette situation contribue à un fort sentiment d'isolement et à l'expression, lors des entretiens conduits pour le Livre Blanc, d'un besoin d'échanges avec d'autres chercheurs travaillant sur les mêmes objets, y compris dans d'autres disciplines. Au quotidien, cela se traduit parfois par le choix positif de travailler davantage à l'international où ces thématiques sont effectivement reconnues, où les opportunités de collaboration sont nombreuses, où existent des possibilités de financements importants ou d'accueil en résidence pour des courts ou des moyens séjours de recherche. En général, ces relations à l'international s'inscrivent dans un cadre individuel, puisque les laboratoires de ces chercheurs isolés contractualisent rarement avec des structures étrangères dont les sujets sont très éloignés de ceux de la majorité de leurs chercheurs. Ainsi, malgré l'ancienneté et la solidité des chercheurs français spécialistes des traites atlantiques, aucun laboratoire français, même généraliste, n'a intégré le consortium sur lequel repose la base de données *slavevoyages*, alors même que, selon cette base, la France a été le troisième pays en termes d'implication dans les expéditions qu'elle retrace.

D'autres fois, malheureusement, cette situation d'isolement génère du découragement et une moindre productivité. L'absence de moyens et de support obère la capacité à monter des projets ambitieux (ANR, ERC, FEDER, etc.) en raison de leur caractère chronophage, lourd à monter et à gérer. Dans les cas les plus extrêmes, cela dissuade même de proposer simplement un colloque international, d'autant plus que les cellules d'appui, souvent de création récente, ne sont pas toujours efficaces, par manque de personnel ou de compétences spécifiques (manque d'ingénieurs spécialisés dans le montage de dossiers de réponse à des appels à projets). A cet égard, certains laboratoires des outre-mer sont particulièrement mal lotis, tel le laboratoire MINEA de Guyane dépourvu d'un gestionnaire à plein temps. Dans ce tableau général, l'Île de France se distingue, car elle est la région qui concentre le plus grand nombre de chercheurs. Même isolés dans un laboratoire particulier, ils peuvent plus facilement assister ou participer aux manifestations organisées par d'autres collègues. Enfin, si l'on peut évoquer le montage efficace de l'audacieux projet EURESCL par des chercheurs qui dépendaient de structures complètement différentes, cet exemple apparaît plutôt comme une rare exception.

2.2.2.2. *L'importance et les limites du CIRESC*

Dans ce tableau singulier, une place particulière doit être faite au Centre International des Recherches sur les ESClavages (CIRESC), qui est souvent perçu par la jeune génération des chercheurs et la communauté internationale comme le seul laboratoire de recherche français dédié à l'études des traites, des esclavages et des post-esclavages depuis sa création en 2006. Or, si ponctuellement, il en a eu théoriquement le statut, notamment en tant que Laboratoire International Associé du CNRS et si sa mission officielle l'en rapproche puisqu'il a été chargé de « structurer, de valoriser et de soutenir les recherches menées en France sur l'esclavage et de développer de nouveaux champs de recherche sous un angle multi-disciplinaire » mêlant histoire, anthropologie, sociologie, droit, sciences politiques..., dans les faits, il n'en a jamais eu tous les attributs, en particulier parce qu'il n'a jamais pu recruter de manière permanente de nouveaux chercheurs statutaires. De 2006 à nos jours, il a été essentiellement un centre fonctionnant en réseau, ce qui lui a permis de s'inscrire dans la recherche internationale en tant que Réseau Thématisé Pluridisciplinaire du CNRS, Groupement De Recherche International, Laboratoire International Associé, puis, entre 2017 et 2023, Unité de Services et de Recherches (USR 2002).

Au niveau international, le CIRESC a donné au champ une visibilité qu'il n'avait pas jusqu'alors en multipliant les relations et les collaborations scientifiques avec de grands centres de recherche spécialisés sur l'esclavage, tels le WISE au Royaume-Uni et le Harriet Tubman institute au Canada, mais aussi avec des chercheurs de plusieurs pays africains (Sénégal, Cameroun, Ile Maurice), mais aussi américains (Brésil, Haïti, Mexique, Guatemala, États-Unis) au travers de grands projets de recherche fondamentale avec le programme européen EURESCL (2007-2012), les ANR Les Suds « AFRODESC » (2008-2011), REPAIRS (2015-2020), Transatlantic Plateform DATAS : *Documenting*

Africans in Trans-Atlantic Slavery, ainsi que les programmes de formation à la recherche pour les étudiants avec l'ITN EUROTAST (www.eurotast.eu), RISE SLAFNET et RISE ConnecCaribbean... L'accueil de doctorants (plus d'une vingtaine) et de chercheurs de part et d'autre (bourses *Fulbright*, Chateaubriand, postdoc Marie Curie), le maintien d'activités scientifiques communes hors des grands projets, au travers notamment des co-tutelles de thèse ou la participations aux conseils scientifiques de la revue quadrilingue, *Esclavages & Post-esclavages*⁵¹³, et des deux collections d'ouvrages, « Esclavages » et « Esclavages Documents », mais aussi de projets plus modestes dans le cadre de divers CAPES-COFECUB⁵¹⁴, ont contribué à consolider les liens et à permettre à la recherche française de continuer à évoluer en dialogue constant avec la recherche internationale, à la différence des périodes précédentes.

Les récents travaux sur l'indemnisation des propriétaires d'esclaves de l'empire français, développé dans le cadre du programme REPAIRS, constituent un bon exemple de cet enrichissement des problématiques françaises en relation avec les sphères internationales. La dynamique induite et ces collaborations scientifiques ont aussi permis e développement de centres dédiés sur cette thématique, notamment au Sénégal avec le Centre Africain de Recherches sur les Traites et les Esclavages (CARTE) né de l'expérience de coopération régionale et internationale qui a réuni pendant trois années, de 2008 à 2010, diverses institutions universitaires dans le Pôle d'Excellence Régionale (PER) « Esclavages et Traites : communautés, frontières et identités », dirigé par le professeur Ibrahima Thioub de l'université Cheikh Anta Diop. Le PER a regroupé cinq équipes d'une vingtaine d'enseignants-chercheurs, historiens en majorité, juristes, sociologues et anthropologues de :

- L'université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- L'université Abdou Moumouni de Niamey, Niger
- L'université de Ouagadougou, Burkina Faso
- L'université de Yaoundé 1, l'Université de Ngaoundéré au Cameroun
- L'université d'État d'Haïti.

Il a pris une part active au programme de recherche et de formation de l'Institut Interdisciplinaire Virtuel des Hautes Études sur les Esclavages et les Traites, émanation du Centre International de Recherches sur les Esclavages (alors GDRI du CNRS), du *Harriet Tubman Institute* de l'université York, (Canada).

Au Cameroun, les recherches sur ces thématiques ont également été renforcées notamment autour du CERPETA (Centre d'Études et de Recherches pluridisciplinaires sur l'Esclavage et la Traite en Afrique) basé à Yaoundé et en Haïti, autour du laboratoire LADIREP « Langages Discours Représentations » de l'Université d'État d'Haïti.

Ces diverses expériences ont permis de mettre sur pied le 19 avril 2022 à Dakar, l'Association Africaine de Recherche sur l'Esclavage (*African Slavery Research Association*) dirigé par Ahmadou Séhou, de l'université de Ngaoundéré au Cameroun. L'AARE est un réseau panafricain de chercheurs, artistes et activistes du continent et de ses diasporas couvrant tous les espaces linguistiques du continent.

⁵¹³ Publiée depuis 2019 avec le soutien de l'institut CNRS-Sciences humaines et sociales, accessible en texte intégral et ouvert sur [OpenEdition Journals](http://OpenEdition.Journals).

⁵¹⁴ Le programme CAPES-COFECUB entre le Brésil et la France, développé durant les 40 dernières années, a contribué avec succès aux échanges académiques, à la production scientifique et à la formation de jeunes chercheurs. Il est financé pour la partie française par le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) et piloté par le Comité français d'Évaluation de la Coopération universitaire et scientifique avec le Brésil (COFECUB). Pour la partie brésilienne, il est financé et administré par la CAPES (Coordination pour le perfectionnement du personnel de l'enseignement supérieur), agence qui dépend du ministère de l'Éducation, Comité Français d'Évaluation de la Coopération Universitaire et Scientifique avec le Brésil

Au niveau national, le CIRESC s'est attaché à regrouper les forces en associant les historiens de différentes périodes historiques et de différents espaces d'étude, contribuant à faire étudier en France l'esclavage au pluriel (les esclavages) et non plus seulement au singulier, même si la participation des antiquisants a été plus faible. Il a également assumé sa transdisciplinarité initiale⁵¹⁵, en contribuant à ouvrir le champ à des chercheurs de différents domaines disciplinaires et recourant au concept de post-esclavages pour essayer d'interroger les phénomènes de continuité et de transformation de la relation esclavagiste. Il a aussi proposé de changer de paradigme dans l'étude des esclaves par l'utilisation du terme d'esclavisé.e.

A l'EHESS, au campus Condorcet et aux Antilles ont été organisés des séminaires faisant dialoguer des chercheurs d'horizons divers et parfois de disciplines différentes. Ainsi pendant huit ans, le séminaire « Populations noires en France » (IDHES, Paris VIII) animé par Emmanuelle Sibeud, Sylvain Pattieu, Tyler Stovall, Sarah Fila-Bakabadio, Armelle Enders et Audrey Célestine a invité au fil des années des chercheurs aussi divers que Silyane Larcher, Ary Gordien, Anne Lafont, Pierre Boulle, Sue Peabody, Frédéric Régent, Bruno Maillard, Jean-Pierre Sainton, Renaud Hourcade, Ana Lucia Araujo, Nicolas Martin-Breteau, Sylvain Mary, Erick Noël et plusieurs autres chercheurs cités dans le Livre Blanc. Plus largement, le CIRESC s'est également attelé à former une communauté scientifique en soutenant les efforts des uns et des autres annuellement, au travers d'aides ponctuelles à la mobilité, à la publication et à la réalisation de manifestations scientifiques ou en accueillant des chercheurs en délégation CNRS, mais surtout au travers de grands programmes de recherches bien dotés (permettant de développer de nouvelles recherches dans de meilleures conditions, de favoriser les publications en format papier et en ligne, de recruter des post-doctorants) et de consolider la formation des chercheurs et des doctorants.

Le CIRESC a également accru la visibilité du champ au niveau national en créant un site internet, refondu à deux reprises, recensant les chercheurs travaillant sur le champ, relayant les informations scientifiques de l'ensemble de la communauté concernée (nouvelles publications, annonces de séminaires, colloques etc.) et offrant des ressources documentaires et pédagogiques⁵¹⁶. La formation au bénéfice des étudiants a été articulée au travers de divers séminaires mensuels de recherche à l'EHESS d'abord puis au campus Condorcet, voire ponctuellement en régions (université de Nice, université des Antilles), outre des ateliers animés par les doctorants et les doctorantes ainsi que des universités d'été internationales au Canada, au Burkina Faso, en Haïti et à Aix-en Provence⁵¹⁷ et enfin des conférences de prestige donnant à échanger avec des grandes figures internationales. Le souci du dialogue avec la société civile s'est marqué par un fort engagement à la démocratisation des recherches par la création d'outils pédagogiques, l'organisation d'actions de formation pour les associations (accueillies pendant les Universités d'été sur des thèmes pertinents), la création de festivals de films dédiés mis en œuvre en collaboration avec différentes structures muséales tels le musée du quai Branly ou le musée d'Aquitaine ou avec des structures associatives, enfin la publication d'ouvrages, de documentaires, de vidéos, de films à destination du grand public, et de la seule revue scientifique française consacrée à ces questions⁵¹⁸.

⁵¹⁵ Le bureau initial comportait quatre historiens, un géographe et une anthropologue/sociologue.

⁵¹⁶ <https://esclavages.cnrs.fr/ressources/site-pedagogique/>

⁵¹⁷ Trois de ces universités d'été ont été organisées dans le cadre des activités de l'Institut Interdisciplinaire Virtuel des Hautes Etudes sur les Esclavages et les Traites : « *Noirs* », « *nègres* », « *Africains* », « *afro-descendants* », « *descendants d'esclaves* » « *immigrés* » : *déconstruire les catégories de désignation et interroger les identités et les représentations d'hier à aujourd'hui*, Aix-en-Provence (France) 23-29 août 2008 ; *L'esclavage en patrimoine : représenter l'histoire dans l'espace public*, Port-au-Prince (Haïti), décembre 2009 ; *Slavery, Memory, Citizenship*, organisé par The Harriet Tubman Institute, York University, SSHRC MCRI Programme et le projet EURESCL Project (FP7 – European Commission), Toronto, Canada 23-27 août 2011.

⁵¹⁸ Voir *supra* le chapitre 2.1.4 sur les actions de démocratisation de la recherche sur les thématiques du LiBRE.

Au-delà des actions ponctuelles menées, le CIRESC a également joué un rôle d'incubateur pour de nombreux chercheurs, notamment avec l'intégration de plusieurs doctorant.es à l'ESR⁵¹⁹, mais aussi en offrant à de jeunes chercheurs de nombreuses occasions d'acquérir des compétences nouvelles et d'assumer des responsabilités. Le développement de nouveaux programmes de recherches, sans lien direct avec le CIRESC, mais à partir de chercheurs liés au réseau et particulièrement au bureau du CIRESC⁵²⁰, ont ainsi contribué à l'expansion et au renforcement du champ.

Malgré la visibilité nationale et internationale acquise, les récompenses, les nombreux ouvrages⁵²¹ et articles publiés dans leurs collections ou ailleurs, enfin le nombre d'étudiants et de chercheurs formés, primés et recrutés en France ou à l'international, le CNRS n'a jamais donné au CIRESC le statut de laboratoire de plein droit. Depuis 2023, le CIRESC est devenu un axe d'une UMR de l'université des Antilles et du CNRS, qui conserve son potentiel d'efficacité, mais dont on ne sait pas encore comment il évoluera à l'avenir. Si la structure en réseau choisie en 2005 par le CNRS était sans doute la seule forme structurelle possible du fait de l'atomisation du champ au moment de la création du CIRESC, son maintien entre 2005 et 2025, sous des formats divers, peut devenir à terme une contrainte en n'assurant pas la pérennité des actions entreprises dans un système français organisé autour des laboratoires de recherche et de plus en plus les Unités Mixte de Recherches (UMR).

2.2.2.3. *Le rôle des associations et réseaux dans la structuration du champ*

Outre l'absence de laboratoires dédiés, le champ souffre également d'un manque de structuration alternative, avec par exemple des associations professionnelles dédiées, mais aussi des espaces et de moments réguliers de dialogue scientifique entre les chercheurs spécialistes des traites, des esclavages et/ou de leurs héritages. Le petit nombre de supports de diffusion dédiés (revues, collections, portails...) et bien identifiés nuit également à la diffusion des travaux et la structuration du champ (cf. *infra*). Or, des rencontres scientifiques régulières permettraient de s'informer des avancées des travaux des uns et des autres, mais aussi de discuter de méthodologie, de concepts, de terminologie, questions devenues si sensibles dans le contexte actuel, et de voir ainsi se structurer des écoles historiographiques. Elles favoriseraient également l'émergence de nouvelles recherches comparatives ou connectées et l'élaboration de grands projets de recherches. L'absence de centres de recherche spécialisés dans les questions d'esclavage ou de leurs héritages ou simplement d'un lieu d'hébergement et d'échanges scientifiques près des grands services d'archives, tels les ANOM, nuit sans doute aux possibilités de transmission d'informations au profit des jeunes chercheurs, d'autant plus que la priorité accordée à l'Afrique du Nord ou au Vietnam a parfois rendu rares les conservateurs spécialistes des fonds concernant les territoires de la première colonisation. Un tel dispositif soutiendrait également les travaux des chercheurs venus de loin. A cet égard, la Casa Velasquez ou l'école de Rome seraient sans doute des modèles alternatifs à considérer et à étendre. En effet, la Casa Velasquez accueille chaque année en résidence, outre des allocataires, entre seize et dix-huit membres, chercheurs engagés dans une recherche post-doctorale en Sciences Humaines et Sociales, auxquels elle offre une formation avancée et qu'elle implique étroitement dans ses activités scientifiques.

Face à cette situation difficile, les spécialistes ne sont pas restés inactifs, certains chercheurs ont tenté et tentent encore aujourd'hui de pallier ces difficultés en recréant, sans le soutien de l'État, des espaces d'information et de dialogue scientifiques, en s'appuyant sur des associations ou en créant des réseaux plus ou moins informels. Ainsi, l'association des « *Anneaux de la Mémoire* », créée à Nantes en 1991, à l'occasion de la grande exposition du même nom, participe, aujourd'hui encore, à l'animation

⁵¹⁹ Au CNRS, Ary Gordien, Céline Flory, Romy Sanchez, Charlotte Grabli ; à l'université, Antonio de Almeida Mendes, Jean Moomou, mais aussi Joseph Delide (MCF contractuel à l'université de Guyane), enfin hors de l'ESR, Sakiko Nakao recrutée à l'université de Tokyo et Giulia Bonazza à l'université de Bologne.

⁵²⁰ A cet égard, on pourrait citer le programme STARACO dirigé par Antonio de Almeida Mendes et Clément Thibaud.

⁵²¹ Les collections « Esclavages » et « Esclavages Documents » du CIRESC chez Karthala regroupent une vingtaine d'ouvrages publiés entre 2010 et 2024.

scientifique du champ en organisant des colloques en partenariat avec l'université de Nantes et en publiant annuellement une revue, les *Cahiers des Anneaux de la Mémoire*⁵²². Ces dernières années, ses actions principales ont intégré de plus en plus une dimension artistique en dialogue avec les récits historiques⁵²³ de divers territoires en France, en Afrique ou dans la Caraïbe et comprend également un fort volet de valorisation patrimoniale⁵²⁴.

L'Association pour l'étude de la colonisation européenne (1750-1850), créée en 1993⁵²⁵, joue ce rôle pour les travaux sur la première colonisation, en offrant des conférences mensuelles déjà évoquées *supra*⁵²⁶ à l'université de Paris I permettant de découvrir des travaux récents étrangers ou produits par la recherche française, ainsi que régulièrement des colloques internationaux et d'autres manifestations scientifiques⁵²⁷, ayant donné lieu à une dizaine d'ouvrages qui font autorité. Président de l'Association de 2005 à 2018, Marcel Dorigny, devenu spécialiste de l'esclavage et de la traite, a donné l'opportunité à de nombreux jeunes docteurs spécialistes de ces questions de présenter leur travail au public pour la première fois et de confronter leurs découvertes lors de manifestations scientifiques qui ont contribué à dynamiser le champ à une époque où il n'était pas encore perçu comme légitime. En pratique, l'impact des conférences de l'APECE reste circonscrit à l'île de France, d'où est originaire l'essentiel de ses auditoires⁵²⁸, malgré les efforts d'ouverture avec la possibilité offerte de suivre les manifestations en distanciel.

Sans moyens dédiés, le réseau de recherche « **Mondes de la Colonialité et TransModernités** », autrefois connu sous le nom de groupe *Mondes caraïbes et transatlantiques en mouvement*), s'intéresse, autour de Christine Chivallon, directrice de recherche au CNRS, et de Matthieu Renault, Professeur à l'université Toulouse Jean Jaurès, aux questions de post-esclavage, de racialisation des rapports sociaux, de démocratie et modernité, à la mémoire de l'esclavage atlantique dans les musées et les sites patrimoniaux, ainsi qu'au système de la plantation comme matrice de l'anthropocène et entend plus largement construire « un paradigme de la modernité à partir de la matrice

⁵²² A l'occasion du trentième anniversaire de l'exposition fondatrice, les Anneaux de la Mémoire et le CRHIA de Nantes Université ont organisé un colloque international en mai 2022 : *ESCLAVAGES, des traites aux émancipations, trente ans de recherche historique* et une programmation artistique et culturelle. Le numéro 20 des cahiers, *Subversions, émancipation et abolitions* est sorti au second semestre 2023.

⁵²³ Ce fut le cas du projet international *Mémoires Libérées* de 2015 à 2018 ou, plus récemment, de l'exposition à Ouidah au Bénin *Femmes et esclavage* et du projet européen *MANIFEST, nouveaux regards sur l'esclavage colonial*. Voir aussi les expositions.

⁵²⁴ En Guadeloupe, on pourrait évoquer l'action menée sur l'habitation « la Grivelière » ou à la maison Zervallo; à Nantes, on évoquerait les projets estampillés *Loire des Lumières* qui mettent en valeur les patrimoines et l'histoire de la région ligérienne en lien et en résonance avec l'histoire mondiale et interconnectée de la traite transatlantique et de l'esclavage colonial.

⁵²⁵ L'association créée en 1993 était l'émanation d'un groupe de recherche qui s'était constitué de façon informelle au sein de l'Institut d'Histoire de la Révolution Française (IHRF) de l'Université de Paris I, au fil des colloques qui abordaient la question des colonies et des séminaires liés au bicentenaire de 1789 et des processus complexes conduisant à l'abolition de l'esclavage en 1794. Le noyau initial de ce groupe de recherche s'était structuré autour d'Yves Bénôt, Francis Arzalier, Bernard Gainot, Florence Gauthier, Jean-Claude Halpern, Ann Thomson et Marcel Dorigny. D'autres collaborations s'ajoutèrent à ce « premier cercle », comme celle de Dominique Taffin, alors jeune chartiste, et celle d'Éric Mesnard, pour ne donner que ces deux exemples.

⁵²⁶ En 30 ans d'existence, ce sont 161 intervenants qui ont prononcés 229 conférences lors des séminaires mensuels, Cf. Frédéric Régent, *Résumés des communications présentés lors des séminaires mensuels et organisés ou soutenus par l'APECE*, (1995-juin 2023).

⁵²⁷ Parmi les manifestations scientifiques récentes, on pourrait évoquer en mars 2020, *Race et sang dans les sources depuis le XVIIe siècle : le cas de la France et de ses colonies* et la journée d'études sur *Napoléon et l'esclavage*, le 8 mai 2021.

⁵²⁸ Aujourd'hui, comme depuis les débuts, le public qui fréquente les séances est varié (étudiants, chercheurs, historiens, professeurs, personnes s'intéressant à l'histoire coloniale) mais s'élargit, notamment lors des partenariats (avec le CM98) et lors des différentes manifestations organisées par l'APECE (colloques, journées d'étude, etc.), Information aimablement communiquée par Thierry Roquincourt. Ainsi, la journée d'études sur Napoléon et l'esclavage a été suivie par un millier de personnes en ligne pendant plus de sept heures consécutives. Cf. Frédéric Régent, *Résumés des communications présentés lors des séminaires mensuels et organisés ou soutenus par l'APECE*, (1995-juin 2023).

coloniale ». Depuis 2014, de fréquents séminaires internationaux (trois à sept par an) enrichissent la réflexion du groupe, dont l'activité cependant pâtit d'un manque de moyens financiers, même si ses membres publient très régulièrement articles et ouvrages importants⁵²⁹. De manière symptomatique du besoin d'échanges, indépendamment des rattachements institutionnels, le MCTM est basé à la Fondation des Maisons des Sciences de l'Homme et à l'UMR 8053 à l'Université des Antilles, mais regroupe des chercheurs en poste dans les universités de Limoges, de Grenoble Alpes, de Toulouse Jean Jaurès, de Paris 8, de Paris Cité, ainsi que les universités de La Réunion, des Antilles et plusieurs universités étrangères.

Ce manque de visibilité et de structuration de la recherche française sur les esclavages entrave sa capacité à répondre aux demandes du monde extérieur à l'ESR.

2.2.2.4. *Les attentes du monde de la culture*

Les acteurs français du monde de la culture interrogés dans le cadre de ce Livre Blanc ressentent cette situation comme une difficulté dans leurs relations avec les chercheurs de l'ESR. Alors qu'ils sont de plus en plus nombreux à être sensibilisés à l'importance de ces questions, du fait notamment des demandes du public enseignant ou associatif, et qu'ils sont conscients de leurs lacunes dans ces domaines rarement enseignés lors de leur formation initiale, ils regrettent de ne pouvoir identifier plus aisément les chercheurs ou les structures susceptibles de les aider sur les questions qui les concernent plus directement comme les questions de provenance et l'étude de leurs collections ou simplement de les tenir informés de l'actualité scientifique dans ces domaines.

La demande est particulièrement forte dans les structures muséales ne disposant pas de liens proches avec des universités où les chercheurs travaillent sur ces questions, tel le musée de la Compagnie des Indes à Lorient ou celui de Mayotte, ou lorsque ces institutions, comme c'est le cas le plus souvent, ne disposent pas de personnels scientifiques susceptibles d'y suppléer par des actions de veille scientifique. Certains tentent de répondre à ce besoin en faisant appel à des chercheurs établis en utilisant le récent dispositif d'accueil dans les musées, quand d'autres, tel le musée de Villèle, tentent, avec le soutien de la Région et du département de La Réunion, envisagent de créer un centre de recherche alternatif dans le musée. La situation peut sembler singulière, mais au Royaume-Uni des expériences similaires ont été menées dans le cadre d'un partenariat fécond entre un musée et une université.

Les acteurs de l'archéologie, dont les travaux documentent la matérialité de l'esclavage, des traites et de leurs héritages, de manière particulièrement novatrice, sont également demandeurs, en particulier les agents des services régionaux de l'Archéologie, les chercheurs de l'Institut National de Recherche Archéologique préventive (INRAP) ou ceux des agences de recherches archéologiques privées. Ils aspirent à ce que se développent les synthèses des travaux des historiens ou que des portails de références leur permettent de travailler plus aisément, d'autant plus que, la plupart du temps, leur formation n'a jamais porté sur les périodes modernes et contemporaines et encore moins sur les outre-mer, où d'ailleurs il n'y a pas non plus de laboratoire d'archéologie.

Comme relevé *supra* dans la partie 1, les recherches sur les traites, les esclavages et leurs héritages répondent de manière scientifique à certaines interrogations très contemporaines qui traversent aujourd'hui la société civile française. C'est pourquoi elles ont vocation à éclairer également les dirigeants politiques, les diplomates et les responsables administratifs et les diplomates. Or, comme le reste de la société française, ces publics ont été peu sensibilisés dans leurs études aux questions liées à l'esclavage, à la traite et à leurs héritages, et ils y sont ensuite peu confrontés, les commémorations annuelles n'ayant pas le retentissement d'autres journées nationales (8 mai, 11 novembre...). Ils restent donc éloignés des travaux actuels sur ces questions et de leurs enseignements, tant sur l'importance que

⁵²⁹ Ils viennent de créer aux Éditions Atlantiques déchaînés une nouvelle collection « Colonialité et TransModernités », dont le premier ouvrage, *Perspectives impériales* (C. Bourguignon Rougier, M. Renault, M. Ruiz Galbete et O. Bronnikova) est paru le 23 janvier 2025. [La liste des séminaires](#).

revêtent l'esclavage colonial et les combats pour son abolition dans l'histoire de notre pays depuis le XVIIe siècle, que sur la profondeur et la diversité de leurs héritages dans notre société.

Alors que, en France, les tensions qui traversent les outre-mer sont souvent ancrées dans des contradictions issues de l'esclavage et du post-esclavage et que, au niveau international, la question des réparations devient un enjeu diplomatique majeur, cette méconnaissance par les dirigeants français des apports de la recherche sur ces questions est d'autant plus regrettable. Elle contraste avec l'effort manifeste qu'ont pu faire les dirigeants nationaux et locaux des Pays-Bas, du Royaume-Uni, du Brésil ou même du gouvernement espagnol actuel, et qui a débouché sur des décisions concrètes dans ces pays.

2.3. Le problème des recrutements dans l'ESR : peu de postes, peu d'embauches

2.3.1. La situation dans les universités

Entre 1985 et 2024, 516 thèses ont été soutenues en France sur les thématiques du Livre Blanc⁵³⁰, combien de ces docteurs formés en France ont été recrutés dans la diversité des établissements de l'ESR ? Pour tenter de répondre à cette question, la mission du LiBRE a croisé les informations issues de la liste de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs précédemment identifiés et celles issues du site theses.fr. Le résultat obtenu met en évidence un total de 73 chercheurs ayant soutenu une thèse en France portant sur les thématiques du Livre Blanc et qui ont été recrutés dans l'ensemble de l'ESR, soit 14% du total des doctorants formés. Les trois quarts d'entre eux ont obtenu un poste à l'université (55 personnes), 13,7% (10 personnes) au CNRS, (5,5%) à l'EHESS (4 personnes), 4% (3 personnes) à l'IRD, 2,7% (2 personnes) en Institut d'études politiques.

A l'arrivée, sur les 201 chercheurs et enseignants-chercheurs identifiés par la mission comme travaillant sur les thématiques du LiBRE (chercheurs CNRS ou enseignants-chercheurs disposant d'un statut en université ou dans une école), seul un peu plus d'un tiers d'entre eux a soutenu en France une thèse sur le sujet entre 1985 et 2024. Les autres ont soutenu une thèse sur un autre sujet et ont ensuite fait évoluer leurs recherches vers les thématiques liés à l'esclavage et autres ont été diplômés à l'étranger). En termes de thématiques, sur les 73 chercheurs précités, dix ont fait leur thèse sur les traites au sens large, 24 sur les esclavages historiques et 39 sur les héritages de ces phénomènes.

Tableau n°15 – Employeurs ESR des 73 chercheurs ou enseignants-chercheurs ayant soutenu une thèse sur une thématique du LiBRE

	Université	CNRS	IRD	EHESS EPHE	IEP	Total
Traites historiques et contemporaines/ courses/ commerce transatlantique	7	1	1	1		10
Esclavages historiques	18	3		2	1	24
Héritages politiques, sociaux et culturels	30	6	1	1	1	39
Total	55	10	2	4	2	73

Les recrutements de chercheurs ayant soutenu une thèse sur les traites ou les esclavages concernent pour les trois quarts des historiens ou des spécialistes d'études de civilisations étrangères à côté d'un économiste, d'un historien du droit, d'un ethnomusicologue, d'un sociologue et d'un anthropologue. Sur les héritages, les recrutements concernent une plus grande variété de disciplines :

⁵³⁰ La mise à jour du site étant progressive, un certain nombre de thèses récentes, mais aussi plus anciennes, ne sont pas enregistrées. Les résultats présentés ne sont donc pas exhaustifs, mais restent représentatifs eu égard au volume de thèses pris en compte.

outre les historiens et spécialistes d'études de civilisations étrangères, on y trouve des littéraires, des anthropologues, des sociologues, des spécialistes des sciences de l'information et de la communication, des philosophes, des politistes, des juristes, des géographes, enfin des spécialistes d'études théâtrales et d'esthétique ou d'études artistiques.

Au-delà du manque général de postes commun à l'ensemble des disciplines, l'enquête conduite dans le cadre du Livre Blanc a recueilli des témoignages de chercheurs jeunes ou moins jeunes faisant état de difficultés de recrutement liées à leur volonté de conduire des recherches sur les thématiques du LIBRE. Les personnes qui se sont exprimées sur ce point attribuent ces difficultés à la nature du sujet, parfois jugé trop sensible ou trop spécifique. Dans certains départements d'histoire, l'argument avancé a pu être la crainte que ces futurs enseignants-chercheurs ne soient pas capables d'enseigner les thématiques généralistes de l'histoire française ou européenne qui sont habituellement proposées aux concours de recrutement. En l'occurrence, cette crainte apparaît infondée, la majorité sinon la totalité de ces jeunes chercheurs ayant suivi un cursus très classique, avant de se spécialiser pour leur thèse.

En histoire, l'effort de diversification des thématiques soumises par les jurys des concours dans les vingt dernières années avec des sujets tels que *Révoltes et révolutions dans les Amériques* ou *L'Empire colonial français en Afrique : métropole et colonies, sociétés coloniales, de la conférence de Berlin (1884-1885) aux Accords d'Évian de 1962* ainsi que l'inclusion de ces questions de façon approfondie dans le programme d'histoire des lycées professionnels devraient aider à lever ces réticences. Toutefois, comme en attestent les enseignants-chercheurs de LLCER auditionnés, encore aujourd'hui, et pour autant que ces chercheurs aient le niveau de langue requis, ce sont plutôt les départements de Langues, Littératures Civilisations Étrangères (anglophones, lusophones ou brésiliennes) qui embauchent les jeunes docteurs en histoire travaillant sur ces thématiques, qui enseignent nécessairement ces questions pour les périodes moderne et contemporaine.

2.3.2. La situation au CNRS

En 2023, les données fournies par la cellule RIBAC, en utilisant les mots clé « esclavage » ou « travail forcé », ne font remonter que 13 chercheurs.

Tableau n°16 – Chercheurs CNRS déclarant, en 2023, travailler sur l'esclavage et le travail forcé dans RIBAC

Date du recrutement CNRS	Code Unité	Section_CNRS
1991	UMR8053	33 - Mondes modernes et contemporains
1996	UMR7172	35 - Philosophie, littératures, arts
1998	UMR8177	38 - Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines
1999	UMR8558	33 - Mondes modernes et contemporains
1999	UMR8558	33 - Mondes modernes et contemporains
2000	UMR7130	38 - Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines
2010	UMR5114	36 - Sociologie et sciences du droit
2013	UMR5648	32 - Mondes anciens et médiévaux
2014	UMR8168	33 - Mondes modernes et contemporains
2016	UMR7074	36 - Sociologie et sciences du droit
2016	UMR8171	38 - Anthropologie et étude comparative des sociétés contemporaines
2018	UMR5062	33 - Mondes modernes et contemporains
2019	UMR8529	33 - Mondes modernes et contemporains

Si une recherche à partir des mots clés « colonial » ou « impérial » aurait sans doute offert des résultats plus larges, force est de constater que la moisson est plus que réduite comparée aux 1 675 chercheurs statutaires en 2024 (seuls 0,77% d'entre eux travailleraient donc sur ces sujets). Si l'on prend en compte les dates de recrutement de ces chercheurs, on observe également que 5 d'entre eux l'ont été dans les années 1990 ; 1 seul dans les années 2000 et 7 dans les années 2010, mais aucun dans les premières années de la décennie 2020, alors que ces questions sont devenues des enjeux sociétaux, diplomatiques et scientifiques majeurs au niveau mondial comme au niveau français. En outre, si l'on affine ces résultats en ne prenant en compte que les recrutements de spécialistes de l'esclavage en tant que chargé de recherche, seule une personne, par ailleurs ne travaillant pas sur l'espace français, a été retenue. Les prochains départs à la retraite des spécialistes de l'esclavage en France ne semblent pas avoir été anticipés. Point positif, toutefois, les treize chercheurs repérés relèvent de quatre sections différentes (32, 33, 35 et 38), soit histoire, mais aussi anthropologie, droit et littérature, à l'image de la diversité des approches et des secteurs concernés par les thématiques du LiBRE.

2.4. État des lieux de la formation dans l'Enseignement supérieur

Depuis la loi Taubira reconnaissant « que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'Océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétré à partir du XVe siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'Océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité », l'enseignement de ces sujets est obligatoire dans le primaire et le secondaire. Dans l'université française, l'enseignement des questions de traites, d'esclavages et de leurs héritages, dans la diversité des disciplines et des périodes, dépend prioritairement (mais pas exclusivement) de l'existence de spécialistes de ces questions dans les équipes pédagogiques. Pour en prendre la mesure, l'enquête du Livre Blanc s'est appuyée sur des auditions de chercheurs confirmés de l'ESR et de doctorants, sur les questionnaires remplis en ligne par les uns et les autres, enfin sur les résultats d'une consultation nationale des départements d'histoire, de littérature et d'anthropologie.

Tableau n°17 – Réponses obtenues par la mission à sa consultation nationale des départements d'histoire, de littérature et d'anthropologie

Auditions chercheurs confirmés	Réponses écrites chercheurs confirmés	Réponses étudiantes	Consultation nationale	Total
70	24	34	117	245

Eu égard au nombre de résultats obtenus, il n'est pas possible de réaliser une cartographie fine de la situation française, d'autant plus qu'en vertu de la liberté pédagogique des enseignants-chercheurs, les cours peuvent changer d'une année à l'autre en fonction des recherches en cours ou des intérêts des uns et des autres et qu'ils sont parfois organisés selon des thématiques très larges où l'esclavage n'apparaît pas. Toutefois, une évaluation qualitative est possible permettant de répondre à quelques questions simples :

- Peut-on faire toute sa formation universitaire en sciences humaines et sociales en France sans jamais étudier les questions de traites, d'esclavages et de leurs héritages ?
- Dans les départements où ces questions sont abordées, les cours sont-ils seulement enseignés en licence ou en master ? et avec quel volume horaire, s'agit seulement a) de quelques « allusions en passant », b) de quelques heures de cours (une ou deux heures de cours magistral et 1 ou 2 séances de travaux dirigés ?) c) un cours dédié de plusieurs heures ? Y a-t-il des différences selon les disciplines ?
- En doctorat, l'encadrement des étudiants est-il réalisé par des spécialistes, au travers du comité de suivi ou des directeurs ? Des mesures compensatoires sont-elles prises pour ceux qui n'ont jamais travaillé sur ces thématiques avant la thèse ?

Peut-on faire toute sa formation universitaire en sciences humaines et sociales sans jamais étudier les questions de traites, d'esclavages et de leurs héritages ?

La réponse à cette question est positive. En 2024, dans des universités aussi différentes que celle de Mayotte ou de Bretagne Sud (pourtant implantées dans des territoires directement concernés par la traite et/ou l'esclavage), aucun enseignement en histoire, en lettres ou en anthropologie n'est dispensé actuellement sur ces sujets. A l'université de Mayotte, où il n'y a pas encore de licence d'histoire, il convient de noter que cet enseignement n'a jamais existé, ni en Lettres, ni au département de Sciences de l'éducation, ni même dans le cadre du DU Société, Langues et Cultures de Mayotte où pourtant ces questions auraient toute leur place, eu égard à l'histoire singulière de Mayotte concernée tant par les traites indiennes, arabes et atlantiques, que par l'engagisme et l'esclavage avant et après la colonisation française. De fait, la question est considérée localement comme sensible, et donc pas enseignée, au mieux évoquée dans les cours de didactique à l'INSPE dans le cadre de l'adaptation des programmes, ce qui n'est pas sans être problématique pour la formation des jeunes Mahorais.

En Bretagne Sud, l'argument donné est l'absence de spécialistes et le trop petit nombre d'enseignants, malgré l'intérêt. Dans les 35 écoles supérieures d'architecture du ministère de la Culture, ces questions ne sont pas non plus enseignées, ou très faiblement alors qu'une dizaine de mémoires, rapports de fin d'étude, projets de fin d'études, portent sur les thématiques du Livre Blanc, notamment autour des sites mémoriels en lien avec la traite et l'esclavage dans l'hexagone (Bordeaux, Nantes, Saint-Malo) ou en Afrique (un master sur la baie de Loango, un projet de fin d'études (PFE) sur l'île Maurice et un travail personnel de fin d'études (TPFE) sur Gorée), enfin, un master sur l'habitat créole qui porte aussi sur ces questions⁵³¹.

Les écoles supérieures de Création n'abordent pas davantage ces questions, alors même que les démarches décoloniales sont explorées par les étudiants et les enseignants⁵³². Plusieurs projets de recherche liant des écoles supérieures de Création et des universités s'intéressent à la question des mémoires coloniales, ou plus largement, interrogent les héritages coloniaux, souvent dans une perspective intersectionnelle avec d'autres systèmes de domination.

On peut évoquer à cet égard le projet en cours de construction du Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD-PSL) « Jouer, partager (et conserver) les répertoires invisibilisés » qui vise à mettre au jour un corpus de textes absents des plateaux afin que les acteurs et actrices en formation s'en saisissent. L'articulation entre matrimoine et francophonie permettra de construire une approche transversale aujourd'hui nécessaire à la compréhension des freins qui entravent la visibilité de ces textes et à leur désenclavement. Il associera et fera intervenir des chercheuses et chercheurs comme Bérénice Hamidi, Sylvie Chalaye, Salikoko S. Mufwene ou des artistes comme Guy Régis Jr ou Kouam Tawa...

Le projet "Déconstruire les regards" qui a été conduit par Keti Irubetagoyena au CNSAD-PSL, en collaboration avec l'Université Paris 8, et qui vise à décoloniser les pratiques pédagogiques et artistiques en art dramatique constitue un autre exemple de l'intérêt porté à la thématique. Il a pour objectif la déconstruction des systèmes de domination, en croisant aussi bien les théories du genre qu'une approche issue des *post-colonial studies* et le renouvellement de l'usage des corps et de l'intime sur scène. Il vise notamment à déboucher sur la publication d'une charte des bonnes pratiques pour inspirer des réformes dans l'enseignement dramatique.

⁵³¹ Selon l'enquête menée par le Bureau de l'enseignement et de la recherche en architecture, Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture, dans les syllabi des écoles supérieures d'Architecture, seules deux fiches pédagogiques mentionnent le terme « esclavage » et 11 enseignements évoquent le colonialisme.

⁵³² <https://troublesdanslescollections.fr/>

Enfin, la revue *Trouble dans les collections* de l'UMR CRENAU de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, dans le cadre de sa convention avec l'École des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire, explore les collections coloniales sous un angle critique et transdisciplinaire, favorisant le dialogue entre chercheurs, artistes, activistes et conservateurs. Elle vise à repenser les collections muséales à travers des perspectives postcoloniales et décoloniales, en interrogeant les narrations historiques et en réévaluant les pratiques patrimoniales depuis la période coloniale pour déstabiliser les taxonomies établies et favoriser des interprétations renouvelées.

2.4.1. La situation en licence

En licence, les enjeux sont *a minima* de permettre aux étudiants d'acquérir une culture historique de base sur ces questions, ainsi que des compétences approfondies, soit pour les inciter à s'engager dans la voie de la recherche soit pour les rendre capables de mobiliser ces compétences dans la diversité de leurs choix professionnels, et enfin de leur donner des clés pour mieux comprendre la société française et le monde d'aujourd'hui. En pratique, la situation est très variable aussi bien dans les trois matières pour lesquelles une enquête nationale a été réalisée que dans les autres disciplines.

- **En histoire et en civilisations**

En histoire, les questions d'esclavage peuvent être enseignées pour toutes les périodes comme en attestent les syllabi des licences d'histoire de l'université de Rouen ou de Lyon 3 développés dans le tableau ci-dessous, et que confirment pour les trois niveaux de licence bien d'autres départements (Limoges, Tours, Toulouse, le Mans, Reims, l'université des Antilles, Clermont-Ferrand..). Néanmoins, ces questions ne sont pas étudiées dans toutes les universités.

Tableau n°18 – L'esclavage et les traites dans la formation des étudiants d'histoire des universités de Rouen-Normandie et de Lyon 3 (2024-2025)

Université de Rouen-Normandie		Université de Lyon 3	
L1 Histoire moderne	L'expansion européenne au XVIe siècle (Quelques heures)	Histoire de la France et de son empire colonial au temps de la première modernité (XVIe-XVIIe siècle) ⁵³³	L1 Histoire moderne
L1 Histoire ancienne	Une séance consacrée à la figure de Spartacus et à sa réception, occasion d'évoquer rapidement l'utilisation de cette figure pour critiquer l'esclavage au XVIIIe siècle ou encore sa relecture marxiste, comme symbole de résistance à l'exploitation économique.	Tous les cours d'histoire ancienne abordent ces questions (histoire grecque et histoire romaine)	L2/L3
L2	Histoire vécue de l'esclavage, du point de vue des esclaves eux-mêmes, avec en TD l'étude d'exemples de "Slave narratives".	Histoire de l'espace antillais aux XVIIIe-XXe siècles, avec pour sous-titre : « Colonisation, esclavage, abolitions ».	L3 Histoire globale
L2	« La mer Noire au XVIIIe siècle » et les survivances de l'esclavage notamment dans un Empire ottoman dirigé par des esclaves.	Histoire globale des XVIe-XVIIIe siècles, (accorde une grande importance aux réseaux de la traite, y compris en Asie)	L2 histoire des mondes modernes
L2	Histoire ancienne (histoire romaine) un CM et une séance de TD Aspects de la condition servile : statut juridique, entrée et sortie de l'esclavage, emploi des esclaves dans l'économie, hiérarchies au sein du monde servile, modalités d'intégration sociale des esclaves (par le biais des cultes notamment), révoltes serviles.	Histoire des États-Unis de l'Indépendance à la constitution d'un espace impérial atlantico-pacifique (1776-1898) Place centrale de l'esclavage et de sa mémoire	L3
L3	Histoire globale des esclavages	CM de L3 sur le Haut Moyen Âge Servage et esclavage	L3 Histoire médiévale
		La Méditerranée à l'époque moderne, (occasion de travailler sur les traites « arabo-musulmanes »)	L3 histoire globale
		Histoire du XVIIIe siècle (2024-2025) (un CM sur la Révolution française, autour de la première abolition et de son contexte) OU histoire des Provinces-Unies et de leur empire colonial à l'époque moderne (2023-2024 et 2024-2025) (L'esclavage est aussi longuement abordé, sous l'angle historique et mémoriel)	L3 Histoire moderne

Certaines, en Franche-Comté ou à Perpignan, ne proposent de cours dédiés sur ce thème qu'au niveau du master. Les questions d'esclavage n'y apparaissent pas comme une priorité de culture historique de base pour comprendre les sociétés d'aujourd'hui, alors que tous les enseignants-recherches qui se sont lancés sur ces thématiques, par exemple en UE transversale ou UE de découverte offerte aux étudiants non spécialistes, évoquent des cohortes très nombreuses et le très vif intérêt des étudiants. A l'inverse, les responsables pédagogiques de la licence d'histoire de Lyon 3 affirment leur choix de toujours maintenir des enseignements sur les traites et les esclavages dans le souci

⁵³³ Circonstances de la participation du royaume de France à la traite atlantique sous le règne de Louis XIII, développement de cette traite sous le règne de Louis XIV et organisation des sociétés esclavagistes dans les Antilles au travers du Code Noir.

« d'offrir aux étudiants des clés de compréhension des héritages de l'histoire dans la géopolitique du monde contemporain, mais aussi de former ainsi correctement celles et ceux qui se destinent, après la licence, à l'enseignement dans le primaire et dans le secondaire ».

Au-delà d'une première impression encourageante dans beaucoup de départements d'histoire, comment faut-il comprendre ces résultats ? Il convient de noter que les cours dédiés sur ces thématiques ne sont pas majoritaires en licence, même s'ils apparaissent assez fréquemment sur la L3 lorsqu'un professeur enseignant en master s'y positionnent stratégiquement pour faire découvrir la thématique et inciter les étudiants à poursuivre en master et parfois en L2 ce qui est plus discriminant. A l'inverse, de nombreux départements mentionnent des volumes très faibles ou des questions évoquées « en passant » sous forme d'allusions ou « en transversalité » à l'occasion du nouveau programme de Capes, d'autres y consacrent au mieux quelques heures. En fait, cette situation n'est pas surprenante pour les cours de L1 d'histoire qui sont souvent des cours d'introduction où l'on parcourt une large période avec des focales brèves sur des questions particulières, mais cela peut surprendre davantage dans des endroits où la recherche est forte ou a longtemps été forte sur ces questions. Ainsi, à Nantes, on est surpris de constater que le cours de L2 sur l'empire colonial français à l'époque moderne ne consacre que 6 heures à l'esclavage colonial et à la Traite, soit 27% du cours contre 36% dans la précédente maquette.

De même, ces résultats doivent aussi être mis en perspective avec la réalité du fait qu'avant la loi Taubira de 2001, il était très rare d'avoir des cours sur ces questions. Dès lors, certains volumes faibles témoignent parfois déjà d'une évolution favorable. Ainsi, dans les dernières années, l'école des Chartes-PSL s'est ouverte à ces thématiques et les questions mémorielles sont désormais évoquées brièvement dans de nombreux cours délivrés tant aux élèves archivistes paléographes qu'aux étudiants du master Technologies numériques appliquées à l'histoire. En deuxième année, les étudiants sont invités à travailler sur les recherches en histoire individuelle en lien avec l'esclavage et ils font, en troisième année, un travail collectif sur les Archives coloniales. Cette démarche, qui s'inscrit dans le souci de faciliter l'insertion des futurs agents des établissements ultra-marins et d'informer sur les débats de sociétés, s'explique sans doute aussi par les activités de l'école en lien avec leur chaire UNESCO « Les archives au service des nations et des sociétés africaines » et les nombreux partenariats pédagogiques en vue de la conservation des archives africaines et de la formation des conservateurs⁵³⁴.

D'une manière générale, les enseignements de valorisation du patrimoine semblent avancer plus lentement. Ainsi, seule l'université du Mans, a signalé un module dédié « Histoire et patrimoine des mondes de l'esclavage » dans leur licence professionnelle à distance "Médiateur du patrimoine," alors que les personnels des établissements culturels sont très demandeurs. A l'inverse, dans la licence professionnelle de guide-conférencier de l'université des Antilles⁵³⁵, on trouve bien sûr plusieurs modules théoriques et pratiques dédiés à ces questions.

Les rares réponses obtenues des départements de LLCEC vont dans le même sens, avec parfois des inquiétudes. Au titre des cours de civilisations, les études anglophones et lusophones comprennent traditionnellement des cours obligatoires en civilisation américaine ou en civilisation brésilienne qui permettent d'étudier les questions d'esclavages dans ces territoires sans qu'il y ait nécessairement de spécialiste de l'esclavage ou de la traite dans ces territoires. A l'université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, comme en témoigne Cécile Coquet-Mokoko, professeure des universités en civilisation des États-Unis, la question de l'esclavage et de ses séquelles occupe une place centrale, à tous les niveaux de la licence, dans ses enseignements de civilisation américaine, chaque année, depuis son entrée dans le métier en 1999 et jusqu'à nos jours. La situation est similaire à l'université de Montpellier.

⁵³⁴ En 2024, l'École des Chartes a accueilli, dans le cadre du programme Erasmus+, une post-doctorante qui travaillait sur la question des archives coloniales, en vue de la création d'un module de formation à destination des étudiants en archivistique ainsi que d'un manuel. Dès 2019, la collaboration entre l'Ecole nationale des Chartes, l'EBAD et l'Université Senghor avait permis, entre autres, la mise en place du Diplôme Universitaire en sciences des archives (DUSA).

⁵³⁵ En 2023, devait ouvrir en Guyane une licence professionnelle patrimoine, dont le programme ne nous a pas été communiqué dans le détail.

Toutefois, les spécialistes de la période moderne et des périodes contemporaines où l'esclavage n'est pas encore aboli (avant la guerre de Sécession ou avant 1888 au Brésil) ne sont pas si nombreux et le départ d'enseignants-chercheurs spécialistes amène parfois à réduire considérablement les cours sur le sujet, au profit de thématiques qui ne sont plus spécifiques à la France (« le rôle des Ecossais dans l'esclavage ») ou selon des volumes horaires beaucoup plus modestes (quatre enseignants n'en parlent plus que « brièvement »). Situation sans doute ponctuelle, mais problématique pour la formation des étudiants. A Toulouse, en études lusophones, l'existence d'un seul spécialiste de civilisation lusophone dans le département créé aussi une situation de fragilité. De même, les enseignants de la licence LLCER spécialité langues et cultures océaniennes de l'université de Nouvelle Calédonie traitent des questions de *blackbirding* en Histoire de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique, mais ce n'est pas le cas à l'université de Polynésie françaises avant le master.

- **En littérature**

En littérature, la situation est également plutôt bonne, notamment en littérature comparée ou en littératures francophones et particulièrement dans les universités ultra-marines de Guyane, des Antilles, de la Nouvelle Calédonie et de la Réunion, où ces questions occupent une place particulière, plus forte, en lien avec leur histoire.

À La Réunion, au département de lettres, on enseigne plus largement la présence de la colonialité dans la littérature française classique et les mémoires de l'engagisme, de l'esclavage et des migrations des Comores, ainsi que, en licence, les littératures malgache et comorienne et, en master, les littératures de l'Océan Indien. La migration forcée des enfants réunionnais vers la Creuse est également évoquée. En licence, une maîtresse de conférences propose un cours de L2 sur la « question noire » avec une partie des cours sur l'esclavage et une autre sur la négritude et, en L3, la question interculturelle est développée à partir de la question des violences faites aux femmes dans l'esclavage à travers les exemples de l'île Maurice, d'Haïti et des États-Unis (Toni Morrison), mais aussi des questions d'environnement et de destruction des paysages par les pratiques agraires des habitations. Autant de questions longtemps considérées comme tabou dans le territoire avant la loi Taubira, et qui sont désormais évoquées dans les cursus, du primaire à l'université.

En Guyane, ces questions sont également enseignées en licence et en master, notamment aux étudiants de L1 d'histoire et de LCR, avec des cours de littérature autour des pièces de théâtre *Les négriers* de Daniel Boukman et *Les Délinters* de l'écrivain guyanais Élie Stephenson et une initiation à la littérature africaine. En master, cette thématique est renforcée par des liens avec des laboratoires africains de l'université Saint-Louis du Sénégal depuis 2017 et Cheikh Anta Diop depuis 2023, ainsi qu'un projet d'études diasporiques avec Bordeaux enfin des liens privilégiés avec l'université Grenoble-Alpes.

Ces problématiques ne sont pas réservées aux outre-mer. Dans l'hexagone, de nombreux départements de lettres ont signalé l'offre fréquente de travaux dirigés de littérature francophone sur les romans évoquant la traite, les récits d'esclaves ou de « néo-esclaves » (universités d'Orléans et de Strasbourg). Dans certains cas, ces thématiques sont même enseignées de longue date et par plusieurs enseignants⁵³⁶. Ainsi, à la faculté des Lettres de l'université de Strasbourg, entre 2015 et 2020, Anthony Mangeon y a dispensé un cours intégré (mi-CM, mi-TD) sur les romans de la traite et récits d'esclave, tandis que l'une de ses doctorantes, Rocio Munguia, aujourd'hui en poste en Guyane, animait de son côté un TD sur les récits d'esclaves au féminin entre 2015 et 2018). Après cette date, entre 2018 et 2022, il a dispensé également un cours intégré sur les représentations du monde noir dans les lettres et les arts, qui intégrait un volet sur les représentations et mémoires de la traite et de l'esclavage. Depuis 2021, Ninon Chavoz, MCF-HDR, assure également un cours sur « La résurrection des auteurs passés et trépassés, rappelés à la vie sous forme de zombis, de spectres et autres reliques », visant à créer des

⁵³⁶ Dans les années 1980, Jack Corzani proposait des cours de littératures antillaises à Bordeaux III. Aujourd'hui, en Master, le séminaire d'initiation aux littératures africaine et antillaise comme le séminaire de littérature diasporique offre également l'opportunité d'étudier ces questions.

ponts entre littérature française et littérature francophone, mais aussi entre cultures savantes et cultures populaires.

A Lyon 3 comme à Paris XII, la présence de spécialistes des littératures postcoloniales des aires brésiliennes et caribéennes ou des littératures francophones entraînent de nombreux cours sur le sujet dès la licence, à tous les niveaux, parfois avec des cours qui abordent la question de la colonisation et de la mémoire de l'esclavage, notamment en L3 avec l'étude comparée des travaux sur la poétique du récit d'enfance, dans une nouvelle de William Faulkner, un roman de José Lins do Rego autour d'un enfant de maître euro-créole et un roman autobiographique d'un afro-descendant Joseph Zobel. En L2, les cours traitent de l'esclavage et la question de la représentation des minorités au Brésil et dans la Caraïbe (Haïti et la République dominicaine). En revanche, dans d'autres départements de littérature, les enseignants allèguent l'impératif des concours de recrutement pour réduire la place de ces questions. Il n'est plus nécessaire de convaincre les étudiants de l'intérêt de la matière, mais c'est parfois plus difficile avec les collègues de littérature française.

- **En anthropologie, ethnologie, sociologie**

Ces trois disciplines étudient les populations humaines contemporaines, selon des méthodologies différentes mais avec le même objectif de comprendre le fonctionnement des sociétés contemporaines dans leur diversité géographique. Du fait d'une longue tradition d'études sur les questions de race ou d'esclavage en lien notamment avec les travaux de Claude Meillassoux⁵³⁷ ou d'Alain Testart, les départements d'anthropologie, comme ceux de sociologie d'ailleurs, pourraient avoir vocation à dispenser fréquemment des cours sur ces questions, notamment dans une France de plus en plus multi-culturelle. De fait, à la recherche des relations de pouvoir qui structurent les sociétés, les anthropologues français ont parfois analysé ces questions plus en termes de classe que de race. En lien avec le développement des « *subaltern studies* » jusqu'aux années 2010 et désormais des études décoloniales, ces questions sont désormais plus présentes dans la recherche, et la répartition des cours en témoignent.

Exceptionnellement, certains départements enseignent ces questions dans des cours dédiés comme à l'université d'Aix Marseille où est proposé cette année un cours de L3 d'anthropologie contemporaine visant à étudier la place de la question de l'esclavage dans l'espace public contemporain ; le rôle des instances mémoriales et des revendication identitaires ; la demande de réparations, matérielles ou symboliques ; le recours à la terminologie de la traite et de l'esclavage pour désigner des phénomènes contemporains de persistance, reprise ou nouvelle introduction de rapports esclavagistes⁵³⁸.

Beaucoup d'autres, comme à l'université de Paris X-Nanterre, n'ont aucun cours spécifique portant sur l'esclavage en licence et en master d'anthropologie, mais les aspects de traite et de servilité y sont traités au sein des différents cours portant sur l'anthropologie et ses aspects décoloniaux, les questions des sociétés autochtones et des populations issues des empires coloniaux et dans les cours en général portant sur les grandes aires géographiques et culturelles, avec des repères historiques. A l'université de Bourgogne, la situation est similaire avec certains éléments introduits en anthropologie, en sociologie américaine voire en multiculturalisme, mais pas de cours dédiés sur le concept de race, son histoire et son évolution. Dans les outre-mer à l'inverse, la professeure Isabelle Hidair-Krivosky en Guyane a régulièrement enseigné en anthropologie les questions d'esclavage et de race depuis 26 ans, en licence et en master. Sur le pôle Martinique de l'université des Antilles, les cours d'introduction à l'anthropologie comportent une sensibilisation à la question de l'esclavage et au racisme scientifique comme éléments de contexte sur la naissance de l'anthropologie.

⁵³⁷ Claude Meillassoux, *Anthropologie de l'esclavage : le ventre de fer et d'argent*, Paris, 1986 et Claude Meillassoux (dir.), *L'esclavage en Afrique précoloniale*, Paris, 1975 ; Alain Testart, *L'institution de l'esclavage*, 2018.

⁵³⁸ Dans le passé, des cours sur la question de la race ont été proposés, également en L3.

- **Dans les disciplines émergentes**

Comme évoqué plus haut, les sujets émergents ne sont guère enseignés en licence, par manque des spécialistes, mais aussi de légitimité auprès du reste de la communauté enseignante. Ainsi, en économie, la traite atlantique est très peu enseignée (quelques heures parfois quelques quinzaines de minutes dans les cours de l'histoire de l'Europe ou d'histoire atlantique), et au mieux en évoquant l'exemple britannique, mais jamais de cours dédiés. Le primat de la macro-économie et des études quantitatives en France explique sans doute cette situation, en dépit du développement de la « Nouvelle histoire du capitalisme » aux États-Unis ou au Royaume-Uni.

De même, malgré les importants travaux réalisés en histoire du droit colonial, depuis une vingtaine années, les aspects juridiques de la question des esclavages et de leurs héritages semblent très majoritairement absents des cours d'histoire de droit et des institutions et ce même dans les outre-mer, malgré des variations d'un territoire à l'autre. Ainsi, il n'y a aucun cours sur le sujet à l'université de la Réunion, alors qu'à Mayotte, le cours de L1 d'Histoire constitutionnelle des outre-mer⁵³⁹ est largement consacré à ces questions dans le cadre particulier des Comores et de Mayotte et particulièrement à la question de l'abolition anticipée de l'esclavage à Mayotte en 1846⁵³⁹. L'absence d'un enseignant-chercheur spécialiste de ces questions à La Réunion, à la différence de Mayotte, semble être ici l'élément déterminant.

En archéologie, la traite et l'esclavage sont également rarement enseignés. Aucun cours dédié en France en licence, au mieux quelques heures de cours de ci-de là, hormis à l'université de Nantes, où ces questions sont abordées de la L1 à L3. Les cours d'archéologie maritime évoquent le cimetière d'esclaves de Sainte-Marguerite en Guadeloupe ou le cas particulier de Tromelin dans l'Océan Indien ; ceux d'archéologie industrielle incluent le cas particulier des habitations coloniales, mais cela reste exceptionnel, à l'échelle de la France.

2.4.2. La situation en master et en doctorat

Le master est par excellence le temps de l'initiation à la recherche ou au moins à la démarche réflexive dans le cadre des masters professionnalisants, quelle place la question de l'esclavage, des traites et de leurs héritages, y a-t-elle ?

La plupart des chercheurs confirmés, et particulièrement les professeurs ou les MCF-HDR, peuvent transmettre leurs connaissances dans leur domaine d'expertise aux étudiants, souvent avec des volumes importants : deux fois 48 heures sur l'histoire des esclavages dans les pays arabes pour Salah Trabelsi, outre un séminaire intitulé « Travail et domination en Europe au Moyen-Âge » ; à Toulouse, 50 heures pour Hourya Bentouhami dans un séminaire partagé avec Elsa Dorlin en master 1 sur la « Philosophie critique de la race ». Toujours à Toulouse, Stéphanie Mulot a pu développer un séminaire de Master de 24h sur le post-colonialisme dans le Master recherches en sociologie, puis le master Sociologie des organisations et de l'action publique de l'Université Toulouse Jean Jaurès depuis 20 ans. A Science Po Toulouse, elle assure depuis 15 ans un séminaire de 20h sur les théories post-coloniales à partir des sociétés post-esclavagistes antillaises. Hourya Bentouhami, Stéphanie Mulot, Nathalie Dessens, Richard Marin, Emmanuelle de Maupeou et Maxime Toutain ont pu développer un programme de recherche sur la mémoire de l'esclavage dans les Amériques (MESCLAM) financé par le Labex SMS, entre 2013 et 2016 qui a donné lieu à un séminaire doctoral trimestriel sur la mémoire de l'esclavage pendant deux ans et à un colloque international en octobre 2016⁵⁴⁰.

Néanmoins, ce n'est pas toujours le cas. Au sein de grosses structures de recherches, les chercheurs ne se voient pas toujours attribuer un séminaire pour former la jeune génération dans leur domaine de spécialité ou pas de manière durable. Ainsi, Henri Médard, professeur à l'Université Aix-

⁵³⁹ Information aimablement communiquée par Edern Barros, Maître de Conférences en histoire du droit à l'UFR de Mayotte.

⁵⁴⁰ Les vidéos de toutes les interventions du colloque sont en ligne sur Canal U.

Marseille, spécialiste reconnu de l'esclavage dans les régions des grands lacs et notamment au Buganda (actuel Ouganda), participait en 2014-2016, avec Violaine Tisseau, chercheuse affiliée à l'IMAF-Malher et avec Elena Vezzadini, chargée de recherche au CNRS, à l'animation d'un séminaire organisé par Silvia Bruzzi, chercheuse affiliée à l'IMAF-Malher, intitulé Histoire sociale de l'Afrique Orientale, de la Mer Rouge et de l'Océan Indien, XIXe-XXe siècles : archives, corps, subjectivités, mais n'en fait plus partie aujourd'hui et n'en dirige pas un à titre individuel. De même, à Toulouse, le très innovant Master interdisciplinaire Mention Civilisations, Cultures et Sociétés mis en place à l'Institut Pluridisciplinaire Pour les Études sur les Amériques (IPEAT) fait alterner les spécialistes, afin d'offrir une large palette de choix aux étudiants.

Plus largement, lorsque les priorités du chercheur spécialiste de l'esclavage, des traites et de leurs héritages sont différentes de celles du laboratoire, il peut n'enseigner qu'en licence, tel est le cas du professeur en ethnologie Pierre Le Roux à Strasbourg et a été celui du professeur Christian Schnakenbourg, spécialiste de l'économie sucrière guadeloupéenne, qui n'a jamais enseigné ses terrains de recherche dans le master d'économie de l'université d'Amiens. De fait, cette situation est nécessairement plus fréquente pour les nombreux chercheurs spécialistes de l'esclavage, isolés dans de très nombreux laboratoires généralistes et nuit grandement à la sédimentation du savoir. Certains étudiants se plaignent ainsi de ne pas avoir eu de formations spécialisées, comme cela existait autrefois. Dans un contexte où la durée des doctorats en SHS s'est réduite, cela est préjudiciable à la réussite des étudiants et à leur insertion rapide, les séminaires étant aussi une occasion de faire des contacts.

A l'inverse et du fait des besoins de formation à l'échelle de la France entière, nombre d'enseignants-chercheurs sont sollicités pour des interventions ponctuelles ou des séminaires dédiés hors de leur université ou de leur centre de recherches dans le cadre d'un regroupement de chercheurs de différentes universités dans un seul laboratoire, comme ce fut le cas pour les chercheurs de La Rochelle et de Nantes au sein du CRHIA ou d'invitations ponctuelles ou plus longues, tels, entre 2019 et 2022, Myriam Cottias, Céline Flory, Christine Chivallon et Antonio de Almeida Mendes pour la formation des étudiants du master d'histoire à distance et en ligne de l'université des Antilles, pour des modules dédiés entre 24 et 36 heures chacun. Ponctuellement, des collaborations internationales ont pu également être organisées entre les universités de Géorgie et des Antilles ou entre l'université Cheikh Anta Diop et l'université des Antilles dans le cadre de séminaires sur l'histoire des esclavages. Dans le cadre du Labex Mesclam (Mémoires de l'Esclavage aux Amériques), les départements de LLCER des universités de Toulouse et de Montpellier ont pu également tenir ainsi des journées d'études communes pendant 4 ans.

Au-delà des questions de personnes, il convient aussi de distinguer le cas des disciplines où ces questions émergent en tant qu'objets de recherches et où les enseignements sont rares voire inexistant en licence, mais aussi parfois en master. Ainsi en archéologie, ces questions ne sont pas traitées⁵⁴¹ au niveau du master, même dans le cadre du Master d'archéologie maritime et littorale (MoMarch), développé en collaboration avec le DRASSM, le CNRS et le centre Camille Jullian de l'université d'Aix-Marseille. Celui-ci répond, de fait, en partie, aux demandes de formations archéologiques pointues sur ces sujets aux niveaux européen, en Afrique et dans le reste du monde, en accueillant chaque année 4 d'étudiants internationaux, soit 50% de la cohorte. Malgré les demandes, la formation, ne prend pas en compte le besoin identifié depuis 10 ans d'un parcours ou du moins de séminaires en archéologie subaquatique des mondes ultramarins ou tropicaux. A Paris I, la situation est similaire pour l'archéologie terrestre, en dépit du vaste choix de séminaires offerts en archéologie des Amériques.

De même, en histoire de l'art, il est plus aisément de proposer un cours sur les mondes noirs ou les mondes extra-européens que d'aborder de front les esclavages et leurs héritages artistiques et culturels contemporains. Dans le cours du séminaire, la question est inévitablement posée, comme dans les cours intitulés « Race et cultures visuelles », mais la thématique de l'esclavage n'est pas explicitée.

⁵⁴¹ Depuis 2013, cette formation reconnue comme une Académie d'Excellence par la fondation universitaire A*Midex, accueille chaque année huit étudiants dont quatre étrangers.

En droit, la situation est plus contrastée. Selon les informations réunies dans le cadre de la préparation du Livre Blanc, il n'existerait pas de cours en droit public dédié à ces questions dans l'université française. Quelques enseignants-chercheurs ayant de l'intérêt pour les questions peuvent les intégrer dans des cours de « culture générale » ou de « droit européen des droits humains » et, dès lors, les aborder dès la Licence 2 et la Licence 3, mais ces exemples restent ponctuels et limités, tout comme le cas d'une personne interrogée dans le cadre du Livre Blanc qui a signalé traiter de ces questions dans le cadre de la préparation à l'examen d'avocat, au sein d'un cours sur les « grands problèmes contemporains ».

En science politique, la même personne mentionne un cours sur la « justice transitionnelle » qui permet de traiter de l'ensemble de ces questions, et notamment ceux liés à l'esclavage, auprès d'étudiants de Master 1 et un cours de Master 2 où elle aborde la question plus technique du préjudice transgénérationnel, au détour d'un cours sur les « grands procès pénaux internationaux ». A l'évidence, si la thématique s'inscrit dans des grands débats contemporains au niveau international, elle peine encore à changer les habitudes en matière de formation initiale dans les facultés de droit françaises. En histoire du droit et des institutions, malgré les importants travaux réalisés dans les années 2000 à 2020 en histoire coloniale, ces questions ne sont pas abordées en Master dans tous les outre-mer, et notamment pas en Martinique, à Mayotte et à La Réunion⁵⁴².

A titre d'exception, on peut néanmoins citer le cas des départements de philosophie de l'université de Toulouse Jean-Jaurès et de Paris I Panthéon Sorbonne, où ces questions sont effectivement enseignées de front en Master et partiellement en licence. A Toulouse Jean-Jaurès, les enseignants en philosophie traitent largement de ces questions, dès la licence, notamment en philosophie morale et éthique, et le Master international « Philosophies allemandes et françaises : genèses, devenirs » comprend un volet sur les Afriques diasporiques et un sur la « philosophie critique de la race ».

De même, à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, depuis cinq ans, Magali Bessonne propose, avec Sophie Guérard de Latour (ENS de Lyon) et Jamila Mascat (Utrecht University) un séminaire en ligne intitulé « Race et Culture »⁵⁴³. En 2025, un seul chercheur français⁵⁴⁴ y participe (Emmanuel Levine, Université Paris Nanterre) au côté de quatre chercheurs étrangers et notamment Michael Hardimon, auteur de *Représenter la race*, (Paris, Agone, 2024). Sur la licence, le bilan est moins positif, mais avec des progrès. En 2024-2025, un doctorant enseigne la philosophie politique en L1 sur la philosophie africaine sur un volume de 54 HETD et un enseignant-chercheur haïtien assure également en L3 un enseignement de philosophie politique intitulé « Pouvoir, démocratie et conflictualités » dans lequel il mobilise aussi de la littérature postcoloniale et décoloniale. Dans les années précédentes, Magali Bessonne proposait en L1 un cours sur « Philosophie et violence politique » où la pensée de Frantz Fanon était systématiquement présentée sur une séance, et une autre enseignante proposait un cours en L3 sur les théories féministes où elle travaillait le « *black feminism* » sur au moins une séance. Dans l'ensemble, en Licence de philosophie à Paris I, tous les cours de philosophie morale et politique qui mobilisent la théorie critique et les théories féministes ont quelques séances où les questions raciales sont abordées, sur un volume sans doute équivalent à 3 à 8 HETD.⁵⁴⁵

Enfin, la question de l'encadrement des étudiants d'histoire des universités ultramarines se pose dans un contexte spécifique et préoccupant lié à l'absence actuelle, et parfois depuis plusieurs années, de professeur ou de MCF-HDR spécialiste de l'esclavage colonial ou des traites à la période moderne à La

⁵⁴² Information aimablement communiquée par Jérémy Boutier historien du droit et Delphine Connes, MCF en section 03 à La Réunion. Les questions de l'équipe du LiBRE aux universités de Guyane et des Antilles pour le pôle Guadeloupe n'ont pas reçu de réponse sur ce point.

⁵⁴³ <https://philosophie.pantheonsorbonne.fr/événements/race-et-culture-2025>

⁵⁴⁴ Emmanuel Levine, Université Paris Nanterre,

⁵⁴⁵ Information aimablement communiquée par Magali Bessonne.

Réunion,⁵⁴⁶ mais aussi en Guyane, où le seul professeur d'histoire est en histoire contemporaine et où la dernière moderniste spécialiste de l'esclavage vient d'être recrutée à Caen. A l'université des Antilles, le seul professeur d'histoire moderne est spécialiste de l'esclavage et de la présence noire en France métropolitaine. En Polynésie⁵⁴⁷, la professeure d'histoire moderne a débuté des travaux sur le *blackbirding*, donc la situation est moins urgente et à Mayotte il n'y a pas encore de formation en histoire.

Qu'en-est-il pour les masters professionnalisants en lien avec les métiers de la Culture ou de l'enseignement ?

Les laboratoires de recherches et les structures de recherche en lien avec le ministère de la Culture (UMR9022 Héritages : Culture/s, Patrimoine/s, Création/s et GIS patrimoines en partage) ou l'École du Louvre ne semblent pas proposer de formations sur ces questions. Dans l'ESR cependant, diverses initiatives existent pour relever ce défi et pour former sur ces questions, parfois dans le cadre d'un séminaire dédié⁵⁴⁸, mais le plus souvent en faisant appel à des spécialistes pour quelques heures. Ainsi, à Toulouse⁵⁴⁹, le responsable du master sur les patrimoines immatériels, parcours « Expertise ethnologique en patrimoine immatériel », soucieux de faire découvrir les spécificités des patrimoines immatériels en lien avec le thème de l'esclavage, a fait intervenir, à plusieurs reprises, le chercheur CNRS Gaetano Ciarcia (pour ses travaux sur le Bénin) et une doctorante, Audrey Rousseau, qui travaille sur les mémoires et commémorations de l'esclavage sur l'île Maurice. En revanche, à Strasbourg, Roger Somé, conservateur de la collection ethnographique de la faculté d'ethnologie de Strasbourg et responsable du master en anthropologie, parcours « Muséologie / Patrimoines immatériels et collections », évoque certes les thèmes de l'esclavage, de la traite actuelle des êtres humains et celui des héritages de l'esclavage et de la Traite dans divers séminaires et notamment celui intitulé *Altérité, Identité, Mondialité*, mais sans que ces questions ne fassent l'objet de cours dédiés.

L'enseignement des traites, des esclavages et de leurs héritages est une obligation réglementaire dans le primaire et le secondaire depuis la loi Taubira. Or, les masters des INSPE proposent en général des formations en didactique, dont le volume horaire est souvent insuffisant⁵⁵⁰ pour couvrir l'ensemble des besoins, en particulier sur les questions sensibles et complexes comme les traites et les esclavages, qui nécessitent plus qu'une information théorique, mais demandent une imprégnation lente au contact des textes et une réflexion fine sur le vocabulaire à utiliser, le discours à transmettre, le travail sur les représentations de l'enseignant et des apprenants⁵⁵¹.

⁵⁴⁶ Après le décès de Sudel Fuma et le départ à la retraite de Prosper Eve, seule une professeure de moderne non spécialiste de l'esclavage a été récemment recrutée. L'arrivée récente de Gwenael Murphy, spécialiste de l'engagisme en Nouvelle-Calédonie, constitue sans doute une opportunité pour ce volet aussi déficitaire, malgré plusieurs thèses sur l'engagisme dans l'Océan Indien, et même s'il aurait sans doute été également précieux en Nouvelle-Calédonie.

⁵⁴⁷ Dans le master d'histoire, 2H3O sont consacrés au *blackbirding*.

⁵⁴⁸ A Paris I, Bertrand Tillier, auteur de l'ouvrage *La disgrâce des statues. Essai sur les conflits de mémoire, de la Révolution française à Black Lives Matter, animé*, dans le cadre du Centre d'histoire d'histoire du XIXe siècle, un séminaire hebdomadaire, sur l'ensemble de l'année universitaire (destiné aux étudiant.es de M1 et M2) intitulé *Histoire visuelle : Monuments publics et colonisation (mémoires et médiatisations transnationales), 1830-1960*.

⁵⁴⁹ Cette formation d'excellence, unique en Europe est conjointe aux universités de Toulouse et de Montpellier, elle vise notamment à former des experts capables de mettre en œuvre la Convention de l'Unesco sur le Patrimoine Culturel Immatériel.

⁵⁵⁰ Le volume horaire consacré à la didactique varie en fonction des maquettes MEEF des Inspé. Toutefois, jamais la question n'a été proposée au concours de recrutement depuis 2022 et, selon Sébastien Ledoux, ce n'est pas un thème central de la préparation au concours. Dès lors, même si le thème est censé être enseigné car au programme d'histoire (CM1, *Le temps des rois*), de fait c'est sans doute au maximum une heure sur l'année qui pourra lui être consacré !

⁵⁵¹ Sur ces questions difficiles, consulter le rapport dirigé par Benoît Falaize pour l'INRP, L'enseignement de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions dans l'espace scolaire hexagonal, rapport de recherche 2006-2010, ou la communication de Sylvie Lalagüe-Dulac, « Enseigner l'histoire de l'esclavage. Analyses de pratiques de classe en Gironde ».

Une enquête récente menée en 2012/2014 avec l'université de Lyon II auprès 5000 élèves de France métropolitaine, de la Réunion et d'Allemagne interrogés sur la consigne « Raconte l'histoire de ton pays » témoigne du chemin encore à parcourir et peut-être de l'urgence : dans le 1^{er} degré, seuls les élèves réunionnais parlent du passé esclavagiste (histoire tragique mais libération et île multiculturelle) ; aucun élève de la métropole n'évoque la question, et le mot esclave est associé à romain, serf, Algérie et femme ; dans le 2^e degré, l'abolition de 1848 apparaît, mais on semble toujours dans la logique des années 1950 en négligeant la phase antérieure portant sur l'esclavage lui-même, ainsi que la première abolition et la Révolution haïtienne.

L'analyse des programmes et des manuels scolaires à laquelle la FME s'est livrée en 2020 dans sa première Note de la Fondation⁵⁵² met en évidence le fait que :

- les programmes adaptés des DROM sont les plus proches des dynamiques scientifiques actuelles.
- les programmes des lycées professionnels abordent les questions d'esclavages et de traites de manière les plus innovantes
- la réflexion sur Saint-Domingue/Haïti et Toussaint Louverture mais aussi sur l'universalité des idéaux républicains reste absente. Cette première décolonisation est un impensé en France. Or, attendre les Inspe pour former les futurs enseignants est souvent un peu tardif, sauf à disposer de volumes horaires plus importants. La situation dans les outre-mer est particulièrement préoccupante, en ce que la plupart des enseignants viennent de l'extérieur dans certains territoires ultra-marins (Guyane, Mayotte et encore beaucoup en Nouvelle Calédonie) et ne connaissent pas l'histoire particulière des esclavages, des traites, de l'engagisme, ni des héritages locaux qu'ils ont à enseigner.

Une nouvelle enquête nationale, étendue cette fois-ci aux outre-mer, serait nécessaire pour une connaissance plus précise des besoins et des pratiques dans le primaire, le secondaire et les INSPE.

Pour tenter de compenser les manques, la mission a toutefois révélé diverses initiatives innovantes, qui constituent autant de pistes possibles. Ainsi, l'université de Toulouse Jean-Jaurès soutient une « école de printemps » sur le thème « Enseigner l'esclavage et le post-esclavage », au Canada, sous la houlette de Jean-Pierre Le Glaunec, auteur d'une thèse sur le marronnage⁵⁵³ et coordinateur du projet « Le marronnage dans le monde atlantique : sources et trajectoires de vie ».⁵⁵⁴ A l'Inspe de Guyane, dans le cadre des cours sur les questions mémorielles vives, 4 à 6 heures sont proposées en géographie culturelle sur les lieux de mémoire de l'esclavage et 10 heures sur l'histoire des différentes composantes de la société guyanaise. Les volumes horaires devraient être augmentés, mais cela constitue une bonne piste de travail pour consolider les connaissances des stagiaires.

Au niveau du doctorat, l'enquête a confirmé le manque d'encadrants HDR susceptibles de suivre les très nombreux étudiants désireux d'approfondir ses sujets, en histoire mais aussi particulièrement en sociologie et en science politique. En revanche, elle n'a pas mis en évidence l'existence de dispositifs spécifiques pour accompagner la formation des étudiants qui parfois n'ont jamais eu de cours sur ses sujets en licence, sauf peut-être en consacrant le premier semestre du Master 1 à une remise à niveau et en associant des spécialistes dans le cadre du comité de suivi.

À l'université de Paris XII, toutefois, a été mis en place une École Universitaire de Recherches francophones qui permet de former masterants et doctorants sur 5 ans, et qui semble constituer une

⁵⁵² <https://memoire-esclavage.org/note-fme-lesclavage-dans-les-manuels-et-les-programmes-scolaires-7-propositions>

⁵⁵³ « Lire et écrire la fuite d'esclaves dans le monde atlantique : essai d'interprétation comparée et "coopérante" à partir des annonces d'esclaves en fuite, Louisiane, Jamaïque et Caroline du sud (1801-1815) : une histoire culturelle et diplomatique », 2007, publiée en 2021 dans la collection esclavages du CIRESC, *Esclaves mais résistants : Dans le monde des annonces pour esclaves en fuite. Louisiane, Jamaïque, Caroline du Sud (1801-1815)*, Karthala.

⁵⁵⁴ www.marronnage.info

option à explorer et à étendre aux SHS, de façon à pallier l'hétérogénéité des connaissances de départ à l'entrée en master ou en doctorat. Associant recherche et formation de master et de doctorat sur une même thématique, les Écoles Universitaires de Recherches sont l'occasion d'opérer des évolutions pédagogiques et scientifiques par plus de transversalité, d'attractivité et de rayonnement international, tout en préservant la structuration des établissements et les spécificités de chacun. Elles pourraient être particulièrement adaptées pour le champ des études sur les traites et les esclavages, du fait de l'éparpillement des chercheurs sur le territoire national. Enfin, beaucoup d'enseignants-chercheurs et d'étudiants dénoncent le petit nombre de contrats doctorats alloués aux étudiants en SHS, en particulier lorsque l'on ne dispose pas d'écoles doctorales distinctes.

Les étudiants travaillant sur les territoires extra-européens qui ont répondu au questionnaire ont reconnu avoir été soutenu dans leur mobilité hors d'Europe par leur laboratoire, mais souvent pour des missions courtes, insuffisantes pour couvrir les besoins, et avec des difficultés spécifiques pour les mobilités vers les outre-mer français pour lesquelles les dotations ne tiennent pas compte de la réalité des distances et de l'augmentation du coût des voyages aériens depuis la COVID. Les brésilianistes ont souvent rappelé l'existence du dispositif des thèses « sandwich » qui permettent aux étudiants brésiliens de compléter leur formation avec une ou deux années à l'étranger pour découvrir d'autres méthodologies, d'autres équipes, et d'autres sources parfois. Le dispositif pourrait être étendu à d'autres territoires, mais également envisagé pour les recherches concernant les outre-mer, au départ de l'hexagone ou des territoires ultra-marins, l'expertise des équipes des différents espaces étant également précieuses aux différents étudiants. Un soutien de L'Agence de l'Outre-mer pour la mobilité (LADOM), des collectivités ultra-marines et du ministère de l'outre-mer pourrait être recherché sur ce point.

Le Master « Études politiques et coopération internationale », monté en collaboration avec Sciences Po Bordeaux, l'université des West-Indies et l'université des Antilles, constitue une alternative similaire intéressante. Organisée sur 5 ans, la formation débouche sur la délivrance du diplôme de l'IEP de Bordeaux et d'un Master de sciences politiques des deux autres institutions partenaires. La scolarité comprend une première année sur le site d'inscription initiale, puis deux années à Bordeaux, une en Martinique et une en Jamaïque. Master d'excellence, il suppose des étudiants de très bon niveau, en anglais et dans leur discipline, adaptables pour vivre dans des contextes hexagonaux aux caribéens complexes et avec une grande capacité de travail. Plusieurs thèses en lien avec les thématiques du Livre Blanc en ont résulté, ce qui semble confirmer l'efficacité du dispositif et invite à l'étendre.

Du fait de l'énorme effort de publication des spécialistes des esclavages, il est sans doute plus aisés en France aujourd'hui d'enseigner ces questions en licence qu'autrefois et, de fait, cela se pratique déjà, dans beaucoup de départements d'histoire, de civilisations et de lettres. Néanmoins, le recrutement plus systématique de spécialistes de ces questions ouvrirait et sécuriserait le champ des possibles pour des enseignements qui visent à une meilleure compréhension des nombreux pays du monde où ces questions sont d'actualité et où s'offrent de nombreuses possibilités d'insertion professionnelle, mais aussi pour les futurs enseignants de primaire ou de secondaire qui doivent enseigner ces questions devenues obligatoires en France. La formation spécialisée en Master de recherche ou en doctorat reste néanmoins trop souvent insuffisante, du fait de l'isolement des chercheurs et nécessite la mise en place de dispositifs alternatifs pour assurer la montée en compétences des nouveaux décideurs de demain, futurs chercheurs, personnels des musées et des établissements culturels, enseignants, diplomates, hauts-fonctionnaires ou responsables politiques.

3. Propositions : un champ mieux organisé, plus soutenu, plus reconnu

Au terme de cette analyse détaillée de la situation de la recherche en France sur les esclavages, il paraît indispensables d'améliorer la structuration institutionnelle du champ. Une dynamique scientifique plus forte est nécessaire pour que la France puisse s'insérer dans le concert mondial sur ces questions avec toute l'ambition nécessaire, pour que la recherche française puisse éclairer les débats de sociétés sur ces questions, mais aussi pour pouvoir accueillir, former et retenir les nouvelles générations de chercheurs qui s'intéressent à ces questions. Eu égard à l'ampleur de la tâche, le présent rapport suggère un plan en plusieurs étapes.

3.1. Organiser la structuration du champ en s'appuyant sur les équipes existantes

3.1.1. Favoriser le développement d'une organisation réticulaire avec des nœuds scientifiques aux moyens renforcés

Les constats établis précédemment, s'ils établissent un éparpillement extrême des chercheurs, montrent également que, depuis une vingtaine d'années, des pôles de compétences se sont malgré tout constitués au sein du tissu de l'ESR en réunissant un nombre significatif de chercheuses et de chercheurs de disciplines variées travaillant ensemble, de façon plus ou moins structurée, sur une ou plusieurs des thématiques du Livre Blanc. Même s'ils n'ont pas toujours atteint la masse critique leur permettant de se constituer en laboratoire spécifiquement dédié à l'étude des traites, des esclavages et/ou de leurs héritages, ils n'en constituent pas moins les piliers sur lesquels toute démarche de renforcement du champ doit se construire.

Loin de dupliquer les thématiques proposées ailleurs et donc de se faire concurrence, il apparaît que ces unités ont des vocations spécifiques, géographiques et/ou thématiques, complémentaires les unes avec les autres, y compris sur le plan territorial pour les plus importantes d'entre elles (ainsi en Ile-de-France ou autour d'Aix-Marseille). Parmi ces entités on peut distinguer :

- **En Ile-de-France**, l'EHESS, l'IRD (qui est présente sur tout le territoire), les universités Paris-Panthéon Sorbonne et Paris-8 Saint-Denis, l'UMR mondes américains-ainsi que, dans le secteur culturel, le musée du Quai Branly et l'INRAP (en tant qu'institution nationale) ;
- **Dans l'Hexagone hors Ile-de-France**, les universités Aix-Marseille (pour les relations avec l'Océan Indien et les recherches sur le monde antique), à laquelle il serait pertinent d'associer les ANOM et le DRASSM, mais aussi celle de l'université de Bourgogne (pour l'esclavage antique autour du GIREA basé à Besançon), Toulouse Jean-Jaurès (du fait de l'ancienneté de ses recherches sur les sociétés de l'Amérique ibérique), ainsi que Bordeaux, en étudiant la possibilité d'élargir ce cercle à d'autres établissements de la façade occidentale de la France (Nantes, La Rochelle, Rouen, Le Havre...), en raison de l'histoire singulière de leur port et de leurs arrière-pays au regard de la traite et du commerce transatlantique en droiture, ou qui ont pu développer par le passé une tradition de recherches sur certaines sociétés esclavagistes ;
- **Dans les outre-mer**, il est naturellement indispensable de compter le CIRESC (axe de l'UMR 8053 au sein de l'université des Antilles), ainsi que toutes les universités de ces territoires,

lorsqu'ils en disposent, c'est-à-dire les universités des Antilles, de Guyane, de Mayotte et de la Réunion⁵⁵⁵, qui ont vocation à avoir une place privilégiée dans ce paysage.

Le Livre Blanc propose de s'appuyer sur ces institutions, qui ont vocation à être érigées en « nœuds » territoriaux d'une organisation réticulaire renforcée du champ. La stratégie suggérée repose sur un triple mouvement :

- **La reconnaissance du rôle de ces « nœuds »** dont les moyens devraient être renforcés en raison de leur caractère structurant pour la recherche française ;
- **Leur structuration en réseau formalisé, avant la fin 2026**, sous la forme d'un groupement d'intérêt scientifique (GIS) qui leur donnerait à la fois la visibilité collective qui fait défaut aujourd'hui à la recherche française sur les esclavages, et des ressources supplémentaires au-delà de la mise en commun de moyens inhérente à ce type de structure collective ; le Livre Blanc recommande de privilégier ce chantier pour les prochaines années, en s'appuyant sur les institutions identifiées au point précédent ;
- **Amplification du réseau à moyen terme (4-5 ans)**, en transformant les plus importants de ces nœuds en laboratoires, voire en clusters d'excellence dans un second temps, mais cette étape n'apparaît réaliste qu'une fois que le champ aura été structuré en un réseau dont la création constitue une première étape indispensable.

Proposition n°1 : Inscrire le renforcement de la recherche française sur les esclavages, les traites et leurs héritages dans le cadre d'une stratégie pluriannuelle en plusieurs étapes, visant à long terme à la constitution d'un ou de plusieurs laboratoires spécialisés.

3.1.2. Créer un Groupement d'Intérêt Scientifique pour structurer la recherche française en lien avec les thématiques du Livre Blanc

Face à l'atomisation du champ des études sur les traites, les esclavages et leurs héritages, le Livre Blanc recommande d'augmenter dans un premier temps la visibilité des acteurs du champ, de renforcer l'ingénierie scientifique des équipes et leur capacité à monter des grands projets internationaux, tout en conservant la pluridisciplinarité féconde des approches.

3.1.2.1. *Le Groupement d'Intérêt Scientifique : une structure qui répond aux besoins actuels du champ*

Au niveau institutionnel, la forme de structuration la mieux adaptée pour répondre à ces besoins est le Groupement d'Intérêt Scientifique qui permettrait (i) de répondre au manque de visibilité du champ au sein de la recherche française, mais aussi dans le monde de la culture et du patrimoine, (ii) de répondre au désir de collaboration des uns et des autres tout en valorisant leurs apports respectifs, et enfin (iii) de favoriser le montage de projets nationaux et internationaux, bénéficiant à l'ensemble des structures du champ.

Il aurait également pour objectifs de soutenir, de manière forte, la jeune recherche sur les traites, les esclavages et leurs héritages ainsi que les secteurs émergents à travers un ensemble de dispositifs ciblés, mais aussi de renforcer, à la faveur de diverses actions de soutien, la visibilité internationale des recherches menées en France dans ce domaine. Enfin, il assurerait une veille scientifique sur l'état de la recherche et l'état des forces académiques à l'œuvre dans l'ESR français.

Créé par une note du CNRS de 1996⁵⁵⁶, le Groupement d'Intérêt Scientifique est une structure collaborative de recherche sans personnalité morale, créée par une convention (ou un contrat de coopération) entre divers acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et, potentiellement,

⁵⁵⁵ Il n'y a pas d'université à Saint-Pierre et Miquelon.

⁵⁵⁶ Note CNRS no 963345SJUR du 11 janvier 1996 relative aux groupements d'intérêt scientifique

d'autres institutions publiques ou privées intéressées par son objet. Il peut être doté de moyens affectés en vue de permettre la coordination des activités scientifiques de ses membres et la mise en commun de tout ou partie de leurs moyens, sans les priver de leur individualité propre.

L'identification de moyens nouveaux associés à la coordination et la mutualisation d'activités bénéficiant aux membres du GIS aidera à structurer le champ de la recherche française sur les esclavages, les traites et leurs héritages. C'est une structure en réseau, très souple, qui permettrait aux chercheurs de garder leur affiliation dans leurs laboratoires sur l'ensemble du territoire national, tout en travaillant davantage les uns avec les autres, dans un cadre formalisé et doté d'outils d'animation de réseau : un annuaire en ligne, des newsletters, des colloques, une rencontre annuelle ou bisannuelle, par zone ou au niveau national, ainsi que des universités d'été, lui permettant de répondre rapidement aux attentes de visibilité et de dialogue des chercheurs et institutions engagés dans le GIS. Elle facilitera également le regroupement des acteurs en consortia temporaires pour présenter des projets en réponse à des appels lancés dans le cadre des programmes de financement de la recherche nationaux (Programme investissement d'avenir, ANR, etc..), européens ou internationaux (programmes cadres de recherche développement)...

La gouvernance d'un GIS s'appuie sur un conseil de gestion, un conseil scientifique, un directeur ou une directrice, dont les compétences particulières sont précisées dans la convention constitutive.

Proposition n°2 : Créer, d'ici fin 2026, un Groupement d'Intérêt Scientifique pour structurer en France le champ du LiBRE.

3.1.2.2. Un GIS au périmètre large, pluridisciplinaire et ouvert

La pluridisciplinarité la plus large doit être le principe d'organisation de ce Groupement d'Intérêt Scientifique. Il a vocation à mettre en relation tous les chercheurs travaillant sur les esclavages, quelles que soient les époques et les disciplines, même si, s'agissant d'une structure destinée à rassembler des acteurs français, la recherche francophone sur les esclavages issue de l'expansion coloniale aux Amériques, en Afrique et dans l'Océan Indien resterait centrale. Ce choix est une réponse au sentiment d'isolement de nombre de chercheurs en poste hors de l'Ile-de-France, mais aussi un postulat scientifique visant à favoriser les comparaisons entre les époques et les espaces, afin de mieux apprécier les continuités et les changements. La pluridisciplinarité de ce GIS est également un choix assumé et non une réponse contingente. Elle vise à la fois à enrichir les perspectives et les outils des historiens dont les travaux dominent encore le champ, alors qu'ils ne maîtrisent pas toujours les instruments qu'ils utilisent (droit, philosophie, linguistique, sociologie...) et à soutenir le déploiement de ces questions dans les champs où elles émergent (histoire de l'art, philosophie, économie, psychologie, archéologie...)

Le périmètre proposé pour ce GIS intégrerait à la fois les formes et les systèmes de travail constraint les traites ou les trafics connexes voire les activités agricoles et industrielles liées ainsi que les héritages de ces systèmes. Ainsi, l'engagisme au XIXe siècle, le travail forcé du XIXe au XXIe siècle, les nouvelles formes de servitude ainsi que les questions de mémoire, de séquelles psychologiques, de discriminations ou les héritages culturels et artistiques des sociétés esclavagistes et post-esclavagistes seraient inclus.

Proposition n°3 : Affirmer une définition large et pluridisciplinaire du périmètre du GIS, intégrant toutes les formes d'esclavages et de traites, leurs héritages, et toutes les disciplines qui les étudient.

Des acteurs ou des institutions du monde de la culture et du patrimoine (musées, ethnopies, établissements publics, services de l'inventaire, direction des archives..) pourraient également y être associés pour répondre aux attentes de leurs personnels en vue d'une meilleure valorisation des travaux des chercheurs de l'ESR sur ces questions et pour faciliter les collaborations en matière de recherches

sur leurs collections spécifiques (autour des questions de provenance, d'actualisation des notices devenues obsolètes, de rédaction des cartels, voire d'augmentation de leur culture historique de base sur des questions rarement étudiées dans le cadre de leurs formations initiale ou professionnelle).

A titre de simulation, le tour de table initial du GIP pourrait ainsi être le suivant, sous réserve naturellement que les institutions désirent effectivement rejoindre ce groupement :

- **Du côté des institutions de recherche**, l'EHESS avec notamment l'UMR 8168 Mondes américains qui regroupe le Centre de recherches sur les mondes américains, le Centre de recherches sur le Brésil colonial et contemporain et le Centre d'études nord-américaines, l'IRD, les universités Aix-Marseille, Bourgogne, Paris-Panthéon Sorbonne, Paris-8 Saint-Denis, les universités des Antilles (qui porte l'UMR 8052 auquel est rattaché le CIRESC), de Guyane (laboratoire MINEA), de La Réunion et de Mayotte, voire les universités de Nantes, La Rochelle, Rouen, Le Havre...
- **Du côté des institutions culturelles et patrimoniales** : les ANOM, le DRASSM, le musée du quai Branly, l'INRAP ; certains musées territoriaux particulièrement engagés sur les thématiques du LiBRE pourraient également être sollicités pour rejoindre le GIS, comme le MACTe, le Musée d'Aquitaine, le Musée d'histoire de Nantes et le Musée de Villèle ;
- **Du côté des autres institutions**, la FME, et peut-être des collectivités locales engagées dans le soutien à la recherche, dans les territoires où il n'existerait pas d'institution culturelle autonome portant cette mémoire (ainsi en Guyane, où c'est la CTG qui porte la maison des cultures et des mémoires de Guyane).

Proposition n°4 : Associer dès la création du GIS les institutions patrimoniales et culturelles les plus intéressées par les questions liées à son objet.

Pour mettre en œuvre ce Groupement d'Intérêt Scientifique de manière optimale, il conviendrait **de lui allouer un budget important**, dans l'idéal comparable à l'effort réalisé pour constituer en son temps le GIS Institut des Amériques, pour soutenir la recherche à travers une gamme d'outils élémentaires (aides à la mobilité, courts séjours, 3 ou 4 contrats doctoraux par an, prix de thèse, bourses de fin de thèse, organisation de manifestations scientifiques) mais aussi en ingénierie scientifique avec le recrutement d'un groupe d'ingénieurs d'étude ou de recherche en appui pour les projets en lien avec les nouvelles technologies et pour les questions de communication et d'édition (gestions de revues et publication d'ouvrages, gestion de sites internet et de réseaux sociaux), enfin d'un secrétaire général et d'un ou plusieurs gestionnaires (BAP J du CNRS).

Proposition n°5 : Doter le GIS d'un budget important, lui permettant d'apporter un vrai changement dans la structuration du champ.

En termes pratiques, il serait pertinent de localiser l'administration du GIS au campus Condorcet afin de lui permettre de bénéficier de la proximité avec d'autres laboratoires ou équipes, notamment l'Institut des Amériques et les autres GIS aréaux associés ; cette organisation de proximité ne doit pas pour autant instituer une centralité francilienne pour le GIS. Au contraire, à l'instar de l'Institut des Amériques, le GIS doit également se doter d'une organisation par zone géographique ou par pôles régionaux qui permettra d'animer et de coordonner de manière plus efficace les recherches menées dans les outre-mer et de s'appuyer sur le dynamisme d'équipes de recherches situées en régions. Les universités ou les structures de recherches partenaires du GIS pourraient soutenir cet effort par la mise à disposition d'un ou plusieurs locaux dédiés. À terme, des bureaux à l'international permettraient également de soutenir le rayonnement international du réseau et de faciliter les missions de recherches à l'étranger des chercheurs confirmés ou des doctorants.

Proposition n°6 : Installer le siège du GIS au Campus Condorcet, en l'articulant avec une organisation par pôles régionaux voire, à terme, avec des bureaux à l'international.

3.1.2.3. Des projets fédérateurs pour porter l'action du GIS

Dès les premières années du GIS, il sera également important de l'engager dans des projets ambitieux de moyens termes, propres à motiver les membres autour une ambition fédératrice. L'un de ces projets pourrait être l'organisation en France d'un grand rendez-vous international, de type Congrès mondial, dans l'esprit de ce qui a été fait en 2022 au Campus Condorcet pour l'histoire économique⁵⁵⁷, afin de donner au GIS et plus généralement au champ des études françaises sur les esclavages, les traites et leurs héritages la visibilité et la reconnaissance internationales qui leur font encore défaut aujourd'hui. L'organisation de cet événement international, contribuant au rayonnement de la France sur un champ où elle est aujourd'hui peu visible, a vocation à être soutenu par le CNRS, comme il le fait habituellement pour des manifestations de cette importance.

Proposition n°7 : Faire porter par le GIS, avec le soutien du CNRS, l'organisation d'un Congrès Mondial de la recherche sur les esclavages en France à l'horizon 2028.

Un projet de recherches commun, déposé dans le cadre du programme Horizon Europe, ou mieux du prochain programme FP10, pourrait être l'opportunité concrète pour consolider des liens au niveau national et renforcer les partenariats au niveau international. Les gains seraient méthodologiques et financiers, tout en contribuant à la structuration du réseau et au rayonnement de la recherche française et francophone. Si le GIS n'est juridiquement pas en mesure de porter un tel projet (qui suppose d'être une structure opérationnelle de recherche disposant de la personnalité morale), l'appui en coordination qu'il a vocation à apporter à ses membres peut aider un ou plusieurs d'entre eux à se structurer en consortium pour porter un tel projet.

Proposition n°8 : Faire étudier par le GIS l'accompagnement de la coordination d'un projet de recherche commun dans le cadre du programme Horizon Europe ou FP10.

Le GIS aurait également pour vocation de favoriser l'accueil ou le déplacement de chercheurs étrangers ou en poste dans les universités d'outre-mer et spécialistes de ces questions (étudiants ou confirmés) par une politique de bourses de mobilité ou de courts séjours, dans la mesure où les terrains et les sujets des recherches sur les traites, les esclavages ou leurs héritages, notamment dans le cadre du commerce transatlantique, mais plus largement de la colonisation ou des débats post-esclavagistes, nécessitent des déplacements et des échanges loin de l'hexagone ou des territoires ultra-marins pour ceux qui y résident.

Il serait par ailleurs pertinent que le CNRS assouplisse ses règles relatives au soutien des mobilités des chercheurs, en appliquant aux déplacements entre les outre-mer et l'Hexagone, ou entre les outre-mer entre eux, les mêmes règles relatives aux déplacements internationaux, afin de rapprocher les chercheurs entre eux.

Proposition n°9 : Mobiliser dans le cadre du GIS les outils de soutien à la mobilité des chercheurs, en traitant les mobilités depuis et vers les outre-mer comme les mobilités internationales.

La possibilité d'une chaire tournante, annuelle ou plus longue, fléchée « Esclavages » et bien dotée pourrait faciliter de tels déplacements et séjours et être suggérée, en partenariat éventuel avec l'un ou l'autre Institut d'Études Avancées, voire avec le ministère de l'outre-mer dans le cadre d'une chaire dédiée. Cf. fiche en annexe.

Proposition n°10 : Étudier la création d'une chaire tournante sur les esclavages.

⁵⁵⁷ Le 19e Congrès Mondial d'Histoire Économique ou « *World Economic History Congress* » (WEHC) s'est tenu à Paris du 25 au 29 juillet 2022, au Campus Condorcet.

3.1.3. Amplifier le réseau à moyen terme (4-5 ans), en développant des laboratoires et des clusters d'excellence

A l'imitation de ce qui se fait chez nos voisins, notamment au Royaume-Uni et en Allemagne, le renforcement du champ permis par la création du GIS permettra en retour de renforcer les structures qui le composent. En donnant davantage de visibilité à la recherche française sur les esclavages, en facilitant le montage de projets d'ampleur et tournés vers l'international, en donnant aux institutions membres du groupement la reconnaissance de l'investissement que leurs équipes ont réalisé sur les thématiques du Livre Blanc, le GIS offrira en effet à ses membres des opportunités nouvelles, auxquelles ils n'auraient pas pu accéder de façon isolée.

Mais le GIS n'est pas en lui-même une réponse adaptée en ce qui concerne les recrutements et les carrières des chercheurs français sur les thématiques du Livre Blanc. Cet enjeu renvoie aux structures qui effectuent les recrutements et les avancements, et donc pose la question de l'absence de laboratoires en France spécifiquement consacrés aux traites, aux esclavages et/ou à leurs héritages, qui permettraient à des chercheurs spécialisés sur ces questions de disposer d'un environnement professionnel complètement dédié à ce sujet, pour leurs travaux mais aussi pour leur carrière.

C'est la raison pour laquelle, même si le Livre Blanc ne fait pas de la création de tels laboratoires la priorité à court terme de ses propositions, cette perspective doit être conservée comme l'étape suivante dans la stratégie de renforcement du champ. La création de ces laboratoires devrait concerner les structures les plus avancées en ce qui concerne le nombre de chercheuses et de chercheurs et de disciplines réunis, lesquelles, ainsi transformées, pourraient ensuite servir de pivot à la constitution de clusters d'excellence permettant à la France de rivaliser avec les organisations homologues à l'étranger, ce qui est hors de la portée des acteurs français actuels. Comme cela se pratique en Allemagne, ces clusters bien dotés n'auraient pas vocation à être pérennes, du moins dans un même endroit, mais à accompagner, sur un temps long (7 ans renouvelable une fois dans le cas allemand), la montée en puissance des meilleurs chercheurs et de nouvelles structures internationales.

3.1.4. Créer un réseau propre au monde francophone ?

Une troisième initiative pourrait enfin être envisagée, pour aller au-delà des frontières françaises, celle d'un réseau propre au monde francophone ou même plus large. Ce Livre Blanc en porte déjà la marque avec, en anticipation de sa préparation, la tenue d'un colloque à Dakar en novembre 2022 en collaboration avec l'Agence Universitaire de la Francophonie, à l'occasion duquel les bases d'un réseau de recherche francophone sur les esclavages avaient alors été proposées. Il inclurait le réseau africain de recherche sur le sujet constitué autour du Professeur Ibrahima Thioub de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar en lien avec l'Association Africaine de Recherche sur l'Esclavage (*African Slavery Research Association*) dirigé par Ahmadou Séhou, de l'université de Ngaoundéré au Cameroun, qui vise à créer un réseau panafricain de chercheurs, artistes et activistes du continent et de ses diasporas couvrant tous les espaces linguistiques du continent.

Une impulsion complémentaire, donnée à ce réseau par le MESR en liaison avec l'AUF, serait à cet égard la bienvenue. Alors que l'Union Africaine a fait des réparations de l'esclavage son thème de travail en 2025, une telle initiative offrirait à la France une réponse intéressante aux pays africains autour de ce sujet. Le développement du réseau « Slavery in Africa : A Dialogue between Europe and Africa » (réseau SLAFNET), pour l'Afrique de l'Est en montre également toute la pertinence, même si l'on dépasse l'espace francophone⁵⁵⁸. Au demeurant, des liens avec d'autres pays du sud concernés

⁵⁵⁸ Ce projet porté par Marie-Pierre Ballarin, chercheuse à l'IRD, s'est construit sur plusieurs années de collaboration et d'échange constructif avec des équipes africaines, visant à créer un réseau international de recherche, pluridisciplinaire, dédié aux legs de l'esclavage, en Afrique et en Europe. Il est destiné à favoriser la mise en synergie des travaux réalisés par des équipes de recherche, francophones et anglophones, des deux continents, sur les dynamiques sociales qui se mettent en place après les abolitions de l'esclavage et jusqu'à nos jours. Le projet est composé de 3 volets (formation, recherche et valorisation) "

seraient tout aussi utiles, en particulier pour les traites orientales et occidentales. De fait, le GIS proposé pourrait être partenaire de ces réseaux existants pour soutenir la formation d'un vaste réseau de recherche francophone ou plus large dédié(s) à l'étude des esclavages, des traites et de leurs héritages dans des espaces spécifiques, par exemple en Afrique et/ou dans l'Océan Indien. Une localisation hors d'Europe, directement sur les terrains d'études, permettrait de faciliter les missions croisées, le dialogue avec les chercheurs locaux, la formation des étudiants et l'enseignement de ces thématiques importantes dans les universités africaines. Tout naturellement, un partenariat fort avec l'Université Cheikh Anta Diop et notamment le Centre Africain de Recherches sur les Traites et les Esclavages (CARTE), longtemps dirigé par le Professeur Ibrahima Thioub, grand spécialiste des questions d'esclavage en Afrique et membre du conseil scientifique de la FME, pourrait être envisagé, mais d'autres options existent.

Les structures envisagées pourraient également s'appuyer sur les Unités Mixtes-Institut français de recherche à l'étranger (UMIFRE) du Ministère français de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) et du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) déjà implantées (tels l'Institut Français de Recherche en Afrique (IFRA) de Nairobi au Kenya ou l'Institut français de recherche sur l'Afrique (IFRA-Ibadan) au Nigéria) ou de l'IRD, dont l'expertise logistique et scientifique serait particulièrement précieuse dans ces terrains souvent complexes⁵⁵⁹.

Dans la foulée des travaux du programme SLAFNET, une implantation au Kenya ou dans la sous-région pourrait être privilégiée en ce qu'elle offrirait des opportunités intéressantes, dans une zone où les liens entre les chercheurs français, les spécialistes locaux et les divers acteurs de la valorisation patrimoniale (musée et universités) sont effectifs depuis une dizaine d'années et où il reste beaucoup à faire tant en matière de traite, que d'esclavages ou d'héritages mémoriels et sociaux, notamment pour l'intérieur des terres ou la sous-région (Djibouti, Madagascar, les Comores, Zanzibar, Maurice, etc.).

Les universités françaises voisines, à Mayotte et à La Réunion, pourraient trouver également dans cette implantation des opportunités de développement scientifique et de formation pédagogique, en attendant que s'ouvre un département d'histoire à Mayotte et que les équipes pédagogiques réunionnaises soient renforcées par le recrutement de spécialistes de l'esclavage, des traites ou de l'engagisme dans l'Océan Indien. Une chaire Afrique régionale tournée complèterait l'ensemble avec bonheur, en ce qu'elle permettrait de soutenir le développement d'une recherche de haut niveau dans la zone par des montants alloués importants sur une période de quatre ou cinq ans, en appui avec le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, le MESR ainsi que potentiellement les collectivités de La Réunion et de Mayotte.

En conclusion, un réseau international, faisant une large place à la francophonie mais ouvert et articulé autour de centres internationaux français ou mixtes, constituerait un intéressant objectif pour la France, une telle initiative étant à la fois bien adaptée à des thématiques profondément transnationales et à la réalité de débats scientifiques internationaux, et pas seulement francophones sur ces thématiques, et opportune sur le plan diplomatique, alors que les questions liées à l'esclavage sont désormais des enjeux importants des relations internationales. En revanche, il serait préférable de ne pas confier cette mission au GIS, qui pourra s'y associer, mais dont la priorité à court-moyen terme doit être de structurer le champ en France avant d'envisager de le faire au niveau international.

L'IFRA implanté au Kenya, a également une vocation régionale impliquant le Burundi, l'Ouganda, le Rwanda, la Tanzanie, l'Est de la RDC). L'IRD est présente au Kenya depuis 1992 et soutient en Afrique de l'Est des recherches et des formations en partenariat avec plus de 20 institutions de la région, au Kenya, en Tanzanie, en Éthiopie, au Burundi, au Rwanda, en Ouganda et à Djibouti.

⁵⁵⁹ Les recherches menées à l'IFRA Ibadan, implanté au Nigéria, s'intéressent également au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, à la Gambie, au Ghana, au Libéria, au Niger, au Tchad et au Togo. L'analyse de la violence, l'étude des phénomènes liés à traite des êtres humains et des réseaux criminels transnationaux sont au cœur de leurs thématiques prioritaires.

Proposition n°11 : Créer autour de la francophonie un réseau de recherche sur les esclavages, tourné vers l'Afrique.

3.2. Renforcer les moyens dédiés aux thématiques du Livre Blanc

Au-delà des aspects institutionnels, le renforcement de la recherche française sur les thématiques en lien avec le Livre Blanc nécessite des actions en matière de formation initiale, d'insertion des jeunes chercheurs, mais aussi de soutien aux chercheurs plus confirmés (mobilité, ingénierie scientifique, dissémination).

3.2.1. Améliorer la formation et l'insertion des étudiants de la licence au doctorat

3.2.1.1. Inciter à l'introduction de modules de cours dédiés dès la licence

Introduire des modules dédiés sur ces thématiques dès la licence est le premier moyen de susciter des vocations futures. En effet, si, traditionnellement, l'initiation à la recherche se fait en Master, l'envie d'approfondir une thématique nécessite souvent d'avoir eu l'occasion de la découvrir en amont, même sous une forme plus généraliste et l'on sait, à cet égard l'importance des cours d'initiation à la recherche ou d'approfondissement de L3 pour engager les étudiants dans une direction ou une autre. Par ailleurs, la licence est le temps de la découverte d'horizons divers, qui, sans devenir des objets de spécialité, contribuent à donner une culture scientifique de niveau universitaire, précieuse quels que soient les parcours professionnels futurs.

- **Enjeu 1 : Susciter des vocations scientifiques.**
- **Enjeu 2. Développer ces thématiques dans des disciplines où elles émergent,** notamment en archéologie et en histoire de l'art, afin d'une part de susciter des vocations scientifiques et d'autre part d'enrichir la formation initiale des futurs agents des services du patrimoine dans les outre-mer et dans l'hexagone. De manière particulière, développer à l'École du Louvre les problématiques liées à la colonisation et l'esclavage, au-delà de la seule analyse des patrimoines extra-européens, serait également un atout précieux. De même, en l'absence de formations archéologiques sur ces thématiques en outre-mer, il conviendrait de mettre en place ou de prolonger des conventions pédagogiques avec l'INRAP ou les DAC, afin de faire découvrir aux étudiants l'archéologie de l'esclavage, de l'engagisme ou des traites et plus largement celle des périodes modernes et contemporaines, comme cela existe déjà aux Antilles, à La Réunion et en Guyane.

Proposition n°12 : Développer la connaissance de l'esclavage, des traites et de leurs héritages dans les enseignements de l'École du Louvre et les cursus d'archéologie.

- **Enjeu 3. Recevoir une formation sur les traites, les esclavages et leurs héritages, dès la licence,** par exemple au travers d'UE transversales dédiées, permettrait de donner aux futurs enseignants de l'élémentaire et du secondaire un bagage scientifique de niveau universitaire leur permettant de mieux se positionner sur des questions sociétales sensibles auxquelles elles et ils seront confrontés dans leurs classes. Ces enseignements devraient être délivrés de façon spécifique dans les licences disciplinaires en histoire, ainsi que dans les nouvelles licences Professorat des Écoles pour les futurs enseignants du premier degré. Cet effort devrait être poursuivi en master (cf. point suivant 2.4.1.2.) et, dans le cours de la carrière, ils devraient pouvoir être entretenus dans le cadre des Plans Académiques de Formation (PAF)⁵⁶⁰.

⁵⁶⁰ La FME propose chaque année des formations académiques sur l'esclavage et ses héritages dans une demi-douzaine d'académies dans le cadre des Plans Académiques de Formation ;

Proposition n°13 : Développer les enseignements sur l'esclavage, les traites et de leurs héritages en favorisant des approches transversales, dès la licence.

- **Enjeu 4. Dans les disciplines relevant de l'histoire ou des civilisations,** il serait précieux d'introduire, dès le premier cycle, des cours d'**histoire globale** pour ne pas réduire la question des esclavages à de simples épisodes moralement condamnables, mais pour en faire clairement ressortir les dimensions économique, juridique et politique et leur insertion dans l'histoire de la mondialisation, à l'époque des empires coloniaux et jusqu'à notre époque. Dans les autres disciplines de SHS, il serait également bienvenu de prendre en compte la façon dont ces sujets ont pu jouer un rôle dans les configurations économiques et sociales des sociétés contemporaines. Enfin, le développement de ces recherches passe également par la possibilité, déjà ouverte dans certaines universités mais pas dans les outre-mer, d'opter, dès la licence, par exemple en L3, pour d'autres langues que l'anglais et particulièrement des langues rares, mortes ou vivantes, ce qui permettrait de choisir en master des terrains d'étude différents, en Asie, au Moyen-Orient, en Afrique, en Amérique du sud ou en Europe de l'Est, où les questions d'esclavage et de travail forcé se posent également avec acuité.

Proposition n°14 : Développer les enseignements d'histoire globale** dès le premier cycle dans les disciplines relevant de l'**histoire et des civilisations**.**

3.2.1.2. Renforcer la formation au niveau du master

Mettre en place pour les étudiants de master des formations pluridisciplinaires ou multi-situées faisant appel à des spécialistes de plusieurs universités, comme cela se fait à Toulouse ou entre Nantes et La Rochelle permettrait sans doute d'offrir aux étudiants de master une initiation spécialisée à la recherche sur ces thématiques. Cette situation permettrait également d'augmenter la sédimentation des savoirs tant au niveau méthodologique que scientifique. Pour garder la compétence disciplinaire, il conviendrait sans doute d'inciter les responsables de formation à privilégier les dispositifs qui ne regroupent que deux ou trois disciplines et conservent au moins 50% dans la discipline de spécialité ou de promouvoir des enseignements à deux voix pour sensibiliser les étudiants à la diversité des approches.

Les masters en sciences patrimoniales, médiation culturelle et scientifique, histoire publique et muséologie, en ethnologie ou en anthropologie ont également vocation à prendre à bras le corps ces questions, pour aider à la médiation, à la rédaction des cartels, à la conservation des collections en lien avec ces thématiques pour les structures de l'hexagone et particulièrement des outre-mer. Dans ces derniers territoires, de nombreuses associations pratiquent depuis longtemps l'ethnologie en amateur, mais l'on manque de compétences scientifiques, faute localement d'enseignements universitaires dans ces disciplines.

Développer en France des masters internationaux ou avec une forte dimension internationale avec d'autres laboratoires européens ou des pays du Sud concernés par ces questions enrichirait grandement les uns et les autres, tout en facilitant la mobilité étudiante vers ces différents terrains, en cohérence avec la nature transnationale des questions de traites, d'esclavages et de post-esclavages. La mise en place de Masters communs Erasmus Mundus constituerait un cadre pertinent pour atteindre cet objectif, en complément du développement de l'accueil de chercheurs invités. L'ensemble contribuerait à la montée en puissance de la France sur ces thématiques au niveau international.

Au cours de l'enquête, plusieurs associations de disciplines ont été proposées : des programmes universitaires dédiés qui intégreraient l'histoire, la sociologie et les études culturelles sur l'esclavage ou d'autres entre l'ethnologie, l'histoire et l'archéologie, voire l'anthropologie diachronique, la génétique des populations ou la psychologie sociale, mais tout autre combinaison pertinente serait possible.

En archéologie, il ne s'agit pas d'ouvrir un master dédié, mais davantage de proposer des parcours en archéologie de l'esclavage, au moins à Paris I et idéalement à Aix-Marseille dans le cadre du master MoMarch, permettant de répondre à la demande française et internationale sur ses sujets.

Proposition n°15 : Développer des formules nouvelles pour intégrer des enseignements sur les esclavages et leurs héritages dans les masters (formation pluridisciplinaires, formations internationales co-construites avec des établissements étrangers...), en visant plus particulièrement les masters en histoire, archéologie, sciences patrimoniales, médiation culturelle et scientifique, histoire publique, muséologie, ethnologie, anthropologie ainsi que les masters de formation des futurs enseignants.

Proposition 16 : Réaliser une nouvelle enquête nationale, étendue cette fois-ci aux outre-mer, concernant les pratiques d'enseignement des esclavages, des traites et de leurs héritages dans le primaire, le secondaire et les INSPE.

3.2.1.3. Renforcer l'encadrement doctoral

Dans un contexte français où l'on manque de chercheurs capables d'encadrer les étudiants désireux de travailler sur ces thématiques de manière optimale, il conviendrait d'augmenter les HDR sur les esclavages, les traites et leurs héritages, afin d'éviter la situation insatisfaisante d'étudiants dirigés par un directeur de thèse ne connaissant pas le sujet de manière approfondie, ce qui nuit à leur insertion dans la carrière et au développement du champ.

Il convient également de soutenir directement les jeunes qui entreprennent ces études, en les aidant de manière adaptée. Plusieurs options sont possibles :

- **Proposition n°17 : Favoriser la création de dix « contrats doctoraux fléchés »** vers des recherches sur les esclavages dans les écoles doctorales, avec le soutien des collectivités volontaires et en liaison étroite avec le GIS. Ces contrats fléchés ont vocation à être un outil d'encouragement à des thèses dans des disciplines où la thématique « Esclavages » ne fait qu'émerger (sociologie, économie, archéologie, histoire de l'art...) ou portant sur des périodes ou des espaces peu étudiés (traites et esclavages contemporains, traites, esclavages et leurs héritages en Afrique de l'Est, Asie, Océanie ou dans l'Océan Indien...)

Proposition n°18 : Crée cinq bourses de fin de thèse, permettant de faire le lien entre un contrat doctoral ou une bourse et une insertion professionnelle, et qui viendraient heureusement encourager ces jeunes chercheurs. En effet, du fait de la faible place de l'esclavage, des traites et de leurs abolitions dans les cursus de l'enseignement supérieur soulignée plus haut, les futurs thésards ne découvrent le plus souvent l'intérêt de ces thématiques qu'au niveau du master et souvent à la fin de ce dernier. Cela rend plus complexe la mise en chantier d'une thèse, car elle implique une période de mise à niveau et peut entraîner des retards dans la livraison de la thèse. L'expérience des bourses de fin de thèse conduite depuis quelques années par la FME en partenariat avec le musée du Quai Branly⁵⁶¹ montre l'intérêt réel de ce dispositif, qui pourrait être dupliqué et allongé (d'une à deux années). La mise en œuvre de ces dispositifs pourrait être soutenue par d'autres structures patrimoniales, partenaires du GIS ou intéressées au développement des recherches sur ces thèmes.

Proposition n°19 : Mettre en place une école doctorale dédiée aux questions de traites, d'esclavages et de leurs héritages, en lien avec le GIS ou en associant quelques spécialistes

⁵⁶¹ Il s'agit de quatre bourses doctorales destinées à soutenir des doctorants inscrits au moins en troisième année, pour l'année universitaire en cours, dans une université française ou étrangère. Ces bourses sont une aide à la rédaction de fin de thèse et ne constituent pas un financement de recherches de terrain ou d'archives. Spécifiquement, l'une de ces bourses est conjointe avec la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage et soutient des projets en lien avec les thématiques du livre blanc.

volontaires et leurs laboratoires et leurs universités autour de ce projet, par le biais de conventions de formation. Ce dispositif permettrait de compenser les problèmes d'isolement des chercheurs et de sédimentation des savoirs pour les étudiants, en étant adossée à plusieurs universités et laboratoires nationaux (hexagonaux et ou ultra-marins), voire internationaux si cela est possible.

Proposition n°20 : S'enrichir de l'expertise des laboratoires étrangers les plus avancés en Europe notamment dans le cadre de **doctorats européens conjoints** (ou *European Joint Doctorate*) ou en Amérique du Nord, dont le développement serait particulièrement pertinent sur les thématiques du Livre Blanc⁵⁶², notamment par ce qu'ils offriraient une expérience internationale, essentielle dans le recrutement ultérieur et des conditions de formation optimales dans des pays tiers non -européens qui sont parfois leur terrain d'étude.

Proposition n°21 : Offrir un plus grand nombre de contrats post-doctoraux fléchés « esclavages » dans un domaine qui n'en comprend que très peu. Les collaborations suggérées, dans le cadre du GIS ou plus largement, avec les services du ministère de la Culture et les divers services territoriaux devraient permettre également de soutenir la recherche des étudiants, même si cela suppose que les dotations envisagées pour ces structures soient en mesure de le permettre.

3.2.2. Améliorer les moyens dédiés à l'insertion professionnelle des jeunes chercheuses et chercheurs

Dans un contexte où, début 2025, plus d'une soixantaine d'étudiants sont inscrits en doctorat dans les thématiques du Livre Blanc, la question de l'insertion professionnelle de cette génération montante est fondamentale. Certains problèmes sont communs à plusieurs disciplines, d'autres spécifiques à certaines. Nous présenterons successivement les uns puis les autres.

3.2.2.1. Augmenter les recrutements pérennes

Les besoins identifiés en matière de formation et de valorisation des patrimoines et des cultures en lien avec ces thématiques nécessitent d'augmenter les recrutements d'enseignants-chercheurs et de chercheurs spécialistes de ces questions. Cet effort, nécessaire en toutes hypothèses, serait d'autant plus pertinent si la situation que la mission du Livre Blanc a constatée lors de ses travaux en 2024, avec un nombre conséquent de chercheurs français spécialistes de ces thématiques partant en Amérique du Nord, du fait de meilleures conditions de travail, de salaires plus attractifs et de l'absence de postes en France, devait s'inverser dans les prochains mois compte tenu de l'évolution de l'environnement de la recherche dans ce pays. Plus particulièrement, il conviendrait d'inviter :

- **Le CNRS à proposer des candidatures colorées** sur les thématiques prioritaires du Livre Blanc (« traites et commerce des êtres humains », « esclavages », « Mémoires et héritages des esclavages et des traites ») qui pourraient venir renforcer les unités où d'autres chercheurs travaillent déjà sur ces thématiques. Il s'agirait de conforter le domaine pendant la montée en charge du réseau préconisé, en attendant qu'il puisse par son dynamisme et son attrait prendre le relais de cet effort au sein du paysage scientifique français et international
- **l'IRD à renforcer sa politique de recrutement** de chercheurs travaillant sur les mondes non-francophones, notamment en Afrique et en Asie.
- **Les universités à s'impliquer dans ce plan de recrutement**, notamment en invitant les laboratoires d'histoire européenne ou française plus « classique », à inclure dans leur politique de recrutement un volet outre-mer et/ou plus largement « esclavages », tant est grande la

⁵⁶² Ces dispositifs développés dans le cadre d'Horizon 2020 (programme *Marie Skłodowska-Curie*) ont pour objectifs de « former des doctorants hautement qualifiés, de stimuler leur créativité, d'améliorer leurs capacités d'innovation et de renforcer leur employabilité à long terme » mais ils s'inscrivent dans le cadre d'une convention entre au moins trois laboratoires européens différents, où les doctorants doivent être formés successivement.

centralité de ces questions pour la compréhension des sociétés antiques ou des dynamiques économiques, politiques et sociétales de l'Europe moderne et contemporaine. En histoire antique, les besoins sont criants, quand même les jeunes chercheurs les plus brillants (école d'Athènes, école de Rome, agrégés et École Normale Supérieure) ne trouvent pas de postes. Pour les outre-mer, l'urgence concerne l'histoire où il n'y a plus en poste d'historiens spécialistes des traites, des esclavages coloniaux et de l'engagisme dans les universités de Guyane, de l'Océan Indien, ni d'ailleurs en Nouvelle Calédonie et en Polynésie⁵⁶³. Des recrutements en sociologie ou en anthropologie ou en histoire du droit seraient également bienvenus.

Le renforcement des moyens en archéologie, en sociologie et en ethnologie serait également utile dans ces territoires, tant pour accompagner le développement de la connaissance dans ces secteurs, que pour enrichir la formation initiale et continue des divers acteurs culturels locaux. En effet, l'enquête menée dans le cadre de l'élaboration du Livre Blanc a révélé à la fois le grand intérêt de divers acteurs pour ces thématiques, leur volonté de les valoriser mais aussi leur demande d'accompagnement sur ces questions perçues comme sensibles et fondamentales, mais qu'ils n'ont en général pas abordées dans leurs études.

L'effort de renfort sur ces questions aurait vocation à se concentrer dans un premier temps sur les « noeuds » universitaires mentionnés précédemment, en cohérence avec la volonté de les transformer à termes en clusters d'excellence. L'implication des universités pourrait concerner notamment celles au sein desquelles se sont déjà développés des embryons plus ou moins importants d'équipes de recherche sur le sujet et qui auraient été présélectionnées par le ministère pour y bénéficier d'un renforcement scientifique et financier en vue d'en faire des clusters d'excellence. Dans les contrats d'établissement, comme dans les conventions avec le CNRS, pourrait apparaître un encouragement au soutien de tels embryons pour les consolider et les aider à jouer pleinement leur rôle au sein de la dynamique nationale préconisée. Ce soutien peut prendre plusieurs formes, mais la consolidation du réseau plaide pour des choix délibérés en faveur de quelques recrutements et d'attribution de contrats doctoraux.

Proposition n°22 : Renforcer par des recrutements externes, prioritairement les institutions formant les « noeuds » principaux du champ en France.

3.2.2.2. Soutenir davantage le développement de l'archéologie de l'esclavage et des traites dans les universités de l'ESR

En France, la qualification n'est encore possible qu'en section 20 (ethnologie, préhistoire, anthropologie biologique) ou en section 21 – (histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux) du Conseil National des Universités (CNU) alors que les travaux des spécialistes de la traite atlantique ou de l'esclavage colonial relèvent de la période moderne ou contemporaine. Or, la section 22 (histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique) n'inclut pas l'archéologie. L'ajout de l'archéologie à la section 22 permettrait le recrutement à l'université d'archéologues spécialistes de ces questions pour les périodes modernes et contemporaines. Sur ce point particulier, il convient de noter, d'une part, que cette disposition serait utile aussi dans l'Hexagone, où les Services Régionaux de l'Archéologie prescrivent partout sur les périodes modernes et contemporaines et que d'autre part le CNRS a déjà tranché favorablement dans ce domaine. Les mots clefs de la section 33 du CNRS sont désormais :

- Histoire des époques moderne et contemporaine, dans toutes ses composantes et ses approches
- Histoire des arts (époques moderne et contemporaine)
- Archéologie des mondes modernes et contemporains

⁵⁶³ Ces deux derniers territoires sont notamment concernés par les questions de *blackbirding*.

- Mondes non-européens traités dans leur dimension historique, de la fin de la période médiévale (selon la périodisation de chaque aire culturelle) à l'époque contemporaine

Proposition n°23 : ajouter l'archéologie à la section 22 du Conseil National des Universités

- 3.2.3. Améliorer les moyens de la recherche pour la production et la valorisation des travaux

Compte tenu de l'importance que revêt aujourd'hui l'Union européenne dans le soutien à la recherche sur les esclavages et les héritages (cf. *infra*, section 2.2.1.2), il faut élaborer **une stratégie ambitieuse permettant aux chercheurs français d'obtenir davantage de soutiens européens**, par des actions de lobbying visant

- à faire des esclavages et de leurs héritages des mot-clé explicites dans l'une des sections d'appels à projets européens, (ERC, FP 10, etc.)
- à obtenir de l'Europe des appels à projets fléchés « esclavages » toutes disciplines confondues notamment dans le cadre du programme FP10 en cours d'élaboration.

Il est également nécessaire de renforcer le soutien direct de l'État sur quelques aspects spécifiques :

- **Le soutien à la recherche dans le cadre de l'ANR, devrait s'accompagner d'un programme labellisé « esclavage et post-esclavage » ou « esclavages et mémoires des esclavages » susceptibles de favoriser davantage les recherches sur les thématiques du LiBRE**
- **La mobilité des chercheurs**

Malgré les efforts de numérisation, la recherche sur ces thématiques nécessite encore souvent de se déplacer vers des dépôts d'archives ou des terrains souvent éloignés, témoins historiques ou actuels de l'esclavage et des traites, ce qui a un coût et qui nécessite donc un soutien spécifique, eu égard au coût toujours plus élevé du transport aérien.

- **Le développement des supports**

Le renforcement de moyens de support (ingénierie scientifique, support administratif et financier...) est une condition nécessaire au développement des projets ambitieux dont la recherche française sur les esclavages a besoin pour être plus forte, plus visible et mieux reconnue au niveau national comme international. Cet effort suppose :

- **d'augmenter le recrutement d'ingénieurs de recherches et d'études** notamment pour participer au développement des humanités numériques, ou accompagner le montage des dossiers de financement, afin d'accéder plus aisément aux appels à projets de recherche européens et nationaux et d'améliorer leur gestion, enfin, plus largement, s'inscrire dans de nouvelles modalités de diffusion de la recherche, particulièrement importantes dans des secteurs sensibles où la désinformation et les arguments simplistes sont trop souvent rois sur les réseaux sociaux
- **d'inciter les universités des outre-mer, à doter d'au moins un gestionnaire administratif et financier à plein temps** chaque laboratoire travaillant sur ces thématiques

Proposition n°23 : renforcer les moyens d'ingénierie et de support administratif et financier dans les institutions « nœuds » du secteur.

- **La diffusion et la valorisation des travaux scientifiques**

Dans un monde où les travaux scientifiques anglophones dominent, il serait important, au-delà des efforts en cours pour améliorer la maîtrise de la langue anglaise des étudiants et des chercheurs confirmés, de favoriser la traduction des ouvrages américains ou britanniques, voire brésiliens classiques pour nourrir la réflexion des étudiants et des chercheurs, mais aussi de faciliter par des crédits dédiés la traduction des ouvrages en français afin de permettre aux travaux des chercheurs français de nourrir la réflexion internationale sur ces questions et d'y faire entendre leurs approches singulières. Cela passe par :

Proposition n° 24 : Soutenir la diffusion des travaux sur ces questions dans des pays où les situations d'esclavage ou de servitude persistent comme dans ceux où les héritages de cette histoire sont encore vivaces.

Proposition n° 25 : Favoriser la création d'un système de ressources en accès libre pour la recherche sur l'Afrique

Proposition n° 27 : Favoriser la publication rapide des thèses produites dans les Outre-mer, en facilitant les liens avec le monde de l'édition

Proposition n° 28 : Renforcer les collaborations avec les médias traditionnels ou nouveaux pour traiter des sujets liés à l'esclavage dans des documentaires, des entretiens et des articles en ligne suivant des formats pensés, dès le départ, pour toucher un public plus large, bien au-delà des cercles universitaires et des traditionnelles conférences destinées au public non savant. Il ne s'agit pas de demander aux chercheurs de devenir des médiateurs, mais plutôt d'appuyer les initiatives des institutions de médiation (médias, musées, organisations mémorielles) pour diffuser plus rapidement les connaissances scientifiques et contribuer à une diffusion plus large sous des formats variés. Dans un contexte marqué par la sensibilité extrême des sujets concernés et la prolifération des discours simplistes de tout bord, les chercheurs doivent impérativement investir les nouveaux media et être accompagnés dans leur formation et au cours de leur carrière, à cet égard. Un soutien de la FME est sans doute possible dans ce domaine.

Dans ce but, les plates-formes de valorisation comme la bibliothèque numérique manioc.org pourraient soutenir un tel effort de valorisation en publiant des contenus adaptés au grand public et validés par les universitaires, dans divers formats : articles, corpus documentaires, frises chronologiques, focus sur des personnalités ou des thématiques spécifiques en lien avec les esclavages, les traites et leurs héritages dans la zone caraïbe et amazonienne. Pour l'océan Indien, le Musée Villèle et l'Iconothèque historique de l'océan Indien pourraient jouer un rôle similaire. Au niveau national, la FME joue déjà ce rôle et a vocation à être appuyée dans cette mission.

3.2.4. Diversifier les sources de financement de la recherche

Dans le contexte budgétaire contraint qui est aujourd'hui celui de la France, cette situation peut être un obstacle au renforcement souhaitable des moyens du champ des études sur les esclavages, les traites et leurs héritages. C'est la raison pour laquelle il est également souhaitable de rechercher d'autres sources de financement pour atteindre cet objectif. Plusieurs pistes devraient être explorées :

A l'instar de ce qu'ont accepté certaines grandes institutions étrangères publiques ou privées liées à cette histoire (Bank of England, banque centrale des Pays-Bas, Lloyd's, université de Georgetown aux États-Unis...), il serait légitime qu'en France davantage d'entreprises et d'institutions financières soutiennent la recherche sur les esclavages, en commençant par celles qui sont liées directement ou indirectement à l'économie esclavagiste ainsi qu'à l'indemnisation des anciens propriétaires, comme la Caisse des Dépôts et Consignations.

Proposition n°29 : Inciter davantage d'entreprises et d'institutions financières à soutenir la recherche sur les thématiques du LiBRE

Des chaires d'excellence pourraient être développées afin de soutenir la recherche dans les disciplines où ces questions émergent ou sur des espaces aujourd'hui peu couverts, en s'appuyant sur les collectivités locales désireuses de soutenir ces thématiques du fait de leur histoire particulière ou de leur volonté de soutenir des actions pour une société plus inclusive, comme l'ont fait, ces dernières années, certaines collectivités britanniques, néerlandaises ou américaines et comme le font déjà, les régions du grand ouest et certaines collectivités des outre-mer ; il conviendrait que ces dispositifs soient dotés de financements importants comme en Allemagne ou aux États-Unis et portent sur des périodes de moyenne durée (entre 5 et 7 ans), afin d'augmenter les recherches dans ces domaines et surtout de former la nouvelle génération de jeunes chercheurs, avec des moyens permettant d'embaucher 2/3 doctorants et 2/3 post-doctorants.

Proposition n°30 : S'appuyer sur les collectivités locales volontaires pour créer des chaires d'excellence

Il est également souhaitable d'augmenter la dotation de la FME et d'en assurer la pérennité afin de renforcer et pérenniser les ressources de son programme recherche, lui permettant de répondre chaque année aux demandes de soutiens ponctuels, dans la limite de ses moyens.

Proposition n°31 : Assurer la pérennité des ressources de la FME dédiées au soutien à la recherche.

Enfin, pour aider les chercheurs à repérer les sources de financement qu'ils peuvent mobiliser pour leurs travaux, il serait utile de créer, sous l'égide du GIS et du CNRS, **un portail mettant en valeur tous les dispositifs financiers possibles** qui seraient utiles aussi bien aux étudiants qu'aux chercheurs confirmés.

Proposition n°32 : Crée un portail réunissant l'ensemble des aides accessibles aux chercheurs dans le champ du LiBRE.

3.3. Faciliter l'accès aux sources disponibles

En sciences humaines et sociales, la recherche s'appuie sur des ressources documentaires matérielles, écrites ou orales, gérées en France, pour l'essentiel par le ministère de la Culture au travers de son administration centrale, de ses services déconcentrés (DRAC, DAC et services dédiés à la culture) ainsi que ses divers établissements publics à compétence nationale, ses musés d'art et d'histoire mais aussi par des musées, des bibliothèques, des services d'archives et d'inventaires relevant des collectivités territoriales, sur lesquelles l'action du ministère ne relève, pour une large part, que de l'incitatif, même s'ils contribuent de conserve à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique culturelle de la France.

Les préconisations du Livre Blanc s'adressent à l'ensemble de ces acteurs, qui chacun à sa place est en capacité de soutenir le développement des recherches sur les traites, les esclavages et leurs héritages. Cet effort requiert en premier lieu une prise de conscience générale que les questions d'esclavages et de traites ne concernent pas que les territoires ultramarins, la façade atlantique de la France hexagonale ou des pays lointains. Sur cette base et dans un souci de clarté, les préconisations proposées s'organisent ensuite autour de quatre points :

- L'amélioration de la signalisation et de l'identification des sources
- L'augmentation de l'accessibilité aux sources
- L'enrichissement des collections
- L'étude des collections

3.3.1. Faciliter la signalisation et l'identification des sources

Les sources administratives, juridiques, économiques et politiques concernant les thématiques du Livre Blanc sont extrêmement importantes, mais émanent plus souvent des maîtres que des esclaves, affranchis ou engagés des périodes modernes et contemporaines qui, du fait de leur statut ou de leur condition, n'ont laissé souvent que peu de traces écrites directes. En outre, nombre de documents les concernant ont été produits dans des contextes racialisés, de nombreux aspects de leur existence ayant par ailleurs été tout simplement invisibilisés. Pour ces raisons, l'identification des sources utiles pour rendre compte de la voix singulière des esclaves, des affranchis et des engagés et l'amélioration de leur signalisation est une question fondamentale pour développer la recherche sur ces thématiques.

Cet effort recouvre plusieurs enjeux :

- La numérisation
- l'océrisation (c'est-à-dire la transformation de l'image d'un document en plein texte)
- l'indexation fine.

Eu égard à la dispersion extrême des fonds ou des collections susceptibles de documenter en France l'histoire des traites, des esclavages et de leurs héritages, il apparaît d'abord fondamental d'encourager les structures dépositaires⁵⁶⁴, quel que soit leur statut, à numériser les fonds ou les collections disponibles et à mettre en ligne ces ressources, ainsi que leurs instruments de recherche et leurs listes de fonds ou d'artefacts dédiés sur le sujet (inventaires, lexiques spécifiques...). Engager ces actions de manière concertée entre les chercheurs et les structures patrimoniales permettrait de résoudre les problèmes de formats numériques différents et d'identifier des priorités pertinentes, tenant également compte des problématiques d'accessibilité et des enjeux de conservation patrimoniale.

Le fort engagement de l'État sur ces questions devrait se traduire par

- l'expression claire d'une priorité de ces corpus dans les programmes de numérisation de ces institutions et une incitation financière pour en faciliter la réalisation
- la dotation de moyens financiers appropriés pour permettre l'océrisation de ces sources et leur archivage pérenne.

Créer une ou plusieurs entrées thématiques spécifiques en lien avec les thématiques du Livre Blanc renforcerait également la « découvervabilité » de ces ressources dans les catalogues des bibliothèques historiques ou dans les centres archivistiques, comme cela se fait dans certains endroits et notamment aux ANOM. De manière particulière, les universités des Antilles et de la Guyane associées à la BnF sur la période 2024-2029 pourrait servir de cadre à la réalisation de ce programme de numérisations pour la grande Caraïbe et la zone amazonienne. En matière de priorités concrètes, on pourrait évoquer la numérisation des imprimés de la BNF en lien avec les thématiques du Livre Blanc, mais aussi une collaboration avec les ANOM pour la numérisation de leur bibliothèque. Pour ce qui est de la constitution du corpus et de l'élargissement aux sources internationales, le projet pourrait s'appuyer sur une coopération renforcée avec la Digital Library of the Caribbean, partenaire de la

⁵⁶⁴ Notamment les services à compétence nationale (Archives nationales sur les sites de Paris et Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales d'outre-mer, Archives nationales du monde du travail, Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-marines (DRASSM), Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine ...), les services déconcentrés, les divers établissements publics (Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), Institut national du patrimoine (INP), Institut national d'histoire de l'art (INHA), Institut français, Institut national de l'audiovisuel (INA ...), Institut français, enfin ses divers musées d'art et d'histoire (Musée d'Orsay et musée de l'Orangerie, Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), Musée du Louvre, Musée des arts asiatiques Guimet, Réunion des musées nationaux et Grand Palais des Champs-Élysées (RMN-GP)).

bibliothèque numérique manioc.org, pour l’identification des sources et documents sur l’esclavage dans un projet, en collaboration avec les ANOM, pour la numérisation.

Pour l’Afrique et les autres territoires américains, voire l’Asie, un soutien à la numérisation des sources restées dans les anciennes colonies françaises pourrait être sollicitées auprès de l’Agence Universitaire de la Francophonie, des instituts français ou des ambassades.

Pour soutenir l’étude des traites dans l’Océan Indien, il conviendrait de favoriser le dépouillement et l’inventaire des archives de Mayotte et plus largement des Comores, mais aussi de faciliter les interactions avec les services d’archives des pays d’Afrique de l’Est ou de l’Océan Indien concernés. Les questions des traites et d’esclavages étant par nature transnationales, il est urgent de faciliter l’accès aux archives françaises et d’aider les pays dont les fonds sont en lien direct avec l’histoire nationale à les conserver et les rendre accessibles aisément à tous.

Proposition n°33 : Développer un plan de numérisation massif des sources relevant des thématiques du LiBRE, avec des volets spécifiques pour les Antilles et la Guyane (en lien avec la *Digital Library of the Caribbean*), l’Afrique et l’Océan Indien (en lien avec l’AUF).

De même, il serait très utile de réaliser un audit des thésaurii des bases de données techniques du ministère de la Culture (POP, Mérimée, Palissy etc.) ainsi que des thésaurii du catalogue collectif indexé (CCI) Frantiq, utilisés dans les services de documentation archéologique et, à terme, notamment dans les bases de données des Services Régionaux d’Archéologie et du DRASSM, afin de retirer les mentions racialisées et discriminatoires et plus largement réécrire les mots-clés en lien avec les esclavages, les traites et leurs héritages.

Dans le cas particulier du catalogue-CCI Frantiq, l’objectif serait également d’enrichir le lexique utilisé pour prendre en compte les réalités des traites, des esclavages et des post-esclavages dans les outre-mer et pas seulement dans l’Antiquité, comme c’est le cas actuellement. Concrètement, il conviendrait que les entrées relatives à l’esclavage déjà présentes dans le thésaurus Pactols soient expertisées et surtout complétées, afin qu’elles puissent couvrir toute l’étendue des thématiques du Livre Blanc, notamment pour les périodes moderne et contemporaine. Pour ce faire, une collaboration devra être mise en œuvre avec les chercheurs de l’ESR spécialistes des questions d’esclavages, de traites et de post-esclavages aux époques modernes et contemporaines, qui pourront évaluer les termes existants et proposer au réseau Frantiq des listes de termes avec des définitions, afin que les thesaurii soient complétés. L’enjeu est d’importance car, depuis quelques années, ces thésaurii sont utilisés comme référentiel thématique pour des ressources diversifiées (revues académiques, bases de données scientifiques, programmes de valorisation patrimoniale).

Pour les ressources muséales, l’urgence porte d’abord sur la mise à jour des notices techniques devenues obsolètes, eu égard à l’ancienneté des collections françaises et aux priorités différentes des périodes de leur rédaction. Un fort soutien du ministère de la Culture sur les chantiers de post-récolelement (documentation, prise de photographie) nécessaires serait ici particulièrement précieux.

Proposition n°34 : Actualiser le contenu des bases de données du ministère de la Culture.

Enfin, le ministère de la Culture pourrait envisager d’ajouter une rubrique supplémentaire dans le formulaire d’acquisition présenté aux commissions scientifiques régionales, afin de sensibiliser les praticiens des musées à ces questions. L’objectif serait de les inciter à établir plus clairement les liens entre l’objet en cours d’acquisition, les traites, les esclavages et leurs héritages.

Proposition n°35 : Enrichir le formulaire d’acquisition destiné aux institutions relevant du ministère de la Culture pour y mentionner les thématiques du LiBRE.

3.3.2. Augmenter l'accessibilité des sources archivistiques, iconographiques et à la documentation imprimée

Au-delà de l'identification des sources, il convient de faciliter également l'accès aux ressources archivistiques déjà connues et disponibles.

L'outil actuel le plus ambitieux en matière d'indexation fine est le portail France Archives élaboré par le SIAF, qui est néanmoins encore mal connu et surtout incomplet : des services d'archives départementales importants pour les thématiques du LiBRE, telle celui de la Martinique, n'y sont encore représentés, à la différence de la Guadeloupe, la Réunion, la Guyane et Mayotte⁵⁶⁵. Une forte incitation ministérielle auprès des divers services archivistiques à rejoindre le portail France Archives serait donc extrêmement précieuse pour avancer dans ce domaine. L'enjeu est également de faire inscrire au sein des instruments de recherche les mots-clés “traites”, “esclavages” et de rendre visible cette notion dans les sources relatives aux acteurs des systèmes esclavagistes.

Proposition n°36 : Inciter les services d'archives qui n'ont pas encore rejoint le portail France Archives à le faire, afin d'y valoriser notamment leurs archives en rapport avec les thématiques du LiBRE.

En préalable, il conviendrait d'augmenter le niveau de granulométrie des inventaires de ces services et, pour ce faire, d'identifier, en collaboration avec les chercheurs, les fonds considérés comme les gisements les plus précieux à numériser et à indexer en priorité pour développer les études sur ces thématiques. Une association conventionnelle du GIS (proposé plus haut) au SIAF pourrait faciliter cette identification et enclencher une priorisation dans le processus d'indexation.

Parmi les chantiers prioritaires, on rappellera l'importance de l'indexation fine des registres nominatifs d'esclaves inscrits dans le registre « Mémoires du monde » de l'UNESCO, mais aussi les registres notariés des outre-mer, et notamment ceux de la partie française de Saint-Domingue (Haïti), pour lesquels on ne dispose pas d'inventaire feuille à feuille. Ce lien renforcé entre le monde de la recherche et celui des archives pourrait ainsi aider à la définition des priorités d'indexation, y compris dans la mise en place de ressources communes dont pourrait bénéficier la recherche sur les esclavages.

La numérisation, l'indexation et la mise en ligne de ces registres nominatifs distingués par le classement UNESCO offrira un complément numérique aux listes de noms du Mémorial des victimes de l'esclavage du Trocadéro, qui, bien que reprenant les plus de 200 000 noms des nouveaux libres de 1848, ne représentent que 5% du nombre total de victimes présumées de l'esclavage dans l'espace colonial français entre 1625 et 1848. Dans cet esprit, ces éléments ont vocation à alimenter un portail mémoriel du type du « Grand Mémorial » du ministère de la culture ou de « Mémoire des Hommes » du ministère des armées dans lequel figureraient l'ensemble des noms connus de personnes mises en esclavage dans les colonies françaises avant et après 1848.

Proposition n°37 : Développer un portail-mémorial pour la mise en ligne des registres nominatifs de l'esclavage dans l'espace colonial français.

Une collaboration avec une Collection d'Excellence (CollEX) tel Persée, voire un projet dans le cadre européen, permettrait sans-doute de soutenir ces démarches. Il conviendrait également de favoriser les initiatives collaboratives entre chercheurs et professionnels de l'information pour impulser une dynamique de développement de services, en vue de faciliter l'analyse et l'exploitation des documents et données existants en France et à l'international sur les esclavages et leurs héritages, dans la mouvance des humanités numériques.

⁵⁶⁵ Au début avril 2025, 200 services d'archives sont déjà moissonnés par le moteur de recherche (parmi lesquels des services à compétences nationales, des archives municipales...), et 92% des services d'archives départementales (ou territoriales pour les collectivités territoriales).

Enfin, les ministères de la Culture et de l'ESR, en leurs qualités respectives, pourraient également accompagner le passage à l'intelligence artificielle en donnant aux établissements concernés les moyens d'accéder à cette nouvelle technologie, afin notamment d'améliorer le niveau de granulométrie des inventaires, mais aussi favoriser le développement des projets de recherche sur les questions d'indexation assistée par l'Intelligence Artificielle, avec des possibilités de financements fléchés et sans négliger le recours à l'indexation collaborative via la plateforme Girophares⁵⁶⁶.

Proposition n°38 : Mobiliser les outils d'intelligence artificielle pour l'exploitation et la valorisation des archives des esclavages, des traites et de leurs héritages.

En parallèle, et en attendant ces versements, il conviendrait à minima de mettre à jour le Guide sur les sources de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions, publié par la Direction des Archives de France et la Documentation française en 2007, afin de prendre en compte les nouvelles ressources disponibles. A l'heure de la révolution numérique, un contenu éditorialisé en ligne, avec une "Foire aux Questions", un "Guide de recherche qui explique le pas-à-pas" et les fonds principaux à consulter pour les grands champs de recherche des non-spécialistes sur les questions en rapport avec l'histoire de l'esclavage semble un complément indispensable.

Proposition n°39 : Poursuivre l'actualisation en ligne du Guide sur les sources de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions.

3.3.3. Enrichir, mieux identifier, mieux valoriser les fonds

Au-delà de ce qui existe déjà, il conviendrait de constituer des collections nouvelles et d'ouvrir de nouveaux viviers de ressources pour diversifier encore davantage les travaux des chercheurs et renouveler les perspectives.

Le Livre Blanc recommande à cet égard :

- **Proposition n°40 : Favoriser la constitution d'archives orales** en lien avec les mémoires de l'esclavage moderne ou contemporain mais aussi de l'engagisme dans tous les territoires concernés où cela est encore possible. En lien avec les chercheurs de l'ESR, les ethnopôles, les services de l'inventaire, les services d'archives ont sans doute également un rôle majeur à jouer.
- **Proposition n°41 : Accélérer ou de relancer les versements dans le domaine « mémoire de l'esclavage » de la base Joconde**, créé suite aux recommandations du CNMHE, alors sous la présidence de Maryse Condé, pour recenser le patrimoine lié aux esclavages, mais qui est aujourd'hui très incomplet avec seulement 1120 résultats.
- **Proposition n°42 : Créer, dans l'esprit d'Ishtar, utilisé en archéologie sous-marine et subaquatique, une base de données centralisée dédiée à l'archéologie française** de l'esclavage et des traites avec des cartes, des sites de références à terre et sous les eaux et leurs objets, des photos, de la bibliographie avec possibilité de télécharger les articles ou rapports, voire des vidéos, avec des focus ou des dossiers mis en avant à l'image d'une exposition temporaire regroupant toutes les données issues des opérations archéologiques terrestres. Couplée à une indexation concernant les traites, les esclavages et leurs héritages, cette base de données faciliterait considérablement la recherche dans ce domaine.

Pour développer les recherches et les collections archéologiques sur les traites orientales et atlantiques ainsi que l'engagisme dans l'Océan Indien, il conviendrait, en convergence avec la récente programmation du Conseil National de la Recherche Archéologique mais en contradiction avec les priorités annoncées par la *Cartographie stratégique des missions archéologiques françaises* à

⁵⁶⁶ Dans le cadre du projet Girophares, les archives nationales ont coordonné un projet d'indexation collaborative des déclarations de la Table de Marbre, réalisée par 5 volontaires. D'autres projets similaires existent avec le soutien d'associations de généalogies dans les outre-mer.

l'étranger (2018-2022)⁵⁶⁷, d'insister davantage sur l'importance des collaborations avec les équipes internationales et de réaliser des opérations sur les îles et les territoires de l'Océan et du subcontinent indien, ainsi que sur la côte orientale de l'Afrique et à Madagascar.

De même, le renforcement des relations avec les pays bordiers de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale contribuerait utilement à la connaissance fine des aspects africains de la traite Atlantique, de la culture matérielle des populations déportées, tout en participant au rayonnement de la France auprès de pays qui, ayant bien compris les enjeux du tourisme mémoriel autour des questions de traite et d'esclavage, sont demandeurs d'expertise en matière de formation et de production de connaissances archéologiques par l'étude des nombreuses épaves en lien avec la traite atlantique, mais aussi de compétences en matière de restauration et de valorisation.

La thématique des traites, des esclavages et des post-esclavages devrait être intégrée dans les priorités du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) en charge du déploiement de l'archéologie française à l'étranger. Ce choix stratégique fort répondrait au désir de reconnaissance des populations des anciennes colonies tout en contribuant à leur développement touristique et à une plus grande cohésion sociale dans nos territoires et les leurs. Nombre de sites déjà sélectionnés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en ont tout le potentiel, il conviendrait peut-être seulement d'assumer cette priorité. Des collaborations avec le GIS « esclavages » proposé y aiderait sans doute ; un soutien concret aux activités du GIS proposé, au travers de l'Agence française de Développement, serait également précieux.

Proposition n°43 : Faire du soutien à l'archéologie des traites et des esclavages une priorité de la politique de développement de l'archéologie française à l'étranger.

Enfin, avec l'appui des services de l'inventaire des diverses collectivités françaises, notamment dans les outre-mer, il conviendrait également de :

- **Proposition n°44 : Prioriser l'inventaire et l'étude des patrimoines** en lien avec les thématiques du Livre Blanc **en danger** du fait du réchauffement climatique et de la montée du niveau de la mer dans les années à venir. Sans exclusif, on rappellera à cet égard notamment le cas des anciens cimetières d'esclaves, souvent localisés en bord de mer, mais aussi des zones de transit pour les engagés du XIXe siècle.
- **Proposition n°45 : Mieux identifier et étudier les statues et les patrimoines matériels contestés** dans des contextes d'hyper-sensibilité aux questions de racismes et de legs coloniaux, avant d'organiser éventuellement des délibérations sur leur implantation dans l'espace public ou leur préservation après retrait de l'espace public.
- **Proposition n°46 : Enrichir systématiquement les fiches des bases Mérimée et Palissy** en prenant en compte non seulement les aspects techniques (architecture du bâti), mais aussi les familles des propriétaires, afin d'identifier plus aisément les liens avec les esclavages, les traites et leurs héritages. Ce choix volontariste profiterait aux outre-mer, mais aussi aux populations européennes qui mésestiment trop souvent l'importance des transferts culturels, économiques et financiers vers la “métropole”.

⁵⁶⁷ L'état des lieux de ce rapport reconnaît le trop petit nombre d'opérations en Afrique de l'Ouest (cf. chapitre 3.4.1 « l'Afrique occidentale un ensemble trop largement délaissé » et 3.4.2 « l'Afrique orientale une volonté de renforcement de la présence archéologique », mais le chapitre 6 « Conclusions générales » n'en fait pas une priorité.

3.3.4. Développer les recherches sur les collections des différents services dédiés au patrimoine et à la culture

Les difficultés et les solutions varient évidemment en fonction des types de sources. On donnera ici une priorité forte à l'archéologie pour laquelle la situation est très préoccupante dans les outre-mer, avant de proposer d'autres recommandations pour d'autres types de sources.

D'une manière générale, le développement des recherches sur les collections artistiques et archivistiques pourrait être renforcé :

- **Proposition n°47 : Autoriser les grands musées ou les grands centres d'archives pertinents sur ces thématiques, à soutenir la recherche scientifique sur leurs collections,** par des bourses ou des contrats doctoraux ou post-doctoraux, sans être pénalisés en recourant au dispositif de Conventions de Formation par la Recherche en Administration (COFRA) qui certes leur accordent un soutien de l'État à hauteur de 14000 euros par an pour les thèses, mais leur imposent de prendre en charge le reste des fonds nécessaires à la rémunération du contrat doctoral sur leurs maigres budgets généraux, alors que, dans le même temps, ils doivent faire face à des campagnes de numérisation coûteuses.
- **Proposition n°48 : Développer les dispositifs d'accueil en résidence des chercheurs étrangers ou ultra-marins,** en s'appuyant par exemple sur le dispositif « Accueil dans les musées », étendu à d'autres structures, notamment archivistiques, mais peut-être aussi sur les Instituts d'Études Avancés, comme celui de Nantes qui a accueilli beaucoup de doctorants et chercheurs africains.
- **Proposition n°49 : Faire mieux connaître les dispositifs d'accueil en résidence à l'INHA aux personnels « Culture »,** désireux de mener à bien un travail de recherche sur leurs collections ou d'autres.
- **Proposition n°50 : Développer les partenariats avec l'École du Louvre,** afin que leurs étudiants de Master 2 puissent travailler sur les collections des musées de province ou des outre-mer, mais aussi sur celles des musées nationaux moins connus malgré des collections importantes, tel le musée de l'Armée.

La mission de l'inventaire général du patrimoine du ministère de la Culture pourrait être invitée à soutenir l'action des services territoriaux de l'inventaire en initiant une grande publication nationale sur les esclavages, les traites et leurs héritages sur l'ensemble du territoire national, à publier à l'horizon 2030. En préalable, il conviendrait d'inciter les services hexagonaux à développer, de manière systématique, des études sur le patrimoine maritime et terrestre en lien avec ces thématiques dans l'hexagone.

Le développement des services de l'inventaire dans les outre-mer devrait enfin être soutenu, en incitant les régions ou les collectivités à leur octroyer des moyens plus importants ou parfois simplement un budget de fonctionnement, seule solution pour répondre à leurs obligations légales, mais aussi, en préalable en veillant au déploiement du logiciel « Gertrude » sur tout le territoire national et particulièrement dans les outre-mer où certains services sont encore en attente.

Proposition n°51 : Mobiliser les services de l'inventaire sur les enjeux liés au patrimoine des esclavages, des traites et de leurs héritages en lançant le projet d'une publication nationale à horizon 2030.

Annexes

Annexe 1: Liste des contributeurs

- **Liste des personnes auditionnées**

- Salim ABDELMADJID, Maître de conférences, Université Toulouse-II-Jean-Jaurès
- Frédéric ABÉCASSIS, Directeur, GIS Moyen-Orient
- Lawrence AJÉ, Maître de conférences, Université Paul-Valéry Montpellier-III
- Sandra AUBE-LORAIN, Directrice adjointe, GIS Moyen-Orient
- Marie-Pierre BALLARIN, Directrice de recherche, IRD
- Elydia BARRET, Responsable de la section Martinique, Service Commun de la Documentation de l'Université des Antilles
- Jean-Charles BEDAGUE, Sous-directeur du pilotage, de la communication et de la valorisation des archives, Ministère de la Culture
- Abdoul-Karim BEN SAID, Directeur, Musée de Mayotte
- Hourya BENTOUHAMI, Maîtresse de conférences, Université Toulouse-II-Jean-Jaurès
- Christian BLOCK, Conservateur des collections médiévales et modernes, Musée d'Aquitaine
- Serge BOUCHET, Maître de conférences HDR, Université de La Réunion
- Fabrice BOUDJAABA, Directeur adjoint de la Recherche, CNRS
- Claire BOURHIS-MARIOTTI, Professeure des universités, Institut des Amériques, Université Paris VII Vincennes Saint-Denis
- Jérémy BOUTIER, Docteur en Histoire du droit, Chercheur indépendant
- Gilbert BUTI, Professeur des universités, Aix-Marseille Université
- Jean-Claude CARPANIN-MARIMOUTOU, Professeur des universités, Université de La Réunion
- Audrey CÉLESTINE, *Associate Professor, New York University*
- Carlo CÉLIUS, Directeur de recherche, CNRS, EHESS
- Lucie CHEHMAMA, Conservatrice de l'archéologie, Cheffe de service, DAC Martinique, Ministère de la Culture, Présidente de la Commission territoriale de la Recherche Archéologique de l'outre-mer
- Claude CHEVALEYRE, Directeur de recherche au CNRS, ENS
- Christine CHIVALLON, Directrice de recherche, groupe de recherches Mondes Caraïbes et Transatlantiques en mouvement, UMR 8053, PHEAAC, Université des Antilles
- Denis COGNEAU, Directeur de recherche, *Paris School of Economics*, IRD, EHESS
- Catherine COQUERY-VIDROVITCH, Professeure émérite, Université Paris-Diderot
- Philippe CORDEZ, Adjoint à la directrice, Chef du service de l'appui à la recherche, Centre Dominique-Vivant Denon, Musée du Louvre
- Myriam COTTIAS, Directrice de recherche, CIRES-PHEAAC,
- Christian CRIBELLIER, Conservateur du patrimoine, adjoint au sous-directeur de l'archéologie, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, Ministère de la Culture
- Soizic CROGUENNEC, Maîtresse de conférences HDR, Université de Caen
- Mylène DANGLADES, Maîtresse de conférences, Université de Guyane
- Guillaume DAUDIN, Professeur des universités, Université Paris Dauphine
- Antonio DE ALMEIDA MENDES, Maître de conférences, CRHIA, Université de Nantes
- Charlotte De CASTELNAU-L'ESTOILE, Professeure des universités, Sorbonne Université
- Éric De CHASSEY, Directeur général, Institut National de l'Histoire de l'Art
- Benoît De L'ESTOILE, Directeur de la Recherche, Musée du quai Branly – Jacques Chirac
- Emmanuelle DE MAUPEOU D'ABLEIGES, Maîtresse de conférences, Université Toulouse-II-Jean-Jaurès
- Nicolas DEJENNE, Directeur, GIS Asie

- André DELPUECH, Conservateur général du patrimoine, Centre Alexandre-Koyré (EHESS)
- Nathalie DESSENS, Professeure des universités, Université Toulouse-II-Jean-Jaurès,
- Gaëlle DIEULEFET, Maîtresse de conférences HDR, Université de Nantes
- Isabelle DION, Ancienne directrice, Archives Nationales d'Outre-Mer
- Julie DUPRAT, Conservatrice des bibliothèques, Bibliothèque historique de la Ville de Paris
- Prosper EVE, Professeur des universités, Université de La Réunion
- Aude FANLO, Responsable du département de la Recherche et de l'Enseignement, MUCEM
- Malik FERDINAND, Maître de conférences, Université des Antilles
- Benjamin FINDINIER, Directeur, La Fabrique des patrimoines en Normandie
- Bernard FONCK, Conservateur général du patrimoine, Chef du Centre historique des archives, Service historique de la Défense
- Charles FORSDICK, *Professor, University of Cambridge*
- Cécile FROMONT, *Associate Professor, Harvard University*
- Geneviève GASCUEL, Chargée de la valorisation du patrimoine, cheffe par intérim du bureau de l'animation scientifique et des réseaux, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, Ministère de la Culture
- Gilles GAUVIN, Éducation nationale, Chercheur indépendant, La Réunion
- Malik GHACHEM, *Associate Professor, Massachusetts Institute of Technology, États-Unis*
- Barthélémy GLAMA, Ancien conseiller à la Présidence, Musée du Louvre, Directeur, Musée Bonnat-Helleu
- Antonio GONZALES, Professeur des universités, Centre d'Histoire des Esclavages Antiques, Université Franche-Comté
- Ary GORDIEN, Chargé de recherche, CNRS
- Krystel GUALDÉ, Directrice scientifique, Musée d'histoire de Nantes, Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes
- Antoine GUÉGAN, Chargé de cours, Université Paul-Valéry Montpellier-III
- Max GUÉROUT, Archéologue, Groupe de Recherches en Archéologie Navale, Chercheur indépendant
- Pierre-Cyrille HAUTCOEUR, Directeur de recherche, EHESS
- Tina HARPIN, Maîtresse de conférences, MINEA, Université de Guyane
- Jean HÉBRARD, Professeur des universités, EHESS
- Isabelle HIDAIR-KRIVSKY, Professeure des universités, MINEA, Université de Guyane
- Sylvain Houdebert, Directeur du service commun de documentation de l'université des Antilles
- Félicité INDRAVATI, Professeure des Universités, Université de La Réunion
- Paulin ISMARD, Professeur des universités, Aix-Marseille Université
- Katia KUKAWKA, Conservatrice en chef du patrimoine, Directrice adjointe, Musée d'Aquitaine
- Anne LAFONT, Directrice d'études en histoire de l'art, EHESS
- François LAGRANGE, chef de la division de la recherche historique et de l'action pédagogique, Musée de l'Armée
- Elisabeth LANDI, Professeure agrégée, Lycée de Bellevue, Martinique
- David LAPORAL, Archéologie, sous-directeur du patrimoine, département Guadeloupe, Chef d'établissement du Musarth, responsable de la Route de l'esclave traces-mémoire en Guadeloupe
- Véronique LARCADE, Professeure des universités, Université de Polynésie française
- Caroline LE MAO, Professeure des universités, Université Bordeaux Montaigne
- Pierre LE ROUX, Professeur des universités, Université de Strasbourg
- Xavier LE TERRIER, Directeur scientifique , Musée de Villèle, La Réunion
- Sébastien LEDOUX, Maître de conférences, Université Picardie Jules Verne
- Frédéric LEROY, Conservateur du patrimoine, Directeur adjoint, Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines
- Bernard LEVENEUR, Directeur, Stella Matutina et Musée Léon Dierx, Conseil général de La Réunion

- Claire LEYMONERIE, Responsable de la recherche de l'enseignement supérieur et des débats, Établissement public du Palais de la Porte Dorée
- Michel L'HOUR, Conservateur général du patrimoine, ancien-Directeur, Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines
- Valérie MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIM, Maîtresse de conférences, Université de La Réunion
- Bruno MAILLARD, Docteur en histoire, Ministère de la Justice, Chargé de cours, Université Paris-Créteil
- Françoise MARDRUS, Directrice des études muséales et de l'appui à la recherche, Centre Dominique Vivant-Denon, Musée du Louvre
- Néguine MATHIEUX, Cheffe du département des ressources historiques, Musée Carnavalet, Paris Musées, Paris Musées, Paris
- Aurélia MICHEL, Maîtresse de conférences HDR, Université Paris-Cité
- Bernard MICHON, Maître de conférences, CRHIA, Université de Nantes
- Jean MOOMOU, Professeur des universités, MINEA, Université de Guyane
- Thomas MOUZARD, Conservateur général des Patrimoines, chargé de mission ethnologie et patrimoine culturel immatériel, Ministère de la Culture
- Stéphanie MULOT, Professeure des universités, Université Toulouse-II-Jean-Jaurès
- Brigitte NICOLAS, Conservatrice du patrimoine, Directrice, Musée de la Compagnie des Indes
- Thierry NICOLAS, Maître de conférences en géographie, MINEA, Université de Guyane
- Olivette OTELE, *Distinguished Research Professor, School of Oriental et African Studies, University of London*
- Yolaine PARISOT, Professeure des universités, Université Paris-Créteil
- Hervé PENNEC, Directeur de recherche, GIS Afrique (CNRS)
- Kelly PICARD, Maîtresse de conférences en droit public, Université de Saint-Etienne
- Natividad PLANAS, Maîtresse de conférences en histoire, HDR, Université de Clermont-Auvergne
- Marie POLDERMAN, docteure en Histoire moderne, Chercheuse associée, FRAMESPA, Université Toulouse-II-Jean-Jaurès
- Fabienne RAVOIRE, docteure en archéologie, Ingénierie de recherche, INRAP
- Georges RECH, Directeur des Archives territoriales de Guyane et de la maison des cultures et des mémoires de Guyane
- Thomas ROMON, Responsable de recherches archéologiques Inrap, ingénieur chargé de recherche, INRAP Grand Sud-Ouest Outre-Mer, Membre permanent de l'UMR5199 – PACEA équipe COMOS
- Marie-Jeanne ROSSIGNOL, Professeure des universités, Laboratoire de Recherche sur les Cultures Anglophones, Université Paris-Cité
- Benoît ROUX, docteur en histoire, Ingénieur de recherche, Université de Rouen
- Kristen SARGE, Chef de département, réunion des musées de Guyane, Conseil régional de Guyane
- Éric SAUGERA, docteur en histoire, chercheur indépendant
- Éric SAUNIER, Maître de conférences-HDR, CRHIA, Université du Havre
- Guy SAUPIN, Professeur des universités émérite, Université de Nantes
- Christian SCHNAKENBOURG, Professeur des universités émérite, AIHP-GEODE, Université de Picardie
- Éric SCHNAKENBOURG, Professeur des universités, CRHIA, Université de Nantes
- Michèle SORIANO, Professeure des universités, Université Toulouse-II-Jean-Jaurès
- Dominique TAFFIN, Conservatrice générale du patrimoine, Ministère de la Culture
- Simona TERSIGNI, Maîtresse de conférences, Université Paris-Nanterre
- Jean-Marie THÉODAT, Maître de conférences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Clément THIBAUD, Directeur d'études, EHESS
- Salah TRABELSI, Professeur des universités, Université de Lyon
- David TODD, Professeur, Sciences-Po Paris
- Edouard VASSEUR, Directeur d'études, École nationale des chartes

- Agnès VATICAN, Conservatrice générale du patrimoine, Archives départementales de Gironde
- Laurent VÉDRINE, Conservateur en chef du patrimoine, Directeur, Musée d'Aquitaine
- Cécile VIDAL, Directrice d'études, EHESS, UMR Mondes américains
- Laurent VIDAL, Professeur des universités, université de La Rochelle, Président, Ethnopôle "Humanités Océanes"
- Bernard VINCENT, Directeur d'études émérite, EHESS

- **Liste des autres contributeurs (contributions écrites)**

- Mathilde ACKERMANN, Doctorante en Histoire, CIRESC-PHEAAC
- Benjamin ACLOQUE, Doctorant en Histoire, EHESS
- Nancy BA, Doctorante contractuelle, Sorbonne Université
- Shandiva BANERJEE, Doctorante en Histoire moderne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Olivier BAILLIF, responsable d'opérations archéologiques, Inrap Grand Est Nord – CHAMPAGNE ARDENNES, Laboratoire de rattachement (UMR Traces 5608)
- Karine BÉNAC, Maîtresse de conférences HDR, Université des Antilles
- Yann BENCIVENGO, Maître de conférences, Université de la Polynésie française
- Magali BESSONE, Professeure des universités, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Sophie BLANCHY, Directrice de recherche, émérite, CNRS
- Annie BOLLE, Archéologue, INRAP
- Giulia BONACCI, Chargée de recherche, IRD
- Giulia BONAZZA, *Tenure-track assistant professor, Università di Bologna*
- Baptiste BONNEFOY, Maître de conférences, Université Paris-Nanterre
- Klara BOYER-ROSSOL, docteure en histoire, Chercheuse associée CIRESC-PHEAAC
- Stéphanie BRUNOT, Doctorante en sociologie, IRD, Université Paris-Cité
- Andy CABOT, Docteur en Civilisation américaine, Université Paris-Cité
- Michel CAHEN, Directeur de recherche émérite, CNRS
- Bernard CAMIER, Docteur en Histoire et en Musicologue, Chercheur associé, AIHP-GODE, Université des Antilles
- Fabrice CASAGRANDE, Responsable de recherches archéologiques, Inrap NAOM - ANTILLES
- Laura CASSIN, Maîtresse de conférences, Université des Antilles
- Alexandre COULAUD, Responsable de recherches archéologiques, Inrap NAOM – ANTILLES, Laboratoire de rattachement (Archéologie des Amériques ArchAm UMR 8096)
- Virginie CHAILLOU-ATROUS, docteure en histoire, Chargée d'enseignement et d'appui à la recherche, Université de Nantes
- Frédéric CHARLIN, Maître de conférences HDR, Université Grenoble-Alpes
- Clélia CORET, Chargée de recherche, CNRS
- Patrice COURTAUD, Ingénieur de recherche, Université de Bordeaux, laboratoire PACEA
- Vincent COUSSEAU, Maître de conférences HDR, Université de Limoges
- Elisabeth CUNIN, Directrice de recherche, IRD
- Domitille DE GAVRILOFF, Docteure en Histoire, EHESS
- Mustapha DEHAS, Doctorant en Sociologie, Université de Lorraine
- Christine ETRICH, Responsable de recherches archéologiques, Inrap NAOM-Aquitaine,
- Jean-Georges FERRIÉ Responsable de recherches archéologiques, Inrap NAOM – ANTILLES, Laboratoire de rattachement Archéologie des Amériques (ArchAm UMR 8096)
- Bertrand FONCK, Conservateur du patrimoine, Service historique de la Défense
- Barbara FRANCHI, *Career Development Fellow, Durham University*
- Christophe GAUTHIER, Directeur d'étude, École nationale des chartes
- Jean-Sébastien GUIBERT, Maître de conférences, Université des Antilles
- Maggy GRABUNDZIJA, docteure en anthropologie,
- Mamaye IDRISI, Maîtresse de conférences, Université de Mayotte
- Christine LAURIÈRE, Chargée de recherche, CNRS

- Dominique LE BARS, Responsable de recherches archéologiques, Inrap NAOM – ANTILLES, Laboratoire de rattachement PACEA (UMR 5199)
- Abel Alexis LOUIS, Docteur en histoire, Chercheur associé, AIHP-GEODE, Université des Antilles et CRHIA, Université des Nantes
- Renée-Clémentine LUCIEN, Maîtresse de conférences émérite, CRIMIC, Sorbonne Université
- Catarina MADEIRA-SANTOS, Directrice de recherche, EHESS, laboratoire IMAF
- Adélaïde MARINE-GOUGEON, Doctorante en Histoire, CIRESC-PHEAAC, Sorbonne-Université
- Laura MARTIN, Doctorante en Civilisation américaine, Université Toulouse-II Jean-Jaurès
- Sylvie MESLIEN, Docteure en histoire, Enseignante, Académie de Martinique
- Baptiste MOLLARD, Doctorant en Sciences politiques, CESDIP
- Jessica PIERRE-LOUIS, Chercheuse indépendante, docteure en Histoire
- Fabienne PLAZOLLES GUILLEN, Maîtresse de conférences, Université de Pau et des Pays de l'Adour
- Eva RAYNAL, Maîtresse de conférences, Université de Mayotte
- Matthieu RENAULT, Professeur des universités, Université Toulouse-II Jean-Jaurès
- Marie RODET, *Senior Lecturer in History, University of London*
- Enance SAINT-FLEUR, Docteur en Histoire, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Louise SALAÜN, Doctorante en Histoire moderne, Sorbonne Université
- Ulrike SCHMIEDER, Leibnitz universität, Hanovre, Allemagne
- Cheikh SENE, Docteur en Histoire, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Nathalie SERRAND, Responsable de recherches archéologiques Inrap, chargée d'opération et de recherches INRAP, Archéo-malacologue, associée à l'UMR 8096
- Gunvor SIMONSEN, Associate Professor, Ph.D., Principal investigator of “In the Same Sea”, The SAXO Institute/History, University of Copenhagen.
- Jean-Christophe TEMDAOUI, docteur en histoire, Membre associé, Criham, Université de Poitiers
- Maxime TOUTAIN, Anthropologue, postdoctorant, Musée du Quai Branly – Jacques Chirac
- Lionel TRANI, Docteur en histoire, Enseignant, Éducation Nationale
- Martijn VAN DEN BEL, docteur en archéologie, Responsable de recherches archéologique, INRAP NAOM Guyane, Laboratoire de rattachement (Archéologie des Amériques ArchAm UMR 8096 et MINEA)
- Thomas VERNET, Maître de conférences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Alexa Voss, Allemagne
- Lydia ZEGHMAR, Chercheuse postdoctorante, Musée du Quai Branly – Jacques Chirac
- Michael ZEUSKE, Senior Research Professor, University of Bonn, Bonn Center for Dependency and Slavery Studies, Allemagne

- **Contributeurs au sein des départements SHS (réponses au questionnaire de la mission du Livre Blanc sur le volet pédagogique du rapport)**

- Jean-Christophe ABRAMOVICI, Directeur de l'UFR de Littérature française et comparée, Sorbonne-Université
- Alexandra ALBERTINI, Directrice des études de Lettres modernes, Université de Corse
- Vincent ALEXANDRE, Directeur du département d'Histoire, Université de Poitiers
- Rudy AMAND, Directeur du département de Sociologie, Université de Caen
- Sophie BABY, Directrice du département d'Histoire, Université de Bourgogne
- Emmanuel BELLANGER, Directeur de recherche, CNRS
- Nicolas BERJOAN, Directeur du département d'Histoire, Université Perpignan Via Domitia
- Hélène BEAUCHAMP, Directrice du département de Lettres modernes, cinéma, occitan, Université Toulouse-II Jean-Jaurès
- Nathalie BOULOUX, Co-Responsable du Département d'Histoire et d'Archéologie, Université de Tours
- Damien CARRAZ, Directeur du département d'Histoire, Université Toulouse-II Jean-Jaurès

- Béatrice CASEAU, Directrice du département de l'UFR d'Histoire, Sorbonne-Université
- Adrien CHASSAIN, Co-responsable de la licence Création littéraire et écritures du monde, Université Paris VIII Vincennes Saint-Denis
- Paul CHOPELIN, Co-directeur du département d'Histoire, Université Jean-Moulin Lyon-III
- Cécile COQUET MOKOKO, Professeure des universités, Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- Laurent CUVELIER, Co-Responsable du Département d'Histoire et d'Archéologie, Université de Tours
- Floriane DAGUISE, Co-directrice du département de Lettres, Université de Rouen
- Véronique DOMINGUEZ-GUILLAUME, Directrice de l'UFR de Lettres, Université Picardie Jules Verne
- Pascal DUCOURNEAU, Maître de conférences, Université de Franche-Comté
- Florence DUMAS, Co-Directrice du département Psychologie Lettres Langues Histoire, Université de Nîmes
- Pascal DUPUY, Maître de conférences, Université de Rouen-Normandie
- Bertrand GOUJON, directeur du département d'Histoire, Université de Reims Champagne-Ardenne
- Isabelle GUIZARD-ORTEGA, Co-directrice du département Psychologie Lettres Langues Histoire, Université de Nîmes
- Marie-Pascale HALARY, Directrice du département de Lettres, Université Lumière-Lyon-II
- Aline HEMOND, Directrice du département d'Anthropologie, Université Paris-Nanterre
- Marie-Céline ISAIA, Professeure des universités, Université Jean-Moulin Lyon-III
- Emmanuel JOHANS, Maître de conférences, Université du Mans
- Sabrina JUILLET-GARZON, Directrice de l'UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés, Université Paris XIII
- Karine KARILA-COHEN, Directrice du département d'Histoire, Université Rennes II
- Pauline LAFILLE, Directrice des études en Histoire, Université de Limoges
- Philippe LEFEUVRE, Co-Responsable du Département d'Histoire et d'Archéologie, Université de Tours
- Charlotte LEROUUGE-COHEN, Directrice du département d'Histoire, Université Paris-Nanterre
- Nicolas LOMBART, Professeur des universités, Université d'Orléans
- Lydie LOUISON, Directrice du département de Lettres, Université Jean-Moulin Lyon-III
- Buata MALELA, Professeur des universités, Université de Mayotte
- Anthony MANGEON, Professeur des universités, Université de Strasbourg
- Estelle MOUTON-ROVIRA, Directrice du département de Lettres, Université Bordeaux-Montaigne
- Patrice POUJADE, Professeur des universités, Université Toulouse-II Jean-Jaurès
- Rachel RENAULT, Maîtresse de conférences, Université du Mans
- Adrian ROBU, Directeur du département d'Histoire, Université Paris VIII Vincennes Saint-Denis
- Aurélien RUELLET, Directeur du département d'Histoire, Université du Mans
- Francesca SANNA, Maîtresse de conférences, Université Toulouse-II Jean-Jaurès
- Bertrand TILLIER, Co-directeur du Centre d'histoire du XIXe siècle, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- Patricia VICTORIN, Directrice du département de Lettres, Université Bretagne-Sud
- Vincent VILMAIN, Maître de conférences, Université du Mans
- Fabio VITI, Directeur du département d'Anthropologie, Aix-Marseille Université

- **Liste des institutions culturelles contributrices (réponses écrites aux interrogations de la mission du Livre Blanc)**

- Archives départementales du Calvados
- Archives départementales de Charente-Maritime
- Archives départementales du Finistère
- Archives départementales de Gironde
- Archives départementales de Loire-Atlantique
- Archives départementales du Pas-de-Calais
- Archives départementales des Pyrénées-Orientales
- Archives départementales de Saône-et-Loire
- Archives municipales de Bordeaux Métropole
- Bibliothèque municipale du Havre
- Consortium Manioc
- Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines
- École nationale des chartes
- Établissement public du Palais de la Porte Dorée
- Ethnopôle « Musiques, Territoires, Interculturalités », Villeurbanne
- Ethnopôle « Humanités océanes », La Rochelle
- Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
- Institut National de l'Histoire de l'Art
- Institut national du Patrimoine
- Maison des cultures et des mémoires de Guyane
- Musée Albert Marzelles
- Musée d'Histoire et d'Archéologie de l'Alpe d'Huez
- Musée Alsacien
- Musées d'Amiens
- Musée d'Aquitaine
- Musée de l'Armée
- Muséum d'Auxerre
- Musée Beauvoisine
- Musée de Bourgoin-Jallieu
- Musée Carnavalet
- Musée du Chablais
- Musée de la Chartreuse
- Musée de la Compagnie des Indes, Lorient
- Musée départemental d'Art et d'Histoire de la Guadeloupe (Musarth)
- Musée de Die et du Diois
- MUBA Eugène Leroy, musée des beaux-arts de Tourcoing
- Musée Gallé-Julliet
- Musée d'Histoire de Nantes, Mémorial de l'abolition de l'esclavage de Nantes
- Musée d'Histoire et d'ethnographie de la Collectivité Territoriale de Martinique
- Musée Jeanne d'Aboville
- Musées d'Art et d'Histoire de La Rochelle
- Musée du Louvre, Centre Dominique-Vivant Denon,
- Musée de Mayotte
- Muséum national d'Histoire naturelle
- Musée du Quai Branly – Jacques Chirac
- Musée de Saint-Dizier
- Musée d'Art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole
- Musée de Saint-Nazaire
- Musée de Soissons
- Musée Toulouse-Lautrec

- Musée de Valence – Art et Archéologie
- Musée de Villèle, La Réunion
- Service commun de documentation de l'université des Antilles

- **Autres contributeurs Culture (réponses écrites ou orales à des demandes de précisions de la mission)**

- Solène BELLANGER, Responsable de la mission Recherche, Sous-direction des enseignements spécialisé et supérieur et de la recherche, Direction générale de la création artistique, Ministère de la Culture
- Théo DEJEAN, Sous-direction des enseignements spécialisé et supérieur et de la recherche, Direction générale de la création artistique, Ministère de la Culture
- Éric GASSIES, Conservateur Régional de l'Archéologie, DAC Guyane, Ministère de la Culture
- Karim GERNIGON, Conservateur régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, Ministère de la Culture
- Vincent GUIGUENO, Conseiller Culture et Patrimoine Maritimes, Ministère chargé de la Mer et de la Pêche
- Jean Olivier GUILHOT, Conservateur général - Inspecteur des Patrimoines et de l'Architecture, Délégation à l'Inspection, à la Recherche et à l'Innovation, Ministère de la Culture, Commission territoriale de la Recherche Archéologique sur les Outre-Mer
- Sylvie JÉRÉMIE, archéologue, Chargée de la coordination de la recherche, INRAP
- Muriel MARCELLESI, Chargée d'organisation de la formation du département des conservateurs, Institut National du Patrimoine
- Arnauld MARTIN, Conseiller musées et arts visuels, DACde La Réunion, Ministère de la Culture
- Jean-François MODAT, Conservateur régional de l'archéologie de la Guadeloupe, Ministère de la Culture
- Virginie MOTTE, ex-conservatrice régionale de l'archéologie, DAC Océan Indien, actuellement en poste à la Direction régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Ministère de la Culture
- Nicolas PAYRAUD, Conservateur régional de l'archéologie, DRAC Grand Est, Ministère de la Culture
- Bénédicte QUILLIEC, Responsable départemental de l'Ille-et-Vilaine (hors Rennes métropole), Service régional d'Archéologie DRAC Bretagne, Ministère de la Culture
- Anne RICHIER, Directrice adjointe scientifique et technique Antilles, Inrap Nouvelle Aquitaine et Outre-Mer (NAOM)
- Amina SELLIALI, Cheffe du bureau de l'enseignement et de la recherche en architecture, Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture, Ministère de la Culture
- Rachel SUTEAU, Adjointe à la directrice des études du département des conservateurs chargée de la formation continue, Institut National du Patrimoine
- Michaël TOURNADRE, Ingénieur des services culturels et du patrimoine, Direction des Affaires Culturelles de Mayotte, Ministère de la Culture

Annexe 2: Liste des propositions

N°	Intitulé de la proposition	Institutions impliquées
Organiser la structuration du champ en créant un Groupement d'intérêt scientifique à partir des équipes existantes		
1	Inscrire le renforcement de la recherche française sur les esclavages, les traites et leurs héritages dans le cadre d'une stratégie pluriannuelle en plusieurs étapes, visant à long terme à la constitution d'un ou de plusieurs laboratoires spécialisés	MESR, CNRS
2	Créer, d'ici fin 2026, un Groupement d'Intérêt Scientifique pour structurer en France le champ du LiBRE	CNRS, universités et institutions partenaires, FME
3	Affirmer une définition large et pluridisciplinaire du périmètre du GIS, intégrant toutes les formes d'esclavages et de traites, leurs héritages, et toutes les disciplines qui les étudient.	CNRS et partenaires,
4	Associer dès la création du GIS les institutions patrimoniales et culturelles les plus intéressées par les questions liées à son objet.	Institution Culture Ministère Culture, collectivités locales
5	Doter le GIS d'un budget conséquent, lui permettant d'apporter un vrai changement dans la structuration du champ.	MESR (in fine), CNRS
6	Installer le siège du GIS au Campus Condorcet, en l'articulant avec une organisation par pôles régionaux voire, à terme, avec des bureaux à l'international.	CNRS, Institutions partenaires du GIS
7	Faire porter par le GIS, avec le soutien du CNRS, l'organisation d'un Congrès Mondial de la recherche sur les esclavages en France à l'horizon 2028.	CNRS, GIS et partenaires du GIS
8	Faire étudier par le GIS l'accompagnement de la coordination d'un projet de recherche commun dans le cadre du programme Horizon Europe ou FP10	Partenaires du GIS
9	Mobiliser dans le cadre du GIS les outils de soutien à la mobilité des chercheurs, en traitant les mobilités depuis et vers les outre-mer comme des mobilités internationales	CNRS, Partenaires du GIS, LADOM
10	Etudier la création d'une chaire tournante sur les esclavages.	Soutien du MOM, collectivités territoriales, MESR
11	Créer un réseau francophone ou plurilingue de recherche sur les esclavages, tourné vers l'Afrique.	AUF, Partenaires du GIS, IRD, FME
Améliorer la formation et l'insertion des étudiants de la licence au doctorat		
12	Développer la connaissance de l'esclavage, des traites et de leurs héritages dans les enseignements de l'École du Louvre et les cursus d'archéologie.	MESR + Ministère de la Culture (SMF)
13	Développer les enseignements sur l'esclavage, les traites et leurs héritages en favorisant des approches transversales, dès la licence.	Universités au niveau des UFR
14	Développer les enseignements d'histoire globale, dès le premier cycle, dans les disciplines relevant de l'histoire et des civilisations	Universités au niveau des UFR
15	Développer des formules nouvelles pour intégrer des enseignements sur les esclavages et leurs héritages dans les masters.	Universités au niveau des UFR
16	Réaliser une grande enquête nationale, étendue aux outre-mer, concernant les pratiques d'enseignement des traites, des esclavages et de leurs héritages dans le primaire, le secondaire et les INSPE	MESR, Education nationale, rectorats
17	Favoriser la création de dix « contrats doctoraux fléchés »	GIS et partenaires, CNRS

18	Créer cinq bourses de fin de thèse	GIS et partenaires, CNRS
19	Mettre en place une école doctorale dédiée aux questions de traites, d'esclavages et de leurs héritages	GIS et partenaires, CNRS
20	S'enrichir de l'expertise des laboratoires étrangers les plus avancés en Europe notamment dans le cadre de doctorats européens conjoints (ou <i>European Joint Doctorate</i>) ou en Amérique du Nord	Înstitutions partenaires du GIS, future école doctorale dédiée
21	Favoriser la création de contrats de post-doctorats fléchés "esclavages"	Înstitutions partenaires du GIS, future école doctorale dédiée
Améliorer les moyens dédiés à l'insertion professionnelle des jeunes chercheuses et chercheurs		
22	Renforcer par des recrutements externes, prioritairement les institutions formant les « nœuds » principaux du champ en France	Universités et institutions partenaires, IRD, CNRS
23	Ajouter l'archéologie à la section 22 du Conseil National des Universités	MESR+ Jean Vigreux, président de la section 22 du CNU
Améliorer les moyens de la recherche pour la production et la valorisation des travaux		
24	Renforcer les moyens d'ingénierie et de support administratif et financier dans les institutions « nœuds » du secteur	Universités, CNRS, MESR
25	Soutenir la diffusion des travaux sur ces questions dans des pays où les situations d'esclavage ou de servitude persistent comme dans ceux où les héritages de cette histoire sont encore vivaces	GIS et partenaires, CNRS
26	Favoriser la création d'un système de ressources en accès libre pour la recherche sur l'Afrique	GIS, AUF
27	Favoriser la publication rapide des thèses produites dans les outre-mer, en facilitant les liens avec le monde de l'édition	GIS, FME, éditeurs
28	Renforcer les collaborations avec les médias traditionnels ou nouveaux	GIS, FME, CNRS
29	Inciter davantage d'entreprises et d'institutions financières à soutenir la recherche sur les thématiques du LiBRE	MESR, MIM
30	S'appuyer sur les collectivités locales volontaires pour créer des chaires d'excellence	Collectivités territoriales
31	Assurer la pérennité des ressources de la FME dédiées au soutien à la recherche.	MESR
32	Créer un portail d'information réunissant l'ensemble des aides accessibles aux chercheurs dans le champ du LiBRE	GIS
Faciliter l'accès aux sources disponibles		
33	Développer un plan de numérisation massif des sources relevant des thématiques du LiBRE, avec des volets spécifiques pour les Antilles-Guyane (en lien avec la Digital Library of the Caribbean), l'Afrique et l'Océan Indien (en lien avec l'AUF).	Ministère de la Culture, Consortium Manioc, musée de Villèle, ANOM, BnF, AUF,
34	Actualiser le contenu des thésaurii des bases de données du ministère de la Culture.	Ministère de la Culture, services délocalisés dans les diverses collectivités territoriales
35	Enrichir le formulaire d'acquisition destiné aux Musées de France pour y mentionner les thématiques du LiBRE	Ministère de la Culture/ en lien avec le réseau Patrimoines Déchaînés de la FME

36	Inciter les services d'archives qui n'ont pas encore rejoint le portail France Archives à le faire, afin d'y valoriser notamment leurs archives en rapport avec les thématiques du LiBRE	Ministère de la Culture (SIAF)
37	Développer un portail-mémorial pour la mise en ligne des registres nominatifs de l'esclavage dans l'espace colonial français	Ministère de la Culture / SIAF / Archives dépôts / FME
38	Mobiliser les outils d'intelligence artificielle pour l'exploitation et la valorisation des archives des esclavages, des traites et de leurs héritages	Ministère de la Culture
39	Poursuivre l'actualisation en ligne du Guide sur les sources de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions	Ministère de la Culture
40	Favoriser la constitution d'archives orales en lien avec les mémoires de l'esclavage moderne et de l'engagisme dans tous les territoires concernés où cela est encore possible	Universités partenaires, archives départementales ou territoriales, services territoriaux de l'inventaire
41	Accélérer les versements dans le domaine « mémoire de l'esclavage » de la base Joconde	Ministère de la Culture Musées soutenus par le réseau Patrimoines Déchaînés de la FME
42	Créer un équivalent d'Ishtar dédiée à l'archéologie française terrestre de l'esclavage	Ministère de la Culture
43	Faire du soutien à l'archéologie des traites et des esclavages une priorité de la politique de développement de l'archéologie française à l'étranger	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
44	Prioriser l'inventaire et l'étude des patrimoines en lien avec les thématiques du Livre Blanc en danger du fait du réchauffement climatique et de la montée du niveau de la mer	Universités partenaires, services territoriaux de l'inventaire, DAC outre-mer
45	Mieux identifier et étudier les statues et les patrimoines matériels contestés avant d'organiser éventuellement des délibérations sur leur implantation dans l'espace public ou leur préservation après retrait de l'espace public	Services territoriaux de l'inventaire, DAC outre-mer et sous-direction des Monuments Historiques, DGPAT, Ministère de la Culture
46	Enrichir systématiquement les fiches des bases Mérimée et Palissy	Ministère de la Culture
47	Autoriser les grands musées ou les grands centres d'archives pertinents sur ces thématiques, à soutenir la recherche scientifique sur leurs collections, par des bourses ou des contrats doctoraux ou post-doctoraux	Ministère de la Culture
48	Développer les dispositifs d'accueil en résidence des chercheurs étrangers ou ultra-marins	MESR, ICEA, Ministère de la Culture
49	Faire mieux connaître les dispositifs d'accueil en résidence à l'INHA aux personnels « Culture », désireux de mener à bien un travail de recherche sur leurs collections ou d'autres	Ministère de la Culture
50	Développer les partenariats avec l'École du Louvre, afin que leurs étudiants de Master 2 puissent travailler sur les collections de tous les musées, nationaux, locaux et des outre-mer	GIS, École du Louvre (Ministère de la Culture, DGPAT, Service Musées de France)
51	Mobiliser les services de l'inventaire sur les enjeux liés au patrimoine des esclavages, des traites et de leurs héritages en lançant le projet d'une publication nationale à horizon 2030.	Ministère de la Culture, Mission de l'inventaire général du patrimoine culturel

Annexe 3: Lettre de Mission du Président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage



Paris, le 30 octobre 2023

Le Président

MADAME DOMINIQUE ROGERS

Résidence Feuilles d'ange
Rue de la Jeunesse
97200 Fort-de-France
Martinique

FME2023/JMA-197

OBJET : LETTRE DE MISSION – LIVRE BLANC DE LA RECHERCHE SUR LES ESCLAVAGES

Madame Rogers,

La convention entre l'État et la Fondation pour la Mémoire de l'esclavage signée le 13 juin 2023 prévoit dans son article 3 que le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche « soutient le développement d'une recherche française historique et pluridisciplinaire d'excellence sur l'esclavage. À cette fin, il accompagne la Fondation dans son ambition de réaliser et publier un Livre blanc d'ici 2024, en l'informant des meilleurs dispositifs à mobiliser pour y parvenir ». A cette fin, le ministère a donné son accord pour « l'affectation d'un enseignant-chercheur (EC) à la FME via une délégation CNRS, pour appuyer la constitution du Livre Blanc sur la recherche, en sus de la dotation financière accordée à la FME ».

Je vous remercie très vivement d'avoir bien voulu, dans ce cadre, rejoindre la Fondation pour la Mémoire de l'esclavage pour préparer et coordonner les travaux relatifs à l'élaboration de ce Livre Blanc et en assurer la rédaction.

L'objectif de cette démarche est d'établir un état des lieux pluridisciplinaire de la recherche française sur les esclavages et leurs héritages, afin de dégager des orientations pouvant guider dans les prochaines années le ministère, les institutions françaises de la recherche et la FME pour renforcer la recherche française sur ces champs. Elle se découpera en plusieurs axes :

- Axe 1 - Cartographie

L'objectif est de dresser la carte la plus précise possible de la recherche scientifique en France hexagonale et outre-mer sur les esclavages, des lieux géographiques et institutionnels de sa pratique, des disciplines de toutes les sciences humaines et sociales ainsi que des thématiques concernées, depuis la promulgation de la loi Taubira du 21 mai 2001, en attachant une attention particulière aux travaux menés dans les outre-mer.



FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE
Hôtel de la Marine - 4, rue Royale 75008 PARIS

01 86 70 80 86
contact@fondationesclavage.org
www.memoire-esclavage.org

- Axe 2 - Esquisse de comparaison internationale

Il sera demandé un regard sur quelques pays européens ou extra-européens où se développement activement des recherches semblables, afin d'esquisser une réflexion comparative sur la façon dont sont traitées dans ces pays les questions de la mémoire des esclavages et de ses effets contemporains.

- Axe 3 - Analyse organisationnelle

Le Livre Blanc analysera également l'organisation institutionnelle de la recherche, et sa diffusion, sur les esclavages, sa place dans le tissu des unités d'enseignement supérieur et de recherche comme sa présence dans les programmes des agences de financement de la recherche. Il pourra aussi s'intéresser à la formation dispensée à ce sujet dans l'enseignement supérieur.

- Axe 4 - Perspectives et propositions

Sur la base des éléments précédents, le Livre Blanc formulera des propositions sur les champs de la recherche qu'il faudrait renforcer, initier ou développer, sur les leviers à activer pour le faire, ainsi que sur le rôle respectif des différents acteurs (ministères, institutions de la recherche, FME, etc.) dans cette perspective.

En termes de méthode, il est envisagé de procéder dans un premier temps à des auditions de personnalités, de chercheurs ou d'équipes de recherche dont les travaux font autorité dans ce domaine. Ces auditions à caractère délibérément pluridisciplinaire permettront d'élargir progressivement le spectre des travaux réalisés ou en cours. Un projet de guide des auditions, sur lequel vous pourrez vous appuyer a d'ores et déjà été préparé par la Fondation.

Ce guide pourra servir de trame, dans un deuxième temps, à une enquête complémentaire écrite auprès de plusieurs autres unités de recherche. Ces entretiens et questionnaires seront complétés par une approche quantitative de la production actuelle et passée sur les champs couverts par la présente étude, sur la période considérée pour la mission.

En ce qui concerne le calendrier, conformément à la convention avec l'État et aux prochaines échéances de la Fondation, il est souhaité que le rapport constituant ce Livre Blanc soit prêt pour la fin de l'année 2024. Un point d'étape consécutif aux résultats des auditions et d'une éventuelle enquête complémentaire sera fait au milieu de l'année 2024.

Pour conduire votre mission, vous pourrez compter sur l'appui logistique de la Fondation et sur l'accompagnement, pour les auditions comme pour l'élaboration du rapport, du groupe de travail constitué à cet effet par la Fondation et son Conseil scientifique.



FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE

Hôtel de la Marine - 4, rue Royale 75008 PARIS

01 86 70 80 86

contact@fondationesclavage.org

www.memoire-esclavage.org

Nous nous réjouissons de votre engagement dans cette mission et de ce qu'elle pourra vous permettre d'approfondir dans votre parcours professionnel, comme nous nous réjouissons de votre contribution à ce travail de grande importance pour la Fondation. Il permettra en effet à cette dernière d'orienter sa politique de recherche et de suggérer à l'État, notamment au ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des pistes nouvelles susceptibles d'aider à une connaissance et à une compréhension approfondies de nombreux aspects de notre histoire et de ses conséquences actuelles.

Nous vous prions, Madame Rogers, de croire en l'expression de notre meilleure considération.



Jean-Marc AYRAULT

Président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage



FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE
Hôtel de la Marine - 4, rue Royale 75008 PARIS

01 86 70 80 86
contact@fondationesclavage.org
www.memoire-esclavage.org



Le Livre Blanc sur la Recherche française sur les Esclavages (LiBRE) a été réalisé par la Fondation pour la mémoire de l'esclavage (FME) à la demande du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, avec l'appui du Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Coordonné par l'historienne Dominique Rogers dans le cadre d'une délégation du CNRS, le Livre Blanc dresse un état des lieux de la recherche française sur les traites, les esclavages et leurs héritages, dans le monde entier et à toutes les époques, dans la diversité des disciplines des sciences humaines et sociales.

Cet état des lieux a bénéficié des contributions de 244 personnes du monde de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la culture, relevant de 99 institutions différentes.

Le Livre Blanc analyse l'organisation de ce champ de recherche et formule des propositions pour le rendre plus visible, mieux structuré et donc mieux à même de répondre aux attentes de la société comme des pouvoirs publics.

LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019 qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'Etat et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté.

La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre.

www.memoire-esclavage.org

